



CITROËN

C5 AIRCROSS SUV

Guide d'utilisation

nothing
moves us
like **citroën**



ACCÈS AU GUIDE D'UTILISATION



APPLICATIONS MOBILES

Installer l'application **MyCitroën App** (contenu disponible en ligne).

Également disponible sur l'application **Scan MyCitroën** (contenu disponible hors connexion).



ONLINE

Consulter ou télécharger le guide à l'adresse suivante :

<http://service.citroen.com/ACddb/>

Scanner ce QR Code pour un accès direct.

Sélectionner :

- la langue,
- le véhicule, sa silhouette,
- la période d'édition du guide d'utilisation correspondant à la date de la 1^{ère} mise en circulation du véhicule.



Ce pictogramme signale les dernières informations disponibles.

BIENVENUE


Nous vous remercions d'avoir choisi un Citroën C5 Aircross SUV. Ce document présente les informations et recommandations indispensables à la découverte de votre véhicule, en toute sécurité. Il est fortement recommandé d'en prendre connaissance ainsi que du carnet d'entretien.

Votre véhicule reprend une partie des équipements décrits dans ce document, en fonction du niveau de finition, de la version et des caractéristiques propres au pays de commercialisation.

Les descriptions et figures sont fournies sans engagement.

Les automobiles CITROËN se réserve le droit de modifier les spécifications techniques, l'équipement et les accessoires sans devoir mettre à jour ce document.

En cas de cession de votre véhicule, penser à remettre ce **Guide d'utilisation** au nouveau propriétaire.

 Pour toute intervention sur le véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de l'information technique, de la compétence et du matériel adapté, ce que le réseau CITROËN est en mesure d'apporter.

Légende



Avertissement pour la sécurité



Information complémentaire



Contribution à la protection de la nature



Véhicule avec poste de conduite à gauche



Véhicule avec poste de conduite à droite



Localisation par une zone noire de l'équipement / du bouton décrit

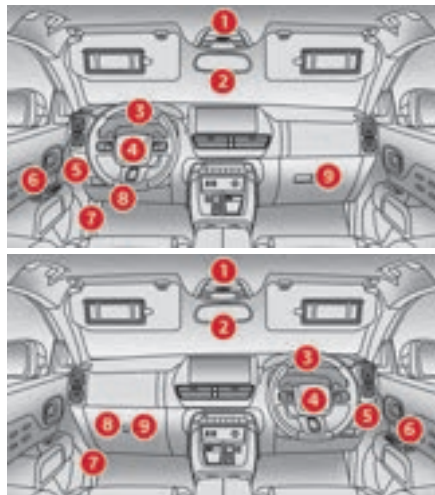


<hr/>		Vue d'ensemble	■	Rétroviseurs	54	Avertisseur sonore piéton (Hybride ou	
<hr/>				Sièges arrière	55	Hybride rechargeable)	82
<hr/>		Éco-conduite	■	Chauffage et Ventilation	57	Urgence ou assistance	82
<hr/>				Air conditionné manuel	58	Système d'enregistrement des données	
<hr/>		Instruments de bord	1	Air conditionné automatique bizona	59	d'événements	85
Informations pour le conducteur	11	Désembuage / Dégivrage avant	62	Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière	63	Programme de stabilité électronique (ESC)	85
Combiné d'instruments	11	Pare-brise chauffant	63	Pré-conditionnement thermique (Hybride	63	Advanced Grip Control	88
Témoins lumineux	14	rechargeable)	63	Aménagements avant	64	Hill Assist Descent Control	88
Indicateurs	21	Aménagements du coffre	68	Plafonniers	67	Ceintures de sécurité	90
Test manuel	26	Éclairage d'ambiance	68	Éclairage d'ambiance	68	Airbags	93
Rhéostat d'éclairage	27	Aménagements du coffre	68	Aménagements du coffre	68	Sièges enfants	95
Ordinateur de bord	27					Neutralisation de l'airbag frontal passager	97
Tablette tactile	29					Sièges enfants ISOFIX	98
Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)	31					Sièges enfants i-Size	99
						Installation des sièges enfants	101
						Sécurité enfants	104
<hr/>		Ouvertures	2	Éclairage et visibilité	4		
Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée	32	Commandes d'éclairage extérieur	72	Indicateurs de direction	73		Conduite
Accès et Démarrage Mains Libres	34	Allumage automatique des feux	74	Éclairages d'accompagnement et d'accueil	74	Conseils de conduite	106
Verrouillage centralisé	36	Réglage du site des projecteurs	75	Systèmes automatiques d'éclairage -	75	Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé	108
Procédures de secours	37	Recommandations générales	75	Recommandations générales	75	Démarrage / Arrêt du moteur avec système	
Portes	40	Commutation automatique des feux de route	76	Commutation automatique des feux de route	76	Accès et Démarrage Mains Libres	109
Coffre	40	Éclairage statique d'intersection	77	Éclairage statique d'intersection	77	Démarrage des véhicules hybrides	
Hayon mains libres	41	Commande d'essuie-vitre	77	Commande d'essuie-vitre	77	rechargeables	110
Alarme	44	Balayage automatique	79	Balayage automatique	79	Frein de stationnement électrique	112
Lève-vitres électriques	46	Changement d'un balai d'essuie-vitre	80	Changement d'un balai d'essuie-vitre	80	Boîte de vitesses manuelle	114
Toit ouvrant panoramique	47					Boîte de vitesses automatique	115
						Boîte de vitesses automatique électrifiée	
						à double embrayage	118
						Butées hydrauliques progressives	122
						Modes de conduite	122
						Aide au démarrage en pente	123
Ergonomie et confort	3	Recommandations générales liées à la sécurité	81	Sécurité	5	Indicateur de changement de rapport	124
Sièges avant	51	Feux de détresse	81	Stop & Start (Essence ou Diesel)	124	Mode e-Auto (Hybride)	126
Réglage du volant	54	Avertisseur sonore	82				

Présentation

Ces illustrations et descriptions sont présentées à titre indicatif. La présence et l'emplacement de certains éléments varient en fonction de la version ou du niveau de finition.

Poste de conduite



1. Appel d'urgence (SOS) / Appel d'assistance
Commandes du toit ouvrant et du rideau d'occultation
Plafonnier / Lecteurs de cartes avant
Afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager

2. Rétroviseur intérieur
3. Combiné d'instruments
4. Avertisseur sonore
Airbag frontal conducteur
5. Barrette de commandes latérale
6. Platine de commandes des rétroviseurs extérieurs et des lève-vitres électriques
7. Ouverture capot
8. Boîte à fusibles de la planche de bord
9. Boîte à gants
Neutralisation de l'airbag passager

Console centrale



1. Écran tactile avec CITROËN Connect Radio ou CITROËN Connect Nav
2. Barrettes de commandes centrales (inférieure et supérieure)

3. Recharge smartphone sans fil
Prise 12 V / Prises USB
4. Boîte de vitesses
5. Démarrage / Arrêt du moteur
Hill Assist Descent Control
6. Sélecteur de modes de conduite
Advanced Grip Control
7. Frein de stationnement électrique
8. Accoudoir avant avec vide-poches

Commandes au volant



1. Commandes d'éclairage extérieur / Indicateurs de direction

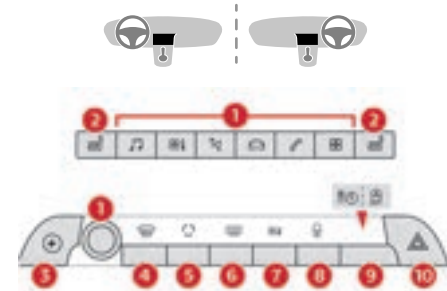
2. Commandes d'essuie-vitre / Lave-vitre / Ordinateur de bord
3. Palettes de commande de la boîte de vitesses automatique
4. Commandes du système audio
- A. Choix du mode d'affichage du combiné
- B. Commandes vocales
- C. Diminution / Augmentation du volume sonore
- D. Sélection du média précédent / suivant
Validation d'une sélection
- E. Accès au menu **Téléphone**
Gestion des appels
- F. Sélection d'une source audio
- G. Affichage de la liste des stations radio / pistes audio
5. Commandes du Limiteur de vitesse / Régulateur de vitesse / Régulateur de vitesse adaptatif

Barrette de commandes latérale



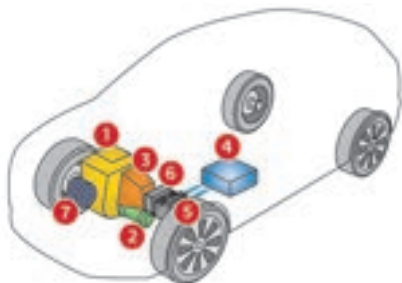
1. Réglage du site des projecteurs
2. Aide au maintien de la position dans la voie
3. Aide au maintien de la position dans la voie
4. Pare-brise chauffant
5. Alarme
6. Sécurité enfants électrique
7. Ouverture de la trappe à carburant

Barrettes de commandes centrales (inférieure et supérieure)



1. Accès aux menus de la tablette tactile (CITROËN Connect Radio ou CITROËN Connect Nav)
2. Sièges chauffants
3. Accès au menu **Energy**
4. Désentruage du pare-brise et des vitres avant
5. Recyclage manuel de l'air ambiant
6. Désentruage / Dégivrage de la lunette arrière
7. Arrêt de la ventilation
8. Verrouillage centralisé
9. Stop & Start ou voyant du mode e-Auto ou de fonctionnement du préconditionnement thermique
10. Feux de détresse

Système hybride



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports (e-DCS6)
4. Batterie de traction 48 V
5. Batterie d'accessoires 12 V
6. Convertisseur DC/DC
7. Démarreur à courroie

Avec la technologie hybride 48 V, il n'est pas nécessaire de brancher le véhicule pour charger la batterie de traction.

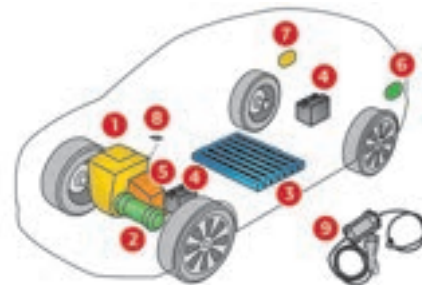
Le **système hybride** ne reste pas activé en permanence, mais en fonction de l'état du véhicule, de l'état de charge de la batterie de traction, du confort thermique de l'habitacle (activation du chauffage ou de l'air conditionné), des conditions de conduite (accélération, décélération, freinage, démarrage

du moteur) et du profil de la route (montée, descente).

- C'est toujours le moteur essence qui assure le démarrage du véhicule, et ce, pour garantir l'efficacité du catalyseur et la disponibilité de l'assistance au freinage.
 - Dans des conditions de conduite normales, le moteur essence et le moteur électrique fonctionnent ensemble ou séparément pour optimiser la consommation de carburant et l'énergie électrique ou pour charger la batterie de traction.
 - Pendant les phases d'accélération, le moteur électrique fournit une puissance supplémentaire pour atteindre le couple nécessaire le plus rapidement possible et améliorer l'accélération à faible vitesse.
 - Pendant les phases de décélération, le moteur électrique charge la batterie de traction en exploitant l'inertie du véhicule.
 - Rouler en tout électrique est possible pendant les manœuvres de stationnement, dans les zones limitées à 30 km/h en ville, sur les routes urbaines ou de campagne en adoptant une conduite souple et sur autoroute lors de légères décélération ou en descente.
- Le moteur électrique est intégré dans la boîte de vitesses automatique.
- Le convertisseur DC/DC assure la liaison entre l'alimentation électrique des accessoires 12 V et l'alimentation de puissance de traction 48 V.

Le démarreur à courroie redémarre le moteur essence une fois la période de conduite en tout électrique terminée.

Système hybride rechargeable



1. Moteur essence
2. Moteur électrique
3. Batterie de traction
4. Batteries d'accessoires 12 V
5. Boîte automatique 8 vitesses électrifiée (e-EAT8)
6. Trappe de charge
7. Trappe à carburant
8. Sélecteur de mode de conduite
9. Câble de charge domestique

La technologie **hybride rechargeable** associe deux sources d'énergie : celle du moteur

essence et celle du moteur électrique qui entraînent les roues avant (traction). Les deux types de moteurs peuvent fonctionner de manière alternée ou simultanée, en fonction du mode de conduite sélectionné et des conditions de conduite.

L'énergie électrique assure seule la mobilité du véhicule en mode **Electric**, et en mode **Hybrid** en cas de sollicitation modérée. Elle assiste le moteur essence pendant les phases de démarrage et d'accélération.

L'énergie électrique est fournie par une batterie de traction rechargeable.

Étiquettes

Section "Ergonomie et confort - Banquette arrière - Appuis-tête arrière" :



Rubrique "Ergonomie et confort - Aménagements avant - Recharge smartphone sans fil" :



Rubriques "Éclairage et visibilité - Commande d'éclairage extérieur" et "En cas de panne - Changement d'une lampe" :



Rubrique "Sécurité - Recommandations générales relatives à la sécurité - Installation d'accessoires électriques" :



Rubrique "Sécurité - Sièges enfants - Désactivation de l'airbag frontal passager" :



Rubrique "Sécurité - Fixations ISOFIX" :



Rubrique "Conduite - Frein de stationnement électrique" :



Rubrique "Conduite - Stop & Start" :



Rubrique "Informations pratiques - Compatibilité des carburants" :



Rubrique "Informations pratiques - Système hybride rechargeable" :



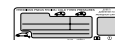
Rubrique "Informations pratiques - Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)" :



Rubrique "Informations pratiques - Capot" :



Rubrique "En cas de panne - Kit de dépannage provisoire de pneumatique" :





Rubrique "En cas de panne - Roue de secours" :



Rubrique "En cas de panne - Batterie 12 V / Batterie d'accessoires" :



Éco-conduite

L'éco-conduite est un ensemble de pratiques au quotidien qui permet à l'automobiliste d'optimiser la consommation d'énergie (carburant et/ou électricité) et l'émission de CO₂ du véhicule.

Optimiser l'utilisation de la boîte de vitesses

Avec une boîte de vitesses manuelle, démarrer en douceur et engager, sans attendre, le rapport de vitesse supérieur. En phase d'accélération, passer les rapports assez tôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, privilégier le mode automatique. Ne pas appuyer fortement ni brusquement sur la pédale d'accélérateur.

L'indicateur de changement de rapport invite à engager le rapport de vitesse le plus adapté. Dès que l'indication s'affiche au combiné, la suivre aussitôt.

Avec une boîte de vitesses automatique, cet indicateur apparaît uniquement en mode manuel.

Adopter une conduite souple

Respecter les distances de sécurité entre les véhicules, utiliser le frein moteur plutôt que la pédale de frein, appuyer progressivement sur la pédale d'accélérateur. Ces comportements contribuent à économiser la consommation d'énergie, à réduire le rejet de CO₂ et à atténuer le fond sonore de la circulation.

Avec un moteur hybride, le frein moteur est plus efficace. Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en utilisant le frein moteur afin de charger la batterie de traction, et ce, pour augmenter l'autonomie en tout électrique et réduire la consommation carburant.

Privilégier l'utilisation du mode de conduite "Eco".

Avec une boîte de vitesses EAT8, sélecteur de vitesses en mode **D**, hors mode de conduite Sport, favoriser le passage en "roue libre" en relevant progressivement le pied de la pédale d'accélérateur afin d'économiser du carburant. En condition de circulation fluide, sélectionner le régulateur de vitesse.

Maîtriser l'utilisation des équipements électriques

Avant de partir, si l'habitacle est surchauffé, l'aérer en descendant les vitres et en ouvrant les aérateurs, avant d'utiliser l'air conditionné. Au-delà de 50 km/h, remonter les vitres et laisser les aérateurs ouverts.

Penser à utiliser les équipements permettant de limiter la température dans l'habitacle (ex. : occulteur de toit ouvrant, stores).

Couper l'air conditionné, sauf si la régulation est automatique, dès que la température de confort désirée est atteinte.

Éteindre les commandes de dégivrage et de désembuage, si celles-ci ne sont pas gérées automatiquement.

Arrêter au plus tôt la commande de siège chauffant.

Adapter l'utilisation des phares et/ou feux antibrouillard en fonction du niveau de visibilité, selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

Éviter de faire tourner le moteur, surtout en hiver (hors conditions hivernales sévères, température inférieure à -23°C), avant d'engager la première vitesse. Le véhicule chauffe plus vite en roulant.

En tant que passager, éviter d'enchaîner la lecture de supports multimédia (ex. : film, musique, jeu vidéo) pour participer à la réduction de la consommation d'énergie. Débrancher les appareils nomades avant de quitter le véhicule.

Limiter les causes de surconsommation

Répartir les poids sur l'ensemble du véhicule. Placer les bagages les plus lourds dans le coffre au plus près des sièges arrière.

Limiter la charge du véhicule et minimiser la résistance aérodynamique (ex. : barres de toit, galerie de toit, porte-vélos, remorque). Préférer l'utilisation d'un coffre de toit.

Retirer les barres de toit, la galerie porte-bagages, après utilisation.

Dès la fin de la saison hivernale, retirer les pneumatiques neige et remonter les pneumatiques été.

Éviter d'utiliser le mode Sport de manière prolongée afin de limiter la consommation d'énergie.

Respecter les consignes d'entretien

Vérifier régulièrement et à froid la pression de gonflage des pneumatiques, en se référant à l'étiquette située sur l'entrée de porte, côté conducteur.

Effectuer cette vérification plus particulièrement :

- avant un long déplacement ;
- à chaque changement de saison ;
- après un stationnement prolongé.

Ne pas oublier la roue de secours et les pneumatiques de la remorque ou de la caravane.

Entretien régulièrement le véhicule (ex. : huile, filtre à huile, filtre à air, filtre habitacle). Suivre le calendrier des opérations préconisées dans le plan d'entretien du constructeur.

Avec un moteur Diesel BlueHDi, lorsque le système SCR est défaillant, le véhicule devient polluant. Se rendre rapidement dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour rendre le niveau d'émission d'oxydes d'azote conforme à la réglementation.

Au moment du remplissage du réservoir de carburant, ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet pour éviter un débordement.

Avec un véhicule neuf, ce n'est qu'après les 3 000 premiers kilomètres qu'une meilleure

régularité de la consommation moyenne de carburant est constatée.

Optimiser l'autonomie des véhicules électrifiés

La consommation d'énergie électrique du véhicule dépend en grande partie du profil de la route, de la vitesse et du style de conduite, ainsi que de l'utilisation du chauffage / de l'air conditionné.

Privilégier les zones **ECO** et **CHARGE** de l'indicateur de puissance en roulant d'une manière souple et à vitesse constante.

Véhicules hybrides

Maximiser l'inertie du véhicule en relâchant la pédale d'accélérateur de façon à ce que le véhicule ralentisse de lui-même (exemple : en descente ou à l'approche d'un feu rouge).

Au relâchement de la pédale d'accélérateur, tant que le curseur de l'indicateur de puissance au combiné d'instruments reste dans la zone **CHARGE**, la récupération d'énergie est optimale.

La récupération d'énergie permet de mettre à profit les phases de conduite "passives" (décélération).

L'énergie récupérée est utilisée pour recharger la batterie de traction en vue de rouler en tout électrique ou pour améliorer l'accélération.

Si le niveau de charge de la batterie de traction est proche du maximum, la récupération d'énergie diminue progressivement.

Véhicules hybrides rechargeables

Brancher le véhicule dès que possible.

Anticiper au mieux les ralentissements et privilégier si possible les décélérations en activant la fonction de freinage régénératif (indicateur de puissance dans la zone **CHARGE**).

Véhicule branché, effectuer le préconditionnement thermique avant de rouler. Pour optimiser la consommation au cours d'un trajet :

- ▶ Programmer une destination dans la navigation GPS du véhicule.
- ▶ Sélectionner le mode de conduite **Hybrid**.
- ▶ S'assurer que le niveau de charge de la batterie est proche du maximum.
- ▶ Éviter d'utiliser la fonction e-Save.
- ▶ Utiliser le système de chauffage / d'air conditionné à bon escient.

Informations pour le conducteur

Combiné

Le combiné affiche l'ensemble des informations nécessaires au conducteur sur l'état des différents systèmes du véhicule.

Ces informations apparaissent sous la forme de témoins lumineux et de messages.

Selon l'équipement du véhicule, le combiné d'instruments peut être composé :

- de cadrans analogiques avec un afficheur LCD ou matrice ;
- d'un afficheur intégralement numérique.

Combiné d'instruments à cadrans



Essence ou Diesel

Cadrans de bord

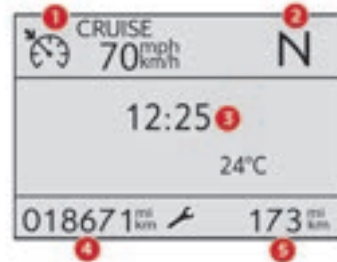
1. Indicateur de vitesse (km/h)

2. Jauge de carburant
3. Indicateur de température de liquide de refroidissement (°C)
4. Compte-tours (x 1000 tr/min)
5. Afficheur

Touches de commande

- A. Remise à zéro de l'indicateur d'entretien
Affichage du journal des alertes
Rappel de l'information d'entretien ou de l'autonomie restante liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles)
Affichage de l'information de l'état de pression des pneumatiques
- B. Rhéostat d'éclairage général
- C. Remise à zéro du compteur kilométrique journalier et du trajet

Afficheurs



1. Consignes du régulateur de vitesse ou du limiteur de vitesse
Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
2. Indicateur de changement de rapport et/ou position du sélecteur, rapport et modes Sport en boîte de vitesses automatique
3. Zone d'affichage : message d'alerte ou d'état des fonctions, ordinateur de bord, indicateur de vitesse numérique (km/h ou mph), autonomie liée à l'AdBlue® et au système SCR (km ou miles)...
4. Indicateur d'entretien, puis Totalisateur kilométrique (km ou miles)
Ces fonctions s'affichent successivement à la mise du contact.
5. Compteur kilométrique journalier (km ou miles)

Combiné numérique

Ce combiné est personnalisable.

Le contenu et la disposition des informations varient en fonction du mode d'affichage sélectionné et de l'équipement du véhicule.

Cadrans de bord

Exemple en mode d'affichage "Cadrans" :



Essence ou Diesel



Hybride



Hybride rechargeable

1. Jauge de carburant (Essence ou Diesel)
Jauge de carburant et autonomie restante (km ou miles) (Hybride ou Hybride rechargeable)
2. Ordinateur de bord

3. Compte-tours (x 1000 tr/min) (Essence ou Diesel)
Indicateur de puissance (Hybride ou Hybride rechargeable)
4. Indicateur de vitesse numérique (km/h)
Témoin **READY** (Hybride rechargeable)
5. Consignes du régulateur ou du limiteur de vitesse
6. Affichage des panneaux de limitations de vitesse
7. Mode de conduite sélectionné (hors mode **Normal**)
Position du sélecteur avec boîte de vitesses automatique
Indicateur de changement de rapport (flèche et rapport préconisé)
8. Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur (°C) (Essence, Diesel ou Hybride)
Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie restante (km ou miles) (Hybride rechargeable)
9. Totalisateur kilométrique (km ou miles)
10. Compteur kilométrique journalier (km ou miles)

Bouton de commande

- A. Appui court : affichage du journal des alertes, du rappel de l'information d'entretien ou de l'autonomie restante en lien avec l'AdBlue® et le système SCR (km ou miles) et affichage de l'information de l'état de pression des pneumatiques.
Appui long : remise à zéro de l'indicateur d'entretien ou du compteur kilométrique journalier (selon le contexte).

Affichages

Certains témoins ont un emplacement fixe, les autres témoins un emplacement variable. Pour certaines fonctions disposant à la fois d'un témoin de marche et d'un témoin de neutralisation, il n'y a qu'un seul emplacement dédié.

Informations permanentes

En affichage standard, le combiné affiche :

- à des emplacements fixes :
 - Compte-tours (Essence ou Diesel).
 - Jauge de carburant.
 - Indicateur de température du liquide de refroidissement (Essence, Diesel ou Hybride).
 - Indicateur de niveau de charge de la batterie et d'autonomie (Hybride rechargeable).
 - Indicateur de puissance (Hybride ou Hybride rechargeable).

- Compteurs kilométriques.
- à des emplacements variables :
 - Informations liées à la boîte de vitesses et à l'indicateur de changement de rapport.
 - Indicateur de vitesse numérique.
 - Messages d'état ou d'alerte affichés temporairement.

Informations optionnelles

En fonction du mode d'affichage choisi et des équipements activés, des informations complémentaires peuvent être affichées :

- Ordinateur de bord.
- Fonctions d'aide à la conduite.
- Limiteur de vitesse ou régulateur de vitesse.
- Média en cours d'écoute.
- Consignes de navigation / guidage.
- Niveau et température de l'huile moteur.
- Flux d'énergie (Hybride ou Hybride rechargeable).

Personnaliser le combiné d'instruments

Selon version, l'apparence du combiné d'instruments est modifiable (couleur et/ou mode d'affichage).



Langue d'affichage et unités

Elles dépendent du paramétrage de l'écran tactile.

En cas de déplacement à l'étranger, il est impératif d'afficher la vitesse dans l'unité

officielle du pays de circulation (km/h, km ou mph, miles).



Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être effectués impérativement à l'arrêt.

Choix de la couleur d'affichage



- ▶ Appuyez sur "**Réglages**" dans le bandeau supérieur de la tablette tactile.
- ▶ Sélectionnez "**Thèmes**".
- ▶ Sélectionnez une couleur d'affichage.

Choix du mode d'affichage

À chaque mode correspondent des types d'informations affichés au combiné.



- ▶ Tourner la molette située sur la gauche du volant pour afficher et faire défiler les différents modes sur la partie gauche du combiné d'instruments.
- ▶ Appuyer sur la molette pour valider le mode. Le nouveau mode d'affichage est appliqué instantanément. Sans action sur la molette, le mode d'affichage sélectionné est appliqué automatiquement après quelques instants.

Modes d'affichage

- "**Cadrams**" : affichage standard des indicateurs de vitesse analogique et numérique, compteurs kilométriques et :
 - jauge à carburant, indicateur de température du liquide de refroidissement et compte-tours (Essence ou Diesel).
 - jauge de carburant, indicateur de température du liquide de refroidissement et indicateur de puissance (Hybride).
 - jauge à carburant, indicateur de niveau de charge de la batterie et indicateur de puissance (Hybride rechargeable).
- "**Navigation**" : affichage spécifique avec les informations liées à la navigation en cours (cartographie et consignes).
- "**Conduite**" : affichage spécifique avec les informations liées aux systèmes d'aide à la conduite en cours.
- "**Minimal**" : affichage réduit avec indicateur de vitesse numérique, totalisateur kilométrique et :
 - jauge de carburant et indicateur de température du liquide de refroidissement (Essence, Diesel ou Hybride).
 - jauge de carburant et indicateur de niveau de charge de la batterie (Hybride rechargeable).
- "**Personnel**" : affichage minimal et possibilité de sélection d'informations optionnelles à afficher dans les zones personnalisables gauche et droite.

Paramétrage d'un mode d'affichage "Personnel"

Avec CITROËN Connect Radio



► Appuyer sur **Réglages** dans le bandeau de l'écran tactile.



► Sélectionner "**Configuration**".



► Sélectionner "**Personnalisation combiné**".

Avec CITROËN Connect Nav



► Appuyer sur **Réglages** dans le bandeau de l'écran tactile.

► Sélectionner "**OPTIONS**".



► Sélectionner "**Personnalisation combiné**".

► Pour chacune des zones d'affichage personnalisé (gauche et droite), sélectionner un type d'information à l'aide des flèches de défilement correspondantes dans l'écran tactile :

- "**Aides à la conduite**".
- "**Défaut**" (vide).
- "**G-mètres**" (selon version).
- "**Media**".
- "**Navigation**".
- "**Ordinateur de bord**".
- "**Flux hybrides**" (selon version).
- "**Compte-tours**" (selon version).

► Valider pour enregistrer et quitter.

L'information s'affiche immédiatement au combiné si le mode d'affichage correspondant est sélectionné.

Témoins lumineux

Affichés sous forme de pictogrammes, les témoins lumineux informent de l'apparition d'une anomalie (témoins d'alerte) ou de l'état de marche d'un système (témoins de marche ou de neutralisation). Certains témoins présentent deux types d'allumage (fixe ou clignotant) et/ou plusieurs couleurs.

Avertissements associés

L'allumage d'un témoin peut être accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message sur un afficheur.

La mise en relation des avertissements avec l'état de fonctionnement du véhicule permet de savoir si la situation est normale ou si une anomalie est apparue : consulter la description de chaque témoin pour plus d'informations.

À la mise du contact

Certains témoins d'alerte, de couleur rouge ou orange, s'allument pendant quelques secondes. Dès le démarrage du moteur, ces témoins doivent s'éteindre.

Pour plus d'informations sur un équipement ou une fonction, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoin d'alerte persistant

L'allumage d'un témoin d'alerte (rouge ou orange) peut indiquer l'apparition d'une anomalie nécessitant un diagnostic complémentaire.

Si un témoin reste allumé

Dans la description des témoins, les renvois référencés **(1)**, **(2)** et **(3)** indiquent s'il faut s'adresser à un professionnel, en complément des actions immédiates préconisées.

(1) : L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

(2) : Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

(3) : Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Liste des témoins

Témoins de couleur rouge

STOP



Fixe, associé à un autre témoin d'alerte, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Un dysfonctionnement grave du moteur, du système de freinage, de la direction assistée, de la boîte de vitesses automatique ou une anomalie électrique majeure est détectée. Effectuer (1), puis (2).

Surchauffe de la batterie de traction (Hybride ou Hybride rechargeable)



Fixe, associé au témoin STOP, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

La température de la batterie de traction est trop élevée.

Effectuer (1).

Évacuer le véhicule aussi vite que possible et se tenir à une distance sûre.

Effectuer (2).

Dysfonctionnement de la batterie de traction (Hybride ou Hybride rechargeable)



Fixe, associé au témoin de Service et accompagné de l'affichage d'un message.

La batterie de traction est défaillante.

Effectuer (2).

Température maxi du liquide de refroidissement



Fixe.

La température du circuit de refroidissement est trop élevée.

Effectuer (1), puis attendre le refroidissement du moteur pour compléter le niveau, si nécessaire.

Si le problème persiste, effectuer (2).

Pression d'huile moteur



Fixe.

Le circuit de lubrification du moteur est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Dysfonctionnement du système (Hybride ou Hybride rechargeable)



Fixe.

Le système hybride est défaillant.

Effectuer (1) puis (2).

Câble branché (Hybride rechargeable)



Fixe dès la mise du contact.

Le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un message.

Le démarrage du véhicule est impossible tant que le câble de charge est branché au connecteur du véhicule.

Débrancher le câble de charge et refermer la trappe.

Charge batterie 12 V



Fixe.

Le circuit de charge de la batterie est défaillant (ex. : cosses sales, courroie d'alternateur détendue ou sectionnée).

Effectuer (1).

Si le frein de stationnement électrique ne fonctionne plus, immobiliser le véhicule :

► Avec la boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec la boîte de vitesses automatique, installer les cales contre l'une des roues. Nettoyer et resserrer les cosses. Si le témoin ne s'éteint pas au démarrage du moteur, effectuer (2).

Porte(s) ouverte(s)



Fixe, associé à un message localisant l'ouvrant.

Un signal sonore complète l'alerte si la vitesse est supérieure à 10 km/h.

Une porte ou le coffre est mal fermé.

Non-bouclage / débouclage des ceintures



Fixe ou clignotant, accompagné d'un signal sonore croissant.

Une ceinture n'a pas été bouclée ou a été débouclée.

Frein de stationnement électrique



Fixe.

Le frein de stationnement électrique est serré.



Clignotant.

Le serrage / desserrage est défaillant.

Effectuer (1) : stationner sur un terrain plat (à l'horizontale).

Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P**.

Couper le contact et effectuer (2).

Freinage



Fixe.

La baisse du niveau de liquide de frein dans le circuit de freinage est importante.

Effectuer (1), puis faire l'appoint avec un liquide conforme aux recommandations du Constructeur. Si le problème persiste, effectuer (2).



Fixes.

Le répartiteur électronique de freinage (REF) est défaillant.

Effectuer (1), puis (2).

Témoins de couleur orange

Service



Allumé temporairement, accompagné de l'affichage d'un message.

Une ou plusieurs anomalies mineures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné.

Il est possible de traiter soi-même certaines anomalies, comme le changement de la pile de la télécommande.

Pour les autres anomalies, comme la défaillance du système de détection de sous-gonflage, effectuer (3).



Fixe, accompagné d'un message.

Une ou plusieurs anomalies majeures, sans témoin spécifique, sont détectées.

Identifier la cause de l'anomalie à l'aide du message qui s'affiche au combiné, puis effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire**".

Le système d'avertissement sonore est défaillant.

Les aides à la conduite suivantes peuvent être perturbées ou indisponibles :

- Reconnaissance des panneaux.
- Active Safety Brake / Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Alerte Attention Conducteur.

Effectuer (3).



Témoin de Service fixe et témoin de la clé d'entretien clignotant

puis fixe.

L'échéance de révision est dépassée.

La révision du véhicule doit être effectuée dès que possible.

Uniquement avec moteurs Diesel BlueHDi.

Niveau mini de carburant



Fixe (témoin ou LED) et aiguille dans la zone rouge (selon version),

accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Au premier allumage, il reste **environ 6 litres de carburant** dans le réservoir (réserve).

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, cette alerte se répète à chaque mise du contact et, à une cadence qui croît au fur et à mesure que le niveau baisse et se rapproche de zéro.

Compléter rapidement le niveau de carburant pour éviter la panne.

Ne jamais rouler jusqu'à la panne sèche,

cela pourrait endommager les systèmes d'antipollution et d'injection.

Système d'autodiagnostic moteur



Clignotant.

Le système du contrôle moteur est défaillant.

Risque de destruction du catalyseur.

Effectuer **impérativement** (2).



Fixe.

Le système d'antipollution est défaillant.

Le témoin doit s'éteindre au démarrage du moteur.

Effectuer (3) rapidement.

AdBlue® (BlueHDi)



Allumé pendant 30 secondes environ à chaque démarrage du véhicule, accompagné d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 2 400 et 800 km.

Faire un appoint en AdBlue®.



Fixe dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est comprise entre 800 et 100 km.

Faire **rapidement** un appoint en AdBlue®, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

L'autonomie de roulage est inférieure à 100 km.

Faire **impérativement** un appoint en AdBlue® pour **éviter le blocage du démarrage**, ou effectuer (3).



Clignotant, accompagné d'un signal sonore et d'un message indiquant l'interdiction du démarrage.

Le réservoir d'AdBlue® est vide : le dispositif d'antidémarrage réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Pour redémarrer le moteur, faire un appoint en AdBlue®, ou effectuer (2).

Il est **impératif** de verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.

Système d'antipollution SCR (BlueHDi)



Fixes dès la mise du contact, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

Un dysfonctionnement du système d'antipollution SCR est détecté.

Cette alerte disparaît dès que le niveau d'émission des gaz d'échappement redevient conforme.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message indiquant l'autonomie de roulage.

Selon le message affiché, il est possible de parcourir jusqu'à 1 100 km avant le déclenchement du dispositif d'antidémarrage du moteur.

Effectuer (3) au plus tôt pour **éviter le blocage du démarrage**.



Témoin d'AdBlue® clignotant dès la mise du contact, associé au témoin d'Autodiagnostic moteur fixe, accompagnés d'un signal sonore et d'un message informant de l'interdiction de démarrage.

Le dispositif d'antidémarrage empêche le redémarrage du moteur (dépassement de la limite de roulage autorisée après confirmation du dysfonctionnement du système d'antipollution).

Pour redémarrer le moteur, effectuer (2).

Préchauffage du moteur (Diesel)



Allumé temporairement (jusqu'à environ 30 secondes en conditions hivernales sévères).

À la mise du contact, si les conditions climatiques et la température du moteur le nécessitent.

Attendez l'extinction du témoin avant de démarrer.

À l'extinction du témoin, le démarrage est immédiat en maintenant l'appui :

- sur la pédale d'embrayage avec une boîte de vitesses manuelle.
- sur la pédale de frein avec une boîte de vitesses automatique.

Si le moteur ne démarre pas, renouveler la demande de démarrage en maintenant le pied sur la pédale.

Filtre à gazole (Diesel)



Fixe. Le filtre à gazole contient de l'eau.

Effectuer (2) sans délai - Risque de détérioration du système d'injection !

Filtre à particules (Diesel)



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message de risque de colmatage du filtre à particules.

Le filtre à particules commence à saturer.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime

moteur supérieur à 2 500 tr/min, jusqu'à l'extinction du témoin.



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message signalant le niveau insuffisant de l'additif du filtre à particules.

Le niveau minimum du réservoir d'additif est atteint.

Faire rapidement réaliser l'appoint : effectuer (3).

Fonctions automatiques désactivées (avec frein de stationnement électrique)



Fixe. Les fonctions "serrage automatique" (à la coupure du moteur) et "desserrage automatique" (à l'accélération) sont désactivées.

Si le serrage / desserrage automatique n'est plus possible :

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement électrique.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage entre 10 et 15 secondes.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.
- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le véhicule ne peut pas être immobilisé moteur tournant.

Si les demandes de serrage et de desserrage manuelles sont inopérantes, la commande du frein de stationnement électrique est défaillante.

Les fonctions automatiques doivent être utilisées en toutes circonstances et sont automatiquement réactivées en cas de défaillance de la commande.

Effectuer (2).



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le frein de stationnement électrique est défaillant, les fonctions manuelles et automatiques peuvent être inopérantes.

À l'arrêt, pour immobiliser le véhicule :

► Tirer la commande du frein de stationnement électrique et la maintenir pendant 7 à 15 secondes environ, jusqu'à l'apparition du témoin au combiné.
Si cette procédure ne fonctionne pas, sécuriser le véhicule :

- Stationner sur un endroit plat.
- Avec une boîte de vitesses manuelle, engager un rapport.

► Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner **P**, puis installer les cales fournies contre l'une des roues.
Puis effectuer (2).

Antiblocage des roues (ABS)



Fixe.

Le système d'antiblocage des roues est défaillant.

Le véhicule conserve un freinage classique. Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Contrôle dynamique de stabilité (CDS) / Antipatinage des roues (ASR)



Fixe.

Le système est désactivé.

Le système CDS/ASR est automatiquement réactivé au démarrage du véhicule, et à partir d'environ 50 km/h.

En deçà de 50 km/h, il est possible de le réactiver manuellement.



Clignotant.

La régulation du système CDS/ASR s'active en cas de perte d'adhérence ou de trajectoire.



Fixe.

Le système CDS/ASR est défaillant. Effectuer (3).

Anomalie du frein de secours (avec frein de stationnement électrique)



Fixes, accompagnés du message "**Défaut frein de parking**".

Le freinage de secours ne dispose pas des performances optimales.

Si le desserrage automatique est indisponible, utiliser le desserrage manuel ou effectuer (3).

Aide au démarrage en pente



Fixe, accompagnés du message "**Défaut système anti-recul**".

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte Risque Collision / Active Safety Brake



Clignotant.

Le système s'active, puis freine brièvement le véhicule, afin de réduire la vitesse de collision frontale avec le véhicule qui précède.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le système a été désactivé via l'écran tactile.



Fixe, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuez (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la**

conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

À l'allumage de ces témoins après un arrêt du moteur, puis un redémarrage, effectuer (3).



Fixe.

Le système est désactivé

temporairement, car la présence du conducteur et/ou du passager avant (selon version) a été détectée, mais la ceinture de sécurité correspondante est débouclée.

Reconnaissance des panneaux



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Aide au maintien de la position dans la voie



Clignotant.

Le franchissement d'une ligne discontinue sans activation du clignotant est imminent.

Le système est activé, puis corrige la trajectoire s'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Fixe.

Le système est automatiquement désactivé ou en veille.



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.



Fixe.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné du témoin de Service.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Alerte Attention Conducteur (Détection d'inattention)



Fixe.

Le système est désactivé.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance à la**

conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer la caméra avant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride ou Hybride rechargeable)



Fixe.

Une anomalie est détectée sur l'avertisseur.

Effectuer (3).

Airbag passager avant (ON)



Fixe.

L'airbag frontal passager est activé.

La commande est actionnée sur la position "**ON**".

Dans ce cas, ne pas installer de siège enfant "dos à la route" sur le siège passager avant - Risque de blessures graves !

Airbag passager avant (OFF)



Fixe.

L'airbag frontal passager est neutralisé.

La commande est actionnée sur la position "**OFF**".

Il est possible d'installer un siège enfant "dos à la route", sauf en cas d'anomalie de fonctionnement des airbags (témoin d'alerte Airbags allumé).

Airbags



Fixe.

L'un des airbags ou prétensionneurs pyrotechniques des ceintures de sécurité est défaillant.

Effectuer (3).

Sous-gonflage



Fixe, accompagné d'un signal sonore et d'un message.

La pression est insuffisante dans une ou plusieurs roues.

Contrôler la pression des pneumatiques le plus rapidement possible.

Réinitialiser le système de détection après ajustement de la pression.



Témoin de sous-gonflage clignotant puis fixe et témoin de Service fixe.

Le système de surveillance de la pression des pneumatiques est défaillant.

La détection de sous-gonflage n'est plus assurée.

Dès que possible, vérifier la pression des pneumatiques et effectuer (3).

Aide au stationnement



Clignotant.

Le système détecte un obstacle.



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).



Fixe, accompagné de l'affichage du message "**Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**".

Le capteur est masqué.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Nettoyer les capteurs avant et/ou arrière.

Direction assistée



Fixe.

La direction assistée est défaillante.

Rouler prudemment à allure modérée, puis effectuer (3).

Pied sur l'embrayage



Fixe.

Stop & Start : le passage en mode START est refusé, car la pédale d'embrayage n'est pas complètement enfoncée.

Débrayer complètement.

Stop & Start (Essence ou Diesel)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le Stop & Start est neutralisé manuellement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation.

Appuyer sur le bouton de la planche de bord pour réactiver le système.



Fixe.

Le Stop & Start est neutralisé automatiquement.

Le moteur ne se coupera pas au prochain arrêt de circulation, si la température extérieure est :

- inférieure à 0 °C,
- supérieure à +35 °C.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Conduite**.



Clignotant puis fixe, accompagné d'un message.

Le système est défaillant.

Effectuer (3).

Mode e-Auto (Hybride)



Fixe, accompagné de l'affichage d'un message.

Le mode e-Auto a été désactivé manuellement.

Le moteur essence ne se coupera pas au prochain relâchement de la pédale d'accélérateur ou au prochain arrêt de circulation.

Appuyer sur le bouton de la planche de bord pour réactiver le mode.

Feux antibrouillard arrière



Fixe.

Les feux sont allumés.

Témoins de couleur verte

Stop & Start



Fixe.

À l'arrêt du véhicule, le système Stop & Start a mis le moteur en mode STOP.



Clignotant temporairement.

Le mode STOP est momentanément indisponible ou le mode START s'est automatiquement déclenché.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**

Véhicule prêt à rouler (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné d'un signal sonore lors de son allumage.

Le véhicule est prêt à rouler.

Le témoin s'éteint au-delà de 5 km/h environ et se rallume à l'arrêt du véhicule.

Arrêter le moteur pour éteindre le témoin et quitter le véhicule.

Park Assist



Fixe.

La fonction est active.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**

Hill Assist Descent Control



Fixe.

La fonction a été activée, mais les conditions de régulation ne sont pas réunies (pente, vitesse trop élevée, rapport de boîte de vitesses).



Clignotant.

La fonction entre en régulation.

Le véhicule est freiné ; les feux de stop s'allument pendant la descente.

Aide au maintien de la position dans la voie



Fixe.

La fonction a été activée.

Toutes les conditions sont remplies : le système fonctionne.

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **.Conduite**

Essuyage automatique



Fixe.

Le balayage automatique de l'essuie-vitre avant est activé.

Indicateurs de direction



Clignotants avec bruiteur.

Les feux clignotants sont allumés.

Feux de position



Fixe.

Les feux sont allumés.

Feux de croisement



Fixe.

Les feux sont allumés.

Commutation automatique des feux de route



Fixe.

La fonction a été activée via la tablette tactile (menu **Conduite / Véhicule**).

La commande d'éclairage est sur la position "AUTO".

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique **Éclairage et visibilité**.

Projecteurs antibrouillard avant



Fixe.

Les projecteurs antibrouillard avant sont allumés.

Témoins de couleur bleue



Fixe.

Les feux sont allumés.

Fonction eSave (Hybride rechargeable)



Fixe, accompagné de l'autonomie électrique réservée.

La fonction eSave est activée.

Témoins de couleur blanche ou noire



Fixe.

(gris)

La fonction est activée mais actuellement en pause car la vitesse est trop élevée.

Réduire la vitesse du véhicule en dessous de 30 km/h.

Indicateurs

Indicateur d'entretien

L'information d'entretien est exprimée en termes de distance (kilomètres ou miles) et/ou de délai (mois ou jours).

L'alerte est donnée au premier de ces deux termes atteint.

L'information d'entretien s'affiche au combiné d'instruments. Selon la version du véhicule :

- La ligne d'affichage du totalisateur kilométrique indique la distance restant à parcourir avant la prochaine révision, ou la distance parcourue depuis l'échéance précédée du signe "0".
- Un message d'alerte signale la distance restant à parcourir ainsi que le délai avant échéance ou le dépassement de l'échéance.

i La valeur indiquée est déterminée en fonction du kilométrage parcouru et du temps écoulé depuis la dernière révision. L'alerte peut aussi se déclencher à proximité d'une date d'échéance.

Selon le plan d'entretien du véhicule, le service peut consister en :

- une visite annuelle ;
- une révision complète.

Clé d'entretien



Allumé temporairement dès la mise du contact.

L'échéance de révision est comprise entre 3 000 km et 1 000 km ou 60 et 21 jours.



Fixe, dès la mise du contact.

L'échéance de révision est inférieure à 1 000 km ou 21 jours.

Effectuer la révision très prochainement.

Clé d'entretien clignotante



Clignotant puis fixe, dès la mise du contact.

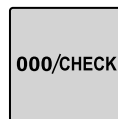
(Avec moteurs Diesel BlueHDi, associé au témoin de Service.)

L'échéance de révision est dépassée. Effectuer la révision dès que possible.

Remise à zéro de l'indicateur d'entretien

Après chaque révision, l'indicateur d'entretien doit être remis à zéro.

- ▶ Couper le contact.



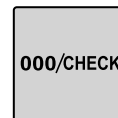
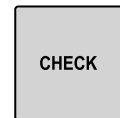
- ▶ Appuyer sur ce bouton et le maintenir enfoncé.
- ▶ Mettre le contact ; l'afficheur kilométrique commence un compte à rebours.
- ▶ Lorsque l'afficheur indique =0, relâcher le bouton ; la clé disparaît.

i Si la batterie doit être débranchée après cette opération, verrouiller le véhicule et attendre au moins 5 minutes

pour que la remise à zéro soit prise en compte.

Rappel de l'information d'entretien

À tout moment, il est possible d'accéder à l'information d'entretien dans le combiné.



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour afficher momentanément l'information d'entretien.

Indicateur de niveau d'huile moteur

(Selon version)

Sur les versions équipées d'une jauge électrique, la conformité du niveau d'huile moteur s'affiche quelques secondes au combiné, à la mise du contact, après l'information d'entretien, sous la forme de messages.

i Toute vérification de ce niveau n'est valable que si le véhicule est sur un sol horizontal, moteur à l'arrêt depuis plus de 30 minutes.

Manque d'huile

Indiqué par l'affichage d'un message mentionnant d'ajuster le niveau, accompagné

de l'allumage du témoin de service et d'un signal sonore.

Si le manque d'huile est confirmé par la vérification à la jauge manuelle, compléter impérativement le niveau pour éviter la détérioration du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Dysfonctionnement de la jauge

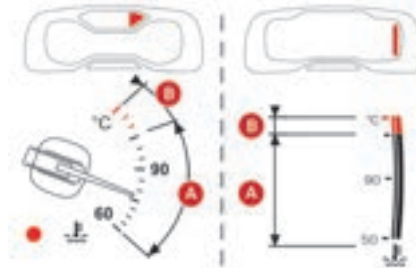
Signalé par l'affichage du message "**Mesure niveau d'huile invalide**" au combiné. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! En cas de dysfonctionnement de la jauge électrique, le niveau d'huile moteur n'est pas surveillé.

Tant que le système est défaillant, il faut contrôler le niveau d'huile moteur à l'aide de la jauge manuelle située dans le compartiment moteur.

Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

Indicateur de température du liquide de refroidissement



Moteur tournant :

- Dans la zone **A**, la température est correcte.
- Dans la zone **B**, la température est trop élevée. Le témoin associé et le témoin **STOP** s'allument en rouge au combiné d'instruments, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Arrêter impérativement le véhicule dans les meilleures conditions de sécurité.

Attendez quelques minutes avant de couper le moteur.

! Après avoir coupé le contact, ouvrir prudemment le capot et vérifier le niveau du liquide de refroidissement.

i Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.

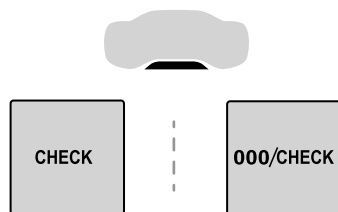
Indicateurs d'autonomie d'AdBlue® (BlueHDi)

Les moteurs Diesel BlueHDi sont équipés d'un dispositif qui associe le système d'antipollution SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement. Ils ne peuvent fonctionner sans liquide AdBlue®.

! Le dispositif réglementaire d'antidémarrage du moteur s'active automatiquement dès que le réservoir d'AdBlue® est vide. Il n'est alors plus possible de démarrer le moteur tant qu'un niveau minimal d'AdBlue® n'a pas été restauré.

Affichage manuel de l'autonomie

Lorsque l'autonomie de roulage est supérieure à 2 400 km, elle ne s'affiche pas automatiquement.



► Appuyer sur ce bouton pour afficher momentanément l'autonomie de roulage.

Actions requises liées au manque d'AdBlue®

Les témoins suivants s'allument lorsque la quantité d'AdBlue® est inférieure au niveau de réserve : autonomie de 2 400 km.

Accompagnant les témoins, des messages rappellent régulièrement la nécessité de faire l'appoint pour éviter le blocage du démarrage. Se reporter à la rubrique **Témoins** pour le détail des messages affichés.



Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)**, et notamment pour réaliser l'appoint, se reporter à la rubrique correspondante.

Témoins allumés	Action	Autonomie restante
	Procéder à un appoint.	Entre 2 400 et 800 km
	Procéder rapidement à un appoint.	Entre 800 et 100 km
	L'appoint est impératif , risque de blocage du démarrage.	Entre 100 et 0 km
	Pour pouvoir redémarrer le moteur, verser une quantité minimale de 10 litres d'AdBlue® dans son réservoir.	0 km



Prise en compte d'un appoint

Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Dysfonctionnement du système d'antipollution SCR

Détection d'un dysfonctionnement



En cas de détection d'un dysfonctionnement, ces témoins s'allument, accompagnés d'un signal sonore et de l'affichage d'un message de type "**Défaut antipollution**".

L'alerte se déclenche en roulant, lorsque le dysfonctionnement est détecté pour la première fois, puis à la mise du contact lors des trajets suivants, tant que la cause du dysfonctionnement persiste.



S'il s'agit d'un dysfonctionnement temporaire, l'alerte disparaît au cours du trajet suivant, après contrôle de l'autodiagnostic du système d'antipollution SCR.

Dysfonctionnement confirmé pendant la phase de roulage autorisé (entre 1100 et 0 km)

Après 50 km parcourus avec l'affichage permanent du signallement d'un dysfonctionnement, la défaillance du système SCR est confirmée.

Le témoin AdBlue clignote, accompagné de l'affichage d'un message ("**Défaut**

antipollution : Démarrage interdit dans X km³), indiquant l'autonomie de roulage exprimée en kilomètres ou miles.
En roulant, le message s'affiche toutes les 30 secondes. L'alerte est renouvelée dès la mise du contact.
Vous pouvez rouler jusqu'à 1100 km avant le déclenchement du dispositif d'**antidémarrage du moteur**.



Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Démarrage interdit

À chaque mise du contact, le message "**Défaut antipollution : Démarrage interdit**" s'affiche.



Pour le redémarrage du moteur

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Indicateur de puissance (Hybride ou Hybride rechargeable)

L'indicateur de puissance permet de connaître en temps réel la puissance demandée au véhicule.

Il comporte 3 zones :



Pour les versions hybrides

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.



À la mise du contact et avant le démarrage du moteur, l'indicateur de puissance affiche uniquement "**OFF**".

Pour les versions hybrides rechargeables

POWER Forte sollicitation de puissance, utilisant les capacités combinées du moteur essence et du moteur électrique.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de conduite dynamique avec recherche de performance.

ECO Utilisation optimale de l'énergie (thermique ou électrique).

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de roulage électrique et lors des phases d'utilisation optimale du moteur essence, accessibles avec une conduite adaptée.

Un symbole indique le seuil de redémarrage du moteur essence. Le conducteur peut ainsi ajuster son accélération pour conserver un roulage électrique.

CHARGE Récupération d'énergie permettant la recharge partielle de la batterie de traction.

Le curseur se situe dans cette zone lors des phases de décélération : levée de pied de la pédale d'accélérateur ou freinage.

Indicateur de niveau de charge (Hybride rechargeable)



Le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie restante en roulage électrique sont affichés en permanence lorsque le véhicule est démarré.

! L'autonomie affichée dépend de l'usage du véhicule (type de roulage et vitesse), de la température extérieure et des équipements de confort activés.

Compteurs kilométriques



Les kilométrages total et journalier sont affichés pendant trente secondes à la coupure

du contact, à l'ouverture de la porte conducteur, ainsi qu'au verrouillage et au déverrouillage du véhicule.

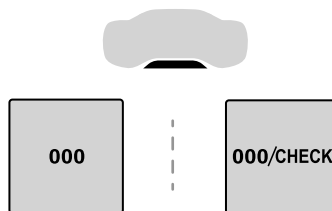
i En cas de déplacement à l'étranger, vous pouvez être amené à modifier l'unité de distance et de vitesse : L'affichage de la distance et de la vitesse doit être exprimé dans l'unité officielle du pays (km/h, km ou mph, miles). Le changement d'unités se fait par le menu de configuration de l'écran, véhicule à l'arrêt.

Totalisateur kilométrique

Il mesure la distance totale parcourue par le véhicule depuis sa première mise en circulation.

Compteur kilométrique journalier

Il mesure la distance parcourue depuis sa remise à zéro par le conducteur.

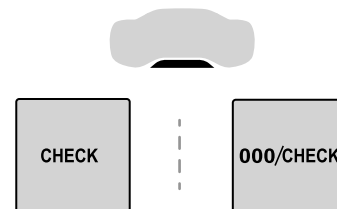


Remise à zéro du compteur

► Contact mis, appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition des zéros.

Test manuel dans le combiné

Cette fonction permet, à tout instant, de vérifier certains indicateurs et d'afficher le journal des alertes.



► Moteur tournant, appuyer brièvement sur ce bouton.

Les informations suivantes s'affichent au combiné :

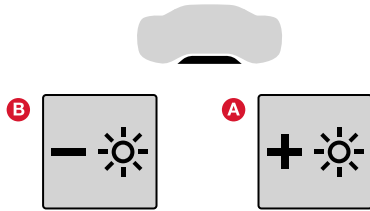
- Niveau d'huile moteur.
- Échéance de révision.
- Autonomie de roulage liée à l'AdBlue® et au système SCR (Diesel BlueHDi).
- État de pression des pneumatiques.
- Alertes en cours.

i Ces informations s'affichent également automatiquement à chaque mise du contact.

Rhéostat d'éclairage



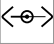
Ce système permet d'adapter manuellement l'intensité lumineuse du poste de conduite en fonction de la luminosité extérieure.

Avec boutons



Feux allumés, appuyer sur le bouton **A** pour augmenter l'intensité de l'éclairage ou sur le bouton **B** pour la diminuer. Dès que l'éclairage atteint l'intensité désirée, relâcher le bouton.

Avec CITROËN Connect Radio

-  ▶ Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
-  ▶ Sélectionner "**Luminosité**".
-  ▶ Régler la luminosité, en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur. Le réglage est appliqué instantanément.
- ▶ Appuyer en dehors de la fenêtre de réglage pour quitter.

Vous pouvez également éteindre l'écran :



- ▶ Appuyer sur cette touche pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "**Dark**".

L'écran s'éteint complètement.

- ▶ Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Avec CITROËN Connect Nav

Avec les feux allumés :



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "**OPTIONS**".
- ▶ Sélectionner "**Configuration écran**".

▶ Sélectionner l'onglet "**Luminosité**".



- ▶ Régler la luminosité du combiné et de l'écran en utilisant les flèches ou en déplaçant le curseur.



- ▶ Appuyer sur cette touche pour enregistrer et quitter.

Vous pouvez également éteindre l'écran :



- ▶ Appuyer sur ce bouton pour sélectionner le menu **Réglages**.
- ▶ Sélectionner "**Eteindre écran**".

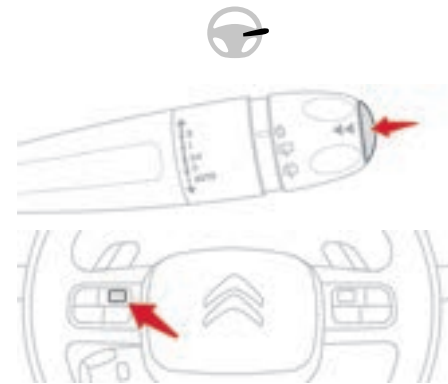
L'écran s'éteint complètement.

- ▶ Appuyer une nouvelle fois sur l'écran (toute la surface) pour l'activer.

Ordinateur de bord

Affiche des informations sur le trajet en cours (exemple : autonomie, consommation moyenne, vitesse moyenne, distance parcourue).

Affichage des données au combiné d'instruments



Avec combinés d'instruments à cadrans

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est sélectionné par appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre ou par la rotation de la molette située sur la gauche du volant.

Avec combiné numérique

L'affichage des données de l'ordinateur de bord est permanent lorsque le mode d'affichage "**Conduite**" ou "**Personnel**" est sélectionné (selon version).

Pour tous les autres modes d'affichage, un appui sur l'extrémité de la commande d'essuie-vitre fait apparaître ces données temporairement dans une fenêtre spécifique.

Affichage des différents onglets

- ▶ Appuyer sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre pour afficher successivement les onglets suivants :
 - Informations instantanées :
 - Autonomie de roulage totale (Essence ou Diesel).
 - Consommation instantanée (Essence, Diesel ou Hybride).
 - Compteur de temps du Stop & Start (Essence ou Diesel).
 - Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride ou Hybride rechargeable).
 - Trajets "1" puis "2" :
 - Vitesse moyenne.
 - Consommation moyenne.
 - Distance parcourue.

Page de fin de trajet

(Selon version)


À la coupure du contact, le combiné d'instruments affiche automatiquement une page supplémentaire de l'ordinateur de bord qui récapitule les informations concernant le dernier trajet.

La page de fin de trajet contient les informations suivantes :

- Autonomie.

- Temps du trajet.
- Distance parcourue.
- Pourcentage du trajet en cours parcouru en tout électrique (Hybride ou Hybride rechargeable).
- Consommation moyenne.

Remise à zéro du trajet

 ▶ Lorsque le trajet désiré est affiché, appuyer plus de 2 secondes sur le bouton situé à l'extrémité de la commande d'essuie-vitre.

Les trajets "1" et "2" sont indépendants et d'utilisation identique.

Définitions

Autonomie

(km ou miles)



Nombre de kilomètres pouvant encore être parcourus avec le carburant restant dans le réservoir (en fonction de la consommation moyenne des derniers kilomètres parcourus).

Cette valeur peut varier suite à un changement de conduite ou de relief, modifiant fortement la consommation instantanée.

Lorsque l'autonomie est inférieure à 30 km, des tirets s'affichent.

Après un complément de carburant d'au moins 5 litres, l'autonomie est recalculée et s'affiche si elle dépasse 100 km.

L'affichage fixe de tirets à la place de chiffres en roulant indique un dysfonctionnement. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Consommation instantanée

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée d'après les dernières secondes écoulées.

Cette fonction ne s'affiche qu'à partir de 30 km/h.

Consommation moyenne

(l/100 km ou km/l ou mpg)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données de l'ordinateur de bord.

Vitesse moyenne

(km/h ou mph)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Distance parcourue

(km ou miles)



Calculée depuis la dernière remise à zéro des données du trajet.

Compteur de temps du Stop & Start



(minutes / secondes ou heures / minutes)

Si le véhicule est équipé de la fonction Stop & Start, un compteur de temps cumule les durées de mise en mode STOP au cours du trajet.

Le compteur de temps se remet à zéro à chaque mise du contact.

Tablette tactile

Ce système donne accès aux éléments suivants :

- Affichage permanent de l'heure et de la température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Commandes du système de chauffage / d'air conditionné.
- Menus de paramétrage des fonctions et des équipements du véhicule.
- Commandes du système audio et du téléphone et affichage des informations associées.
- Affichage des fonctions d'aides visuelles à la manœuvre (aide graphique au stationnement, Park Assist...).
- Services Internet et affichage des informations associées.
- Mode et réglage de l'intensité du massage des sièges avant (selon version).
- Commandes du système de navigation et affichage des informations associées (selon version).



Pour des raisons de sécurité, arrêter le véhicule pour réaliser les

opérations nécessitant une attention soutenue.

Certaines fonctions ne sont pas accessibles en roulant.

Recommandations

Cette tablette est de type capacitif.

- Ne pas utiliser d'objets pointus sur la tablette tactile.
- Ne pas toucher la tablette tactile avec les mains mouillées.
- Utiliser un chiffon propre et doux pour le nettoyage de la tablette tactile.

Principes

- Utiliser les boutons disposés sous la tablette tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les touches matérialisées sur la tablette tactile.

Certains menus peuvent s'afficher sur deux pages : appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la seconde page.



Au bout de quelques instants sans action sur la seconde page, la première page s'affiche automatiquement.

Pour désactiver / activer une fonction, sélectionner "**OFF**" ou "**ON**".



Paramétrage d'une fonction



Accès à des informations complémentaires sur la fonction

OK

Validation



Retour à la page précédente ou validation

Bandeau(x) d'informations

Certaines informations sont affichées en permanence dans le(s) bandeau(x) de l'écran tactile.

- Heure et température extérieure (un témoin bleu apparaît en cas de risque de verglas).
- Rappel des informations d'air conditionné, et accès direct au menu correspondant.
- Rappel des informations des menus **Radio Media** et **Téléphone**.

- Notifications.

- Accès aux **Réglages** de l'écran tactile et du combiné numérique (date/heure, langues, unités...).


Menus




i Appuyer avec trois doigts sur l'écran tactile pour faire apparaître l'ensemble des touches des menus.


i Pour plus d'informations sur les menus, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

 **Radio / Media**

 **Climatisation**
Réglages de la température, du débit d'air...

Pour plus d'informations sur l'**Air conditionné manuel** et l'**Air conditionné automatique bizona**, se reporter aux rubriques correspondantes.


 **Navigation** (Selon équipement)


 **Conduite ou Véhicule** (Selon équipement)


Activation, désactivation et paramétrage de certaines fonctions.

Les fonctions sont réparties sous 2 onglets : "**Fonctions de conduite**" et "**Réglages véhicule**".

 **Téléphone**

 **Applications**
Affichage des services connectés disponibles, accès à la fonction **Eco-coaching**.

 **Réglages**
Principaux réglages du système audio, de l'écran tactile et du combiné numérique.

 **Energy** (Selon équipement)
Accès aux fonctionnalités du système hybride rechargeable (flux d'énergie, statistiques de consommation, charge différée, fonction eSave).

Menu Energy

Ce menu est uniquement disponible avec CITROËN Connect Nav.

Flux

Cette page présente le fonctionnement du système hybride rechargeable en temps réel.



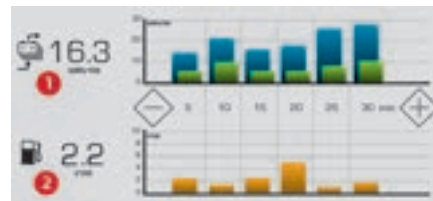
1. Mode de conduite actif
2. Moteur essence
3. Moteur électrique
4. Niveau de charge de la batterie de traction

Les flux d'énergie ont une couleur pour chaque type de roulage :


- Bleu : énergie 100% électrique.
- Orange : énergie issue du moteur essence.
- Vert : récupération d'énergie.

Statistiques

Cette page indique les statistiques de consommation d'énergie électrique et de carburant.



1. Consommation électrique moyenne sur le trajet en cours (kWh/100 km) et valeurs historiques :
 - Histogramme bleu : énergie consommée directement issue de la batterie de traction.
 - Histogramme vert : énergie régénérée lors des phases de décélération et de freinage pour recharger la batterie.
2. Consommation moyenne de carburant sur le trajet en cours (l/100 km) et valeurs historiques (histogramme orange).
 - ▶ Appuyer sur les touches - ou + pour modifier l'échelle de temps affichée.

 Un trajet en cours est un trajet de plus de 20 minutes sans coupure de contact.

Charge

Cette page permet de programmer une charge différée.

Pour plus d'informations sur la **Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)**, se reporter à la rubrique correspondante.

eSave

La fonction **eSave** permet de réserver tout ou partie de l'énergie électrique de la batterie de traction pour un usage ultérieur au cours d'un trajet (exemple : passage dans une zone urbaine ou dans une zone réservée aux véhicules électriques).

- ▶ Sélectionner l'autonomie électrique à réserver (**10 km, 20 km** ou toute l'autonomie **MAX**) puis activer la fonction en appuyant sur **ON**.



L'activation de la fonction est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'indication de la réserve d'énergie en km.

- ▶ Pour utiliser la réserve d'énergie, choisir le mode de conduite **Electric** sur le sélecteur de modes.



Si l'autonomie demandée dépasse l'autonomie disponible (non recommandé), le moteur thermique démarre pour assurer la recharge de la batterie de traction jusqu'au seuil demandé. Ceci entraîne une surconsommation de carburant.

Fonctionnalités complémentaires disponibles à distance (Hybride rechargeable)

(Selon pays de commercialisation)



Les fonctions suivantes sont disponibles dans l'application **MyCitroën App**, accessible depuis un smartphone :

- Gestion de la charge de la batterie de traction (charge différée).
- Gestion du préconditionnement thermique.
- Affichage de l'état de charge et de l'autonomie du véhicule.

Procédure d'installation

- ▶ Télécharger l'application **MyCitroën App** sur le store correspondant au smartphone.
- ▶ Créer un compte.
- ▶ Saisir le numéro d'identification du véhicule (indiqué sur le certificat d'immatriculation). Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Couverture réseau

Pour profiter de l'ensemble des fonctionnalités à distance, s'assurer que le véhicule se situe dans une zone couverte par le réseau mobile. L'absence de couverture réseau peut empêcher la communication avec le véhicule (par exemple, dans un parking en sous-sol). Un message sera alors affiché dans l'application indiquant que la connexion avec le véhicule n'a pu être établie.

Clé électronique avec fonction télécommande et clé intégrée

Fonction télécommande



La télécommande permet de réaliser les fonctions suivantes à distance (selon version) :

- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Déverrouillage - Ouverture du coffre.
- Éclairage à distance.
- Activation / Désactivation de l'alarme.
- Localisation du véhicule.
- Fermeture des vitres.
- Fermeture du toit ouvrant.
- Antidémarrage du véhicule.

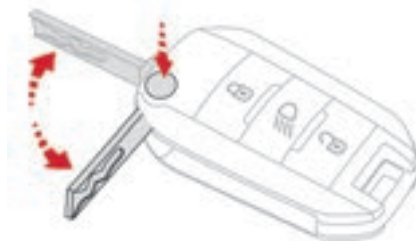
Des procédures de secours permettent de verrouiller / déverrouiller le véhicule en cas de dysfonctionnement de la télécommande, du verrouillage centralisé, de la batterie... Pour plus d'informations sur les **Procédures de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.

Clé intégrée

La clé intégrée à la télécommande permet de réaliser les opérations suivantes (selon version) :

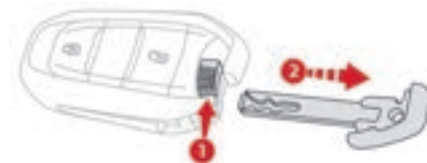
- Déverrouillage / Verrouillage / Super-verrouillage du véhicule.
- Activation / Désactivation de la sécurité enfants mécanique.
- Activation / Désactivation de l'airbag frontal passager.
- Déverrouillage / Verrouillage de secours des portes.
- Mise du contact et démarrage / arrêt du moteur.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



- Pour déplier ou replier la clé, appuyer sur le bouton.

Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- Pour éjecter la clé ou la remettre en place, maintenir le bouton tiré.

! Une fois la clé intégrée éjectée, toujours la garder sur soi pour pouvoir effectuer les procédures de secours correspondantes.

Déverrouillage du véhicule



Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Déverrouillage total

- Si le déverrouillage sélectif est désactivé, appuyer sur le bouton de déverrouillage.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

- Appuyer sur le bouton de déverrouillage. La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence, Diesel ou Hybride).

La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).

► Pour déverrouiller les autres portes et le coffre, appuyer **une seconde fois**.

Le pistolet de charge peut être débranché au second appui.

Le déverrouillage total ou sélectif et la désactivation de l'alarme (selon version) sont confirmés par le clignotement des indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

Déverrouillage sélectif et ouverture du hayon

Par défaut, le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé et le fonctionnement motorisé est activé.



► Avec un hayon motorisé : effectuer un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et déclencher l'ouverture motorisée du hayon.

► Avec un hayon non motorisé : effectuer un appui long sur ce bouton pour déverrouiller le coffre et entrebâiller le hayon.

Lorsque le déverrouillage sélectif du hayon est activé, les portes et la trappe à carburant restent verrouillées.

Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton déverrouille complètement le véhicule.



Si le fonctionnement motorisé du hayon est désactivé, l'appui sur le bouton entrebâille le hayon. Pour verrouiller le véhicule, il est nécessaire de refermer le hayon.

Verrouillage du véhicule



Verrouillage simple

► Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.



Un ouvrant (porte ou coffre) mal fermé empêche le verrouillage du véhicule.

Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

Super-verrouillage



Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif.

Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

► Contact coupé, appuyer sur le bouton de verrouillage.

► Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau sur le bouton de verrouillage pour super-verrouiller le véhicule (confirmé par l'allumage temporaire des indicateurs de direction).

Fermeture des vitres et du toit ouvrant



Le maintien d'un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de verrouillage permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée. Cette manœuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.



Lors de la fermeture des vitres et du toit ouvrant, s'assurer que rien ni personne n'empêche leurs fermetures correctes.

Sur les versions avec alarme, pour laisser les vitres et/ou le toit ouvrant entrouvert, il

est nécessaire de désactiver au préalable la surveillance volumétrique de l'alarme.
Pour plus d'informations sur l'**Alarme**, se reporter à la rubrique correspondante.

Localisation du véhicule

Cette fonction permet de repérer le véhicule à distance, véhicule verrouillé, par :

- Clignotement des indicateurs de direction pendant 10 secondes environ.
- Allumage des plafonniers.



- ▶ Faire un appui long sur ce bouton.

Allumage des feux à distance

Cette fonction est disponible selon version.



- ▶ Appuyer sur ce bouton. Les feux de position, de croisement, de plaque minéralogique et les spots de rétroviseurs extérieurs s'allument pendant 30 secondes. Un nouvel appui, avant la fin de la temporisation, entraîne l'extinction immédiate des feux.

Conseils



Télécommande

La télécommande est un système haute fréquence sensible ; ne pas la manipuler dans ses poches au risque de déverrouiller le véhicule à son insu.

Éviter de manipuler les boutons de la télécommande hors de portée du véhicule : risque de la rendre inopérante. Il serait alors nécessaire de procéder à une réinitialisation. La télécommande ne peut pas fonctionner tant que la clé est dans le contacteur, même contact coupé.



Protection antivol

Ne pas apporter de modification au système d'antidémarrage électronique, cela pourrait engendrer des dysfonctionnements. Pour les versions avec contacteur à clé, ne pas oublier de retirer la clé et de tourner le volant pour bloquer la colonne de direction.



Verrouillage du véhicule

Rouler avec les portes verrouillées peut rendre l'accès des secours dans l'habitacle plus difficile en cas d'urgence. Par mesure de sécurité, retirer la clé de l'antivol ou prendre la clé électronique en quittant le véhicule, même pour une courte durée.



Achat d'un véhicule d'occasion

Faire effectuer une mémorisation des clés par le réseau CITROËN afin d'être sûr que les clés détenues sont les seules qui permettent la mise en route du véhicule.

Accès et Démarrage Mains Libres



Ce système permet le déverrouillage, le verrouillage et le démarrage du véhicule en gardant la clé électronique sur soi dans la zone de reconnaissance **A**.

Déverrouillage du véhicule





Le paramétrage du déverrouillage sélectif (porte conducteur, coffre) se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Le déverrouillage sélectif des ouvrants est désactivé par défaut.

Déverrouillage total

► Passer la main derrière la poignée de l'une des portes avant ou appuyer sur la commande d'ouverture du volet de coffre.

Si la commande d'ouverture du hayon motorisé est activée, cette action déclenche son ouverture automatique.

Ouverture des vitres

Selon version, le maintien de la main derrière la poignée ou de l'appui sur la commande du hayon permet l'ouverture des vitres jusqu'à la position désirée.

Déverrouillage sélectif

Porte conducteur

► Passer la main derrière la poignée de la porte conducteur.

La porte conducteur et la trappe à carburant sont déverrouillées (Essence, Diesel ou Hybride).

La porte conducteur est déverrouillée (Hybride rechargeable).


► Pour déverrouiller l'ensemble du véhicule, passer la main derrière la poignée de la porte passager avant, avec la clé électronique à proximité de la porte passager.

Le déverrouillage total ou sélectif et la désactivation de l'alarme selon version, sont confirmés par le clignotement des indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se déploient.

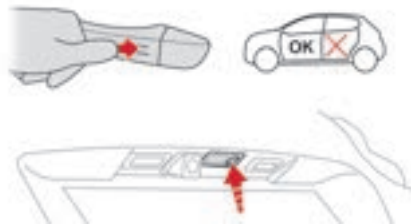
Déverrouillage sélectif du hayon

► Appuyer sur la commande d'ouverture du hayon pour déverrouiller uniquement le coffre. Les portes restent verrouillées.

 Si le déverrouillage sélectif du hayon est désactivé, l'appui sur cette commande déverrouille également les portes.

Verrouillage du véhicule

Verrouillage simple



► Appuyer sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) ou sur la

commande de verrouillage située sur le volet de coffre.

Il n'est pas possible de verrouiller le véhicule si l'une des clés électroniques est laissée à l'intérieur.

Fermeture des vitres et du toit ouvrant

Le maintien de l'appui sur la poignée ou sur la commande du hayon permet la fermeture des vitres et, selon version, du toit ouvrant jusqu'à la position désirée.

Cette manœuvre déclenche également la fermeture du rideau d'occultation.



S'assurer que rien ni personne n'empêche la fermeture correcte des vitres et du toit ouvrant. Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.

Le verrouillage, et l'activation de l'alarme selon version, est confirmé par l'allumage temporaire des feux indicateurs de direction.

Selon version, les rétroviseurs extérieurs se rabattent.



L'accumulation de salissures sur la surface intérieure de la poignée peut altérer la détection (eau, poussière, boue, sel, ...).

Si un nettoyage de la surface intérieure de la poignée à l'aide d'un chiffon ne permet pas de rétablir la détection, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Un apport soudain d'eau (jet d'eau, lavage haute pression, ...) peut être considéré par le système comme une volonté d'accès au véhicule.

Super-verrouillage



! Le super-verrouillage rend les commandes intérieures des portes inopérantes. Il neutralise également le bouton du verrouillage centralisé. L'avertisseur sonore reste actif. Ne jamais laisser quelqu'un à l'intérieur du véhicule quand celui-ci est super-verrouillé.

- Appuyer sur la poignée de l'une des portes avant (au niveau des repères) ou sur la commande de verrouillage située sur le volet de coffre pour verrouiller le véhicule.
- Dans les 5 secondes, appuyer de nouveau pour super-verrouiller le véhicule.

Conseils

i Si l'une des portes ou le coffre restent ouverts ou si une clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres est laissée à l'intérieur du véhicule, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas. Sur un véhicule équipé, l'alarme s'active néanmoins au bout de 45 secondes.

i En cas de déverrouillage sans action sur les portes ou le coffre, le véhicule se reverrouille automatiquement au bout de 30 secondes environ. Sur un véhicule équipé, l'alarme se réactive automatiquement.

i Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

! Par mesure de sécurité, ne jamais quitter le véhicule sans la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres, même pour une courte durée. Faire attention au risque de vol du véhicule lorsque la clé se trouve dans l'une des zones définies, véhicule déverrouillé.

! Afin de préserver les charges de la pile de la clé électronique et de la batterie du véhicule, les fonctions "mains-libres" se mettent en veille prolongée au-delà de 21 jours de non-utilisation. Pour rétablir ces fonctions, appuyer sur l'un des boutons de la télécommande ou démarrer le moteur avec la clé électronique contre le lecteur de secours. Pour plus d'informations sur le démarrage avec le système Accès et Démarrage

Mains Libres, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Perturbations électriques**
La clé électronique risque de ne pas fonctionner si elle est à proximité d'un appareil électronique (ex. : téléphone (allumé ou en veille), ordinateur portable, champs magnétiques intenses). Si le cas se présente, éloigner la clé électronique de l'appareil électronique.

Verrouillage centralisé



Manuel

► Appuyer sur ce bouton pour verrouiller / déverrouiller le véhicule (portes, coffre et trappe à carburant) depuis l'habitacle.

! Si l'une des portes est ouverte, le verrouillage centralisé ne s'effectue pas.

i En cas de verrouillage / super-verrouillage de l'extérieur

Quand le véhicule est verrouillé ou super-verrouillé de l'extérieur, le voyant clignote et le bouton est inopérant.

- ▶ Après un verrouillage simple, tirer la commande intérieure de l'une des portes pour déverrouiller le véhicule.
- ▶ Après un super-verrouillage, utiliser nécessairement la télécommande, le système Accès et Démarrage Mains Libres ou la clé intégrée pour déverrouiller le véhicule.

Automatique (sécurité anti-agression)

Les portes et le coffre se verrouillent automatiquement en roulant (vitesse supérieure à 10 km/h).

Pour désactiver / réactiver cette fonction (activée par défaut) :

- ▶ Appuyer sur le bouton jusqu'à l'apparition d'un signal sonore et d'un message à l'écran.

i Transport d'objets longs ou encombrants

L'appui sur la commande de verrouillage centralisé permet de déverrouiller le véhicule.

Au-dessus de 10 km/h, ce déverrouillage est temporaire.

Procédures de secours

Perte des clés, de la télécommande, de la clé électronique

Se rendre dans le réseau CITROËN avec le certificat d'immatriculation du véhicule, une pièce d'identité et si possible, l'étiquette comportant le code des clés.

Le Réseau CITROËN pourra récupérer le code des clés et le code du transpondeur pour commander une nouvelle clé.

Déverrouillage / Verrouillage total du véhicule avec la clé

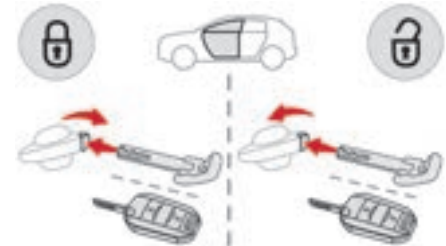
Utiliser cette procédure dans les cas suivants :

- Pile de la télécommande usée.
- Dysfonctionnement de la télécommande.
- Panne de batterie.
- Véhicule dans une zone à forts rayonnements électromagnétiques.

Dans le premier cas, procéder au changement de la pile de la télécommande.

Dans le deuxième cas, procéder à la réinitialisation de la télécommande.

Se reporter aux rubriques correspondantes.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure de la porte.
- ▶ Tourner la clé vers l'avant / l'arrière pour déverrouiller / verrouiller le véhicule.
- ▶ Pour super-verrouiller, tourner de nouveau la clé vers l'arrière dans les 5 secondes.

i Véhicule équipé de l'alarme, cette fonction ne s'active pas au verrouillage avec la clé.

Si l'alarme est activée, la sirène retentit à l'ouverture de la porte ; elle se coupe à la mise du contact.

Verrouillage centralisé inopérant

Utiliser ces procédures dans les cas suivants :

- Dysfonctionnement du verrouillage centralisé.
- Batterie débranchée ou déchargée.



En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, la batterie doit

être débranchée pour assurer le verrouillage complet du véhicule.

Porte avant gauche

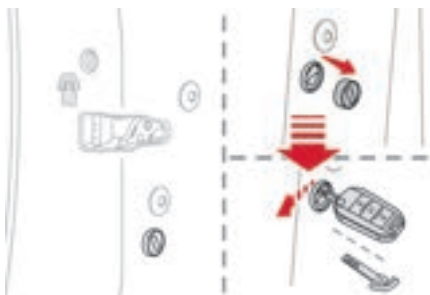
► Insérer la clé dans la serrure puis la tourner vers l'arrière du véhicule pour verrouiller la porte, ou vers l'avant pour la déverrouiller.

Portes passagers

Déverrouillage

► Tirer la commande intérieure d'ouverture de la porte.

Verrouillage



- Ouvrir les portes.
- Pour les portes arrière, vérifier que la sécurité enfants n'est pas activée. Se reporter à la rubrique correspondante.
- **Retirer le capuchon noir**, situé sur le chant de porte, à l'aide de la clé.

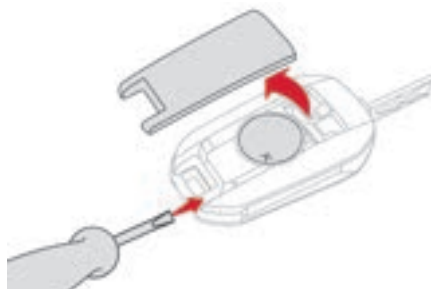
- Insérer la clé sans forcer dans la cavité, puis tourner le loquet vers l'intérieur de la porte.
- Retirer la clé et remettre en place le capuchon noir.
- Fermer les portes et vérifier le bon verrouillage du véhicule depuis l'extérieur.

Changement de la pile

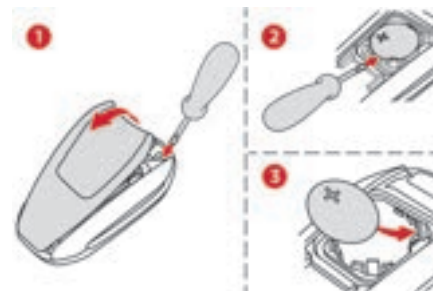
Un message s'affiche au combiné lorsque le remplacement de la pile est nécessaire.

Pile réf. : CR2032 / 3 volts.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- Déclipper le couvercle à l'aide d'un petit tournevis au niveau de l'encoche, et relever le couvercle.
- Retirer la pile usagée de son logement.
- Mettre en place la pile neuve en respectant la polarité et en commençant par l'introduire au niveau des contacts situés dans l'angle, puis clipper le couvercle sur le boîtier.
- Réinitialiser la télécommande.

Pour plus d'informations sur la **Réinitialisation de la télécommande**, se reporter à la rubrique correspondante.



Ne pas jeter les piles de la télécommande ; elles contiennent des métaux nocifs pour l'environnement. Les rapporter à un point de collecte agréé.

! Cet équipement contient une pile de type bouton.

Ne pas ingérer la pile. Risque de brûlure chimique !

Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort.

Si des piles ont été avalées ou placées à l'intérieur d'une partie du corps, consulter immédiatement un médecin.

Garder les piles neuves et usagées hors de portée des enfants.

Si le compartiment des piles ne se ferme pas correctement, arrêter d'utiliser le produit et le garder hors de portée des enfants.

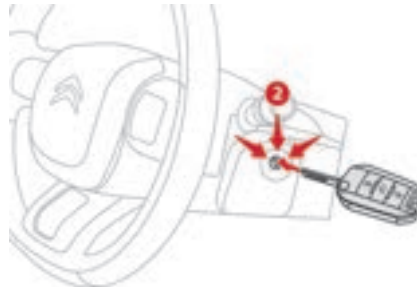
! Risque d'explosion si la pile est remplacée par un type incorrect !
Remplacer la pile par le même type.

! Risque d'explosion ou de fuite de liquide ou de gaz inflammable !
Ne pas utiliser dans / stocker dans / mettre dans un environnement de température extrêmement élevée ou de pression extrêmement basse en raison de la très haute altitude.
Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de couper la pile usagée.

Réinitialisation de la télécommande

Après un changement de pile ou en cas de dysfonctionnement, il peut être nécessaire de réinitialiser la télécommande.

Sans Accès et Démarrage Mains Libres



- ▶ Couper le contact.
- ▶ Remettre la clé en position **2 (Mise sous contact)**.
- ▶ Appuyer aussitôt sur le cadenas fermé pendant quelques secondes.
- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur.

La télécommande est de nouveau complètement opérationnelle.

Avec Accès et Démarrage Mains Libres



- ▶ Insérer la clé mécanique (intégrée dans la télécommande) dans la serrure, pour ouvrir le véhicule.
- ▶ Placer la clé électronique contre le lecteur de secours situé sur la colonne de direction et la maintenir jusqu'à la mise du contact.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort, puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ **Avec une boîte de vitesses automatique**, depuis le mode **P**, appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Mettre le contact en appuyant sur le bouton **START/STOP**.

Si le dysfonctionnement persiste après la réinitialisation, consulter rapidement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Portes

Ouverture

De l'extérieur

► Après déverrouillage du véhicule ou avec la clé électronique du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans la zone de reconnaissance, tirer la poignée de porte.

De l'intérieur

► Tirer la commande intérieure d'ouverture d'une porte ; cette action déverrouille complètement le véhicule.



Déverrouillage sélectif activé :

- L'ouverture de la porte conducteur déverrouille uniquement la porte conducteur (si le véhicule n'a pas été déverrouillé totalement au préalable).
- L'ouverture d'une des portes passager déverrouille le reste du véhicule.



La commande intérieure d'ouverture d'une porte arrière ne fonctionne pas si la sécurité enfants est verrouillée. Pour plus d'informations sur la **Sécurité enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.

Coffre

Ouverture



► Véhicule déverrouillé ou avec la clé électronique de l'Accès et Démarrage Mains Libres dans la zone de reconnaissance, appuyer sur le bouton gauche de la commande centrale du volet.

► Soulever le volet.



Lorsque le déverrouillage sélectif est activé, la clé électronique doit se trouver à proximité de l'arrière du véhicule.

Pour plus d'informations sur la **Télécommande** ou sur l'**Accès et Démarrage Mains Libres**, se reporter à la rubrique correspondante.



En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manoeuvrer le volet lors de son ouverture ou fermeture, faites le rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du volet et des blessures graves.



Le volet de coffre n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

Fermeture

► Abaisser le volet de coffre à l'aide de la poignée de préhension intérieure.



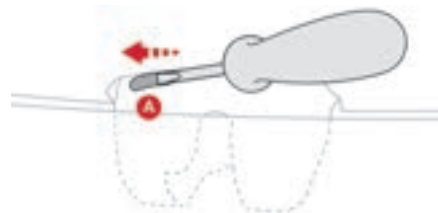
En cas d'anomalie ou de difficultés ressenties pour manoeuvrer le hayon lors de son ouverture ou fermeture, le faire rapidement vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié pour éviter que ce désagrément ne s'aggrave et ne provoque la chute du hayon et des blessures graves.

Commande de secours

Pour déverrouiller mécaniquement le coffre en cas de dysfonctionnement de la batterie ou du verrouillage centralisé.

Déverrouillage

► Rabattre les sièges arrière afin d'accéder à la serrure par l'intérieur du coffre.

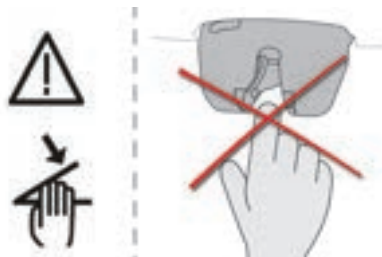


- ▶ Introduire un petit tournevis dans l'orifice **A** de la serrure pour déverrouiller le coffre.
- ▶ Déplacer le loquet vers la gauche.

Reverrouillage après fermeture

Une fois refermé, si le dysfonctionnement persiste, le coffre restera verrouillé.

i En cas de dysfonctionnement du verrouillage centralisé, il est impératif de débrancher la batterie pour verrouiller le coffre et assurer ainsi le verrouillage complet du véhicule.

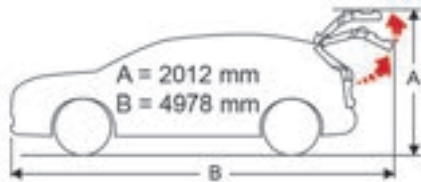


! Ne jamais introduire un doigt dans le système de verrouillage du hayon motorisé - Risque de blessure grave !

Hayon mains libres

(Selon version)

Les demandes de manoeuvre du hayon doivent être effectuées véhicule à l'arrêt.



! Vérifier que l'espace est suffisant pour permettre le débattement du hayon motorisé.

Antipincement

Le hayon motorisé comporte un dispositif de détection d'obstacles qui interrompt et inverse automatiquement le mouvement de quelques degrés, pour permettre le dégagement de l'obstacle.

Attention, ce dispositif d'antipincement n'est pas actif en fin de fermeture (environ 1 cm avant la fermeture complète).

! Pour éviter tout risque de blessure par pincement / coincement, avant et pendant les manoeuvres du hayon motorisé :

- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de l'arrière du véhicule.
- Surveiller le comportement des passagers arrière, en particulier les enfants.

Porte-vélo / Attelage

Le hayon motorisé n'est pas conçu pour supporter un porte-vélo.

En cas d'installation d'un porte-vélo sur le dispositif d'attelage avec branchement du câble sur la prise d'attelage, le fonctionnement motorisé du hayon sera automatiquement désactivé.

! En cas d'utilisation de dispositif d'attelage ou de porte-vélo non recommandé par CITROËN, il est impératif de désactiver le fonctionnement motorisé du hayon.

Fonctionnement motorisé



Le paramétrage du fonctionnement motorisé du hayon se fait par le menu

Conduite / Véhicule de l'écran tactile.



Plusieurs possibilités sont disponibles pour manoeuvrer le hayon :

- A.** Par la clé électronique du système Accès et Démarrage Mains Libres
- B.** Par la commande extérieure sur le hayon
- C.** Par la commande intérieure sur le volet de coffre

Ouverture

► Appui long sur le bouton central **A** de la clé électronique.

ou

► Appui court sur la commande extérieure **B** du hayon avec la clé électronique sur soi.



Le hayon s'ouvre soit complètement par défaut, soit jusqu'à la position préalablement mémorisée.

Si le fonctionnement motorisé n'est pas activé, ces actions libèrent le hayon (position entrebaillée).

Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du coffre avec une des commandes **A** ou **B** déverrouille le véhicule, ou le coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du coffre.

Fermeture

► Appui court sur la commande intérieure **C** du volet de coffre.



À tout instant, il est possible d'intervenir pendant une manœuvre du hayon.
Un nouvel appui sur l'une de ces commandes interrompt la manœuvre en cours.

Fonction mains-libres (Accès bras chargés)

Avec la clé électronique sur soi, cette fonction permet l'ouverture, la fermeture ou l'arrêt du mouvement du hayon motorisé par un mouvement de "coup de pied" sous le pare-chocs arrière.



Le paramétrage de la fonction "Hayon/Ouvrant mains-libres" se fait par le menu

Conduite / Véhicule de l'écran tactile.



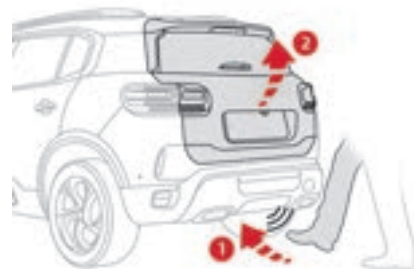
S'assurer d'avoir une position stable avant d'effectuer le geste du coup de pied.

Faire attention à ne pas toucher au système d'échappement qui peut être chaud - Risque de brûlure !



Véhicules hybrides rechargeables

La fonction n'est pas disponible lorsque le véhicule est branché.



► Se positionner derrière le véhicule au niveau de la plaque minéralogique puis donner un coup de pied dans la zone de détection "OK".

Le coup de pied doit être donné dans le sens de la marche, de manière fluide, pas trop rapide, dans un geste vertical de bas en haut. Lever suffisamment le pied et le retirer immédiatement.

La prise en compte du coup de pied est confirmée par l'allumage des indicateurs de direction, suivi d'un signal sonore.



Le coup de pied de type "balayage transversal" est proscrit. Si le coup de

Le pied n'a pas été détecté, attendre au moins 2 secondes avant de donner un nouveau coup de pied.
Ne pas donner de coups de pied répétitifs.

Si le mouvement du hayon motorisé ne s'est pas engagé, vérifier que :

- La fonction est activée.
- La clé électronique est sur soi, à l'extérieur du véhicule dans la zone de reconnaissance arrière.
- Le coup de pied a été donné dans la zone de détection, suffisamment proche du pare-chocs.
- Le pied a été retiré suffisamment rapidement du pare-chocs.

Verrouillage automatique par la fonction mains-libres



L'activation / la désactivation du verrouillage automatique du véhicule par la fonction mains-libres se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

i Lorsque le véhicule est verrouillé, la demande d'ouverture du volet de coffre avec cette fonction déverrouille le véhicule, ou le volet de coffre seul si le déverrouillage sélectif est activé, préalablement à l'ouverture du volet de coffre.

La fermeture du volet de coffre avec la fonction "Accès bras chargés" permet de verrouiller le véhicule.

Recommandations liées à la fonction mains-libres (Accès bras chargés)

En cas de non-fonctionnement, vérifier que la clé électronique n'est pas exposée à une source de pollution électromagnétique (exemple : smartphone).

La fonction peut se désactiver ou être altérée en cas de pluie ou de neige.

La fonction peut être altérée avec l'utilisation d'une prothèse de jambe.

Dans certains cas, il est possible que le hayon s'ouvre ou se ferme seul, notamment en cas de :

- Attelage ou retrait d'une remorque.
- Utilisation d'un dispositif d'attelage.
- Pose ou retrait d'un porte-vélos.
- Chargement ou déchargement de vélos sur / d'un porte-vélos.
- Dépôt ou soulèvement de quelque chose derrière le véhicule.
- Un animal s'approche du pare-chocs arrière.
- Lavage du véhicule.
- Entretien effectué sur le véhicule.
- Accès à la roue de secours.

Pour éviter ce type de fonctionnement, éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance ou désactiver la fonction mains-libres.



Dispositif d'attelage

L'installation d'un dispositif d'attelage peut perturber le système de détection.

- Effectuer le geste du coup de pied du côté droit du dispositif d'attelage.

Mémorisation d'une position d'ouverture

Pour **mémoriser** une position, afin de limiter l'angle d'ouverture du hayon motorisé :

- Déplacer manuellement le hayon jusqu'à la position désirée ou par l'appui sur le bouton.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (mémorisation confirmée par un signal sonore bref).



La mémorisation n'est disponible qu'à partir d'une hauteur d'ouverture supérieure ou égale à 1 m entre la position basse et la position haute du hayon.

Pour **supprimer** la position mémorisée :

- Ouvrir le hayon dans n'importe quelle position.
- Appuyer plus de 3 secondes sur le bouton **C** ou sur la commande extérieure **B** (suppression confirmée par un signal sonore long).

Fonctionnement manuel

Le hayon peut être manœuvré à la main, même avec le fonctionnement motorisé activé. Le hayon doit être immobile.

- Manœuvrer le hayon le plus lentement possible et sans à-coups.

Lors des manœuvres manuelles d'ouverture et de fermeture du hayon motorisé, l'assistance des vérins n'est plus disponible. Une résistance à l'ouverture comme à la fermeture est donc tout à fait normale.



En cas d'échauffement du moteur

Lors de manœuvres successives d'ouverture et de fermeture du hayon, il se peut que l'échauffement du moteur électrique ne permette plus l'ouverture ni la fermeture de celui-ci.

Laisser refroidir le moteur électrique sans effectuer de manœuvre pendant au moins 10 minutes.

Si vous ne pouvez pas attendre, le manœuvrer manuellement.

Fermeture manuelle du hayon motorisé en cas de panne

Cette opération est **nécessaire uniquement en cas de panne ou d'annulation / de perte de la motorisation du hayon**.

Si la panne provient de la batterie, il est conseillé de la recharger ou de la changer avec le hayon **fermé**.

Dans cette situation, les efforts pour fermer le hayon peuvent être très importants.

► Le fermer sans à-coup, le plus lentement possible, en appuyant au centre du hayon.



Ne pas abaisser le hayon en appuyant sur l'un de ses côtés - Risque de casse !

Précautions d'usage



En conditions hivernales

Pour éviter tout problème de fonctionnement, enlever la neige ou attendre la fonte du gel avant de commander l'ouverture motorisée du hayon.



En cas de lavage

Lors du lavage du véhicule dans une station automatique, ne pas oublier de verrouiller et de s'éloigner du véhicule, afin d'éviter tout risque d'ouverture inopinée.

Alarme

(Selon version)



Système de protection et de dissuasion contre le vol et l'effraction.

Surveillance périmétrique

Le système contrôle l'ouverture du véhicule.

L'alarme se déclenche si quelqu'un essaie, par exemple, d'ouvrir une porte, le coffre ou le capot.

Surveillance volumétrique

Le système contrôle la variation de volume dans l'habitacle.

L'alarme se déclenche si quelqu'un brise une vitre, pénètre dans l'habitacle ou se déplace à l'intérieur du véhicule.

Surveillance antisouèvement

Le système contrôle les mouvements de l'assiette du véhicule.

L'alarme se déclenche si le véhicule est soulevé ou déplacé.



En stationnement, l'alarme ne se déclenche pas si le véhicule est heurté.

Fonction autoprotection

Le système contrôle la mise hors service de ses propres composants.

L'alarme se déclenche en cas de mise hors service ou de dégradation de la batterie, de la commande centrale ou des fils de la sirène.



Intervention sur le système d'alarme

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Fermeture du véhicule avec système d'alarme complet

Activation

- ▶ Couper le contact et sortir du véhicule.
 - ▶ Verrouiller ou super-verrouiller le véhicule avec la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Lorsque le système de surveillance est actif, le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes et les indicateurs de direction s'allument pendant 2 secondes environ. La surveillance périmétrique est activée après un délai de 5 secondes, la surveillance volumétrique et antisouèvement après 45 secondes.



Porte, coffre ou capot

Si un ouvrant est mal fermé, le véhicule n'est pas verrouillé, mais la surveillance périmétrique s'activera après un délai de 45 secondes, en même temps que les surveillances volumétrique et antisouèvement.



Toit ouvrant

Si le toit ouvrant reste ouvert, le véhicule est verrouillé et la surveillance périmétrique s'active, mais pas les surveillances volumétrique et antisouèvement.

Désactivation

- ▶ Appuyer sur l'un des boutons de déverrouillage de la télécommande :



appui court

appui long

ou

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le système de surveillance est désactivé : le voyant du bouton s'éteint et les indicateurs de direction clignotent pendant 2 secondes environ.



En cas de reverrouillage automatique du véhicule (après un délai de 30 secondes sans ouverture d'une porte ou du coffre), le système de surveillance se réactive automatiquement.

Fermeture du véhicule avec surveillance périmétrique seule

Désactiver les surveillances volumétrique et antisouèvement pour éviter le déclenchement intempestif de l'alarme, dans certains cas comme :

- Vitre entrouverte.
- Lavage du véhicule.
- Changement de roue.
- Remorquage du véhicule.

- Transport sur un bateau.

Désactivation des surveillances volumétrique et antisouèvement

- ▶ Couper le contact et, dans les 10 secondes, appuyer sur le bouton de l'alarme jusqu'à l'allumage fixe de son voyant rouge.
 - ▶ Sortir du véhicule.
 - ▶ Verrouiller immédiatement le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.
- Seule la surveillance périmétrique est activée ; le voyant rouge du bouton clignote toutes les secondes.



Pour être prise en compte, cette désactivation doit être effectuée après chaque coupure de contact.

Réactivation des surveillances volumétrique et antisouèvement

- ▶ Désactiver la surveillance périmétrique en déverrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant du bouton s'éteint.

- ▶ Réactiver l'ensemble des surveillances en verrouillant le véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Le voyant rouge du bouton clignote de nouveau toutes les secondes.

Déclenchement de l'alarme

Il se traduit, pendant 30 secondes, par le retentissement de la sirène et le clignotement des feux indicateurs de direction.

Selon pays de commercialisation, certaines fonctions de surveillance restent actives jusqu'au onzième déclenchement consécutif de l'alarme.

Au déverrouillage du véhicule à la télécommande ou avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le clignotement rapide du voyant rouge du bouton indique que l'alarme s'est déclenchée pendant votre absence. À la mise du contact, ce clignotement s'arrête.

Panne de télécommande

Pour désactiver les fonctions de surveillance :

- ▶ Déverrouiller le véhicule avec la clé dans la serrure de la porte avant gauche.
- ▶ Ouvrir la porte ; l'alarme se déclenche.
- ▶ Mettre le contact ; l'alarme s'arrête. Le voyant du bouton s'éteint.

Fermeture du véhicule sans activer l'alarme

- ▶ Verrouiller le véhicule avec la clé (intégrée à la télécommande) dans la serrure de la porte avant gauche.

Activation automatique

(Selon version)

2 minutes après la fermeture de la dernière porte ou du coffre, le système s'active automatiquement.

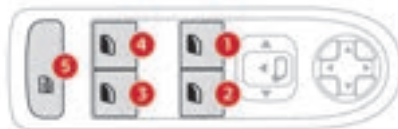
- ▶ Pour éviter le déclenchement de l'alarme en entrant dans le véhicule, appuyer au préalable sur le bouton de déverrouillage de la télécommande ou déverrouiller avec le système Accès et Démarrage Mains Libres.

Dysfonctionnement

À la mise du contact, l'allumage fixe du voyant rouge du bouton indique le dysfonctionnement du système.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Lève-vitres électriques



1. Avant gauche
2. Avant droit
3. Arrière droit
4. Arrière gauche
5. Désactivation des commandes de lève-vitres électriques situées aux places arrière

Fonctionnement manuel

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande, sans dépasser le point de résistance ; la vitre s'arrête dès que la commande est relâchée.

Fonctionnement automatique

- ▶ Pour ouvrir / fermer la vitre, appuyer / tirer sur la commande au-delà du point de résistance ; la vitre s'ouvre / se ferme complètement après avoir relâché la commande. Une nouvelle impulsion arrête le mouvement de la vitre.



Les commandes des lève-vitres restent opérationnelles environ 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

À l'issue de cette temporisation, les commandes sont inopérantes. Pour les réactiver, remettre le contact ou déverrouiller le véhicule.

Antipincement

Lorsque la vitre monte et rencontre un obstacle, elle s'arrête puis aussitôt redescend partiellement.

Désactivation de la fonction antipincement

Après avoir déclenché la fonction antipincement, vérifier qu'aucun obstacle ne vient bloquer le mouvement de la vitre.

Réessayer de fermer la vitre.

Si la fermeture de la vitre est interrompue par la fonction antipincement 3 fois de suite (max. 10 secondes entre chaque tentative), la fonction antipincement devient inutilisable. Sans cette protection, la vitre ne peut être fermée que manuellement – Risque de blessure !

Désactivation des commandes arrière de lève-vitres arrière




Pour la sécurité des enfants, contact mis ou moteur tournant, appuyer sur la commande **5** pour désactiver les commandes des lève-vitres électriques arrière, quelles que soient leurs positions.

Le voyant rouge du bouton s'allume, accompagné de l'affichage d'un message de confirmation. Il reste allumé, tant que la désactivation est effective.

L'utilisation des lève-vitres électriques arrière à partir des commandes du conducteur reste possible.

Réinitialisation des lève-vitres électriques

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de mouvement anormal des vitres, réinitialiser la fonction antipincement.

 La fermeture automatique des vitres n'est plus possible, seule la fermeture manuelle est possible.
La fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique n'est plus possible dans ce cas-là.

La fonction antipincement est inutilisable pendant ces opérations.

Pour chacune des vitres :

- ▶ Descendre complètement la vitre, puis la remonter ; elle remontera par palier de quelques centimètres à chaque action. Renouveler l'opération jusqu'à la fermeture complète de la vitre.
- ▶ Garder la commande tirée pendant au moins une seconde après avoir atteint la position vitre fermée.



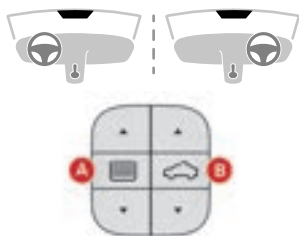
En cas de pincement lors de la manipulation des lève-vitres, il faut inverser le mouvement de la vitre. Pour cela, appuyer sur la commande concernée. Lorsque le conducteur actionne les commandes des lève-vitres passagers, il doit s'assurer que rien n'empêche la fermeture correcte des vitres.

Il doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les lève-vitres.
Faire particulièrement attention aux enfants pendant les manœuvres de vitres.
Attention aux passagers et/ou personnes présentes lors de la fermeture des vitres à distance à l'aide de la clé électronique.
Ne pas passer la tête ni les bras à travers les vitres ouvertes lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

Toit ouvrant panoramique

Le toit ouvrant panoramique est constitué d'une vitre mobile pouvant coulisser au-dessus du pavillon, et d'un rideau d'occultation pouvant être ouvert indépendamment. L'ouverture du toit entraîne automatiquement celle du rideau d'occultation.

- ▶ Pour ouvrir et fermer le toit ou le rideau d'occultation, utiliser les boutons situés sur la console de pavillon.



A. Commande du rideau d'occultation

B. Commande du toit ouvrant

Le toit ou le rideau peuvent être manœuvrés dès la mise du contact (avec un niveau de charge suffisant de la batterie), moteur tournant, en mode STOP du Stop & Start, et jusqu'à 45 secondes après la coupure du contact ou après le verrouillage du véhicule.

Précautions

! Ne pas passer la tête ni les bras à travers le toit ouvrant lorsque le véhicule roule - Risque de blessures graves !

! Vérifier que les bagages et accessoires transportés sur les barres de toit ne gênent pas les manœuvres du toit ouvrant. Ne pas poser de charges lourdes sur la vitre mobile du toit ouvrant.

! Si le toit ouvrant est mouillé, après une averse ou le lavage du véhicule,

attendre son séchage complet avant de le manœuvrer.

Ne pas manœuvrer le toit ouvrant s'il est couvert de neige ou de glace - Risque de détérioration !

Pour déneiger ou dégivrer le toit ouvrant, utiliser uniquement des outils en plastique.

! Vérifier régulièrement l'état des joints du toit ouvrant (ex. : présence de poussières, feuilles mortes). En cas de nettoyage du véhicule dans une station de lavage, vérifier au préalable la bonne fermeture du toit ouvrant et ne pas approcher la lance haute pression à moins de 30 centimètres des joints.

! Ne jamais quitter le véhicule en laissant le toit ouvert.

Manœuvres

Lors de l'ouverture complète du toit, la vitre mobile passe en position entrebâillée, puis coulisse au-dessus du pavillon. Toutes les positions intermédiaires sont possibles.

i Selon la vitesse du véhicule, la position de l'entrebâillement peut varier pour améliorer l'acoustique.

! Avant d'actionner le bouton de commande du toit ou du rideau,

s'assurer que rien ni personne n'empêche la manœuvre.

Faire particulièrement attention aux enfants pendant la manœuvre du toit ou du rideau d'occultation.

En cas de pincement lors de la manipulation du toit ou du rideau, il faut inverser le mouvement du toit ou du rideau en appuyant sur la commande concernée. Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement le toit ouvrant et le rideau d'occultation.

Dispositif d'antipincement

Si le toit ou le rideau rencontrent un obstacle pendant leur fermeture, le mouvement est automatiquement inversé.

Le dispositif d'antipincement du toit est conçu pour être efficace jusqu'à 120 km/h.

Ouverture / Fermeture

- ▶ Pour ouvrir le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'arrière du véhicule.
- ▶ Pour fermer le toit ou le rideau, utiliser la partie du bouton située vers l'avant du véhicule.

Fonctionnement des boutons

- ▶ Une impulsion au-delà du point de résistance d'un bouton entraîne directement l'ouverture ou la fermeture complète.
- ▶ Une deuxième impulsion interrompt le mouvement en cours.

- ▶ En maintenant l'appui sur un bouton (sans passer le point de résistance), le mouvement de la vitre ou du rideau s'arrête lorsque ce bouton est relâché.
- ▶ Toit fermé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, le fait passer à la position entrebâillée.
- ▶ Toit entrebâillé : une impulsion simple, sans aller au-delà du point de résistance, l'ouvre ou le ferme complètement.

i Le toit et les vitres, puis le rideau d'occultation, peuvent être fermés en maintenant l'appui sur la commande de verrouillage des portes. La manœuvre s'interrompt dès que la commande de verrouillage est relâchée.

i La fermeture du rideau d'occultation est limitée par la position du toit ouvrant : le rideau ne peut dépasser l'avant de la vitre mobile. Lors de mouvements simultanés du toit et du rideau, ce dernier s'arrête ou reprend sa marche automatiquement selon la position du toit.


- ▶ Vérifier que rien ne gêne le déplacement du toit ou du rideau, et que les joints sont propres.
- ▶ Contact mis, fermer complètement le toit et le rideau.
- ▶ Appuyer sans interruption sur la partie du bouton **B** située vers l'avant jusqu'à ce que le toit et le rideau se déplacent légèrement, puis maintenir encore 1 seconde avant de relâcher.
- ▶ Attendre 2 secondes et appuyer de nouveau sans interruption sur la partie du bouton **B** située vers l'avant. Le rideau et le toit vont s'ouvrir et se fermer l'un après l'autre. Lorsque les deux seront de nouveau complètement fermés, maintenir encore 2 secondes et relâcher.

i En cas d'erreur de manipulation, recommencer entièrement la procédure.

Réinitialisation

Après un rebranchement de la batterie ou en cas de dysfonctionnement ou de mouvement saccadé du toit ouvrant ou du rideau d'occultation, une réinitialisation est nécessaire.


Position de conduite correcte

 Par mesure de sécurité, les réglages doivent impérativement être effectués à l'arrêt.

Avant de prendre la route et pour profiter de l'ergonomie du poste de conduite, régler dans l'ordre suivant :


- La hauteur de l'appui-tête.
- L'inclinaison du dossier.
- La hauteur de l'assise du siège.
- La position longitudinale du siège.
- La hauteur et la profondeur du volant.
- Les rétroviseurs extérieurs et intérieur.



 Une fois ces réglages effectués, vérifier depuis la position de conduite la bonne visibilité du combiné.

Appuis-tête avant

Réglage en hauteur

 Le réglage est correct lorsque le bord supérieur de l'appui-tête se trouve au niveau du dessus de la tête de l'occupant.

Modèle de réglage "2 voies"



Vers le haut :

► Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le dé clic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

► Appuyer sur l'ergot **A** et abaisser l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée.

Modèle de réglage "4 voies"



Vers le haut :

► Soulever l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée ; le dé clic d'enclenchement est perceptible.

Vers le bas :

► Maintenir appuyé le bouton **B**, puis abaisser l'appui-tête jusqu'à la hauteur souhaitée.

Réglage en inclinaison

Modèle de réglage "4 voies"



► Maintenir appuyé le bouton **B**, puis déplacer la partie inférieure de l'appui-tête vers l'avant ou vers l'arrière.

Retrait d'un appui-tête

- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur le ou les ergots **A** (selon version) pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.
- ▶ Par sécurité, ranger l'appui-tête.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur le ou les ergots **A** (selon version) pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.
- ▶ Procédez au réglage en hauteur.

! Ne jamais rouler avec les appuis-tête retirés ; ceux-ci doivent être en place et réglés en fonction de l'occupant du siège.

Sièges avant

! Avant d'effectuer une manoeuvre de recul du siège, vérifier que rien ni personne ne gêne la course du siège. Risque de pincement en cas de présence de passagers à l'arrière ou de blocage du siège si des objets encombrants sont déposés sur le plancher derrière le siège.

Sièges à réglages manuels

Longitudinal



- ▶ Soulever la barre de commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- ▶ Relâcher la barre de commande pour verrouiller la position sur l'un des crans.

Inclinaison du dossier



- ▶ Tourner la molette pour obtenir l'inclinaison désirée.

Lombaire

(conducteur uniquement)



- ▶ Tourner la molette pour obtenir le soutien lombaire désiré.

Hauteur



- ▶ Tirer la commande vers le haut pour monter ou la pousser vers le bas pour descendre, jusqu'à obtenir la position recherchée.

Sièges à réglages électriques

i Pour éviter de décharger la batterie, effectuer ces réglages moteur tournant.

Longitudinal



- Pousser la commande vers l'avant ou vers l'arrière pour faire coulisser le siège.

Inclinaison du dossier



- Basculer la commande vers l'avant ou vers l'arrière.

Lombaire



La commande permet de régler indépendamment la profondeur et la hauteur du soutien lombaire.



- Maintenir l'appui sur l'avant ou l'arrière de la commande pour augmenter ou diminuer le soutien lombaire.
- Maintenir l'appui sur le haut ou le bas de la commande pour remonter ou abaisser la zone d'appui lombaire.

Hauteur et inclinaison de l'assise



- Basculez la partie arrière de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir la hauteur désirée.
- Basculez la partie avant de la commande vers le haut ou vers le bas pour obtenir l'inclinaison désirée.

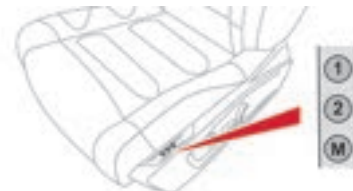
Fonctions de confort

Mémorisation des positions de conduite



Associée au siège conducteur à réglages électriques, cette fonction permet de mémoriser deux positions de conduite pour faciliter ces réglages en cas de changements fréquents de conducteur.

Elle prend en compte les réglages électriques du siège et des rétroviseurs extérieurs.



Avec les boutons 1 / 2 / M

- S'installer et mettre le contact.
- Régler le siège et les rétroviseurs extérieurs.
- Appuyer sur le bouton **M**, puis dans un délai de 4 secondes, appuyer sur le bouton **1** ou **2**.

Un signal sonore retentit pour indiquer la mémorisation.

La mémorisation d'une nouvelle position annule la précédente.

Rappel d'une position mémorisée

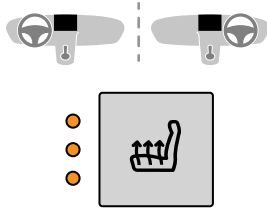


Lors du déplacement du siège, s'assurer que personne, ni aucun objet n'entrave le mouvement automatique du siège.

Contact mis ou moteur tournant

- ▶ Appuyer sur le bouton **1** ou **2** pour rappeler la position correspondante.
- Un signal sonore retentit à la fin du rappel. Il est possible d'interrompre le mouvement en cours en appuyant sur le bouton **M**, **1** ou **2** ou en utilisant une commande de réglage du siège. Le rappel de position est impossible en roulant. Le rappel de position est désactivé environ 45 secondes après la coupure du contact.

Sièges chauffants



La fonction est active uniquement moteur tournant, lorsque la température extérieure est inférieure à 20 °C.

- ▶ Appuyer sur le bouton correspondant au siège.
- ▶ À chaque appui, le niveau de chauffage est modifié ; le nombre de voyants correspondants s'allume.
- ▶ Pour arrêter le chauffage, appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de tous les voyants. L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



Ne pas utiliser la fonction lorsque le siège n'est pas occupé.

Réduire dès que possible l'intensité du chauffage. Lorsque les températures du siège et de l'habitacle ont atteint un niveau suffisant, arrêter la fonction ; une plus faible consommation de courant permet une diminution de la consommation d'énergie.



L'utilisation prolongée des sièges chauffants est déconseillée aux personnes à peau sensible. Risque de brûlure pour les personnes dont la perception de la chaleur est altérée (ex. : maladie, prise de médicament). Pour maintenir l'intégrité de la nappe chauffante et prévenir le risque de court-circuit :

- Ne pas poser d'objets lourds ou acérés.
- Ne pas se mettre à genoux ni debout sur le siège.
- Ne pas verser de liquides.
- Ne jamais utiliser la fonction tant que l'assise est détremée.

Massages multipoints

Système avec choix du type de massage et réglage de son intensité. Ce système fonctionne moteur tournant, ainsi qu'en mode STOP du Stop & Start.

Les réglages du massage se font par la tablette tactile.

La fonction est activée à l'aide du bouton du siège avant.



- ▶ Appuyer sur ce bouton ; son voyant s'allume.

La fonction s'active immédiatement, avec les derniers réglages mémorisés, et la page des réglages s'affiche sur la tablette tactile.

Si les réglages conviennent, en l'absence d'intervention, l'affichage revient à son état initial.

Pour modifier les réglages :

- ▶ Sélectionner un autre type de massages parmi les cinq proposés.
- ▶ Sélectionner une intensité de massage parmi les trois pré-réglages "1" (Faible), "2" (Normal) ou "3" (Fort).

Les modifications sont prises en compte immédiatement.

Une fois activé, le système démarre un cycle de massage d'une heure, composé de séquences de 6 minutes de massage suivies de 4 minutes de pause.

Le système s'arrête automatiquement à la fin du cycle ; le voyant du bouton s'éteint.

Réglage du volant



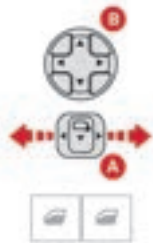
- ▶ À l'arrêt, tirer la commande **A** pour déverrouiller le volant.
- ▶ Régler la hauteur et la profondeur pour adapter la position de conduite.
- ▶ Pousser la commande pour verrouiller le volant.

! Par mesure de sécurité, ces réglages doivent être impérativement effectués véhicule à l'arrêt.

Rétroviseurs

Rétroviseurs extérieurs

Réglage



- ▶ Placer la commande **A** à droite ou à gauche pour sélectionner le rétroviseur correspondant.
- ▶ Déplacer la commande **B** dans les quatre directions pour effectuer le réglage.
- ▶ Replacer la commande **A** en position centrale.

! Par mesure de sécurité, les rétroviseurs doivent être réglés pour réduire "l'angle mort". Les objets observés sont en réalité plus près qu'ils ne paraissent. Prendre cela en compte

pour apprécier correctement la distance avec les véhicules venant de l'arrière.

Rabattement manuel



Il est possible de rabattre manuellement les rétroviseurs (stationnement gênant, garage étroit...).

- ▶ Faire pivoter le rétroviseur vers le véhicule.

Rabattement électrique

Selon équipement, les rétroviseurs extérieurs se rabattent électriquement.



- ▶ De l'intérieur, contact mis, placer la commande **A** en position centrale.
- ▶ Tirer la commande **A** vers l'arrière.

- ▶ De l'extérieur, verrouiller le véhicule.



Si les rétroviseurs sont rabattus avec la commande **A**, ils ne se déploieront pas au déverrouillage du véhicule.

Déploiement électrique

- ▶ De l'extérieur : déverrouiller le véhicule.
- ▶ De l'intérieur : contact mis, placer la commande **A** en position centrale, puis la tirer vers l'arrière.



Le paramétrage du rabattement / déploiement automatique des rétroviseurs extérieurs à la télécommande se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Inclinaison automatique à la marche arrière



Selon version, cette fonction permet d'orienter automatiquement les rétroviseurs vers le bas pour faciliter les manœuvres de stationnement en marche arrière.

Moteur tournant, dès le passage de la marche arrière, les miroirs s'inclinent vers le bas.

Ils reviennent à leurs positions initiales :

- Quelques secondes après le désengagement de la marche arrière.
- Dès que la vitesse dépasse 10 km/h.
- À l'arrêt du moteur.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Désembuage / Dégivrage



Selon version, le désembuage / dégivrage des rétroviseurs extérieurs fonctionne avec le désembuage / dégivrage de la lunette arrière.

Pour plus d'informations sur le **Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière**, se reporter à la rubrique correspondante.

Rétroviseur intérieur

Comporte un dispositif anti-éblouissement qui assombrit le miroir du rétroviseur et réduit la gêne du conducteur due au soleil, aux faisceaux d'éclairage des autres véhicules, ...

Modèle manuel

Position jour / nuit



- Tirer le levier pour passer en position anti-éblouissement "nuit".
- Pousser le levier pour passer en position normale "jour".

Réglage

- Régler le rétroviseur en position normale "jour".

Modèles "électrochrome" automatique



Le système électrochrome utilise un capteur qui prend en compte le niveau de luminosité extérieure, et celui provenant de l'arrière du véhicule, pour assurer automatiquement et progressivement le passage entre les utilisations jour et nuit.



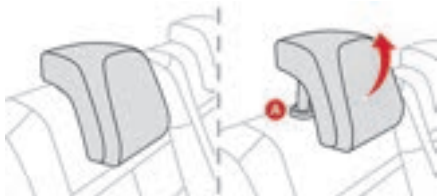
Afin d'assurer une visibilité optimale lors des manœuvres, le miroir s'éclaircit automatiquement dès que la marche arrière est enclenchée.

Le système se désactive si le chargement du coffre dépasse le niveau du cache-bagages ou si le cache-bagages est encombré.

Sièges arrière

Les 3 sièges de 2^{ème} rangée sont indépendants et de même largeur. Leurs dossiers sont réglables pour moduler l'espace de chargement du coffre.

Appuis-tête arrière



Ils ont deux positions :

– **Position haute**, d'utilisation :

- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.

– **Position basse**, de rangement, lorsque les sièges ne sont pas occupés :

- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.

Les appuis-tête arrière sont démontables.

Retrait d'un appui-tête

- ▶ Déverrouiller le dossier.
- ▶ Basculer légèrement le dossier vers l'avant.
- ▶ Soulever l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le soulever complètement.

Remise en place d'un appui-tête

- ▶ Introduire les tiges de l'appui-tête dans les guides du dossier correspondant.
- ▶ Pousser l'appui-tête jusqu'en butée.
- ▶ Appuyer sur l'ergot **A** pour déverrouiller l'appui-tête et le pousser vers le bas.



Ne jamais rouler avec des passagers installés à l'arrière quand les

appuis-tête sont retirés ; les appuis-tête doivent être en place et en position haute.



Réglage longitudinal



Les manipulations des sièges doivent être réalisées véhicule à l'arrêt.

Chaque siège est réglable individuellement.



- ▶ Soulever la commande et faire coulisser le siège vers l'avant ou vers l'arrière.



Une fois que le dossier est rabattu, il n'est plus possible de faire coulisser le siège.

Inclinaison des dossiers

Plusieurs positions de réglages sont disponibles.



- ▶ Avancer le siège.
- ▶ Tirer la sangle vers l'avant, puis basculer le dossier dans la position souhaitée.

Rabattement des dossiers



Les manœuvres de dossiers doivent être effectuées seulement véhicule à l'arrêt.

Au préalable :

- ▶ Abaisser les appuis-tête des dossiers.
- ▶ Avancer, si nécessaire, les sièges avant.
- ▶ Vérifier que rien ni personne ne gêne le rabattement des dossiers (vêtements, bagages...).
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales sont bien tendues le long des montants, que la ceinture centrale est rangée et que les pénes des trois ceintures sont bien en position de rangement.



- ▶ Tirer fermement la sangle **1** pour déverrouiller le dossier.
- ▶ Accompagner le dossier **2** jusqu'à l'horizontale.

Remise en place des dossiers

! Avant de relever le dossier des sièges latéraux en position normale, veiller à récupérer la ceinture et à la maintenir lors de la manipulation.

- ▶ Redresser le dossier **2** et le pousser fermement pour le verrouiller.
- ▶ Vérifier que la sangle **1** de déverrouillage est bien revenue en position.
- ▶ Vérifier que les ceintures de sécurité latérales n'ont pas été coincées pendant la manœuvre.

! Attention, un dossier mal verrouillé compromet la sécurité des passagers en cas de freinage brusque ou de choc. Le contenu du coffre peut être projeté vers l'avant du véhicule - Risque de blessure grave !

Chauffage et Ventilation

Entrée d'air

L'air circulant dans l'habitacle est filtré et provient soit de l'extérieur par la grille située à la base du pare-brise, soit de l'intérieur en recirculation d'air.

Commandes

Les commandes sont accessibles par le menu **Climatisation** de l'écran tactile et sont également regroupées sur le panneau de la console centrale.

Diffusion d'air



1. Buses de désembuage / dégivrage du pare-brise
2. Buses de désembuage / dégivrage des vitres latérales avant
3. Aérateurs latéraux obturables et orientables
4. Aérateurs centraux obturables et orientables
5. Sorties d'air aux pieds des passagers avant
6. Sorties d'air aux pieds des passagers arrière
7. Aérateurs obturables et orientables, avec pulseur (selon version)

Conseils

i Utilisation de la ventilation et de l'air conditionné

- ▶ Pour obtenir une répartition d'air homogène, veiller à ne pas obstruer les grilles d'entrée d'air extérieur situées à la base du pare-brise, les buses, les aérateurs

et les sorties d'air, ainsi que l'extraction d'air située dans le coffre.

► Ne pas masquer le capteur d'ensoleillement, situé sur la planche de bord ; celui-ci sert à la régulation du système d'air conditionné automatique.

► Faire fonctionner le système d'air conditionné au moins 5 à 10 minutes, une à deux fois par mois, pour le maintenir en bon état de fonctionnement.

► Si le système ne produit pas de froid, le désactiver et consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En cas de traction d'une charge importante dans une forte pente par température élevée, la coupure de l'air conditionné permet de récupérer de la puissance moteur et donc d'améliorer la capacité de remorquage.

! Éviter de rouler trop longtemps ventilation arrêtée ou en fonctionnement prolongé du recyclage de l'air ambiant - Risque de formation de buée et de dégradation de la qualité de l'air !

! Si après un arrêt prolongé au soleil, la température intérieure est très élevée, aérer l'habitacle pendant quelques instants. Placez la commande de débit d'air à un niveau suffisant pour assurer un bon renouvellement d'air dans l'habitacle.

i La condensation créée par l'air conditionné provoque à l'arrêt un écoulement d'eau normal sous le véhicule.

i Entretien de la ventilation et de l'air conditionné

► Veiller au bon état du filtre d'habitacle et faire remplacer périodiquement les éléments filtrants.

Il est recommandé de privilégier un filtre d'habitacle combiné. Grâce à son additif actif spécifique, il protège les occupants des gaz polluants et mauvaises odeurs.

► Pour garantir le bon fonctionnement du système d'air conditionné, le faire contrôler suivant les préconisations du plan d'entretien du Constructeur.

i Stop & Start / mode e-Auto

Les systèmes de chauffage et d'air conditionné ne fonctionnent que moteur tournant.

Afin de maintenir le confort thermique souhaité dans l'habitacle, désactiver temporairement le système correspondant. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique correspondante.

i Véhicules hybrides rechargeables

L'utilisation intensive de la climatisation réduit l'autonomie du véhicule en mode **Electric**.

Air conditionné manuel



! Appuyer sur le bouton de menu **Climatisation** situé sous l'écran tactile pour afficher la page de commandes du système.



1. Programme automatique visibilité
2. Recyclage de l'air ambiant
3. Déssembuage / Dégivrage de la lunette arrière
4. Arrêt du système
5. Réglage du débit d'air
6. Réglage de la température
7. Réglage de la répartition d'air
8. Marche / Arrêt de l'air conditionné
9. Air conditionné maximum

Ce système d'air conditionné fonctionne uniquement moteur tournant.

Réglage de la température

► Appuyer sur l'une des touches **6** pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleu) la valeur. La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non à une température précise.

i Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, appuyer sur la touche de réglage de la température vers le bas ou vers le haut jusqu'à afficher **LO** ou **HI**.

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'une des touches **5** (+ ou -) pour augmenter ou diminuer le débit d'air. Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande. En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête. **"OFF"** s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **7** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales.

Aérateurs centraux et latéraux.



Pieds des occupants.

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, les trois touches peuvent être activées simultanément.

Programme automatique Visibilité

Pour plus d'informations sur le bouton **1**, se reporter à la rubrique "**Désenneigement / Dégivrage avant**".

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :
 – En été, il abaisse la température.
 – En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la touche **8** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant s'allume.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Air conditionné automatique bizona



Appuyer sur le bouton de menu **Climatisation** situé sous l'écran tactile pour afficher la page de commandes du système.





1. Programme automatique visibilité
2. Recyclage de l'air ambiant
3. Désembuage / Dégivrage de la lunette arrière
4. Arrêt du système
5. Réglage du débit d'air
6. Réglage de la température
7. Réglage de la répartition d'air
8. Marche / Arrêt de l'air conditionné
9. Air conditionné maximum
10. Activation du Programme automatique confort
11. Accès à la page secondaire
12. Préconditionnement de l'habitacle (selon version)
13. Sélection du réglage du programme automatique confort (Léger / Normale / Rapide)
14. Monozone / Bizone

15. Fonction "AQS" (Air Quality System) (selon version)

Le système d'air conditionné fonctionne moteur tournant, mais vous avez accès à la ventilation et à ses commandes, contact mis. L'activation de l'air conditionné, la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle sont régulés de manière automatique.

Réglage de la température

Le conducteur et le passager avant peuvent chacun régler la température à leur convenance.

La valeur affichée correspond à un niveau de confort et non pas à une température précise.

► Appuyer sur l'une des touches **6** pour augmenter (rouge) ou diminuer (bleu) la valeur. Il est recommandé d'éviter une différence de réglage gauche / droite supérieure à 3 °C.

i Pour rafraîchir ou réchauffer au maximum l'habitacle, appuyer sur la touche de réglage de la température vers le bas ou vers le haut jusqu'à afficher **LO** ou **HI**.

Programme automatique confort

En fonction d'un niveau de confort sélectionné, ce mode automatique gère de manière optimale la température, le débit et la répartition de l'air dans l'habitacle.

► Appuyer sur la touche **10** pour activer / désactiver le mode automatique du système d'air conditionné.

Lorsque le voyant de la touche est allumé, le système d'air conditionné fonctionne de manière automatique.

L'intensité du programme automatique confort se module en choisissant un des typages proposés depuis la touche "**OPTIONS**" :

– "**Soft**" : privilégie une douceur optimale et le silence de fonctionnement en limitant le débit d'air.

– "**Normal**" : offre le meilleur compromis entre confort thermique et silence de fonctionnement (réglage par défaut).

– "**Fast**" : privilégie une diffusion d'air dynamique et efficace.

Pour modifier le typage en cours, signalé par l'allumage du voyant correspondant, appuyer à plusieurs reprises sur la touche **13** jusqu'à afficher le typage souhaité.

Pour assurer le confort des passagers aux places arrière, privilégier les réglages "**Normal**" et "**Fast**".

Ce typage est associé au mode automatique uniquement. Cependant, à la désactivation du mode **AUTO**, le voyant du dernier typage sélectionné reste allumé.

La modification du typage ne réactive pas le mode **AUTO** si celui-ci est désactivé.

i Par temps froid et moteur froid, afin de limiter la diffusion d'air froid dans

l'habitacle, le débit d'air évolue progressivement jusqu'à ce que la valeur de confort soit atteinte. En entrant dans le véhicule, si la température de l'habitacle est beaucoup plus froide ou plus chaude que la valeur de confort demandée, il n'est pas utile de modifier la valeur affichée pour atteindre plus rapidement le confort souhaité. Le système compense automatiquement et le plus rapidement possible l'écart de température.

Programme automatique Visibilité

Pour plus d'informations sur le bouton **1**, se reporter à la rubrique "**Désembuage / Dégivrage avant**".

Fonction "Air Quality System" (AQS)

À l'aide d'une sonde de pollution, cette fonction active automatiquement le recyclage de l'air ambiant dès qu'un certain seuil de substances polluantes dans l'air extérieur est détecté. Lorsque la qualité de l'air est de nouveau satisfaisante, le recyclage de l'air ambiant est automatiquement désactivé. Cette fonction n'est pas conçue pour détecter les mauvaises odeurs.

Le recyclage est automatiquement activé en cas d'utilisation du lave-vitre avant ou de l'engagement de la marche arrière. La fonction est inactive, lorsque la température extérieure est inférieure à 5 °C, pour se prémunir contre les risques de formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales. Pour activer / désactiver la fonction, accéder à la page secondaire en utilisant la touche **11 "OPTIONS"**, puis appuyer sur la touche **15**.

Reprises manuelles

Il est possible de régler manuellement une ou plusieurs de ces fonctions, tout en maintenant les autres fonctions gérées par le système :

- Débit de l'air.
- Répartition de l'air.

Si un réglage est modifié, le voyant de la touche "**AUTO**" s'éteint.

► Appuyer de nouveau sur la touche **10** pour réactiver le programme automatique confort.

Réglage du débit d'air

► Appuyer sur l'une des touches **5 (+ ou -)** pour augmenter ou diminuer le débit d'air.

Le symbole du débit d'air (hélice) se remplit en fonction de la demande.

En réduisant le débit d'air au minimum, la ventilation s'arrête.

"**OFF**" s'affiche à côté de l'hélice.

Réglage de la répartition d'air

► Appuyer sur les touches **7** pour moduler la répartition de l'air dans l'habitacle.



Pare-brise et vitres latérales.



Aérateurs centraux et latéraux.



Pieds des occupants.

L'allumage de la touche signale la présence d'air pulsé dans la direction indiquée.

Pour une diffusion homogène dans l'habitacle, les trois touches peuvent être activées simultanément.

En mode **AUTO**, les voyants des trois touches **7** sont éteints.

Marche / Arrêt de l'air conditionné

L'air conditionné est prévu pour fonctionner efficacement en toutes saisons, vitres fermées :

- En été, il abaisse la température.
- En hiver, au-dessus de 3°C, il augmente l'efficacité du désembuage.

► Appuyer sur la touche **8** pour mettre en marche / arrêter l'air conditionné.

À la mise en marche de la fonction, le voyant s'allume.



L'air conditionné ne fonctionne pas lorsque le débit d'air est désactivé.

Pour obtenir de l'air frais plus rapidement, utiliser le recyclage de l'air ambiant pendant

quelques instants. Ensuite, revenir en entrée d'air extérieur.

L'arrêt de l'air conditionné peut générer des désagréments (humidité, buée).

Monozone / Bizone

Le niveau de confort côté passager peut être indexé sur le niveau de confort côté conducteur (fonction monozone).

Elle est disponible sur la page secondaire qui est accessible à partir de la touche "OPTIONS".

► Appuyer sur la touche **14** pour activer la fonction "MONO" ; son état s'affiche "ON".

La fonction se désactive automatiquement dès que le passager utilise ses touches de réglage de température (fonction bizone).

Ventilation contact mis

À la mise du contact, le système de ventilation et les réglages du débit d'air **5** et de la répartition d'air **7** dans l'habitacle sont actifs pour une durée qui dépend de l'état de charge de la batterie.

Cette fonction n'inclut pas le système d'air conditionné.

Recyclage de l'air ambiant

L'entrée d'air extérieur évite la formation de buée sur le pare-brise et les vitres latérales.

Le recyclage de l'air ambiant isole l'habitacle des odeurs et des fumées extérieures et permet d'atteindre plus rapidement le niveau de température souhaité dans l'habitacle.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).



La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

Air conditionné maximum

La fonction règle automatiquement la température de consigne sur le niveau de confort le plus bas, la diffusion de l'air vers les aérateurs centraux et latéraux, le débit d'air maximal et active, si nécessaire, le recyclage de l'air ambiant.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

À la désactivation de la fonction, le système revient aux réglages antérieurs.

Arrêt du système



► Appuyer sur ce bouton.

Son voyant s'allume et tous les autres voyants du système s'éteignent.

Cette action neutralise toutes les fonctions du système d'air conditionné.

Le confort thermique n'est plus géré. Un léger flux d'air, dû au déplacement du véhicule, reste néanmoins perceptible.

Désembuage / Dégivrage avant

Programme automatique Visibilité

Ce mode permet de désembuer ou dégivrer plus rapidement le pare-brise et les vitres latérales.



► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver le mode (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant).

Il gère automatiquement l'air conditionné (suivant version), le débit d'air, l'entrée d'air et répartit la ventilation de façon optimale vers le pare-brise et les vitres latérales.

Le débit d'air peut être modifié manuellement sans provoquer la désactivation du programme automatique Visibilité.



Avec le Stop & Start, tant que le désembuage est activé, le mode STOP n'est pas disponible.



En conditions hivernales, avant de rouler, éliminer impérativement la

neige ou le givre présent sur le pare-brise au niveau de la caméra.
Sinon, le fonctionnement des équipements utilisant la caméra pourrait être perturbé.

Pare-brise chauffant



Par temps froid, cette fonction chauffe la base du pare-brise, ainsi que la zone située le long du montant de baie gauche.

Sans modifier les réglages du système d'air conditionné, elle permet de décoller plus rapidement les balais d'essuie-vitres du pare-brise lorsqu'ils sont collés par le givre et d'éviter l'accumulation de neige liée au fonctionnement des essuie-vitres.

Marche / Arrêt



► Moteur tournant, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). La fonction est active dès que la température extérieure descend au-dessous de 0°C. Elle est désactivée automatiquement à chaque coupure du moteur.

Désembuage - Dégivrage de la lunette arrière

Ce désembuage - dégivrage fonctionne uniquement moteur tournant.

Selon version, il prend en charge également les rétroviseurs extérieurs.

► Appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la fonction (confirmé par l'allumage / l'extinction du voyant). Le désembuage - dégivrage s'éteint automatiquement pour éviter une consommation de courant excessive.



Éteindre le désembuage - dégivrage dès qu'il n'est plus nécessaire permet de réduire la consommation de courant, donc la consommation d'énergie.

Pré-conditionnement thermique (Hybride rechargeable)

Cette fonction permet de programmer la mise à température de l'habitacle à une valeur de confort prédéfinie et non modifiable (environ 21°C) avant d'entrer dans le véhicule, aux jours et heures souhaités.

Cette fonction est disponible véhicule branché et non branché.

Programmation

(Avec CITROËN Connect Nav)

Dans le menu **Climatisation** > **OPTIONS** :

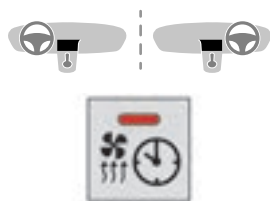


Sélectionner **Programmation CLIM**.

- Appuyer sur **+** pour ajouter une programmation.
- Choisir l'heure d'entrée dans le véhicule et les jours souhaités. Appuyer sur **OK**.
- Appuyer sur **ON** pour activer cette programmation.

Le pré-conditionnement thermique débute environ 45 minutes avant l'heure programmée lorsque le véhicule est branché (20 minutes

lorsqu'il n'est pas branché) et est maintenu 10 minutes après.



Ce voyant est allumé fixe lorsqu'un pré-conditionnement thermique est programmé. Il clignote lorsque le pré-conditionnement thermique est en cours.

i Il est possible d'effectuer plusieurs programmations.

Chacune est mémorisée dans le système. Pour optimiser l'autonomie de la batterie, il est conseillé d'effectuer une programmation avec le véhicule branché.



La programmation s'effectue également depuis un smartphone via l'application

MyCitroën App.

Avec CITROËN Connect Radio, la programmation s'effectue uniquement depuis un smartphone via l'application.

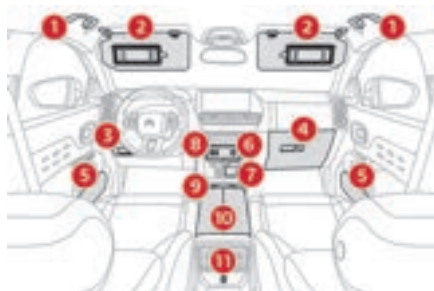
Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

i Le bruit de ventilation qui se produit à l'activation du pré-conditionnement thermique est tout à fait normal.

Conditions de fonctionnement

- La fonction ne s'active que **contact coupé** et véhicule **verrouillé**.
- Lorsque le véhicule est non branché, la fonction s'active uniquement si le niveau de charge de la batterie est supérieur à 20%.
- Véhicule non branché, lorsqu'une programmation récurrente est activée (exemple : du lundi au vendredi) et que 2 pré-conditionnements thermiques sont effectués sans reprise du véhicule, la programmation est désactivée.

Aménagements avant



1. Poignée de maintien
2. Pare-soleil
3. Rangement sous volant
Porte-cartes
4. Boîte à gants éclairée
5. Bacs de porte
6. Prises USB
Allume-cigares / Prise accessoires 12 V (120 W).
7. Vide-poches
8. Vide-poches ou Chargeur sans fil
9. Porte-gobelets
10. Accoudoir avant avec rangement
11. Prise chargeur USB



Veiller à ne laisser dans l'habitacle aucun objet qui sous l'action du rayonnement solaire serait susceptible de provoquer un effet loupe - Risque de dégradation des revêtements intérieurs ou d'incendie !

Pare-soleil

► Contact mis, relever le volet d'occultation ; selon version, le miroir s'éclaire automatiquement.

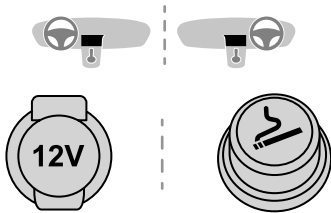
Ce pare-soleil comprend également un range-ticket.

Boîte à gants

► Pour ouvrir la boîte à gants, soulever la poignée.
Contact mis, la boîte à gants s'éclaire à l'ouverture.
Elle donne accès à la commande de neutralisation de l'airbag frontal passager.

! Ne jamais rouler avec la boîte à gants ouverte lorsqu'un passager est installé à l'avant - Risque de blessure en cas de décélération brutale !

Allume-cigares / Prise(s) accessoires 12 V

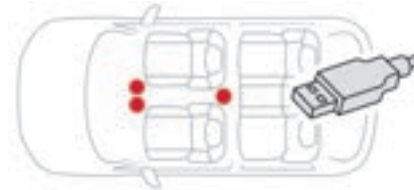


► Pour utiliser l'allume-cigares, l'enfoncer et attendre quelques secondes son déclenchement automatique.
► Pour utiliser un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), retirer l'allume-cigares et brancher l'adaptateur adéquat.
Cette prise permet de brancher un chargeur de téléphone, un chauffe-biberon...

Après utilisation, remettre immédiatement en place l'allume-cigares.

! Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Prises USB



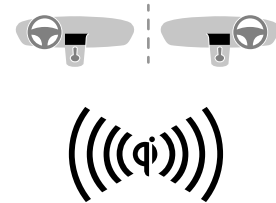
Les prises USB permettent de brancher un équipement nomade.

A **C** La prise USB, côté gauche (chromée), permet également de brancher un smartphone en connexion Android Auto® ou CarPlay® pour bénéficier de certaines applications du smartphone sur l'écran tactile.
Pour un fonctionnement optimal, l'utilisation de câble d'origine Constructeur ou certifié Constructeur est nécessaire.

Ces applications peuvent être gérées avec les commandes au volant ou avec celles du système audio.

i Pendant son utilisation en USB, l'équipement nomade peut se recharger automatiquement.
Pendant la recharge, un message s'affiche si la consommation de l'équipement nomade est supérieure à l'ampérage fourni par le véhicule.
Pour plus d'informations sur l'utilisation de cet équipement, se reporter aux rubriques décrivant les systèmes audio et télématique.

Recharge smartphone sans fil



Ce système recharge sans fil des appareils nomades tels que les smartphones, en utilisant le principe de l'induction magnétique, selon la norme Qi 1.1.

L'appareil à recharger doit être compatible avec la norme Qi, de par sa conception ou à l'aide d'un étui ou coque compatible.

Un tapis peut aussi être utilisé à condition que celui-ci soit homologué par le Constructeur.

La zone de charge est signalée par le symbole Qi.

La charge fonctionne moteur tournant et en mode STOP du Stop & Start.

La charge est gérée par le smartphone.

Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, le fonctionnement du chargeur peut être momentanément perturbé à l'ouverture d'une porte ou à la demande de coupure du contact.

Recharge

► Zone de charge dégagée, déposer un appareil en son centre.



Lorsque l'appareil est détecté, le voyant du chargeur s'allume en vert. Il reste allumé pendant toute la durée du chargement de la batterie.

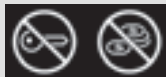


Le système n'est pas conçu pour recharger plusieurs appareils simultanément.



Ne pas laisser d'objet métallique (ex. pièces de monnaie, clés, télécommande du véhicule) dans la zone de

charge pendant la recharge d'un appareil - Risque de surchauffe ou d'interruption de la recharge !



Lors de l'utilisation d'applications pour une durée prolongée en combinaison avec la recharge sans fil, certains smartphones peuvent passer en mode de sécurité thermique et entraîner l'arrêt de certaines fonctions.

Contrôle de fonctionnement

L'état du voyant permet de suivre le fonctionnement du chargeur.

État du voyant	Signification
Éteint	Moteur éteint. Pas d'appareil compatible détecté. Charge terminée.
Vert fixe	Détection d'un appareil compatible. Charge en cours.

État du voyant	Signification
Orange clignotant	Détection d'un objet étranger dans la zone de charge. Appareil mal centré dans la zone de charge.
Orange fixe	Dysfonctionnement de la jauge de charge de l'appareil. Température trop élevée de la batterie de l'appareil. Dysfonctionnement du chargeur.



Si le voyant est allumé fixe en orange :

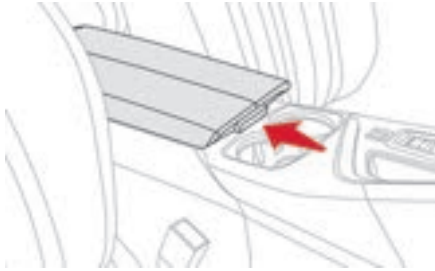
- Enlever l'appareil puis le replacer au centre de la zone de charge.
- ou
- Enlever l'appareil et faire un nouvel essai un quart d'heure plus tard.

Si le problème persiste, faire vérifier le système par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Accueillir avant

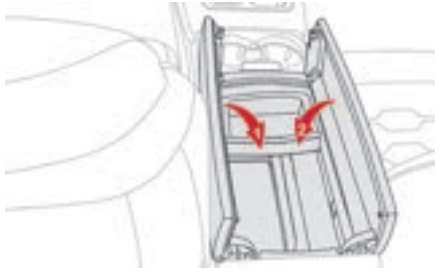
Il comporte un espace de rangement réfrigéré (selon version) et s'éclaire à l'ouverture du couvercle.

Ouverture



- ▶ Appuyer sur la palette située sous le couvercle.
Le couvercle s'ouvre en deux parties.

Fermeture



- ▶ Rabattre les deux parties du couvercle.

Surtapis

Montage



Lors de son montage, côté conducteur, utiliser exclusivement les fixations présentes sur le tapis (un "clic" signale le bon verrouillage). Les autres surtapis sont simplement posés sur la moquette.

Démontage / Remontage

- ▶ Pour le démonter côté conducteur, reculer le siège et déclipper les fixations.
- ▶ Pour le remonter, positionner le surtapis et le fixer en appuyant.
- ▶ Vérifier la bonne tenue du surtapis.



Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Utiliser uniquement des surtapis adaptés aux fixations déjà présentes dans le véhicule ; leur utilisation est impérative.
 - Ne jamais superposer plusieurs surtapis.
- L'utilisation de surtapis non homologués par CITROËN peut gêner l'accès aux pédales et

entraver le fonctionnement du régulateur / limiteur de vitesse.

Les surtapis homologués sont munis de deux fixations situées en dessous du siège.

Plafonniers



1. Plafonnier avant
2. Liseuses avant



3. Plafonnier arrière
4. Liseuses arrière

Plafonniers avant et arrière



Dans cette position, le plafonnier s'allume progressivement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'extraction de la clé de contact.
- À l'ouverture d'une porte.
- À l'activation du bouton de verrouillage de la télécommande, afin de localiser le véhicule.

Il s'éteint progressivement :

- Au verrouillage du véhicule.
- À la mise du contact.
- 30 secondes après la fermeture de la dernière porte.



Éteint en permanence.



Éclairage permanent.

Avec le mode "éclairage permanent", la durée d'allumage varie, suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.



Quand le plafonnier avant est en position "éclairage permanent", le plafonnier arrière s'allumera également, sauf si ce dernier est en position "éteint en permanence".
Pour éteindre le plafonnier arrière, le mettre en position "éteint en permanence".

Liseuses



▶ Contact mis, actionner l'interrupteur correspondant.



Ne rien mettre en contact avec les plafonniers.

Éclairage d'ambiance

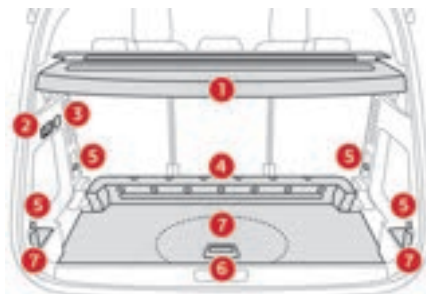
L'allumage tamisé des éclairages de l'habitacle améliore la visibilité dans le véhicule en cas de faible luminosité.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de l'intensité lumineuse et le choix d'une couleur se font par le menu

Conduite / Véhicule de la tablette tactile.

Aménagements du coffre



1. Cache-bagages
2. Prise accessoires 12 V (120 W)

3. Éclairage de coffre
4. Traverse amovible de sièges arrière (pour augmenter le volume du coffre)
5. Anneaux d'arrimage
6. Plancher de coffre mobile (2 positions)
Tapis de coffre articulé (Hybride rechargeable)
7. Bacs de rangement / Boîte à outils sous plancher



Les anneaux d'arrimage sont conçus pour retenir des bagages à l'aide de différents types de filets de retenue.

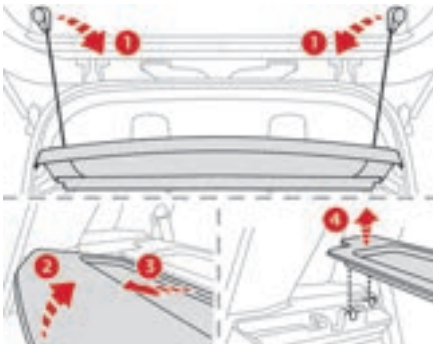
Ces filets de retenue sont disponibles en accessoires.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Cache-bagages

Il est composé de deux parties :

- une partie fixe avec un rangement ouvert,
- une partie mobile qui se relève à l'ouverture du coffre avec un rangement ouvert.



Pour enlever le cache-bagages :

- ▶ décrochez les deux cordons **1**,
- ▶ soulevez légèrement la partie mobile **2**, puis déclipsez-la de chaque côté **3**,
- ▶ déclipsez la partie fixe de chaque côté **4**, puis retirez le cache-bagages.



En cas de décélération brutale, les objets déposés sur le cache-bagages peuvent se transformer en projectiles.

Filet de retenue de charges hautes



Ce filet amovible permet d'utiliser tout le volume de chargement jusqu'au pavillon :

- Derrière les sièges avant (1^{er} rang) quand les sièges arrière sont rabattus.
- Derrière les sièges arrière (2^{ème} rang) quand le cache-bagages est retiré.



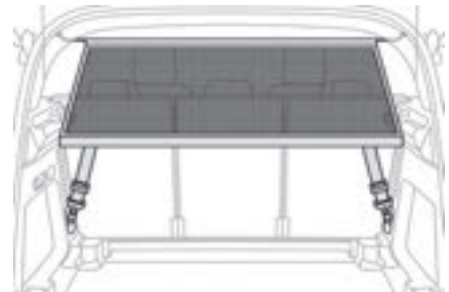
Il protège les occupants en cas de freinage brutal.

Derrière les sièges avant



- ▶ Rabattez les sièges arrière.
- ▶ Insérez les extrémités de la barre, l'une après l'autre, dans les points de fixation du pavillon.
- ▶ Accrochez les sangles du filet aux points d'ancrage supérieurs, situés dans le logement des ancrages Top Tether.
- ▶ Tendez les sangles pour étirer le filet.

Derrière les sièges arrière



- ▶ Retirez le cache-bagages.

- ▶ Insérez les extrémités de la barre, l'une après l'autre, dans les points de fixation du pavillon.
- ▶ Accrochez les sangles du filet aux anneaux inférieurs, situés sur chaque garniture latérale du coffre.
- ▶ Tendez les sangles pour étirer le filet.

Plancher de coffre 2 positions

Selon équipement, ce plancher à deux positions permet d'optimiser le volume du coffre grâce aux butées latérales placés sur les côtés :

- Position haute (**100 kg maxi**) : pour obtenir un plancher plat jusqu'aux sièges avant, lorsque les sièges arrière sont rabattus.
- Position basse (**150 kg maxi**) : volume du coffre maximal.

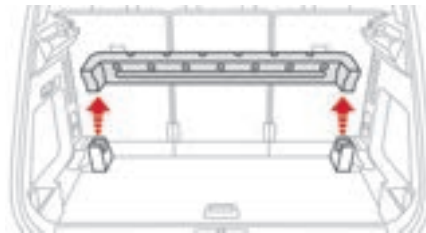


Pour le déplacer en hauteur :

- ▶ Soulever et tirer le plancher vers soi à l'aide de sa poignée centrale, puis s'aider des butées latérales pour le déplacer.

- ▶ Pousser le plancher à fond vers l'avant pour le mettre en place sur la position souhaitée.

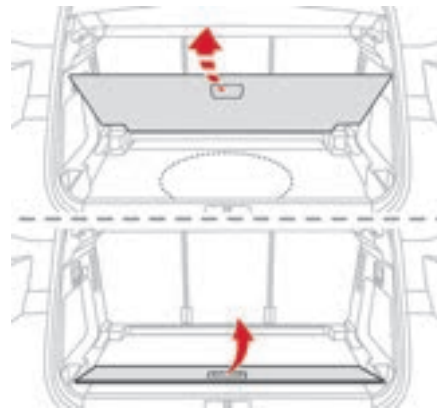
i Veiller à ce que le coffre soit vide avant de manipuler le plancher de coffre.



Pour augmenter le volume du coffre avec le plancher en position basse :

- ▶ Tirer verticalement la traverse des sièges arrière au niveau des repères.
- ▶ Pour la remettre en place, pousser à fond jusqu'à son enclenchement.


Bac de rangement



- ▶ Relever le plancher de coffre au maximum ou soulever le tapis de coffre articulé (selon version) pour accéder au bac de rangement. Selon version, il comporte :
 - Un kit de dépannage provisoire de pneumatique avec l'outillage de bord.
 - Une roue de secours avec l'outillage de bord.
 - Le câble de charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable).

Prise accessoires 12 V

- ▶ Pour brancher un accessoire 12 V (puissance maxi : 120 W), relever le couvercle et brancher l'adaptateur adéquat.
- ▶ Mettre le contact.

 Le branchement d'un équipement électrique non homologué par CITROËN, tel qu'un chargeur avec prise USB, peut provoquer des perturbations de fonctionnement des organes électriques du véhicule, comme une mauvaise réception radiophonique ou une perturbation de l'affichage sur les écrans.

Éclairage du coffre

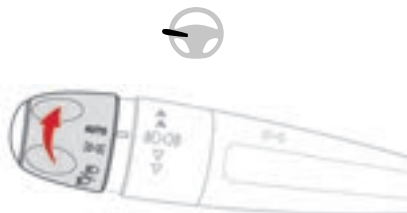
Il s'allume automatiquement à l'ouverture et s'éteint automatiquement à la fermeture du coffre.



La durée d'éclairage varie suivant le contexte :

- Contact coupé, environ 10 minutes.
- En mode économie d'énergie, environ 30 secondes.
- Moteur tournant, sans limite.

Commandes d'éclairage extérieur

Éclairage principal



- AUTO** Allumage automatique des feux / feux diurnes
-  Feux de position seuls
-  Feux de croisement ou de route


Inversion des feux




- ▶ Tirer la commande d'éclairage pour permuter l'allumage des feux de croisement / feux de route.

Affichage

L'allumage du témoin correspondant au combiné confirme la mise en marche de l'éclairage sélectionné.

-  Le dysfonctionnement d'un feu est signalé par l'allumage permanent de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.


Feux antibrouillard arrière

-  Ils fonctionnent seulement si les feux de croisement ou de route sont allumés.




- ▶ Tourner la bague vers l'avant / l'arrière pour les allumer / éteindre.
- Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**"), les feux antibrouillard et les feux de croisement restent allumés.

Projecteurs antibrouillard avant / Feux antibrouillard arrière

-  Ils fonctionnent avec les feux de position, de croisement ou de route allumés.



- ▶ Tourner la bague vers l'avant :
 - une 1^{re} fois pour allumer les projecteurs antibrouillard avant,
 - une 2^{ème} fois pour allumer les feux antibrouillard arrière.
- ▶ Procéder dans le sens inverse pour éteindre. Lors d'une coupure automatique des feux (position "**AUTO**") ou lors d'une coupure manuelle des feux de croisement, les feux antibrouillard et les feux de position resteront allumés.
- ▶ Tourner la bague vers l'arrière pour éteindre les feux antibrouillard, les feux de position s'éteindront alors.

 Par temps clair ou de pluie, de jour comme de nuit, l'allumage des feux antibrouillard est interdit. Dans ces situations, la puissance de leurs faisceaux peut éblouir les autres conducteurs. Ils

doivent être utilisés uniquement par temps de brouillard ou de chute de neige (la réglementation peut varier selon les pays). Ne pas oublier d'éteindre les feux antibrouillard dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

i Allumage des feux après la coupure du contact

Pour réactiver la commande d'éclairage, tourner la bague en position "AUTO", puis sur la position souhaitée.

À l'ouverture de la porte conducteur, un signal sonore temporaire rappelle que des feux sont allumés.

Ils s'éteindront automatiquement après un temps qui dépend de l'état de charge de la batterie (entrée en mode économie d'énergie).

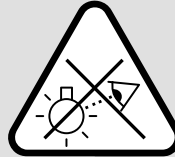
i Extinction des feux à la coupure du contact

À la coupure du contact, tous les feux s'éteignent instantanément, sauf les feux de croisement en cas d'éclairage d'accompagnement automatique activé.

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux

arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !



i Déplacements à l'étranger

Pour conduire dans un pays où le côté de circulation est différent de celui du pays de commercialisation du véhicule, adapter le réglage des feux de croisement afin de ne pas éblouir les conducteurs des véhicules venant en face. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux diurnes / Feux de position

Ces feux à LED s'allument automatiquement au démarrage du moteur, à l'avant comme à l'arrière.

Ils assurent les fonctions de :

- Feux diurnes (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec luminosité suffisante).
- Feux de position (commande d'éclairage sur la position "AUTO" avec faible luminosité ou "Feux de position seuls" ou "Feux de croisement / route").

Indicateurs de direction



► Gauche ou droit : abaisser ou relever la commande d'éclairage en dépassant le point de résistance.

i Laisser les indicateurs de direction pendant plus de 20 secondes entraîne une augmentation du signal sonore lorsque la vitesse est supérieure à 80 km/h.

Trois clignotements

► Donner une simple impulsion vers le bas ou vers le haut, sans passer le point de résistance ; les indicateurs de direction clignoteront trois fois.

Feux de stationnement

(Selon version)

Balysage latéral réalisé par l'allumage des feux de position uniquement du côté de la circulation.

► Dans la minute qui suit la coupure du contact, actionner la commande d'éclairage vers le haut ou vers le bas, en fonction du côté de la circulation (exemple : lors d'un stationnement à droite, baisser la commande d'éclairage vers le bas pour un allumage à gauche).

Ceci est indiqué par un signal sonore et l'allumage au combiné du témoin de l'indicateur de direction correspondant.

► Pour arrêter les feux de stationnement, replacer la commande d'éclairage sur la position centrale.

Allumage automatique des feux

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de détection de faible luminosité extérieure par le capteur de pluie/luminosité, les feux de position et de croisement s'allument automatiquement sans action du conducteur. Ils peuvent également s'allumer en cas de détection de pluie, en même temps que le balayage automatique des essuie-vitres avant.

Lorsque la luminosité est suffisante ou après l'arrêt des essuie-vitres, les feux s'éteignent automatiquement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie/luminosité, les feux s'allument, ce témoin s'allume au combiné, accompagné d'un signal sonore et/ou de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur ; les fonctions associées ne seraient plus commandées.



Par temps de brouillard ou de neige, le capteur de pluie/luminosité peut détecter une lumière suffisante. Les feux ne s'allumeront donc pas automatiquement.



La face interne du pare-brise peut être embuée et empêcher le bon fonctionnement du capteur de pluie/luminosité.

Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

Éclairages d'accompagnement et d'accueil

Éclairage d'accompagnement

Automatique

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "**AUTO**", en cas de faible luminosité, les feux de croisement s'allument automatiquement à la coupure du contact.



L'activation / désactivation, ainsi que le réglage de la durée de l'éclairage d'accompagnement se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Manuel



► Contact coupé, tirer la commande d'éclairage ("appel de phares") vers soi pour mettre en service / arrêter la fonction.

L'éclairage d'accompagnement manuel s'arrête automatiquement au bout d'un certain temps.

Éclairage d'accueil extérieur automatique

Lorsque la fonction "Allumage automatique des feux" est activée, en cas de faible luminosité, les feux de position, de croisement et les spots de rétroviseurs s'allument automatiquement au déverrouillage du véhicule.



L'activation ou la neutralisation, ainsi que la durée de l'éclairage d'accueil extérieur sont paramétrables par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Spots de rétroviseurs extérieurs

Pour faciliter l'accès au véhicule, ces spots éclairent le sol aux abords des portes avant.



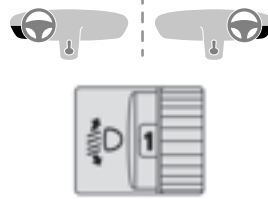
Lorsque la commande du plafonnier avant est sur cette position, les spots s'allument automatiquement :

- Au déverrouillage du véhicule.
- À l'ouverture d'une porte.
- Sur une demande de localisation du véhicule par la télécommande.

Quelle que soit la position de la commande du plafonnier avant, ils s'allument également avec l'éclairage d'accueil et l'éclairage d'accompagnement.

Ils s'éteignent automatiquement au bout de 30 secondes.

Réglage du site des projecteurs



Pour ne pas gêner les autres usagers de la route, le faisceau de ces projecteurs doit être réglé en hauteur en fonction de la charge du véhicule.

0 (Réglage initial)

Conducteur seul ou conducteur + passager avant

1 5 personnes

4 5 personnes + charges dans le coffre

5 Conducteur seul + charges dans le coffre

Ces informations sont données à titre indicatif. Selon les versions, les positions non utilisées peuvent être nécessaires.

Systèmes automatiques d'éclairage - Recommandations générales

Les systèmes automatiques d'éclairage utilisent une caméra de détection, située en haut du pare-brise.



Limites de fonctionnement

Le système peut être perturbé ou ne pas correctement fonctionner :

- Lorsque les conditions de visibilité sont mauvaises (ex. : chutes de neige, fortes pluies).
- Si le pare-brise est encrassé, embué ou masqué (ex. : autocollant) devant la caméra.
- Si le véhicule est face à certains panneaux ou à des dispositifs rétro-réfléchissants de glissières de sécurité.

Le système n'est pas en mesure de détecter :

- Les usagers qui n'ont pas d'éclairage propre, tels que les piétons.
- Les véhicules dont l'éclairage est masqué (ex. : circulants derrière une glissière de sécurité sur autoroute).
- Les véhicules se trouvant au sommet ou en bas d'une pente raide, dans des virages sinueux, dans des carrefours en croix.

⚠ Entretien

Nettoyer régulièrement le pare-brise, en particulier la zone située devant la caméra.

La face interne du pare-brise peut être également embuée au niveau de la caméra. Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.

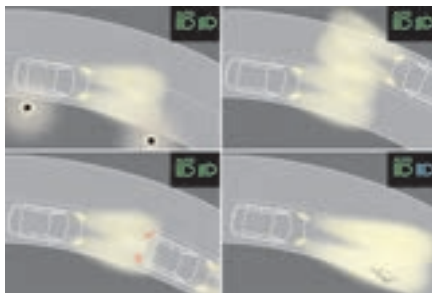
Ne pas laisser la neige s'accumuler sur le capot moteur ou sur le toit du véhicule, car elle pourrait masquer la caméra.

Commutation automatique des feux de route



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des systèmes automatiques d'éclairage**.

Avec la bague de la commande d'éclairage sur la position "AUTO" et la fonction activée dans l'écran tactile, ce système permute automatiquement les feux de route et les feux de croisement en fonction des conditions d'éclairage et de circulation, grâce à une caméra située en haut du pare-brise.



Ce système est une aide à la conduite. Le conducteur reste responsable de l'éclairage de son véhicule, de son adaptation aux conditions de luminosité, de visibilité, de circulation et du respect du code de la route.



Le système devient opérationnel lorsque le véhicule dépasse 25 km/h. En repassant en dessous de 15 km/h, le système n'est plus opérationnel.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

À la désactivation, le système d'éclairage bascule en mode "allumage automatique des feux".

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

Fonctionnement

Si la luminosité est très faible et que les conditions de circulation le permettent :



– Les feux de route s'allument automatiquement. Ces témoins s'allument au combiné.

Si la luminosité est suffisante et/ou si les conditions de circulation ne permettent pas l'allumage des feux de route :



– Les feux de croisement sont maintenus. Ces témoins s'allument au combiné.

La fonction se désactive lorsque les feux antibrouillard sont allumés ou lorsque le système détecte de mauvaises conditions de visibilité (ex. : brouillard, fortes pluies, chutes de neige).

Dès que les feux antibrouillard sont éteints ou dès que les conditions de visibilité redeviennent favorables, la fonction se réactive automatiquement.



Ce témoin s'éteint tant que la fonction est désactivée.

Pause

Si la situation nécessite un changement de l'état des feux, le conducteur peut intervenir à tout moment.

► Faire une commutation manuelle des feux de croisement / route pour mettre la fonction en pause.

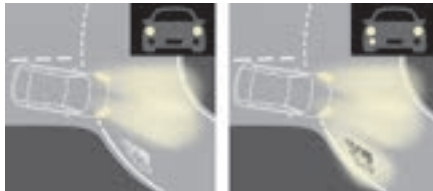
Si les témoins "AUTO" et "Feux de croisement" étaient allumés, le système bascule sur les feux de route.

Si les témoins "AUTO" et "Feux de route" étaient allumés, le système bascule sur les feux de croisement.

► Pour réactiver la fonction, faire une nouvelle commutation manuelle des feux de croisement / route.

Éclairage statique d'intersection

(Uniquement sur les versions équipées de projecteurs antibrouillard halogènes)
 Cette fonction permet au faisceau du projecteur antibrouillard avant d'éclairer l'intérieur du virage, lorsque les feux de croisement ou de route sont allumés et lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 40 km/h (conduite urbaine, route sinueuse, intersections, manoeuvres de parking).



Sans / avec éclairage statique d'intersection

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Mise en marche / Arrêt

Cette fonction se déclenche :

- Sur activation de l'indicateur de direction correspondant.

ou

- À partir d'un certain angle de rotation du volant.

Elle devient inactive :

- Au-dessous d'un certain angle de rotation du volant.
- À une vitesse supérieure à 40 km/h environ.
- À l'engagement de la marche arrière.

Commande d'essuie-vitre



En conditions hivernales, éliminer la neige, la glace ou le givre présents sur le pare-brise, autour des bras et des balais d'essuie-vitres avant de faire fonctionner les essuie-vitres.

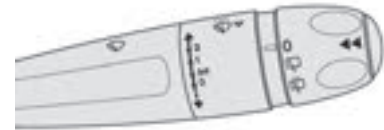


Ne pas faire fonctionner les essuie-vitres sur un pare-brise sec. Par temps extrêmement froid ou chaud, vérifier que les balais d'essuie-vitres ne sont pas collés au pare-brise avant de les faire fonctionner.

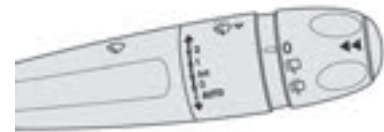


Le lavage en station peut entraîner momentanément des bruits parasites et une dégradation de la qualité d'essuyage. Cela ne nécessite pas le remplacement des balais d'essuie-vitres.

Sans balayage AUTO



Avec balayage AUTO



Essuie-vitre avant

► Pour sélectionner la cadence de balayage : relever ou baisser la commande sur la position désirée.

2

Balayage rapide (fortes précipitations)

- 1** Balayage normal (pluie modérée)
- Int** Balayage intermittent (proportionnel à la vitesse du véhicule)
- 0** Arrêt
- ↓** Coup par coup (appuyer vers le bas et relâcher).
- ou
- AUTO** Balayage automatique

Se reporter à la rubrique correspondante.

i En position **1** ou **2**, la fréquence de balayage diminue automatiquement lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de 5 km/h. Lorsque la vitesse redevient supérieure à 10 km/h, le balayage retrouve sa fréquence initiale (rapide ou normale).

i Après la coupure du contact, un léger mouvement des essuie-vitres peut se produire à la base du pare-brise.

i Si le contact a été coupé avec l'essuie-vitre actif, il est nécessaire de manoeuvrer la commande pour réactiver le balayage à la mise du contact (sauf si la coupure de contact est inférieure à 1 minute).

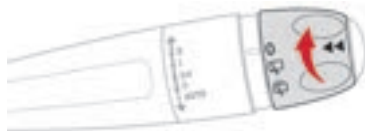
Lave-vitre avant

► Tirer et maintenir la commande d'essuie-vitre vers soi.
L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

i Les gicleurs du lave-vitre avant sont intégrés à l'extrémité de chaque bras. Le liquide lave-vitre est projeté le long de la lame de l'essuie-vitre ; cela permet d'améliorer la visibilité et de réduire la consommation de liquide.

! Pour ne pas endommager les balais d'essuie-vitre, ne pas actionner le lave-vitre si le réservoir de liquide de lave-vitre est vide. Actionner le lave-vitre seulement si le liquide ne risque pas de geler sur le pare-brise et de gêner la visibilité. Utiliser des produits "grand froid" en période hivernale. Ne jamais utiliser d'eau pour faire l'appoint.

Essuie-vitre arrière




► Tourner la bague pour placer le symbole désiré en face du repère.

- 0** Arrêt
- Int** Balayage intermittent
- M** Lave-vitre avec balayage

Marche arrière

Au passage de la marche arrière, si l'essuie-vitre avant fonctionne, l'essuie-vitre arrière se met automatiquement en marche.

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

! En cas d'utilisation d'un porte-vélos sur attelage ou d'accumulation de neige ou de givre important, désactiver l'essuie-vitre arrière automatique via le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Lave-vitre arrière

► Tourner et maintenir la bague à fond vers la planche de bord. Le lave-vitre et l'essuie-vitre fonctionnent tant que la bague est tournée. L'arrêt du lave-vitre est suivi d'un dernier cycle d'essuyage.

Balayage automatique avant

En mode **AUTO**, le balayage de l'essuie-vitre avant fonctionne automatiquement et s'adapte à l'intensité des précipitations.

La détection est effectuée par un capteur de pluie/luminosité, situé en partie centrale haute du pare-brise derrière le rétroviseur intérieur.

! Ne pas masquer le capteur de pluie/luminosité.

Lors d'un lavage en station automatique, arrêter le balayage automatique et couper le contact.

En hiver, attendre le dégivrage complet du pare-brise avant d'actionner le balayage automatique.

Mise en service



► Donner une impulsion brève sur la commande vers le bas.
Un cycle d'essuyage confirme la prise en compte de la demande.



Ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Arrêt

► Donner une nouvelle impulsion brève sur la commande vers le bas ou placer la commande sur une autre position (**Int, 1 ou 2**).



Ce témoin s'éteint au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.



Il est nécessaire de réactiver le balayage automatique, après chaque coupure du contact supérieure à une minute, en donnant une impulsion vers le bas sur la commande.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement du balayage automatique, l'essuie-vitre fonctionne en mode intermittent.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Position particulière des essuie-vitres avant

Cette position de maintenance permet de nettoyer les lames ou de procéder au remplacement des balais. Elle peut également

être utile, par temps hivernal (gel, neige), pour dégager les lames du pare-brise.



Pour conserver l'efficacité des essuie-vitres à balais plats, il est conseillé :

- Les manipuler avec précaution.
- Les nettoyer régulièrement avec de l'eau savonneuse.
- Ne pas les utiliser pour maintenir une plaque de carton contre le pare-brise.
- Les remplacer dès les premiers signes d'usure.

Avant démontage d'un balai avant



Immédiatement après la coupure du contact, toute action sur la commande d'essuie-vitre positionne les balais verticalement.

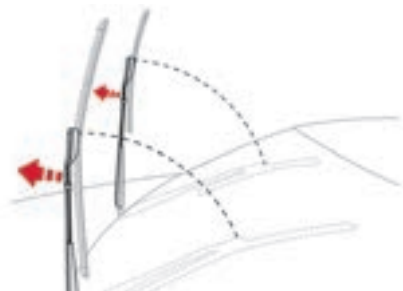
► Procéder à l'opération souhaitée ou au remplacement des balais.

Après remontage d'un balai avant

► Pour remettre les balais dans leur position initiale après intervention, mettre le contact et manœuvrer la commande.

Changement d'un balai d'essuie-vitre

Démontage / Remontage à l'avant



- ▶ Effectuer ces opérations de changement de balais en se plaçant côté conducteur.
- ▶ En commençant par le balai le plus éloigné de soi, saisir chaque bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.



Faire attention à ne pas saisir les bras au niveau des gicleurs.

Ne pas toucher aux balais - Risque de déformations irrémédiables.

Ne pas lâcher en cours de mouvement - Risque de détérioration du pare-brise !

- ▶ Nettoyer le pare-brise à l'aide d'un liquide lave-vitre.



Ne pas appliquer de produits déperlants du type "Rain X".

- ▶ Déclipper le balai usé le plus proche de soi et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Répéter la procédure pour l'autre balai.
- ▶ En commençant par le balai le plus proche de soi, saisir de nouveau chaque bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'au pare-brise.

Démontage / Remontage à l'arrière

- ▶ Saisir le bras par sa partie rigide et le relever jusqu'en butée.
- ▶ Nettoyer la lunette arrière à l'aide d'un liquide lave-vitre.
- ▶ Déclipper le balai usé et le retirer.
- ▶ Installer le nouveau balai et le clipper.
- ▶ Saisir de nouveau le bras par sa partie rigide, puis le rabattre avec précaution en l'accompagnant jusqu'à la lunette arrière.

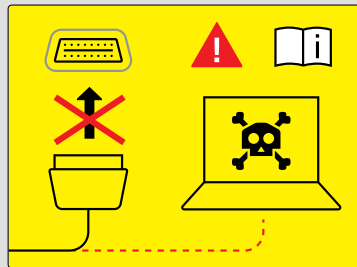
Recommandations générales liées à la sécurité

! Ne pas enlever les étiquettes apposées en différents endroits du véhicule. Elles comportent des avertissements de sécurité et des informations d'identification sur le véhicule.

! Selon la législation en vigueur dans le pays, certains équipements de sécurité peuvent être obligatoires : gilets de sécurité haute visibilité, triangles de présignalisation, éthylotests, ampoules, fusibles de rechange, extincteur, trousse de secours, bavettes de protection à l'arrière du véhicule...

! **Installation d'accessoires électriques**
La pose d'un équipement ou d'un accessoire électrique non référencé par CITROËN peut entraîner une surconsommation et une panne des systèmes électriques de votre véhicule. Se rendre dans le Réseau CITROËN pour

prendre connaissance de l'offre d'accessoires référencés.



Pour des raisons de sécurité, l'accès à la **prise diagnostic**, associée aux systèmes électroniques embarqués équipant le véhicule, est strictement réservé au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié, disposant d'outils adaptés (risques de dysfonctionnement des systèmes électroniques embarqués pouvant générer des pannes ou des accidents graves). La responsabilité du Constructeur ne saurait être engagée en cas de non-respect de cette consigne. Toute modification ou adaptation non prévue ni autorisée par CITROËN ou réalisée sans respecter les prescriptions techniques définies par le Constructeur entraîne la suspension de la garantie commerciale.

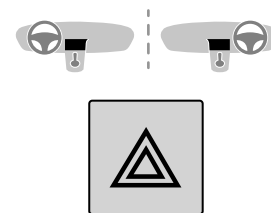
! **Installation d'accessoires émetteurs de radiocommunication**

Avant d'installer un émetteur de radiocommunication avec antenne extérieure, consulter impérativement le Réseau CITROËN pour connaître les caractéristiques des émetteurs (bande de fréquence, puissance de sortie maximum, position antenne, conditions spécifiques d'installation) qui peuvent être montés, conformément au Règlement no 10 CEE-ONU.

i **Déclarations de conformité des équipements radioélectriques**

Les certificats sont disponibles sur le site Internet de la marque : <http://service.citroen.com/ACddb/>

Feux de détresse



► Appuyer sur ce bouton rouge, tous les feux indicateurs de direction clignotent.

Ils peuvent fonctionner contact coupé.

Allumage automatique des feux de détresse

Lors d'un freinage d'urgence, en fonction de la force de décélération, les feux de détresse s'allument automatiquement. Ils s'éteignent automatiquement à la première accélération. Ils peuvent être éteints en appuyant sur le bouton.

Avertisseur sonore



► Appuyer sur la partie centrale du volant.

Avertisseur sonore piéton (Hybride ou Hybride rechargeable)

Ce système avertit les piétons de l'arrivée du véhicule lorsqu'il roule en tout électrique. L'avertisseur sonore piéton fonctionne dès la mise en mouvement du véhicule et jusqu'à 30 km/h, en marche avant et arrière. Cette fonction ne peut pas être désactivée.

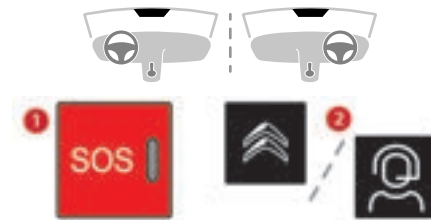
Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Appel d'urgence ou d'assistance



1. eCall (SOS)
2. ASSISTANCE

eCall (SOS)

Le système eCall (SOS) peut être équipé de série sur votre véhicule ou proposé en option. Le système eCall (SOS), complètement intégré au véhicule permet de contacter directement les services de secours. Ce contact s'établit automatiquement via les capteurs intégrés au véhicule ou par un appui sur la touche 1. Selon pays de commercialisation, le système eCall (SOS) correspond aux systèmes PE112, ERAGLONASS, 999, etc. Le système eCall (SOS) est activé par défaut.

► Pour passer un appel d'urgence manuellement, appuyer sur la touche **1** pendant plus de 2 secondes.

L'allumage du voyant et un message vocal confirment que l'appel est lancé vers les services de secours*.

Le système eCall (SOS) localise immédiatement votre véhicule et vous met en contact avec les services de secours compétents**.

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.

Le voyant clignote lorsque les données du véhicule sont envoyées puis reste allumé lorsque la communication est établie.



En cas d'accident grave, détecté par les capteurs intégrés au véhicule tel que le calculateur d'airbags, un appel d'urgence est lancé automatiquement.



Le système eCall (SOS) est un service public d'intérêt général et gratuit.

Fonctionnement du système

– À la mise du contact, le voyant s'allume en rouge puis en vert et s'éteint : fonctionnement correct du système.

– Le voyant clignote en rouge : pile de secours à remplacer.

– Le voyant s'allume en rouge fixe : dysfonctionnement du système. Les services d'appels d'urgence et d'assistance risquent de ne pas fonctionner.

– Si le voyant ne s'allume pas à la mise du contact, il s'agit également d'un dysfonctionnement du système. Si le problème persiste, consulter un réparateur qualifié dans les meilleurs délais.



Le dysfonctionnement du système n'empêche pas le véhicule de rouler.



Traitement des données

Tout traitement de données à caractère personnel par le système eCall (SOS) est effectué dans le respect des règles en matière de protection des données à caractère personnel prévues par le Règlement 2016/679 (Règlement général sur la protection des données – RGPD) ou par le RGPD du Royaume-Uni de 2019 (sur la protection des données, la confidentialité et les communications électroniques) et la Directive 2002/58/CE du Parlement européen et du Conseil, et en particulier, vise à sauvegarder l'intérêt vital

des personnes concernées, conformément à l'Article 6 (1), paragraphe d) du RGPD.

Le traitement de ces données est strictement limité à la prise en charge du système eCall (SOS) associé au numéro européen d'appel d'urgence "112". Le système eCall (SOS) ne peut collecter et traiter que les données suivantes sur le véhicule : numéro d'identification du véhicule, type de véhicule (véhicule de tourisme, véhicule utilitaire léger), type de carburant ou source d'énergie, trois dernières positions et directions suivies, nombre de passagers, fichier journal horodaté de l'activation automatique du système, avec horodatage.

Les destinataires des données traitées sont les centres de réception des appels d'urgence désignés par les autorités compétentes du pays sur le territoire duquel ils sont situés afin de recevoir en priorité et de prendre en charge les appels destinés au numéro "112".



Conservation des données

Les données contenues dans la mémoire du système ne sont pas accessibles en dehors de celui-ci avant le déclenchement d'un appel. Le système

* Selon les conditions générales d'utilisation du service disponible en point de vente et sous réserve des limites technologiques et techniques.

** Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE".

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

n'est pas traçable et ne fait pas l'objet d'une surveillance constante en mode de fonctionnement normal.

Les données de la mémoire interne du système sont automatiquement et constamment effacées. Seules les trois dernières positions du véhicule, nécessaires au fonctionnement normal du système, sont conservées.

Après le déclenchement d'un appel d'urgence, l'historique des données est conservé au maximum 13 heures.



Accès aux données

Vous disposez d'un droit d'accès aux données et pouvez demander la rectification, l'effacement ou la limitation du traitement des données vous concernant dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions du RGPD. Tout tiers auquel les données ont été divulguées doit être notifié de toute rectification, tout effacement ou toute limitation effectuée(e) conformément au RGPD applicable, sauf si cela s'avère impossible ou suppose un effort disproportionné. Vous pouvez également exercer votre droit de déposer une plainte auprès de l'autorité

de surveillance compétente en matière de protection des données.

Pour faire valoir vos droits mentionnés ci-dessus, veuillez nous contacter par courrier électronique à l'adresse : privacyrights@stellantis.com.

Pour plus d'informations sur nos coordonnées, veuillez consulter notre Politique en matière de confidentialité et de cookies sur le site Internet de la Marque.

ASSISTANCE

► En cas d'immobilisation du véhicule, appuyer plus de 2 secondes sur la touche **2** pour demander une assistance (confirmée par un message vocal)*).

► Un nouvel appui immédiat annule la demande.



Un mode privé permet de gérer le niveau de partage (données et/ou position) entre votre véhicule et la marque CITROËN.

Il peut être paramétrable dans le menu **Réglages** de la tablette tactile.

À défaut, selon équipement, désactiver/réactiver la géolocalisation par un appui

simultané sur les 2 touches suivi d'un appui sur la touche "ASSISTANCE" pour valider.



Si le propriétaire a acheté son véhicule en dehors du Réseau CITROËN, il est invité à vérifier la configuration de ces services et peut en demander la modification auprès de son réseau. Dans un pays multilingue, la configuration est possible dans la langue nationale officielle de son choix.



Pour des raisons techniques, notamment pour une meilleure qualité des services télématiques bénéficiant au client, le Constructeur se réserve le droit d'opérer à tout moment des mises à jour du système télématique embarqué du véhicule.



Si vous bénéficiez de l'offre Citroën Connect Box avec Pack SOS et Assistance inclus, vous disposez de services complémentaires dans votre espace personnel via le site internet de votre pays. Pour toute information relative au Pack SOS et Assistance, se référer aux conditions générales relatives à ces services.

* Suivant la couverture géographique des systèmes "eCall (SOS)" et "ASSISTANCE" et la langue nationale officielle choisie par le propriétaire du véhicule.

La liste des pays couverts et des services télématiques est disponible en point de vente ou sur le site Internet de votre pays.

Système d'enregistrement des données d'événements

(Selon pays de commercialisation)

Ce véhicule est équipé d'un système d'enregistrement de données d'événements également appelé "Event Data Recorder" ou "EDR".

Ce système permet de collecter et enregistrer certaines données du véhicule sur une courte période (quelques secondes), avant, pendant et après un événement de type accident ou collision.

Afin de mieux comprendre les circonstances de l'événement, ce système a pour mission d'enregistrer le fonctionnement des différents systèmes du véhicule au moment où s'est produit l'événement, notamment :

- Le déploiement éventuel d'un dispositif de retenue (exemple : airbag, ceinture de sécurité).
- L'état des ceintures de sécurité de tous les occupants (bouclées / non-bouclées).
- Le contact ou l'intensité d'appui sur la ou les pédales actionnées par le conducteur.
- La vitesse du véhicule.
- L'état de certains systèmes d'aide à la conduite et à la manœuvre.

Ce qui suit n'est pas enregistré par le système :

- Les données en condition de conduites normales, c'est-à-dire en dehors de tout événement.

- Les données personnelles du conducteur et des éventuels occupants.

- La position géographique du véhicule au moment de l'événement.

La lecture des données enregistrées par le système nécessite :

- L'accès à l'intérieur du véhicule ou au système.

Et

- Un équipement spécial qui peut être acheté auprès de l'équipementier BOSCH (www.BoschCDRTool.com).

Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les forces de l'ordre, peuvent disposer de ces données pour l'analyse de l'événement.

Programme de stabilité électronique (ESC)

Le programme de stabilité électronique intègre les systèmes suivants :

- Antiblocage des roues (ABS) et Répartiteur électronique de freinage (REF).
- Assistance au freinage d'urgence (AFU).
- Antipatinage des roues (ASR).
- Contrôle dynamique de stabilité (CDS).
- Contrôle de traction intelligent.
- Contrôle de stabilité de la remorque (TSM).


Antiblocage des roues (ABS) / Répartiteur électronique de freinage (REF)

Ces systèmes accroissent la stabilité et la maniabilité du véhicule lors du freinage et contribuent à un meilleur contrôle dans les virages, en particulier sur revêtement dégradé ou glissant.

L'ABS empêche le blocage des roues en cas de freinage d'urgence.

Le répartiteur électronique de freinage assure une gestion intégrale de la pression de freinage roue par roue.

► **En cas de freinage d'urgence, appuyer très fortement sur la pédale sans jamais relâcher l'effort.**

 Le fonctionnement normal du système ABS peut se manifester par de légères vibrations sur la pédale de frein.



L'allumage fixe de ce témoin signale un dysfonctionnement du système ABS.

Le véhicule conserve un freinage standard.

Rouler prudemment à vitesse modérée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



L'allumage de ce témoin, couplé aux témoins **STOP** et ABS, accompagné de

l'affichage d'un message et d'un signal sonore,

signale un dysfonctionnement du répartiteur électronique de freinage.

L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



En cas de changement de roues (pneus et jantes), veiller à ce qu'elles soient homologuées pour le véhicule.



Après un choc

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Assistance au freinage d'urgence (AFU)

Ce système réduit la distance d'arrêt en cas d'urgence, en optimisant la pression de freinage.

Il se déclenche en fonction de la vitesse d'actionnement de la pédale de frein. Cela se traduit par une diminution de la résistance de la pédale et une augmentation de l'efficacité du freinage.

Antipatinage des roues (ASR) / Contrôle dynamique de stabilité (CDS)

L'antipatinage des roues optimise la motricité en agissant sur les freins des roues motrices et sur le moteur, afin d'éviter le patinage d'une ou plusieurs roues. Il améliore aussi la stabilité directionnelle du véhicule.

En cas d'écart entre la trajectoire suivie par le véhicule et celle souhaitée par le conducteur, le contrôle dynamique de stabilité agit automatiquement sur le frein d'une ou plusieurs roues et sur le moteur pour inscrire le véhicule dans la trajectoire souhaitée, dans la limite des lois de la physique.

Ces systèmes sont automatiquement activés à chaque démarrage du véhicule.



En cas de problème d'adhérence ou de trajectoire, ces systèmes se mettent en marche (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné).

Neutralisation / Réactivation

Dans des conditions exceptionnelles (démarrage du véhicule embourbé, immobilisé dans la neige, sur sol meuble), il peut s'avérer utile de désactiver les systèmes pour faire patiner librement les roues et retrouver de l'adhérence.

La désactivation est possible jusqu'à 30 km/h. Dès que les conditions d'adhérence le permettent, réactiver les systèmes.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce témoin au combiné et l'affichage d'un message.

Les systèmes se réactivent automatiquement après chaque coupure de contact ou à partir de 50 km/h.

En dessous de 50 km/h, le réactiver manuellement.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



ASR / CDS

Ces systèmes offrent un surcroît de sécurité en conduite normale, mais ils ne doivent pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires ou à rouler à des vitesses trop élevées.

C'est lorsque les conditions d'adhérence diminuent (pluie, neige, verglas) que les risques de perte d'adhérence augmentent. Il est donc indispensable, pour votre sécurité, de conserver ces systèmes activés en toutes conditions, et particulièrement lorsque celles-ci sont difficiles.

Le fonctionnement de ces systèmes est assuré sous réserve du respect des

préconisations du Constructeur, concernant tant les roues (pneumatiques et jantes), les composants de freinage, les composants électroniques que les procédures de montage et d'intervention du réseau CITROËN.

Afin de bénéficier de l'efficacité de ces systèmes en conditions hivernales, il est recommandé d'utiliser des pneumatiques neige ou 4 saisons. Il est alors impératif d'équiper les 4 roues avec des pneumatiques homologués pour le véhicule.

Toutes les caractéristiques des pneumatiques sont regroupées sur l'étiquette pneumatiques / peinture. Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôle de traction intelligent (Snow motion)

(Selon version)

Le contrôle de traction intelligent est un système d'aide à la motricité sur la neige. Ce système détecte les situations de faible adhérence pouvant rendre difficile les démarrages et la progression du véhicule en neige fraîche profonde ou neige damée. Dans ces situations, le système régule le patinage des roues avant afin d'optimiser la motricité et le suivi de trajectoire du véhicule.



Sur route avec faible adhérence, l'utilisation de pneumatiques hiver est fortement conseillée.

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM)

En situation de remorquage, ce système permet de réduire les risques d'embarquée du véhicule et de la remorque.

Fonctionnement

Le système est automatiquement activé à la mise du contact.

Le programme de stabilité électronique (ESC) ne doit pas présenter de dysfonctionnement.

La vitesse du véhicule doit être comprise entre 60 km/h et 160 km/h.



Lorsque des mouvements d'oscillation de la remorque sont détectés, le système agit sur les freins pour stabiliser la remorque et réduit, si nécessaire, la puissance du moteur pour ralentir le véhicule (confirmé par le clignotement de ce témoin au combiné et par l'allumage des feux de stop).

Pour connaître les masses et les charges remorquables, se reporter à la rubrique

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables ou au certificat d'immatriculation du véhicule.

Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Pour continuer à tracter une remorque, réduire la vitesse et rouler prudemment ! Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système de contrôle de stabilité de la remorque offre un surcroît de sécurité en conduite normale, dans le respect des recommandations d'utilisation de la remorque et de la législation en vigueur dans le pays. Il ne doit pas inciter le conducteur à prendre des risques supplémentaires, comme utiliser une remorque dans des conditions de fonctionnement dégradées (ex. : chargement excessif, non-respect du poids sur flèche, pneumatiques usés ou sous-gonflés, système de freinage défaillant) ou rouler à des vitesses trop élevées. Dans certains cas, les mouvements d'oscillation de la remorque peuvent ne pas être détectés par le système, notamment avec une remorque légère.

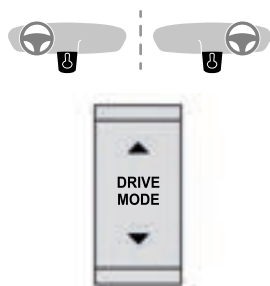
En cas de conduite sur chaussée glissante ou dégradée, le système peut ne pas empêcher une embarquée brutale de la remorque.

Advanced Grip Control

Ce système d'antipatinage spécifique breveté améliore la motricité dans la neige, la boue et le sable.

i Pour une adhérence optimale dans la neige, il est recommandé d'équiper le véhicule de pneumatiques hiver. Pour une performance optimale du système, consulter le réseau CITROËN pour choisir les pneumatiques les plus adaptés.

Activation / Désactivation



- ▶ Appuyer sur le bouton **DRIVE MODE** ; les différents modes s'affichent au combiné d'instruments.
- ▶ Sélectionner "**Neige**", "**Boue**" ou "**Sable**" en fonction du contexte. Le mode choisi reste affiché au combiné.

- ▶ Pour désactiver, sélectionner le mode "**Normal**" ou un autre mode de conduite. Le système se désactive automatiquement à la coupure du contact.

Modes de fonctionnement

Neige

Ce mode adapte en permanence le niveau de patinage pour offrir un maximum de motricité en fonction des conditions de neige (beaucoup de patinage dans la neige épaisse ; très peu sur le verglas). Le patinage s'adapte aussi aux conditions rencontrées lors des roulages en montée en s'optimisant sur l'accélération du véhicule.

(mode actif jusqu'à 80 km/h)

Boue

Ce mode autorise, lors du démarrage, beaucoup de patinage sur la roue la moins adhérente pour favoriser l'évacuation de la boue et retrouver de l'adhérence. Parallèlement, la roue la plus adhérente est gérée de façon à passer le plus de couple de traction possible.

En phase de progression, le système optimise le patinage pour répondre, au mieux, aux sollicitations du conducteur. (mode actif jusqu'à 50 km/h)

Sable

Ce mode autorise un peu de patinage sur les deux roues motrices de façon simultanée pour

faire progresser le véhicule et limiter les risques d'ensablement.

(mode actif jusqu'à 120 km/h)

! Sur le sable, ne pas utiliser les autres modes sous peine d'enliser le véhicule.

i Recommandations

Le véhicule est principalement conçu pour circuler sur des routes goudronnées, mais il peut emprunter occasionnellement d'autres voies moins carrossables. Cependant, il ne permet pas la conduite tout-terrain :

- Conduite sur terrains pouvant endommager le soubassement ou arracher des éléments (ex. : tuyau de carburant, refroidisseur carburant) par des obstacles ou des pierres notamment.
- Conduite sur terrains à forte pente et à adhérence réduite.
- Franchissement de cours d'eau.

Hill Assist Descent Control

Système d'aide à la descente de pentes moyennes à fortes, sur chaussées goudronnées ou non (ex. : graviers, boue).

Ce système permet de réduire le risque de glissade ou d'emballlement du véhicule lors de

sa progression en descente, en marche avant comme en marche arrière.

En descente, le système assiste le conducteur dans la mise en mouvement du véhicule à une vitesse constante, en fonction du rapport engagé, tout en relâchant progressivement les freins.

i Pour que le système s'active, la pente doit être supérieure à 5 %.

Le système peut être utilisé avec la boîte de vitesses au point mort.

A défaut, engager un rapport correspondant à la vitesse pour éviter que le moteur cale. Avec une boîte de vitesses automatique, le système peut être utilisé avec le sélecteur en **N**, **D** ou **R**.

! Lorsque ce système entre en régulation, l'Active Safety Brake est automatiquement désactivé.

i Le système n'est plus disponible, si la vitesse du véhicule est :

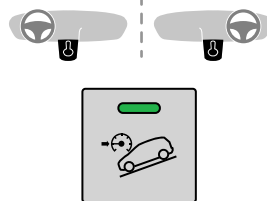
- Supérieure à 70 km/h.
- Gérée par le Régulateur de vitesse adaptatif, suivant le type de boîte de vitesses.

Marche

Par défaut, le système n'est pas sélectionné.

L'état du système n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Le conducteur peut sélectionner le système moteur tournant, véhicule à l'arrêt ou roulant jusqu'à environ 50 km/h.



Avec combiné à cadrans



► Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h, appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son voyant ; ce témoin apparaît en vert au combiné.

Le système devient actif à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Avec combiné numérique



► Pour sélectionner le système, vitesse inférieure à 50 km/h, appuyer sur ce bouton jusqu'à l'allumage de son voyant vert ; ce témoin apparaît en gris au combiné.



► Vitesse inférieure à 30 km/h, le système devient actif ; ce témoin s'allume en vert au combiné.

► Dès que le véhicule commence sa descente, vous pouvez relâcher les pédales d'accélérateur et de frein, le système régule la vitesse :



- si la boîte de vitesses est engagée sur le premier ou le deuxième rapport, la vitesse diminue et le témoin clignote rapidement,

- si la boîte de vitesses est au point mort ou si la pédale d'embrayage est enfoncée, la vitesse diminue et le témoin clignote lentement ; dans ce cas, la vitesse maintenue en descente est plus faible.

Dans une descente, véhicule à l'arrêt, si vous relâchez les pédales d'accélérateur et de frein, le système relâchera les freins pour une mise en mouvement progressive du véhicule.

Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque le système est en régulation.

Si la vitesse dépasse 30 km/h, la régulation se met en pause automatiquement, le témoin repasse en gris au combiné, mais le voyant vert du bouton reste toujours allumé.

La régulation reprend automatiquement dès que la vitesse repasse en dessous de 30 km/h, que les conditions de pente et de relâchement des pédales sont respectées.

Vous pouvez à tout moment appuyer de nouveau sur la pédale d'accélérateur ou de frein.

Arrêt

► Appuyer sur le bouton jusqu'à l'extinction de son voyant ; le témoin s'éteint au combiné.

Au-delà de 70 km/h, le système se désactive automatiquement ; le voyant du bouton s'éteint.

Anomalie de fonctionnement

En cas de dysfonctionnement, un message s'affiche au combiné.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité

Enrouleur

Les ceintures de sécurité sont équipées d'un enrouleur permettant l'ajustement automatique de la longueur de sangle à la morphologie de l'occupant. Le rangement de la ceinture s'effectue automatiquement lorsque celle-ci n'est pas utilisée.

Les enrouleurs sont équipés d'un dispositif de blocage automatique en cas de collision, de freinage d'urgence ou de retournement du véhicule. Il est possible de le débloquer en tirant fermement la sangle et en la relâchant pour qu'elle se rembobine légèrement.

Prétension pyrotechnique

Ce système améliore la sécurité lors des chocs frontaux et latéraux.

Selon l'importance du choc, le système de prétension pyrotechnique tend instantanément les ceintures et les plaque sur le corps des occupants.

Les ceintures à prétension pyrotechnique sont actives, lorsque le contact est mis.

Limiteur d'effort

Ce système atténue la pression de la ceinture contre le thorax de l'occupant, améliorant ainsi sa protection.



En cas de choc

En fonction de la nature et de l'importance des chocs, le dispositif pyrotechnique peut se déclencher avant et indépendamment du déploiement des airbags. Le déclenchement des prétensionneurs s'accompagne d'un léger dégagement de fumée inoffensive et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système. Dans tous les cas, le témoin d'airbag s'allume.

Après un choc, faire vérifier et éventuellement remplacer le système des ceintures de sécurité par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité avant sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Réglage en hauteur



► Pour modifier la hauteur du point d'accrochage, pincer la commande **A** et la faire coulisser jusqu'au cran désiré.

Ceintures de sécurité arrière



Les places arrière sont équipées chacune d'une ceinture, dotée de trois points d'ancrage et d'un enrouleur.

Les places latérales sont équipées d'un système de prétension pyrotechnique et d'un limiteur d'effort.

Verrouillage

- ▶ Tirer la sangle, puis insérer le pêne dans la boucle.
- ▶ Vérifier le verrouillage en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Déverrouillage

- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la ceinture.
- ▶ Sur les ceintures des places latérales, remonter la barrette en haut du dossier pour éviter le battement du pêne contre la garniture latérale.

Ceinture de la place arrière centrale

La ceinture de la place arrière centrale est intégrée au pavillon.

Installation



- ▶ Tirer la sangle et insérer le pêne **A** dans la boucle de gauche (sur la droite du passager assis dans le véhicule).
- ▶ Insérer le pêne **B** dans la boucle de droite (sur la gauche du passager assis dans le véhicule).
- ▶ Vérifier le verrouillage de chaque boucle en effectuant un essai de traction sur la sangle.

Retrait et rangement

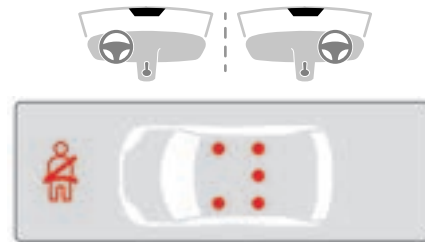
- ▶ Appuyer sur le bouton rouge de la boucle **B**, puis sur le bouton noir de la boucle **A**.
- ▶ Accompagner l'enroulement de la sangle et amener le pêne **B**, puis **A** sur l'aimant du point d'ancrage du pavillon.



Avant toute manipulation des sièges arrière, pour éviter la détérioration des ceintures de sécurité :

- Vérifier que les ceintures latérales sont bien tendues.
- Fixer les pènes à leur point d'ancrage.
- Vérifier que la ceinture centrale est complètement enroulée.

Alertes de non-bouclage et de débouclage



Témoin de non-bouclage / débouclage

Il s'allume en rouge à la fois au combiné et sur l'afficheur des témoins de ceintures et d'airbag frontal passager, dès que le système détecte qu'une ceinture de sécurité est non-bouclée ou débouclée.

Témoin de localisation des ceintures non-bouclées / débouclées

Les voyants allumés en rouge sur l'afficheur indiquent l'emplacement des ceintures non-bouclées ou débouclées.

Non-bouclage à l'avant

À la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, si le conducteur et/ou le passager avant n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité.

À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore croissant pendant 2 minutes environ. Au-delà de

ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures avant ne sont pas bouclées.

Non-bouclage à l'arrière

À la mise du contact, moteur tournant ou véhicule roulant à une vitesse inférieure à 20 km/h, le témoin et les voyants correspondants s'allument pendant 1 minute, si une ou plusieurs ceintures de sécurité arrière ne sont pas bouclées.

Débouclage

Après la mise du contact, le témoin et les voyants correspondants s'allument, dès que le conducteur et/ou un ou plusieurs passagers déboucle sa ceinture de sécurité. À une vitesse supérieure à 20 km/h, ces témoins clignotent, accompagnés d'un signal sonore pendant 2 minutes environ. Au-delà de ce délai, ces témoins restent allumés tant que les ceintures ne sont pas rebouclées.

Conseils



Le conducteur doit s'assurer que les passagers utilisent correctement les ceintures de sécurité et qu'ils sont tous bien attachés avant de rouler.

Quelle que soit sa place dans le véhicule, toujours mettre sa ceinture de sécurité, même pour des trajets de courte durée. Ne pas inverser les boucles de ceinture, car celles-ci ne rempliraient pas entièrement leur rôle.

Pour garantir le bon fonctionnement des boucles de ceinture, s'assurer de l'absence de tout corps étranger (ex. : pièce de monnaie) avant le bouclage. Avant et après utilisation, s'assurer que la ceinture est correctement enroulée. Après rabattement ou déplacement d'un siège ou d'une banquette arrière, s'assurer que la ceinture est correctement positionnée et enroulée.



Installation

La partie basse de la sangle doit être positionnée le plus bas possible sur le bassin. La partie haute doit être positionnée dans le creux de l'épaule.

À l'avant, pour régler la position de la ceinture de sécurité, il peut être nécessaire de régler la hauteur du siège.

Pour être efficace, une ceinture de sécurité :

- doit être tendue au plus près du corps ;
- doit être tirée devant soi par un mouvement régulier, en vérifiant qu'elle ne se vrille pas ;
- ne doit maintenir qu'une seule personne ;
- ne doit pas porter de trace de coupure ou d'effilochage ;
- ne doit pas être transformée ou modifiée afin de ne pas altérer sa performance.



Recommandations pour les enfants

Utiliser un siège enfant adapté, si le passager a moins de 12 ans ou mesure moins d'un mètre cinquante.

Ne jamais utiliser la même ceinture de sécurité pour attacher plusieurs enfants. Ne jamais transporter un enfant sur les genoux.

Pour plus d'informations sur les **Sièges enfants**, se reporter à la rubrique correspondante.



Entretien

En raison des prescriptions de sécurité en vigueur, pour toute intervention sur les ceintures de sécurité de votre véhicule, s'adresser à un atelier qualifié disposant de la compétence et du matériel adapté, ce que le Réseau CITROËN est en mesure d'apporter. Faire vérifier périodiquement les ceintures par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié et particulièrement si les sangles présentent des traces de détérioration. Nettoyer les sangles de ceinture avec de l'eau savonneuse ou un produit nettoyant textile, vendu dans le réseau CITROËN.

Airbags

Généralités

Ce système est conçu pour renforcer la sécurité des occupants situés aux places avant et aux places latérales arrière, en cas de collision violente. Les airbags complètent l'action des ceintures de sécurité équipées de limiteur d'effort.

Des détecteurs électroniques enregistrent et analysent les chocs frontaux et latéraux subis dans les zones de détection de choc :

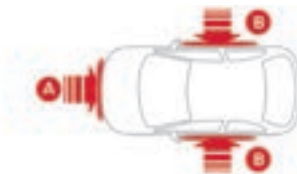
- En cas de choc violent, les airbags se déploient instantanément et contribuent à mieux protéger les occupants du véhicule ; aussitôt après le choc, les airbags se dégonflent rapidement afin de ne gêner ni la visibilité, ni la sortie éventuelle des occupants.
- En cas de choc peu violent, d'impact sur la face arrière et dans certaines conditions de retournement, les airbags peuvent ne pas se déployer ; seule la ceinture de sécurité contribue à assurer votre protection dans ces situations.

L'importance d'un choc dépend de la nature de l'obstacle et de la vitesse du véhicule au moment de la collision.

⚠ Les airbags ne fonctionnent pas contact coupé.

Cet équipement ne se déploie qu'une seule fois. Si un second choc survient (lors du même accident ou d'un autre accident), l'airbag ne se déclenchera plus.

Zones de détection de choc



A. Zone d'impact frontal

B. Zone d'impact latéral

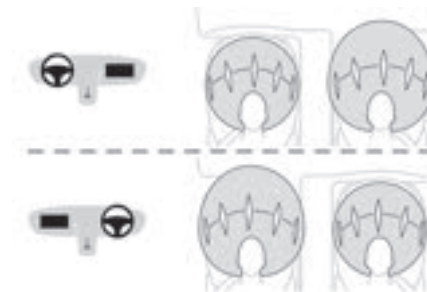
i Le déclenchement d'un ou des airbags s'accompagne d'un léger dégagement de fumée et d'un bruit, dus à l'activation de la cartouche pyrotechnique intégrée au système.

Cette fumée n'est pas nocive, mais peut se révéler irritante pour des personnes sensibles.

Le bruit de la détonation liée au déclenchement d'un ou des airbags peut entraîner une légère diminution de la

capacité auditive pendant un bref laps de temps.

Airbags frontaux



Ce système protège, en cas de choc frontal violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme à la tête et au thorax.

Pour le conducteur, l'airbag est intégré au centre du volant ; pour le passager avant, dans la planche de bord au-dessus de la boîte à gants.

i Les airbags frontaux sont adaptatifs. En particulier, leur dureté diminue en présence d'un occupant de faible stature, siège réglé en position longitudinale avancée.

Déclenchement

Ils se déclenchent, sauf l'airbag frontal passager s'il est désactivé*, en cas de choc frontal violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact frontal **A**.

L'airbag frontal s'interpose entre le thorax et la tête de l'occupant avant du véhicule et le volant, côté conducteur, et la planche de bord, côté passager, pour amortir sa projection en avant.

Airbags latéraux



Ce système protège, en cas de choc latéral violent, le conducteur et le passager avant afin de limiter les risques de traumatisme au thorax, entre la hanche et l'épaule.

Chaque airbag latéral est intégré dans l'armature du dossier de siège, côté porte.

Déclenchement

Les airbags latéraux se déclenchent unilatéralement en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag latéral s'interpose entre le thorax de l'occupant du véhicule et le panneau de porte correspondant.

Airbags rideaux

Ce système contribue à renforcer la protection, en cas de choc latéral violent, du conducteur et des passagers (sauf le passager arrière central) afin de limiter les risques de traumatisme sur le côté de la tête.

Chaque airbag rideau est intégré dans les montants et la partie supérieure de l'habitacle.

Déclenchement

Il se déclenche simultanément avec l'airbag latéral correspondant en cas de choc latéral violent appliqué sur tout ou partie de la zone d'impact latéral **B**.

L'airbag rideau s'interpose entre les occupants avant et arrière du véhicule et les vitres correspondantes.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné. Consulter impérativement le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système. Les airbags pourraient ne pas se déclencher en cas de choc violent.



Lors d'un choc ou d'un accrochage léger sur le côté du véhicule ou en cas de tonneaux, les airbags peuvent ne pas se déclencher.

Lors d'une collision arrière ou frontale, aucun des airbags latéraux ne se déclenche.

Conseils



Pour que les airbags soient pleinement efficaces, respecter les règles de sécurité ci-dessous.

Adopter une position assise normale et verticale.

S'attacher dans son siège et positionner correctement la ceinture de sécurité.

Ne rien laisser s'interposer entre les occupants et les airbags (ex. : enfant, animal, objet), ne rien fixer ou coller à proximité et sur la trajectoire de sortie des airbags, cela

* Pour plus d'informations sur la Désactivation de l'airbag frontal passager, se reporter à la rubrique correspondante.

pourrait occasionner des blessures lors de leur déploiement.

Ne jamais modifier la définition d'origine du véhicule, tout particulièrement dans l'environnement direct des airbags.

Même en observant toutes les précautions évoquées, un risque de blessures ou de légères brûlures à la tête, au buste ou aux bras, lors du déclenchement d'un airbag n'est pas exclu. En effet, le sac se gonfle de façon quasi-instantanée (quelques millisecondes) puis, se dégonfle dans le même temps en évacuant les gaz chauds par des orifices prévus à cet effet.

Après un accident ou le vol du véhicule, faire vérifier les systèmes d'airbags.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags frontaux

Ne pas conduire en tenant le volant par ses branches ou en laissant les mains sur le moyeu central du volant.

Ne pas poser les pieds sur la planche de bord, côté passager.

Ne pas fumer, car le déploiement des airbags peut occasionner des brûlures ou des risques de blessures dus à la cigarette ou à la pipe.

Ne jamais démonter, percer ou soumettre le volant à des coups violents.

Ne rien fixer ou coller sur le volant et sur la planche de bord, cela pourrait occasionner

des blessures lors du déploiement des airbags.

Airbags latéraux

Recouvrir les sièges uniquement avec des housses homologuées, compatibles avec le déclenchement de ces airbags. Pour connaître la gamme de housses adaptées au véhicule, consulter le réseau CITROËN.

Ne rien fixer ou coller sur les dossiers des sièges (ex. : vêtements), cela pourrait occasionner des blessures au thorax ou au bras lors du déploiement de l'airbag.

Ne pas approcher plus que nécessaire le buste de la porte.

Les panneaux de portes avant du véhicule comportent des capteurs de chocs latéraux. Une porte endommagée ou toute intervention non conforme (modification ou réparation) sur les portes avant ou leur garniture intérieure peut compromettre le fonctionnement de ces capteurs - Risque de dysfonctionnement des airbags latéraux ! Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Airbags rideaux

Ne rien fixer ou coller sur le pavillon, cela pourrait occasionner des blessures à la tête lors du déploiement de l'airbag rideau.

Ne pas démonter les poignées de maintien implantées sur le pavillon.

Sièges enfants



La réglementation sur le transport des enfants est spécifique à chaque pays.

Consulter la législation en vigueur dans son pays.

Pour assurer une sécurité optimale, respecter les consignes suivantes :

- Conformément à la réglementation européenne, **tous les enfants de moins de 12 ans ou d'une taille inférieure à 1,50 m doivent être transportés dans des sièges enfants homologués adaptés à leur taille ou leur poids**, aux places équipées d'une ceinture de sécurité ou de fixations ISOFIX.
- **Statistiquement, les places les plus sûres pour le transport des enfants sont les places arrière de votre véhicule.**
- **Un enfant de moins de 15 mois doit obligatoirement être transporté en position "dos à la route", à l'avant comme à l'arrière.**



Il est recommandé de transporter les enfants sur les **places arrière** du véhicule :

- **"dos à la route"** jusqu'à 3 ans.
- **"face à la route"** à partir de 3 ans.



S'assurer que la ceinture de sécurité est correctement positionnée et bien tendue.

Pour les sièges enfants avec béquille, s'assurer que celle-ci est en contact stable avec le sol.



La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision.

Vérifiez qu'il n'y a pas de ceinture de sécurité ou de boucle de ceinture de sécurité sous le siège enfant, cela risquerait de le déstabiliser. Pensez à boucler les ceintures de sécurité ou le harnais des sièges enfants en limitant au maximum le jeu par rapport au corps de l'enfant, même pour les trajets de courte durée.

Pour l'installation du siège enfant avec la ceinture de sécurité, vérifier que celle-ci est bien tendue sur le siège enfant et qu'elle maintient fermement le siège enfant sur le siège du véhicule.

Enlever l'appui-tête avant toute installation de siège enfant avec dossier sur une place passager.

S'assurer que l'appui-tête est bien rangé ou attaché afin d'éviter qu'il ne se transforme en projectile en cas de freinage important. Remettre l'appui-tête en place une fois que le siège enfant a été enlevé.



Installation d'un rehausseur

La partie thoracique de la ceinture doit être positionnée sur l'épaule de l'enfant sans toucher le cou.

Vérifiez que la partie abdominale de la ceinture de sécurité passe bien sur les cuisses de l'enfant.

Utiliser un rehausseur avec dossier, équipé d'un guide de ceinture au niveau de l'épaule.



Protections complémentaires

Pour empêcher l'ouverture accidentelle des portes et des vitres arrière, utilisez le dispositif "Sécurité enfants". Veillez à ne pas ouvrir de plus d'un tiers les vitres arrière.

Pour protéger les jeunes enfants des rayons solaires, équiper les vitres arrière de stores latéraux.

Par sécurité, ne pas laisser :

- un enfant seul et sans surveillance dans un véhicule ;
- un enfant ou un animal dans un véhicule exposé au soleil, vitres fermées ;
- les clés à la portée des enfants à l'intérieur du véhicule.

Siège enfant à l'arrière

"Face à la route" ou "Dos à la route"



- ▶ Avancer le siège avant du véhicule et redresser le dossier de sorte que les jambes de l'enfant installé dans le siège enfant face à la route ou que le siège enfant dos à la route ne touchent pas le siège avant du véhicule.
- ▶ Vérifier que le dossier du siège enfant face à la route est le plus près possible du dossier du siège arrière du véhicule, voire en contact si possible.

Place arrière centrale

Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé sur la **place passager arrière centrale**.



Un siège enfant avec fixations ISOFIX ou i-Size ne doit jamais être installé sur la place passager arrière centrale.

Siège enfant à l'avant



► Régler le siège passager avant dans la **position la plus haute**, dans la **position longitudinale arrière maximum**, dossier redressé.

Face à la route



! Laisser impérativement l'airbag frontal passager actif.

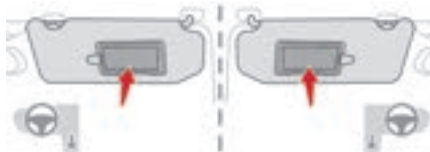
Dos à la route



! L'airbag frontal passager doit impérativement être neutralisé avant d'installer un siège enfant dos à la route. Sinon, **l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.**



Étiquette d'avertissement - Airbag frontal passager



Respecter impérativement la consigne suivante, rappelée par l'étiquette d'avertissement située de chaque côté du pare-soleil passager :

NE JAMAIS installer de système de retenue pour enfants faisant face vers l'arrière sur un siège protégé par un coussin gonflable (AIRBAG) frontal ACTIVÉ. Cela peut provoquer la MORT de l'ENFANT ou le BLESSER GRAVEMENT.

Neutralisation de l'airbag frontal passager



Airbag passager OFF

! Pour assurer la sécurité de l'enfant, neutraliser impérativement l'airbag frontal passager lorsqu'un siège enfant "dos à la route" est installé sur le siège passager avant. Sinon, l'enfant risque d'être gravement blessé ou tué lors du déploiement de l'airbag.

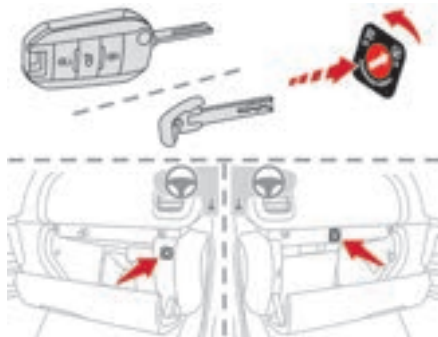
! **Véhicules non équipés de la commande de neutralisation / réactivation**

Il est formellement interdit d'installer un siège enfant "dos à la route" sur le siège

passager avant – Risque de blessures graves, voire mortelles lors du déploiement de l'airbag !

Neutralisation / Réactivation de l'airbag frontal passager

Pour les véhicules équipés, la commande est située dans la boîte à gants.



Contact coupé :

- ▶ Pour neutraliser l'airbag, tourner la clé dans la commande en position "OFF".
 - ▶ Pour le réactiver, la tourner en position "ON".
- À la mise du contact :



Ce témoin s'allume, en permanence, pour signaler la neutralisation.

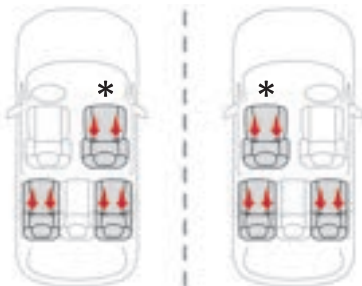
Ou



Ce témoin s'allume, pendant 1 minute environ, pour signaler l'activation.

Fixations "ISOFIX"

Les sièges représentés ci-dessous sont équipés d'ancrages ISOFIX réglementaires :



*Selon pays de commercialisation.

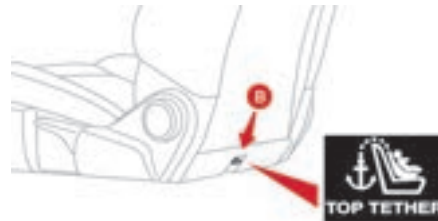
Il s'agit de trois anneaux, signalés par un marquage, pour chaque assise :

- Deux anneaux **A**, situés entre le dossier et l'assise du siège du véhicule.



Les 2 verrous des **sièges enfants ISOFIX** viennent s'y ancrer.

- Un anneau **B**, situé derrière le siège, appelé **TOP TETHER** pour la fixation des sièges équipés d'une sangle haute.



Siège avant



Sièges arrière

En cas de choc frontal, ce dispositif limite le basculement du siège enfant vers l'avant. Ce système de fixation ISOFIX assure un montage fiable, solide et rapide, du siège enfant dans le véhicule.

Pour fixer le siège enfant au **TOP TETHER** :

- ▶ Enlever et ranger l'appui-tête avant d'installer le siège enfant à cette place (le

remettre en place une fois le siège enfant enlevé).

- ▶ Passer la sangle du siège enfant derrière le dossier du siège, en la centrant entre les orifices des tiges d'appui-tête.
- ▶ Fixer l'attache de la sangle haute à l'anneau **B**.
- ▶ Tendre la sangle haute.

i Lors de l'installation d'un siège enfant ISOFIX sur la place arrière gauche de la banquette, avant de fixer le siège, écarter au préalable la ceinture de sécurité arrière centrale vers le milieu du véhicule, de façon à ne pas gêner le fonctionnement de la ceinture.

! La mauvaise installation d'un siège enfant dans un véhicule compromet la protection de l'enfant en cas de collision. Respecter strictement les consignes de montage indiquées dans la notice d'installation livrée avec le siège enfant.

i Pour connaître les possibilités d'installation des sièges ISOFIX dans votre véhicule, consulter le tableau récapitulatif.

Sièges enfants i-Size

Les sièges enfants i-Size sont équipés de deux verrous qui viennent s'ancrer sur les deux anneaux **A**.

Ces sièges enfants i-Size disposent également soit :

- D'une sangle haute qui s'attache sur l'anneau **B**.
- D'une béquille qui repose sur le plancher du véhicule, compatible avec la place homologuée i-Size.

Son rôle est d'empêcher le siège enfant de basculer en cas de collision.

Pour plus d'informations sur les **Fixations ISOFIX**, se reporter à la rubrique correspondante.

Sièges enfants recommandés

"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm



"(RÖMER Baby-Safe 3 i-Size)"

Taille : 40 - 83 cm

De la naissance à 15 mois

(jusqu'à 13 kg)

Avec ou sans sa base ISOFIX.

S'installe uniquement "dos à la route".

"(RÖMER TriFix 2 i-Size)"

Taille : 76 - 105 cm



De 15 mois à 4 ans

(de 9 à 22 kg)

S'installe avec des fixations ISOFIX et Top Tether.

S'installe uniquement "face à la route".

"(RÖMER KidFix i-Size)"

Taille : 100 - 150 cm



De 3,5 à 12 ans

(de 15 à 36 kg)

Peut être installé avec ou sans
fixations ISOFIX.

L'enfant est retenu par la ceinture de
sécurité.

"GRACO Booster"

Taille : plus de 135 cm



(de 22 à 36 kg)

L'enfant est retenu par la ceinture de
sécurité.



i Concernant le dispositif de retenue pour enfant semi-universel ou spécifique au véhicule (dispositif de retenue de type ISOFIX ou à ceinture), se reporter à la liste des véhicules indiqués dans le manuel d'utilisation du dispositif de retenue pour enfant.



i Veiller à installer le dispositif de retenue pour enfant au bon endroit dans le véhicule.
Se reporter au tableau récapitulatif concernant l'installation des sièges enfants.

i Lors de l'installation d'un dispositif de retenue pour enfant dans le véhicule, suivre les instructions applicables fournies dans la notice du fabricant.

Récapitulatif pour l'installation des sièges enfants universel, ISOFIX et i-Size

Conformément à la réglementation européenne, ce tableau indique les possibilités d'installation des sièges enfants se fixant avec la ceinture de sécurité et homologués en universel **(a)** ainsi que des plus grands sièges enfants **ISOFIX** et **i-Size** aux places équipées de fixations **ISOFIX** dans le véhicule.

	Numéros des sièges					
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)			
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Dos à la route	non	oui (e) (g)	non	oui	oui (h)	oui
Place compatible avec un siège enfant universel (a) Face à la route	non	oui (f) (g)		oui	oui (h)	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Dos à la route	non	oui (i) / non (j)	non	oui	non	oui
Place compatible avec un siège enfant i-Size Face à la route	non	oui (i) / non (j)		oui	non	oui

	Numéros des sièges					
	Sièges avant (b)		Sièges arrière (b)			
	1	3		4	5	6
	3	1		4	5	6
Airbag frontal passager		Désactivé "OFF" (c)	Activé "ON" (d)			
Place équipée d'une attache TOP TETHER	non	oui (i) / non (j)		oui	non	oui
Siège enfant de type "Nacelle" (L1 / L2)	non	non		non	non	non
Siège enfant ISOFIX "Dos à la route" (R1 / R2 / R3)	non	R3 (k) (i) / non (j)	non	R2	non	R2
Siège enfant ISOFIX "Face à la route" (F2 / F2X / F3)	non	F3 (k) (i) / non (j)		F3	non	F3
Siège enfant "Rehausseur" (B2 / B3)	non	B3 (l)		B3	B3	B3

Règles :

- Une place compatible **i-Size** est également compatible pour **R1, R2** et **F2X, F2, B2**.
- Une place compatible **R3** est également compatible pour **R1** et **R2**.

- Une place compatible **R2** est également compatible pour **R1**.
 - Une place compatible **F3** est également compatible pour **F2X** et **F2**.
 - Une place compatible **B3** est également compatible pour **B2**.
- (a)** Siège enfant universel : siège enfant pouvant s'installer dans tous les véhicules avec la ceinture de sécurité.
 - (b)** Selon version, consulter la législation en vigueur dans votre pays avant d'installer un enfant à cette place.
 - (c)** Pour installer un siège enfant "**dos à la route**" à cette place, désactiver l'airbag frontal passager "**OFF**".
 - (d)** Seul un siège enfant "**face à la route**" est autorisé à cette place avec l'airbag frontal passager activé "**ON**".
 - (e)** Pour un siège enfant universel "**dos à la route**" et/ou "**face à la route**" (**U**) des groupes **0**, **0+**, **1**, **2** ou **3**, ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.
 - (f)** Pour un siège enfant universel "**face à la route**" (**UF**) des groupes **1**, **2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.
 - (g)** Pour un siège avec réglage en hauteur, régler celui-ci en position haute maximum et en position longitudinale arrière maximum.
 - (h)** Un siège enfant avec béquille ne doit jamais être installé en place arrière centrale.
 - (i)** Sièges équipés de fixations conformes ISOFIX.
 - (j)** Sièges non équipés de fixations conformes ISOFIX.
 - (k)** Incliner le dossier du siège à 45°, puis installer le siège enfant.
Redresser le dossier jusqu'au contact avec le dossier du siège enfant.
 - (l)** Régler le siège passager en position longitudinale arrière maximum.



Légendes



Place interdisant l'installation d'un siège enfant.



Airbag frontal passager **désactivé** et témoin associé.



Airbag frontal passager **activé** et témoin associé.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "dos à la route" et/ou "face à la route" (U)** des groupes **0, 0+, 1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 40 et 150 cm.



Place adaptée à l'installation d'un siège enfant s'attachant avec la ceinture de sécurité et **homologué en universel "face à la route" (UF)** des groupes **1, 2** ou **3** ou conçu pour les enfants dont la taille est comprise entre 76 et 150 cm uniquement.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size**.



Place non adaptée à l'installation d'un siège enfant avec béquille.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **i-Size "face à la route"**.



Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel**.



Présence d'un point d'ancrage **Top Tether** à l'arrière du dossier, autorisant

l'installation d'un **siège enfant ISOFIX universel "face à la route"**.



Siège enfant **ISOFIX "dos à la route"** :

- **R1** : siège enfant **ISOFIX** pour **nourrisson**.
- **R2** : siège enfant **ISOFIX** de **taille réduite**.
- **R3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande taille**.



Siège enfant **ISOFIX "face à la route"** :

- **F2X** : siège enfant **ISOFIX** pour **tout-petits**.
- **F2** : siège enfant **ISOFIX** de **hauteur réduite**.
- **F3** : siège enfant **ISOFIX** de **grande hauteur**.



Siège enfant **rehausseur** fixé avec la ceinture de sécurité ou les fixations

ISOFIX :

- **B2** : siège **rehausseur de largeur réduite**.
- **B3** : siège **rehausseur de grande largeur**.



Place autorisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.



Place interdisant l'installation d'un siège enfant **ISOFIX**.

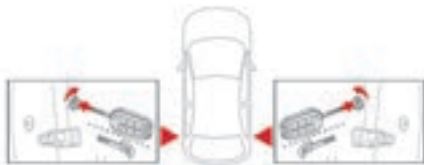
Pour les réglages des sièges, se reporter au tableau récapitulatif "**Installation des sièges enfants universels, ISOFIX et i-Size**".

Sécurité enfants mécanique

Ce dispositif interdit l'ouverture de la porte arrière par sa poignée intérieure.

La commande, de couleur rouge, est située sur le chant de chaque porte arrière (signalée par une étiquette).

Activation / Désactivation

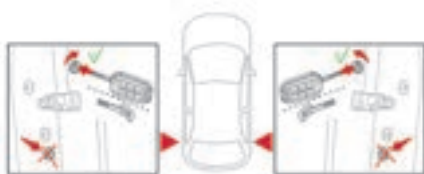


► Pour activer la sécurité enfants, tourner la clé intégrée dans la commande **rouge** jusqu'en butée :

- Vers la droite sur la porte arrière gauche.
- Vers la gauche sur la porte arrière droite.

► Pour désactiver la sécurité enfants, tourner en sens inverse.

! Ne pas confondre la commande de sécurité enfants, de couleur rouge, avec l'accès à la commande de verrouillage de secours, de couleur noire.



Sécurité enfants électrique



Cette commande interdit l'ouverture des portes arrière par leurs poignées intérieures.

Activation / Désactivation



► Contact mis, appuyer sur ce bouton pour activer / désactiver la sécurité enfants.

L'affichage d'un message confirme l'activation / désactivation de la sécurité enfants.

Lorsque le voyant est allumé, la sécurité enfants est activée.

i Sécurité enfants activée, l'ouverture des portes depuis l'extérieur reste possible.

! Ce système est indépendant et ne remplace en aucun cas la commande de verrouillage centralisé. Vérifier l'état de la sécurité enfants à chaque mise du contact.

Garder toujours la clé électronique sur soi en quittant le véhicule, même pour une courte durée.

En cas de choc violent, la sécurité enfants électrique se désactive automatiquement pour permettre la sortie des passagers arrière.

Conseils de conduite

- ▶ Respecter le code de la route et être vigilant, quelles que soient les conditions de circulation.
- ▶ Surveiller l'environnement et garder les mains sur le volant afin d'être en état de réagir à toute éventualité à tout moment.
- ▶ Adopter une conduite souple, anticiper les freinages et augmenter les distances de sécurité, particulièrement en cas d'intempéries.
- ▶ Arrêter le véhicule pour effectuer les opérations nécessitant une attention soutenue (exemple : réglages).
- ▶ Faire une pause toutes les 2 heures lors d'un long trajet.

Important !

⚠ Ne jamais laisser le moteur tourner dans un local fermé sans aération suffisante. Les moteurs thermiques émettent des gaz d'échappement toxiques, comme le monoxyde de carbone. Danger d'intoxication et de mort !

⚠ En conditions hivernales très sévères (température inférieure à -23 °C), laisser le moteur tourner pendant 4 minutes avant de rouler, pour garantir le bon fonctionnement et la longévité des éléments mécaniques du véhicule (moteur et boîte de vitesses).

⚠ Ne jamais rouler avec le frein de stationnement serré. Risque de surchauffe et d'endommagement du système de freinage !

⚠ Ne jamais stationner et ne jamais laisser le moteur tourner sur des surfaces inflammables (exemple : herbes sèches, feuilles mortes). Le système d'échappement du véhicule est très chaud, même plusieurs minutes après l'arrêt du moteur. Risque d'incendie !

⚠ Ne jamais rouler sur des surfaces couvertes de végétation (exemple : herbes hautes, feuilles mortes accumulées, moissons, débris) comme dans un champ, une route de campagne envahie par des buissons ou un bas-côté herbeux. Ces végétaux peuvent entrer en contact avec le système d'échappement du véhicule ou certains systèmes qui sont très chauds. Risque d'incendie !

⚠ S'assurer de ne pas laisser d'objets dans l'habitacle qui pourraient agir comme une loupe sous l'effet des rayons du soleil et causer un incendie. Risque d'incendie ou de dommages sur les surfaces intérieures !

⚠ Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance, moteur tournant. Si le conducteur doit quitter le véhicule moteur tournant, il faut serrer le frein de stationnement et placer la boîte de vitesses au point mort ou sur la position **N** ou **P** (selon le type de boîte de vitesses).

⚠ Ne jamais laisser des enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule.

Sur chaussée inondée

Il est fortement recommandé de ne pas conduire sur chaussée inondée car cela pourrait gravement endommager le moteur (thermique et/ou électrique), la boîte de vitesses ainsi que les systèmes électriques du véhicule.





Si le véhicule doit impérativement emprunter un passage inondé :

- ▶ Vérifier que la profondeur d'eau n'excède pas 15 cm, en tenant compte des vagues qui pourraient être générées par d'autres usagers.
- ▶ Désactiver la fonction Stop & Start.


- ▶ Rouler aussi lentement que possible sans caler. Ne dépasser en aucun cas la vitesse de 10 km/h.
 - ▶ Ne pas s'arrêter et ne pas éteindre le moteur. En sortie de chaussée inondée, dès que les conditions de sécurité le permettent, freiner légèrement à plusieurs reprises afin de sécher les disques et les plaquettes de frein.
- En cas de doute sur l'état du véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.


En cas de remorquage

 La conduite avec remorque soumet le véhicule tracteur à des sollicitations plus importantes et exige une attention particulière.

 Respecter les masses remorquables maximales.

En altitude : réduire la charge maximale de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude ; la densité d'air réduite en altitude diminue les performances du moteur.

 **Véhicule neuf :** ne pas tracter une remorque avant d'avoir roulé au minimum 1 000 kilomètres.

 Lorsque la température extérieure est élevée, laisser tourner le moteur 1 à 2 minutes après l'arrêt du véhicule pour faciliter son refroidissement.

Avant de rouler

Poids sur flèche


- ▶ Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche (au point d'attelage du véhicule et de la remorque) approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

Pneumatiques

- ▶ Vérifier la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque en respectant les pressions recommandées.

Éclairage

- ▶ Vérifier la signalisation électrique de la remorque et le réglage du site des projecteurs du véhicule.

 Si un dispositif d'attelage CITROËN d'origine est utilisé, l'aide au stationnement arrière se désactive automatiquement pour éviter d'activer le signal sonore.

En conduisant

Refroidissement

En côte, tracter une remorque augmente la température du liquide de refroidissement. La charge maximale remorquable dépend de l'inclinaison de la pente et de la température extérieure. La capacité de refroidissement du

ventilateur n'augmente pas avec le régime moteur.

- ▶ Réduire la vitesse et le régime moteur, afin de limiter l'échauffement.
- ▶ Être en permanence attentif à la température du liquide de refroidissement.



En cas d'allumage de ce témoin d'alerte et du témoin **STOP**,

arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible.

Freins

Utiliser le frein moteur est recommandé pour limiter l'échauffement des freins. Tracter une remorque augmente la distance de freinage.

Vent latéral

Tenir compte de l'augmentation de la sensibilité au vent du véhicule.

Protection antivol

Antidémarrage électronique

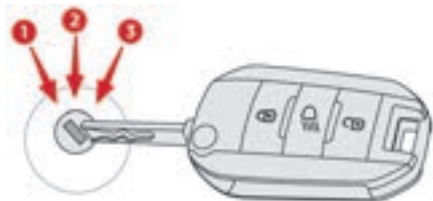
Les clés contiennent un code qui doit être reconnu par le véhicule pour que le démarrage soit possible.

En cas de dysfonctionnement, signalé par l'affichage d'un message, le véhicule ne démarre pas.

S'adresser au réseau CITROËN.

Démarrage / Arrêt du moteur avec la clé

Contacteur à clé



Il comporte 3 positions :

1. Stop

Insertion et extraction de la clé, colonne de direction verrouillée.

2. Contact

Colonne de direction déverrouillée, mise sous contact, préchauffage (Diesel), démarrage du moteur.

3. Démarrage



Éviter d'accrocher un objet lourd à la clé ou à la télécommande. Il pèserait sur son axe dans le contacteur et pourrait engendrer un dysfonctionnement.

Position Contact

Permet d'utiliser l'équipement électrique du véhicule ou de charger des accessoires.

Dès que le niveau de charge de la batterie atteint le seuil de réserve, le système bascule sur le mode économie d'énergie. L'alimentation est coupée automatiquement pour préserver la charge de la batterie.

Démarrage du moteur

Frein de stationnement serré :

► Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.

► Avec une **boîte de vitesses automatique**, placer le sélecteur de vitesses en mode **N** ou **P**, puis appuyer sur la pédale de frein.

► Insérer la clé dans le contacteur ; le système reconnaît le code.

► Déverrouiller la colonne de direction en tournant simultanément le volant et la clé.



Dans certains cas, il faut exercer une force importante pour manœuvrer le volant (exemple : roues braquées à fond).

► Avec un **moteur à essence**, actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3** jusqu'au démarrage du moteur, sans accélérer. Une fois le moteur démarré, lâcher la clé et la laisser revenir en position **2**.



Moteurs essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles

pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).

► Avec un **moteur Diesel**, tourner la clé jusqu'à la position **2** pour activer le dispositif de préchauffage du moteur.



Attendre l'extinction de ce témoin au combiné d'instruments, puis actionner le démarreur en tournant la clé jusqu'à la position **3**, sans accélérer. Une fois le moteur démarré, lâcher la clé et la laisser revenir en position **2**.



En conditions hivernales, la durée d'allumage du témoin est prolongée. Lorsque le moteur est chaud, le témoin ne s'allume pas.

En conditions tempérées, ne pas faire chauffer le moteur à l'arrêt, mais démarrer immédiatement et rouler à régime modéré.



Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact.

Attendre quelques instants avant de redémarrer. Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister - Risque d'endommagement du démarreur et du moteur!

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Arrêt du moteur

► Immobiliser le véhicule.

- ▶ Moteur au ralenti, tourner la clé vers la position **1**.
- ▶ Retirer la clé du contacteur.
- ▶ Pour verrouiller la colonne de direction, manœuvrer le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

i Pour faciliter le déverrouillage de la colonne de direction, il est conseillé de placer les roues avant dans l'axe du véhicule avant de couper le moteur.

! Ne jamais couper le contact avant l'immobilisation complète du véhicule. Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !

i Vérifier que le frein de stationnement est correctement serré, notamment sur un terrain en pente. En quittant le véhicule, conserver la clé sur soi et verrouiller le véhicule.

Mode économie d'énergie

Après l'arrêt du moteur (position **1. Stop**), il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale de 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les plafonniers ou les feux de croisement.

i Pour plus d'informations sur le **Mode économie d'énergie**, se reporter à la rubrique correspondante.

i **Oubli de la clé**
À l'ouverture de la porte conducteur, l'affichage d'un message et un signal sonore rappellent que la clé est restée dans le contacteur en position **1**.
En cas d'oubli de la clé dans le contacteur en position **2**, la coupure du contact se déclenche automatiquement au bout d'une heure.
Pour remettre le contact, tourner la clé en position **1**, puis de nouveau en position **2**.

Démarrage / Arrêt du moteur avec système Accès et Démarrage Mains Libres

i La présence de la clé électronique dans l'habitacle est impérative. En cas de non-détection de la clé électronique, un message s'affiche. Déplacer la clé électronique afin de pouvoir démarrer ou arrêter le moteur. En cas d'échec, se reporter à la rubrique "Clé non détectée - Démarrage de secours ou Arrêt de secours".

Démarrage



- ▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort et appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- ▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** ou **N** et appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**" tout en maintenant l'appui sur la pédale jusqu'au démarrage du moteur.

Motorisations Diesel

Par basse température et/ou moteur froid, le démarrage s'effectue seulement après l'extinction du témoin de préchauffage.

 Si ce témoin s'allume après un appui sur le bouton "**START/STOP**" :

- ▶ Maintenir la pédale enfoncée à fond et ne pas effectuer de nouvel appui sur le bouton "**START/STOP**" tant que le régime moteur n'est pas stabilisé.

Dans tous les cas, si l'une des conditions de démarrage n'est pas remplie, un message s'affiche.


Dans certains cas, un message indique qu'il est nécessaire de manoeuvrer le volant tout en appuyant sur le bouton "**START/STOP**" pour aider au déverrouillage de la colonne de direction.

Moteurs essence

Après un démarrage à froid, le préchauffage du catalyseur peut provoquer des vibrations du moteur perceptibles pendant une durée qui peut atteindre 2 minutes (régime de ralenti accéléré).


Moteurs hybrides

C'est toujours le moteur essence qui assure le démarrage du véhicule, et ce, pour garantir l'efficacité du catalyseur et la disponibilité de l'assistance au freinage. Après quelques instants, le moteur essence peut s'arrêter si les conditions de fonctionnement le permettent (état de charge de la batterie de traction, température extérieure, demande de couple, mode de conduite sélectionné).

 En cas de calage du moteur, relâcher la pédale d'embrayage et l'enfoncer de nouveau à fond, le moteur redémarre automatiquement.

Démarrage des véhicules hybrides rechargeables

▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein et appuyer environ 2 secondes sur le bouton **START/STOP**.

 ▶ Maintenir le pied sur la pédale jusqu'à l'allumage de ce témoin qui signale l'activation du système hybride rechargeable (confirmée par un signal sonore).



Pour sortir du mode Parking, attendre l'allumage du témoin **READY**.

Par défaut, le système démarre en mode **Electric**.

En fonction de certains paramètres (niveau de charge de la batterie ou température extérieure), le système détermine s'il est nécessaire de démarrer le moteur essence. Il est possible à tout instant de modifier le mode de conduite à l'aide du sélecteur de mode.



Lorsque le véhicule démarre en roulage électrique, il ne fait aucun bruit.

Faire particulièrement attention aux piétons et cyclistes qui pourraient ne pas entendre le véhicule arriver malgré l'avertisseur sonore piéton.

Arrêt

▶ Immobiliser le véhicule à l'aide du frein de stationnement.

▶ Avec une **boîte de vitesses manuelle**, placer de préférence le levier de vitesses au point mort.

▶ Avec une **boîte de vitesses automatique**, sélectionner de préférence le mode **P** ou **N**.

▶ Appuyer sur le bouton "**START/STOP**".

▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables, avant de quitter le véhicule, vérifier que le témoin **READY** est éteint.

Dans certains cas, il est nécessaire de manoeuvrer le volant pour verrouiller la colonne de direction.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas, mais la boîte de vitesses se verrouille en mode **P**.



Si le véhicule n'est pas immobilisé, le moteur ne s'arrête pas.



Avec l'arrêt du moteur, les fonctions d'assistance au freinage et de direction sont également coupées - Risque de perte de contrôle du véhicule !



Ne jamais quitter le véhicule en laissant la clé électronique à bord.

Mise du contact sans démarrage



Avec la clé électronique dans l'habitacle, l'appui sur le bouton "**START/STOP**", **sans action sur les pédales**, permet la mise du contact sans démarrer le moteur (allumage du combiné et des accessoires tel que la radio et l'éclairage).

► Appuyer de nouveau sur ce bouton pour couper le contact et permettre le verrouillage du véhicule.

Clé non détectée

Démarrage de secours

Un lecteur de secours est aménagé sur la colonne de direction pour permettre le démarrage du moteur, lorsque le système ne détecte pas la clé dans la zone de reconnaissance ou lorsque la pile de la clé électronique est usée.



- Placer la télécommande contre le lecteur de secours et la maintenir en place.
- **Avec une boîte de vitesses manuelle**, placer le levier de vitesses au point mort puis appuyer à fond sur la pédale d'embrayage.
- **Avec une boîte de vitesses automatique**, sélectionner le mode **P** puis appuyer sur la pédale de frein.



- Appuyer sur le bouton "**START/STOP**". Le moteur démarre.

Arrêt de secours



Lorsque la clé électronique n'est pas détectée ou n'est plus dans la zone de reconnaissance, un message apparaît au combiné à la fermeture d'un ouvrant ou à la demande de l'arrêt du moteur.

► Pour confirmer la demande d'arrêt du moteur, appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

En cas de dysfonctionnement de la clé électronique, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Arrêt d'urgence

En cas d'urgence uniquement, le moteur peut être arrêté sans conditions (même en roulant).

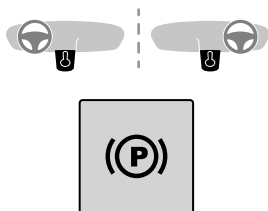
► Appuyer environ 5 secondes sur le bouton "**START/STOP**".

Dans ce cas, la colonne de direction se bloque lorsque le véhicule s'immobilise.

Sur certaines versions avec boîte de vitesses automatique (EAT6 / EAT8), la colonne de direction ne se verrouille pas.

Frein de stationnement électrique

Ce système réalise, en fonctionnement automatique, le serrage du frein de stationnement à l'arrêt du moteur et le desserrage dès la mise en mouvement du véhicule.




À tout moment, moteur tournant :

- Pour serrer le frein de stationnement, tirer brièvement la commande.
- Pour le desserrer, pousser brièvement la commande, tout en appuyant sur la pédale de frein.

Par défaut, le fonctionnement automatique est activé.


Ce fonctionnement automatique peut être désactivé dans certaines situations.

Voyant

 Ce témoin s'allume à la fois au combiné et sur la commande pour confirmer le serrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking serré**".

Le témoin s'éteint pour confirmer le desserrage du frein de stationnement, accompagné de l'affichage du message "**Frein de parking desserré**".

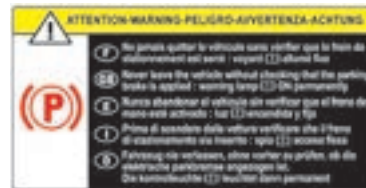
Le témoin clignote lors d'une demande manuelle de serrage ou de desserrage.


 En cas de panne de batterie, le frein de stationnement électrique ne fonctionne pas.

Par sécurité, avec une boîte de vitesses manuelle, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en engageant une vitesse.


Par sécurité, avec une boîte de vitesses automatique, si le frein de stationnement n'est pas serré, immobiliser le véhicule en installant les cales fournies contre une des roues.


Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



 Avant de sortir du véhicule, vérifier que le frein de stationnement est serré : les témoins de frein de stationnement doivent être allumés fixe au combiné d'instruments et sur la commande.

Si le frein de stationnement n'est pas serré, un signal sonore retentit et un message s'affiche à l'ouverture de la porte conducteur.

 Ne pas laisser un enfant seul à l'intérieur du véhicule, il pourrait desserrer le frein de stationnement.

 **En cas de stationnement : en forte pente, véhicule très chargé ou en remorquage**

Avec une boîte de vitesses manuelle, tourner les roues vers le trottoir et engager une vitesse.

Avec une boîte de vitesses automatique, tourner les roues vers le trottoir et sélectionner le mode **P**.

En situation de remorquage, le véhicule est homologué pour pouvoir stationner sur des pentes inférieures à 12 %.


En cas de stationnement en pente, il faut serrer le frein de stationnement avant d'engager le mode **P** de la boîte de vitesses automatique.

Fonctionnement manuel

Desserrage manuel

Contact mis ou moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ En maintenant l'appui sur la pédale de frein, pousser brièvement la palette.

 Si vous poussez la palette sans enfoncer la pédale de frein, le frein de stationnement ne se desserre pas et un message s'affiche.

Serrage manuel

Véhicule à l'arrêt :

- ▶ Tirer brièvement la palette.
- La demande de serrage est confirmée par le clignotement du témoin de la palette.

Fonctionnement automatique

Desserrage automatique

S'assurer au préalable que le moteur est démarré et que la porte conducteur est fermée.


Le frein de stationnement se desserre automatiquement et progressivement à la mise en mouvement du véhicule.


Avec une boîte de vitesses manuelle

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'embrayage, engager la première vitesse ou la marche arrière.
- ▶ Appuyer sur la pédale d'accélérateur et relâcher la pédale d'embrayage.

Avec une boîte de vitesses automatique


- ▶ Appuyer sur la pédale de frein.
- ▶ Sélectionner le mode **D**, **M** ou **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein et appuyer sur la pédale d'accélérateur.


 Si le frein ne se desserre pas automatiquement, vérifier que les portes avant sont correctement fermées.

 À l'arrêt, moteur tournant, ne pas accélérer inutilement - Risque de desserrer le frein de stationnement.

Serrage automatique

Véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement se serre automatiquement à la coupure du moteur.

 Au calage du moteur ou au passage en mode STOP du Stop & Start, le serrage automatique ne s'effectue pas.


 En fonctionnement automatique, il est possible à tout instant de serrer ou desserrer manuellement le frein de stationnement à l'aide de la commande.

Cas particuliers


Immobilisation du véhicule, moteur tournant


Pour immobiliser le véhicule moteur tournant, tirer brièvement la palette.

Stationnement du véhicule, frein desserré

 En cas de grand froid (gel), il est recommandé de ne pas serrer le frein de stationnement.

Pour immobiliser le véhicule, engager une vitesse ou installer les cales contre une des roues.

 Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **P** est automatiquement engagé à la coupure du contact. Les roues sont bloquées. Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

 Avec une boîte de vitesses automatique, avec le mode **N** engagé,

l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

Désactivation du fonctionnement automatique

Dans certaines situations, comme par temps de grand froid ou remorquage (caravane, dépannage), il peut être nécessaire de désactiver le fonctionnement automatique du système.

- ▶ Démarrer le moteur.
- ▶ Serrer, avec la commande, le frein de stationnement s'il est desserré.
- ▶ Relâcher complètement le pied de la pédale de frein.
- ▶ Maintenir la commande poussée dans le sens du desserrage de 10 secondes à 15 secondes au maximum.
- ▶ Relâcher la commande.
- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.
- ▶ Tirer la commande dans le sens du serrage pendant 2 secondes.



La désactivation des fonctions automatiques est confirmée par l'allumage de ce témoin au combiné.

- ▶ Relâcher la commande et la pédale de frein.

Dès lors, seules les fonctions manuelles, à l'aide de la commande, permettent de serrer et de desserrer le frein de stationnement.

- ▶ Suivre à nouveau cette procédure pour réactiver le fonctionnement automatique (confirmé par l'extinction du témoin au combiné).

Freinage de secours

En cas de défaillance du freinage par la pédale de frein ou en situation exceptionnelle (ex. : malaise du conducteur, en conduite accompagnée), le tirage maintenu de la commande du frein de stationnement électrique permet de freiner le véhicule. Le freinage est actif tant que la commande est maintenue tirée ; il s'interrompt dès que celle-ci est relâchée.

Les systèmes ABS et CDS assurent la stabilité du véhicule lors du freinage de secours.

En cas de défaillance du freinage de secours, le message "**Défaut frein de parking**" s'affiche au combiné.



En cas de défaillance des systèmes ABS et CDS, signalée par l'allumage de l'un ou des deux témoins au combiné, la stabilité du véhicule n'est plus garantie.

- ▶ Dans ce cas, assurer la stabilité en répétant successivement des actions de "tiré-relâché" sur la commande du frein de stationnement électrique jusqu'à l'immobilisation du véhicule.

Boîte de vitesses manuelle

Passage de la 5^{ème} ou de la 6^{ème} vitesse

- ▶ Déplacer complètement le sélecteur de vitesses vers la droite pour bien engager la 5^{ème} ou la 6^{ème} vitesse.



Le non-respect de cette préconisation peut endommager définitivement la boîte de vitesses (engagement de la 3^{ème} ou 4^{ème} vitesse par inadvertance).

Passage de la marche arrière



- ▶ Soulever la gâchette sous le pommeau et déplacer le levier de vitesses vers la gauche, puis vers l'avant.



Engager uniquement la marche arrière, véhicule à l'arrêt, moteur au ralenti.

! Par sécurité et pour faciliter le démarrage du moteur, sélectionner toujours le point mort et appuyer sur la pédale d'embrayage.

Boîte de vitesses automatique

Pour les versions essence / Diesel

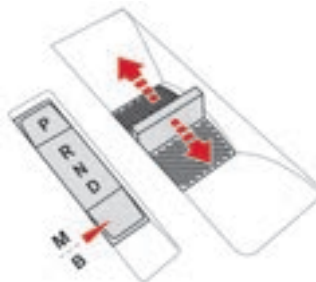
Boîte de vitesses automatique à 6 ou 8 rapports avec sélecteur impulsionnel. Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Pour les versions hybrides rechargeables

Boîte de vitesses automatique à 8 vitesses avec sélecteur impulsionnel et fonction de freinage régénératif.

Mode manuel et fonction de freinage régénératif exceptés, son fonctionnement est identique à celui des autres boîtes de vitesses EAT8.

Sélecteur impulsionnel



- P.** Auto Park
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.
Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.
- R.** Marche arrière
- N.** Point mort
Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.
Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.
- D.** Conduite en mode automatique
La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

M. Conduite en mode manuel (Essence / Diesel)
Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

B. Conduite en mode automatique avec fonction de freinage régénératif (Hybride rechargeable)

Appuyer sur ce bouton pour activer la fonction de freinage régénératif.

La boîte gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



► Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
D1...6 / 8	Marche avant automatique
B1...8	Marche avant automatique avec fonction de freinage régénératif activée
M1...6 / 8	Marche avant manuelle

En roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.

! Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !

i Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.

! Vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !

! En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

La boîte de vitesses sélectionne le rapport offrant les performances optimales en fonction de la température ambiante, du profil de la route, du chargement du véhicule et du style de conduite.

Pour obtenir une accélération maximale, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur (kick down). La boîte de vitesses rétrograde automatiquement ou maintient le rapport sélectionné jusqu'au régime maximum du moteur.

Les commandes au volant permettent de sélectionner temporairement les rapports si les conditions de vitesse et de régime moteur le permettent.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Freinage régénératif (fonction Brake)

La fonction de freinage régénératif agit comme un frein moteur en produisant une décélération du véhicule sans appui sur la pédale de frein. Lorsque le conducteur relâche

la pédale d'accélérateur, le véhicule ralentit plus fortement.

L'énergie récupérée au lever de pied est alors utilisée pour recharger partiellement la batterie de traction.



Cette recharge partielle ne fait pas évoluer l'indicateur de niveau de charge.



La décélération du véhicule n'entraîne pas l'allumage des feux de stop.

► Depuis le mode **D**, appuyer sur le bouton **B** pour activer / désactiver la fonction.

D est remplacé par **B** au combiné.

L'état de la fonction est mémorisé à la coupure du contact.



Dans certaines situations (ex. : batterie pleine, températures extrêmes), le niveau de freinage régénératif peut être temporairement limité et la décélération moins importante.

Le conducteur doit rester attentif aux conditions de circulation et toujours être prêt à utiliser la pédale de frein.



Freinage régénératif par la pédale de frein

L'appui sur la pédale de frein permet également de récupérer de l'énergie pour recharger partiellement la batterie de

traction, sans faire évoluer l'indicateur de niveau de charge.

Démarrage du véhicule

- Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- Démarrer le moteur.
- En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- Relâcher la pédale de frein.
- Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le véhicule se déplace aussitôt.



Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les témoins au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Le mode **D** se bloque sur le troisième rapport. Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage

Boîte de vitesses automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports avec sélecteur impulsif pour véhicules hybrides.

Elle offre également un mode manuel avec passage des vitesses à l'aide des palettes de commande, situées derrière le volant.

Elle comprend le moteur électrique 48 V, qui améliore les performances du moteur essence, réduit la consommation de carburant et permet de rouler en tout électrique.

Sélecteur impulsif



P. Auto Park

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode Parking.

Pour le stationnement du véhicule : les roues avant sont bloquées.

R. Marche arrière

N. Point mort

Pour mettre le véhicule en roue libre et le déplacer, contact coupé.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

D. Conduite en mode automatique

La boîte gère le passage des vitesses en fonction du style de conduite, du profil de la route et de la charge du véhicule.

La boîte de vitesses gère également le freinage au relâchement de la pédale d'accélérateur.

M. Conduite en mode manuel

Appuyer sur ce bouton pour passer en mode manuel.

Le conducteur passe les vitesses à l'aide des commandes au volant.

► En mode **N**, pied sur la pédale de frein, donner une impulsion sans franchir le point de résistance :

- Vers l'avant, le mode **R** est sélectionné.
- Vers l'arrière, le mode **D** est sélectionné.

Relâcher complètement le sélecteur après chaque impulsion; il revient alors à sa position initiale.

Cas particuliers

Pour éviter le mode **N** (passage rapide de **D** à **R** et inversement) :

- ▶ En mode **R**, donner une impulsion vers l'arrière en franchissant le point de résistance, le mode **D** est sélectionné.
- ▶ En mode **D**, donner une impulsion vers l'avant en franchissant le point de résistance, le mode **R** est sélectionné.
- ▶ Pour revenir en mode **N**, donner une impulsion sans franchir le point de résistance.

Commandes au volant

(Selon équipement)

En mode **M** et **D**, les palettes de commande au volant permettent de changer manuellement de rapport.

Elles ne permettent pas de sélectionner le point mort, ni d'engager ou quitter la marche arrière.



- ▶ Tirer vers soi la palette "+" ou "-" en donnant une impulsion pour engager respectivement le rapport supérieur ou inférieur.

Moteur électrique

Le moteur électrique inclus dans la boîte de vitesses automatique, qui est utilisé pour le premier démarrage, fournit une alimentation électrique 12 V par le biais du convertisseur

DC/DC et une assistance électrique au moteur essence.

Caractéristiques du moteur électrique :

- Fournit un couple supplémentaire à la boîte de vitesses, tout en optimisant les performances du moteur essence.
- Récupère l'énergie cinétique des phases de décélération et la convertit en énergie électrique utilisable pour la traction ou pour alimenter les accessoires électriques installés sur le véhicule.
- Recharge la batterie de traction 48 V lorsque le niveau de charge de celle-ci est trop bas.
- Permet de rouler en tout électrique.

Tout cela est possible grâce aux fonctions suivantes du mode de fonctionnement automatique :

- e-Boost.
- e-Creeping.
- e-Launch.
- e-Queueing.
- e-Parking.

Un mode de fonctionnement manuel est également disponible pour activer / désactiver le redémarrage du moteur essence en roulant : le mode e-Auto.



Lorsque le mode **P** ou **N** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique, le niveau de bruit dans le compartiment moteur peut augmenter en raison du démarrage de la phase de charge de la batterie de traction : ce phénomène

est normal et ne représente pas un dysfonctionnement.

Affichages au combiné d'instruments

Dès la mise du contact, l'état de la boîte de vitesses s'affiche au combiné :

P	Stationnement
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Marche avant automatique
M1...6	Marche avant manuelle

Le rapport engagé est également affiché en mode Sport.

Cependant, en roulage tout électrique, le rapport engagé n'est pas indiqué.

À la coupure du contact, l'état de la boîte de vitesses reste affiché quelques secondes au combiné.

Fonctionnement

Seules les demandes de changement de mode conformes sont prises en compte.

Moteur tournant, si un appui sur la pédale de frein est nécessaire pour changer de mode, un message d'alerte s'affiche au combiné.



Moteur tournant, freins desserrés, si **R**, **D** ou **M** est sélectionné, le véhicule se

déplace même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Ne jamais appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein - Risque de détérioration de la boîte de vitesses !



Avec le mode **N** engagé, l'ouverture de la porte conducteur déclenche un signal sonore et l'engagement du mode **P**. Le signal sonore s'arrête à la fermeture de la porte conducteur.



Vitesse inférieure à 5 km/h, l'ouverture de la porte conducteur déclenche l'engagement du mode **P** - Risque de freinage brutal !



En cas de panne de batterie, placer impérativement la ou les cales fournie(s) avec l'outillage de bord contre une des roues pour immobiliser le véhicule.

Particularités du mode automatique

Ces fonctions sont conçues pour gérer des situations de conduite courantes où le moteur électrique permet de fournir une puissance supplémentaire ou d'émettre zéro émission.



Ces fonctions ne sont disponibles que si la batterie de traction est suffisamment chargée. Ces cinq fonctions ne peuvent pas être désactivées.

e-Launch

Moteur essence arrêté, le véhicule démarre en utilisant uniquement le moteur électrique, sans altérer les performances.

Pédale d'accélérateur enfoncée, le véhicule commence à rouler dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Creeping

Moteur essence arrêté, au relâchement de la pédale de frein, le véhicule avance ou recule en mode électrique sans qu'il soit nécessaire d'appuyer sur la pédale d'accélérateur, dès que le mode **D** ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Queueing

Le véhicule peut continuer à rouler dans un embouteillage, en suivant un schéma "stop & go", avec les modes de conduite e-Creeping, e-Launch et électrique.

e-Parking

Cette fonction permet d'effectuer des manœuvres de stationnement à faible vitesse à l'aide du moteur électrique lorsque le mode **D**

ou **R** de la boîte de vitesses automatique est sélectionné.

e-Boost

Le véhicule utilise simultanément le moteur essence et le moteur électrique, en combinaison avec la boîte de vitesses automatique.

Pédale d'accélérateur enfoncée à fond ("kick-down"), lorsque la batterie de traction est complètement chargée, il est possible de dépasser le couple du moteur essence seul, grâce au couple supplémentaire fourni par le moteur électrique.



L'utilisation répétée de la pédale de frein entraîne le redémarrage du moteur essence pour fournir une assistance au freinage.

Particularités du mode manuel

Le passage d'un rapport à un autre est réalisé uniquement si les conditions de vitesse du véhicule et de régime moteur le permettent.

Il est également possible d'arrêter le moteur essence en mode manuel avec le véhicule à l'arrêt dans les embouteillages ou au relâchement de la pédale d'accélérateur.

Le potentiel tout électrique du mode de conduite utilisé (**Normal** ou **Eco**) est également conservé.



L'utilisation des palettes au volant entraîne également le redémarrage du moteur essence.

Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto par le bouton de la planche de bord.

Démarrage du véhicule

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale de frein.
- ▶ Démarrer le moteur essence en enfonçant la pédale de frein jusqu'à atteindre un régime moteur stabilisé.
- ▶ En maintenant le pied sur la pédale de frein, donner une ou deux impulsions vers l'arrière pour sélectionner le mode automatique **D**, ou vers l'avant pour passer la marche arrière **R**.
- ▶ Relâcher la pédale de frein.
- ▶ Accélérer progressivement pour desserrer automatiquement le frein de stationnement électrique.

Le moteur essence peut s'arrêter après le premier démarrage si les conditions de fonctionnement le permettent (exemple : état de charge de la batterie de traction, température extérieure, efficacité du catalyseur, demande de couple, mode de conduite sélectionné, confort thermique de l'habitacle). Ensuite, le véhicule se déplace aussitôt en tout électrique (fonction e-Launch).

Arrêt du véhicule

Quel que soit l'état de la boîte de vitesses à la coupure du contact, le mode **P** s'engage automatiquement et immédiatement. Néanmoins, en mode **N**, le mode **P** s'engagera après un délai de 5 secondes (pour réaliser la procédure de mise en roue libre du véhicule). Vérifier que le mode **P** est bien engagé et que le frein de stationnement électrique s'est serré automatiquement ; à défaut, le serrer manuellement.



Les voyants correspondants du sélecteur de vitesses et de la commande du frein de stationnement électrique doivent être allumés, ainsi que les voyants au combiné d'instruments.

Anomalie de fonctionnement de la boîte de vitesses



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, dès la mise du contact.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Ne pas rouler à une vitesse supérieure à 100 km/h, dans la limite de la réglementation locale.

Passage de la boîte de vitesses en mode secours

Selon le dysfonctionnement, la boîte de vitesses permet de passer uniquement aux rapports impairs ou pairs, se bloque sur un rapport ou certains rapports ne fonctionnent plus.

Les palettes au volant sont inopérantes et le mode **M** n'est plus accessible.

Un choc important peut être ressenti en passant la marche arrière. Il est sans risque pour la boîte de vitesses.

Anomalie de fonctionnement du sélecteur

Dysfonctionnement mineur



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Conduire prudemment.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Dans certains cas, les voyants du sélecteur ne s'allument plus, mais l'état de la boîte de vitesses reste affiché au combiné.

Dysfonctionnement grave



Ce témoin s'allume, accompagné de l'affichage d'un message.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Butées hydrauliques progressives

Ce système de suspension à butées hydrauliques progressives améliore le confort de roulage en filtrant les imperfections et les sollicitations de la route.

Chaque amortisseur est équipé d'une butée hydraulique de compression (en bas) et d'une butée hydraulique de détente (en haut).

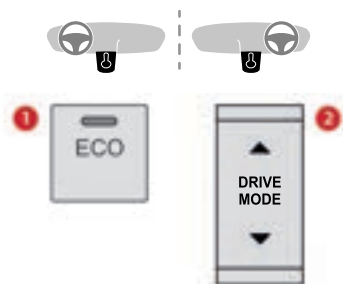
En fonction de l'intensité de l'amortissement, ces butées offrent une plus grande liberté de débattement au véhicule ou ralentissent progressivement le mouvement pour éviter les arrêts brusques en fin de course.

Contrairement à une suspension classique qui absorbe l'énergie mais en restitue une partie, cette suspension active absorbe et dissipe cette énergie, sans phénomène de rebond.

Modes de conduite

Les modes de conduite disponibles dépendent de la motorisation et de l'équipement du véhicule.

La sélection d'un mode de conduite s'effectue à partir de la commande suivante (selon version) :



1. L'appui sur la commande active le mode **Eco**. Le voyant s'allume.
 2. L'appui sur la commande permet d'afficher les modes au combiné d'instruments. Le mode sélectionné est immédiatement activé.
- Avec l'Advanced Grip Control, des modes de conduite supplémentaires sont disponibles. Pour plus d'informations sur l'**Advanced Grip Control**, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour les versions essence, Diesel ou hybrides

À la mise du contact, le mode de conduite **Normal** est sélectionné par défaut.

Normal

Pour retrouver les réglages par défaut.

Eco

Pour réduire la consommation d'énergie en diminuant les performances du chauffage et de l'air conditionné, sans toutefois les désactiver.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique avec action sur l'assistance de direction, l'accélérateur et le passage des vitesses avec une boîte de vitesses automatique.

La sélection du mode **Sport** désactive la fonction Stop & Start / le mode e-Auto.



Mode roue libre (Essence ou Diesel)

Selon version ou moteur, avec une boîte de vitesses EAT8 et le sélecteur de vitesses en mode **D**, hors mode **Sport**, relâcher progressivement puis complètement la pédale d'accélérateur permet le passage en roue libre pour économiser du carburant. Il est alors normal de constater une baisse du régime moteur (compte-tours au ralenti, baisse du niveau sonore du moteur).

Pour les versions hybrides rechargeables

À la mise du contact, le mode de conduite **Electric** est sélectionné par défaut.

Electric

Permet un roulage assuré à 100% par l'énergie électrique. La vitesse maximale est d'environ 135 km/h.

Au démarrage, si les conditions ne permettent pas l'activation ou le maintien du mode

Electric, le message "**Mode électrique actuellement indisponible**" apparaît au combiné. Le véhicule bascule automatiquement en mode **Hybrid**.

Conditions d'activation

- Niveau de charge de la batterie suffisant.
- Un branchement du véhicule après chaque roulage est donc préconisé. Le mode **Electric** est disponible tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.
- Température extérieure comprise entre -5°C et 45°C environ.

Sortie manuelle du mode

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur, ou
- ▶ Sélectionner un autre mode.



En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plusieurs mois), un redémarrage du moteur essence peut se produire même si la batterie est chargée.



En cas de multiples démarrages du moteur thermique sans montée en température suffisante, le mode **Electric** peut être temporairement indisponible

(phénomène naturel de dilution de carburant dans l'huile). Le message "**Mode électrique indisponible : opération automatique en cours**" s'affiche sur le combiné d'instruments.

Pour retrouver un fonctionnement électrique nominal, rouler environ 80 km en condition "autoroute" ou environ 200 km en condition urbaine.

Ce phénomène n'engendre aucun endommagement mécanique ou électrique. Il peut se produire plusieurs fois dans la vie du véhicule.

Hybrid

Pour optimiser la consommation de carburant du véhicule en gérant le **fonctionnement alterné ou simultané des deux types de moteurs**, en fonction des conditions de roulage et du style de conduite.

En mode **Hybrid**, selon la vitesse, il est possible de rouler en 100% électrique si le niveau de charge de la batterie est suffisant et les besoins d'accélération modérés.

Sport

Pour obtenir une conduite plus dynamique afin de profiter des performances maximales du véhicule. L'énergie électrique vient en appoint du moteur essence tant qu'il reste de l'énergie dans la batterie.

Aide au démarrage en pente

Ce système maintient le véhicule immobilisé un court instant (environ 2 secondes) lors d'un démarrage en pente, le temps de passer le pied de la pédale de frein à la pédale d'accélérateur.

Le système est actif uniquement lorsque :

- Le véhicule a été complètement immobilisé pied sur la pédale de frein.
- Certaines conditions de pente sont réunies.
- La porte conducteur est fermée.



Ne pas sortir du véhicule pendant la phase de maintien temporaire de l'aide au démarrage en pente.

Si quelqu'un doit sortir du véhicule moteur tournant, serrer manuellement le frein de stationnement. Puis vérifier que le témoin de frein de stationnement et le témoin **P** de la commande sont allumés de manière fixe.



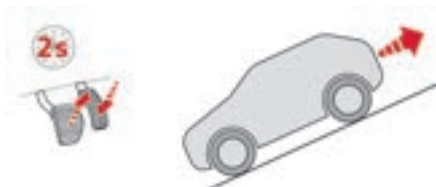
L'aide au démarrage en pente ne peut pas être désactivée. Cependant, l'utilisation du frein de stationnement pour immobiliser le véhicule interrompt son fonctionnement.

Fonctionnement



En pente montante, véhicule à l'arrêt, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein :

- Si la première vitesse ou le point mort est engagé sur la boîte de vitesses manuelle.
- Si le mode **D** ou **M** est sélectionné sur la boîte de vitesses automatique.



En pente descendante, véhicule à l'arrêt et marche arrière engagée, le véhicule est maintenu un court instant dès que le conducteur relâche la pédale de frein.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Indicateur de changement de rapport

(Suivant motorisation)

Ce système est destiné à réduire la consommation de carburant en préconisant le rapport de boîte de vitesses le plus adapté.

Fonctionnement

Selon la situation de conduite et l'équipement du véhicule, le système peut préconiser de sauter un ou plusieurs rapports.

Les préconisations d'engagement de rapport ne sont pas à considérer comme obligatoires. En effet, la configuration de la route, la densité de la circulation ou la sécurité sont des éléments déterminants dans le choix du rapport optimal. Le conducteur garde donc la responsabilité de suivre ou non les indications du système. Ce système ne peut pas être désactivé.



Avec une boîte de vitesses automatique, le système est actif uniquement en fonctionnement manuel.



L'information apparaît dans le combiné, sous la forme d'une flèche et du rapport conseillé.



Le système adapte les consignes de changement de rapport en fonction des conditions de roulage (ex. : pente, charge) et des sollicitations du conducteur (ex. : demande de puissance, accélération, freinage).

Le système ne propose jamais :

- d'engager le premier rapport ;
- d'engager la marche arrière.

Stop & Start (Essence ou Diesel)

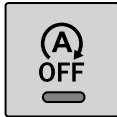
La fonction Stop & Start met le moteur en veille - mode STOP - lors de phases d'arrêt du véhicule (ex. : feux rouges, embouteillages). Le moteur redémarre automatiquement - mode START - dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir.

La fonction est destinée à réduire, essentiellement en conduite urbaine, la consommation de carburant, les émissions de gaz polluants et le niveau sonore à l'arrêt. La fonction ne modifie pas les fonctionnalités du véhicule, notamment le freinage.

Désactivation / Réactivation

La fonction est **activée** par défaut à la mise du contact du véhicule.

Pour désactiver / réactiver la fonction :



► Appuyer sur le bouton.

Un message au combiné confirme le changement d'état.

Lorsque la fonction est désactivée, le voyant orange est allumé ; si le moteur était en veille, il redémarre aussitôt.

Témoins associés



Fonction activée : moteur en veille (mode STOP)



Fonction désactivée ou dysfonctionnement.



Ouverture du capot moteur

Avant toute intervention sous le capot, neutraliser le Stop & Start pour éviter tout

risque de blessure lié à un redémarrage automatique du moteur.



Conduite sur chaussée inondée

Avant d'engager le véhicule dans une zone inondée, il est fortement recommandé de neutraliser le Stop & Start.

Pour plus d'informations sur les **Conseils de conduite**, notamment sur chaussée inondée, se reporter à la rubrique correspondante.

Fonctionnement

Principales conditions de fonctionnement

- La porte conducteur doit être fermée.
- La ceinture de sécurité conducteur doit être bouclée.
- Le niveau de charge de la batterie doit être suffisant.
- La température du moteur doit être dans une plage de fonctionnement nominale.
- La température extérieure doit être comprise entre 0 et 35 °C.

Mise en veille du moteur (mode STOP)

Le moteur se met automatiquement en veille dès que le conducteur manifeste l'intention de s'arrêter :

- **Avec une boîte de vitesses manuelle** : à une vitesse inférieure à 3 km/h lorsque le levier de vitesses est placé au point mort et que la pédale d'embrayage est relâchée.

- **Avec une boîte de vitesses automatique** :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M**, à une vitesse inférieure à 20 km/h ou à 3 km/h (suivant motorisation), en enfonçant la pédale de frein.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, à une vitesse de 0 km/h.
- Sélecteur de vitesses en mode **P** et pédale de frein relâchée, à une vitesse de 0 km/h.

Compteur de temps

Un compteur de temps cumule les durées de mise en veille au cours du trajet. Il se remet à zéro à chaque mise du contact.

Cas particuliers

Le moteur ne se met pas en veille si les conditions de fonctionnement ne sont pas respectées et dans les cas suivants :

- Forte pente (montante ou descendante).
- Vitesse du véhicule n'ayant pas dépassé 10 km/h depuis le dernier démarrage (avec la clé ou le bouton **START/STOP**).
- Mode Sport sélectionné (selon équipement).
- Maintien nécessaire pour le confort thermique dans l'habitacle.
- Désembuage actif.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.



Après redémarrage du moteur, le mode STOP est indisponible tant que le véhicule n'a pas atteint la vitesse de 8 km/h.



En manœuvre de stationnement, le mode STOP est indisponible pendant les quelques secondes qui suivent le désengagement de la marche arrière ou la rotation du volant.

Redémarrage du moteur (mode START)

Le moteur redémarre automatiquement dès que le conducteur manifeste l'intention de repartir :

Avec une boîte de vitesses manuelle : lorsque la pédale d'embrayage est complètement enfoncée.

Avec une boîte de vitesses automatique :

- Sélecteur de vitesses en mode **D** ou **M** : lorsque la pédale de frein est relâchée.
- Sélecteur de vitesses en mode **N**, pédale de frein relâchée : mode **D** ou **M** sélectionné.
- Sélecteur de vitesses en mode **P**, pédale de frein enfoncée : mode **R**, **N**, **D** ou **M** sélectionné.
- À l'engagement de la marche arrière.

Cas particuliers

Le moteur redémarre automatiquement si les conditions de fonctionnement sont de nouveau respectées et dans les cas suivants :

- Désélection du mode Sport (selon équipement).
- Avec une boîte de vitesses manuelle : vitesse du véhicule dépassant 4 km/h.
- Avec une boîte de vitesses automatique :
 - Sélecteur en position **N** et pédale de frein relâchée, vitesse du véhicule dépassant 1 km/h.
 - Fonction Régulateur de vitesse adaptatif désactivée.



Dans ces cas, ce témoin clignote quelques secondes, puis s'éteint.

Anomalies de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin clignote quelques instants au combiné, puis s'allume de manière permanente, accompagné de l'affichage d'un message. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le véhicule cale en mode STOP

Tous les témoins du combiné s'allument dans ce cas d'anomalie.

► Couper le contact puis redémarrer le moteur avec la clé ou avec le bouton "**START/STOP**".



Batterie 12 V

La fonction Stop & Start requiert une batterie 12 V de technologie et caractéristiques spécifiques.

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Mode e-Auto (Hybride)

Le moteur essence s'arrête si une faible puissance ou un faible couple suffisent, et dans des conditions stabilisées.

Le moteur essence est redémarré par le démarreur à courroie.

En mode e-Auto, le moteur essence peut s'arrêter dans les cas suivants :

- Lorsque les stratégies de fonctionnement le permettent.
- Véhicule roulant jusqu'à 145 km/h.
- Au relâchement de la pédale d'accélérateur dans des conditions stabilisées ou pendant la décélération.
- Pendant les phases d'arrêt.

Le redémarrage est effectué uniquement par le démarreur à courroie jusqu'à ce que la demande de couple soit disponible, si la batterie de traction est suffisamment chargée. Lorsque la demande de couple est insuffisante, le moteur essence redémarre.



L'utilisation des palettes au volant entraîne également le redémarrage du moteur essence.

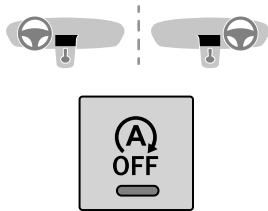
En mode e-Auto, le moteur essence ne peut pas s'arrêter dans les cas suivants :

- L'état de charge de la batterie de traction est égal à moins de 30 % de l'énergie de la batterie de traction.
- L'utilisation du frein à dépression est nécessaire en fonction de l'altitude.
- Le mode Sport est sélectionné.
- Maintien du confort thermique dans l'habitacle (chauffage, air conditionné, désembuage / dégivrage).

Désactivation / Réactivation

Par défaut, la fonction est activée à la mise du contact du véhicule.

La commande "**e-Auto OFF**" sur la planche de bord permet d'activer / de désactiver le mode e-Auto.



- ▶ Appuyer sur le bouton de la planche de bord. L'affichage d'un message au combiné d'instruments confirme le changement d'état.



Si la fonction est désactivée, ce témoin s'allume au combiné d'instruments.



Si une traction élevée est requise, le conducteur peut désactiver le mode e-Auto par le bouton de la planche de bord.

Détection de sous-gonflage

Ce système alerte le conducteur lorsqu'un ou plusieurs pneumatiques présentent une perte de pression.

L'alerte est remontée lorsque le véhicule roule, et non à l'arrêt.

Il compare les informations données par les capteurs de vitesse de roues à des **valeurs de référence qui doivent être réinitialisées après chaque réajustement de la pression des pneumatiques ou un changement de roue.**

Il tient compte des dernières valeurs mémorisées lors de la demande de réinitialisation. Il est donc indispensable que la pression des pneumatiques soit correcte lors de l'opération. Cette opération est de la responsabilité du conducteur.



La détection de sous-gonflage ne peut, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur.

Ce système ne dispense pas de contrôler la pression de gonflage des pneumatiques (y compris celle de la roue de secours), surtout avant un long trajet.

Rouler en situation de sous-gonflage, notamment en conditions sévères (forte charge, vitesse élevée, long trajet) :

- Dégrade la tenue de route.
- Allonge les distances de freinage.
- Provoque l'usure prématurée des pneumatiques.
- Augmente la consommation d'énergie.



Les valeurs de pression de gonflage prescrites pour le véhicule sont indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, se reporter à la rubrique correspondante.



Contrôle de la pression des pneumatiques

Ce contrôle doit être effectué mensuellement "à froid" (véhicule à l'arrêt depuis 1 h ou après un trajet inférieur à 10 km effectué à vitesse modérée).

Dans le cas contraire, ajouter 0,3 bar aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

Alerte de sous-gonflage



Elle est signalée par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et de l'affichage d'un message.

- ▶ Réduire immédiatement la vitesse, éviter les coups de volant et tout freinage brusque.

- S'arrêter dès que les conditions de circulation le permettent.



La perte de pression détectée n'entraîne pas toujours une déformation visible du pneumatique. Ne pas se contenter d'un seul contrôle visuel.

- À l'aide d'un compresseur, par exemple celui du kit de dépannage provisoire de pneumatique, contrôler à froid la pression des 4 pneumatiques.
- S'il n'est pas possible d'effectuer ce contrôle immédiatement, rouler prudemment à vitesse réduite.
- En cas de crevaison, utiliser le kit de dépannage provisoire de pneumatique ou la roue de secours (selon équipement).



Rouler à trop basse vitesse ne garantit pas une surveillance optimale. L'alerte ne se déclenche pas immédiatement en cas de perte soudaine de pression ou d'éclatement du pneumatique. Ceci est dû à l'analyse des valeurs des capteurs de vitesse de roues qui peut prendre plusieurs minutes. L'alerte peut être un peu retardée à des vitesses inférieures à 40 km/h, ou par un style de conduite dynamique.



L'alerte est maintenue jusqu'à la réinitialisation du système.

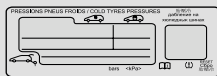
Réinitialisation

Réinitialiser le système après chaque ajustement de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, et après le changement d'une ou de plusieurs roues.



Avant de réinitialiser le système, s'assurer que la pression des 4 pneumatiques est adaptée aux conditions d'utilisation du véhicule et conforme aux valeurs inscrites sur l'étiquette de pression des pneumatiques.

Vérifier la pression des 4 pneumatiques avant d'effectuer la réinitialisation. Le système ne prévient pas si la pression est incorrecte au moment de la réinitialisation.



Véhicule à l'arrêt, la réinitialisation du système se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

- Dans ce menu, sélectionner l'onglet "**Fonctions de conduite**".
- Dans la page, sélectionner la fonction "**Initialisation sous-gonflage**".
- Sélectionner "**Oui**" pour valider.

Un signal sonore et l'affichage d'un message confirment la réinitialisation.



Chaînes à neige
Le système ne doit pas être réinitialisé après montage ou démontage des chaînes à neige.

Dysfonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné d'instruments.

Un message apparaît accompagné d'un signal sonore.

Dans ce cas, la surveillance de sous-gonflage des pneumatiques n'est plus assurée.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Roue de secours non homogène ou de type "galette"

L'utilisation de ce type de roue peut suspendre la surveillance.

Dans ce cas, le témoin de dysfonctionnement s'allume et disparaît une fois la roue remplacée par une de taille homogène aux autres, le réajustement des pressions et la réinitialisation effectués.

Aides à la conduite et à la manœuvre - Recommandations générales

i Les aides à la conduite et les aides à la manœuvre ne peuvent, en aucun cas, remplacer la vigilance du conducteur. Le conducteur doit respecter le code de la route, rester maître de son véhicule en toutes circonstances et pouvoir en garder le contrôle à tout moment. Il doit adapter sa vitesse aux conditions climatiques, de circulation et à l'état de la chaussée. Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation, d'évaluer la distance et la vitesse relative des autres véhicules, d'anticiper leurs manœuvres avant de mettre le clignotant et de changer de file. Ces systèmes ne permettent pas de s'affranchir des lois de la physique.

i **Aides à la conduite**
Il convient de tenir le volant à deux mains, de toujours utiliser les rétroviseurs extérieurs et intérieur, de toujours laisser les pieds à proximité des pédales et de faire une pause toutes les 2 heures.

i **Aides à la manœuvre**
Le conducteur doit toujours vérifier les alentours de son véhicule avant et pendant la totalité de la manœuvre, notamment en utilisant les rétroviseurs.

Obligations légales

Pour respecter le règlement relatif à la sécurité générale des véhicules GSR v2 de l'Union européenne, et pour des raisons de sécurité, les fonctions suivantes ne peuvent pas être désactivées par le conducteur, partiellement ou totalement :

- Information de limitation de vitesse dans le système Reconnaissance des panneaux.
- Active Safety Brake / Alerte Risque Collision.
- Aide au maintien de la position dans la voie.
- Aide au stationnement.

! **Radar(s)**
Le fonctionnement du ou des radar(s), ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par l'accumulation de salissures (ex. : boue, givre), dans certaines conditions météorologiques dégradées (ex. : très forte pluie, neige), si la zone de détection est masquée par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ou si les pare-chocs sont endommagés.
En cas de retouche de peinture du pare-chocs avant ou arrière, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié ; certains types de peinture pourraient

perturber le fonctionnement du ou des radars.

Veiller à ne pas masquer les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou d'autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.



! **Caméra aides à la conduite**
Cette caméra, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise située devant la caméra est encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée, ou recouverte d'un autocollant.
Par temps humide et froid, désembuer régulièrement le pare-brise.
Les mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chute de neige), les éblouissements (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières) peuvent

également dégrader les performances de détection.

En cas de remplacement du pare-brise, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour recalibrer la caméra, sinon le fonctionnement des aides à la conduite associées pourrait être perturbé.

i Autres caméras

Les images fournies par la ou les caméras affichées sur l'écran tactile ou sur le combiné peuvent être déformées par le relief.

La présence de zones d'ombre, en cas d'ensoleillement ou de conditions d'éclairage insuffisantes, peut assombrir l'image et réduire le contraste.

Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

! Capteurs

Le fonctionnement des capteurs, ainsi que les fonctions associées, peuvent être perturbés par des interférences sonores telles que celles émises par des véhicules et engins bruyants (ex. : camions, marteaux-piqueurs), par l'accumulation de neige ou de feuilles mortes sur la chaussée, en cas de pare-chocs et de rétroviseurs endommagés. Au passage de la marche arrière, un signal sonore (bip long) indique que les capteurs peuvent être sales.

Un choc sur l'avant ou l'arrière du véhicule peut provoquer un dérèglement des capteurs qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distances peuvent être faussées.

Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles qui sont trop bas (trottoirs, plots) ou trop fins (arbres, poteaux, clôture en grillage).

Certains obstacles situés dans les angles morts des capteurs peuvent ne pas être détectés ou ne plus être détectés au cours de la manœuvre.

Certains matériaux (tissus) absorbent les ondes sonores : des piétons peuvent ne pas être détectés.

i Entretien

Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras.

En cas de lavage à haute pression, ne pas diriger la lance à moins de 30 cm du radar, des caméras ou des capteurs.

! Surtapis / Garnitures de pédales

L'utilisation de surtapis ou de garnitures de pédales non homologués par CITROËN peut gêner le fonctionnement du limiteur de vitesse ou du régulateur de vitesse.

Pour éviter tout risque de blocage des pédales :

- Veiller à la bonne fixation du surtapis.
- Ne jamais superposer plusieurs surtapis.

i Unités de vitesse

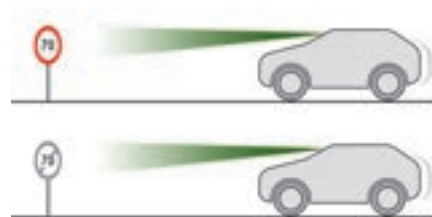
S'assurer que l'unité de vitesse affichée au combiné d'instruments (km/h ou mph) correspond à celle du pays de circulation.

Dans le cas contraire, véhicule arrêté, programmer l'affichage de cette unité de vitesse pour qu'elle soit conforme à celle qui est autorisée localement.

En cas de doute, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Reconnaissance des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**









Ce système affiche au combiné la vitesse maximale autorisée localement, à partir de :

- Panneaux de limitation de vitesse détectés par la caméra.
- Informations de limitation de vitesse issues de la cartographie du système de navigation.
- Panneaux indiquant une zone de rencontre détectés par la caméra.

Panneau détecté	Vitesse proposée (calculée)
Entrée d'une zone de rencontre Exemple : 	Sans CITROËN Connect Nav 20 km/h ou 10 mph (selon l'unité du combiné) Avec CITROËN Connect Nav Affichage de la vitesse en vigueur dans le pays de circulation.

- Certains panoneaux détectés par la caméra.

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse en cas de pluie Exemples : 	Si la commande d'essuie-vitre est en position "balayage intermittent" ou "balayage automatique" (afin que le capteur de pluie soit activé) : 110 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de remorquage 	Si un attelage homologué est fixé sur le véhicule : 90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse applicable pendant une certaine distance Exemple : 	70 km/h (par exemple)

Panoneau détecté	Affichage de la vitesse associée au panoneau
Limitation de vitesse pour les véhicules dont le poids total autorisé en charge ou le poids total roulant autorisé est inférieur à 3,5 tonnes 	90 km/h (par exemple)
Limitation de vitesse en cas de neige Exemple : 	Si la température extérieure est inférieure à 3 °C : 30 km/h (par exemple) avec un symbole "flocon de neige"
Limitation de vitesse pendant certains horaires Exemple : 	30 km/h (par exemple) avec un symbole "horloge"

! Afin d'obtenir une information de limitation de vitesse pertinente en provenance du système de navigation intégré, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement la cartographie.

! L'unité de la limitation de vitesse (km/h ou mph) dépend du pays de circulation. Elle est à prendre en compte lors du respect de la vitesse maximale autorisée. Pour que le système fonctionne correctement lors d'un changement de pays, l'unité de vitesse du combiné doit correspondre à celle du pays de circulation. La sélection du pays n'est pas possible pour les systèmes audio sans navigation intégrée.

! La lecture automatique des panneaux est un système d'aide à la conduite et n'affiche pas toujours les limitations de vitesse correctes. Les panneaux de limitation de vitesse présents sur la route sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Le système est conçu pour détecter les panneaux conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

i Les limitations de vitesse spécifiques, telles que celles destinées aux poids lourds, ne sont pas affichées. L'affichage de la limitation de vitesse dans le combiné s'actualise au dépassement d'un panneau de signalisation destiné aux voitures (véhicules légers).

Affichage au combiné



1. Indication de la limitation de vitesse détectée
ou
2. Indication de la fin de limitation de vitesse



Le système est actif mais ne détecte pas d'information de limitation de vitesse.



À la détection d'une information de limitation de vitesse, le système affiche la valeur, accompagnée d'un signal sonore.



Pour une vitesse maximale proposée, lorsque le véhicule la dépasse, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 3 secondes.



Si le véhicule ne ralentit pas, la vitesse s'affiche en clignotant pendant 8 secondes, accompagnée d'un signal sonore.

Limites de fonctionnement

Le système ne prend pas en compte les réductions de limitations de vitesse imposées notamment dans les cas suivants :

- Intempéries (pluie, neige).
- Pollution atmosphérique.
- Remorquage.
- Conduite avec roue de secours de type galette ou chaînes à neige.
- Pneumatique réparé avec le kit de dépannage provisoire.
- Jeunes conducteurs.

Il est possible que le système n'affiche pas de limitation de vitesse s'il ne détecte pas de panneaux pendant une certaine durée et dans les situations suivantes :

- Panneaux de signalisation non conformes à la norme.
- Panneaux de signalisation masqués, endommagés ou déformés.

Réglages

Désactivation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage du moteur, le son d'alerte de dépassement de vitesse est automatiquement activé.



Il est possible d'activer / de désactiver le son d'alerte de dépassement de vitesse et le son de changement de limitation de vitesse depuis le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



Ce système ne peut pas être désactivé.

Le son de changement de limitation de vitesse est mémorisé à la coupure du contact.



En cas de désactivation du son d'alerte de dépassement de vitesse, ce témoin s'allume pendant quelques secondes au combiné d'instruments.

Sélection du pays

La liste des panneaux routiers détectés peut être mise à jour en sélectionnant un pays spécifique.



Le choix du pays se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



Le pays actuel est affiché sous le nom de la fonction sur l'écran des réglages. Le pays sélectionné est mémorisé à la coupure du contact.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Préconisation

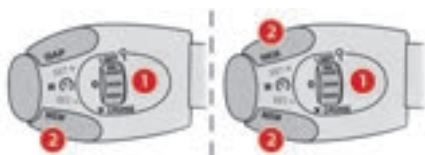


En complément à la **Reconnaissance des panneaux**, le conducteur peut retenir la vitesse affichée comme vitesse de consigne pour le limiteur ou le régulateur de vitesse à l'aide du bouton de mémorisation de la commande du limiteur ou du régulateur de vitesse.



Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse**, le **Régulateur de vitesse** ou le **Régulateur de vitesse adaptatif**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Commandes au volant



1. Sélection du mode limiteur / régulateur
2. Mémorisation de la vitesse de consigne

Affichage au combiné



3. Indication de la limitation de vitesse
4. Proposition de mémorisation de la vitesse
5. Vitesse de consigne actuelle

Mémorisation de la vitesse



- Mettre en marche le limiteur / régulateur. L'affichage des informations liées au limiteur / régulateur de vitesse apparaît.

À la détection d'un panneau proposant une nouvelle consigne de vitesse, le système affiche la valeur et "MEM" clignote quelques secondes pour proposer de l'enregistrer comme nouvelle vitesse de consigne.

i En cas d'écart de moins de 9 km/h entre la vitesse de consigne et la vitesse affichée par la Reconnaissance des panneaux, le symbole "MEM" ne s'affiche pas.

Selon les conditions de route, plusieurs vitesses peuvent s'afficher.

- Appuyer une **première fois sur le bouton 2** pour demander l'enregistrement de la vitesse proposée.

Un message s'affiche pour confirmer la demande.

- Appuyer une **seconde fois sur le bouton 2** pour confirmer et enregistrer la nouvelle vitesse de consigne.

L'afficheur revient ensuite à l'affichage courant.

Reconnaissance étendue des panneaux

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.




Ce système complémentaire reconnaît ces panneaux de signalisation routière et les affiche au combiné d'instruments.

À son approche, le pictogramme du panneau correspondant s'affiche au combiné d'instruments.

Le mode d'affichage sélectionné doit être "Conduite".

! Les panneaux de signalisation réels sont toujours prioritaires par rapport à ceux affichés par le système. Les panneaux doivent être conformes à la Convention de Vienne sur la signalisation routière.

Activation / Désactivation

 Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Mémorisation des vitesses

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux

Recommandations particulières de la régulation de vitesse.

Associée uniquement au limiteur et au régulateur de vitesse programmable, cette fonction permet d'enregistrer des seuils de vitesse qui seront ensuite proposés pour le paramétrage de ces deux équipements. Il est possible de mémoriser plusieurs seuils de vitesse dans le système pour chacun des équipements.

Par défaut, des seuils de vitesse sont déjà mémorisés.

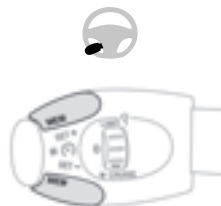
! Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit impérativement effectuer ces opérations de modification des seuils de vitesse à l'arrêt.

Modification d'un seuil de vitesse



L'activation / désactivation, ainsi que la sélection et la modification des seuils de vitesse se font par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

Touche "MEM"



Cette touche permet de sélectionner un seuil de vitesse mémorisé pour l'utiliser avec le limiteur de vitesse ou le régulateur de vitesse programmable.

Pour plus d'informations sur le **Limiteur de vitesse** ou sur le **Régulateur de vitesse**, se reporter à la rubrique correspondante.

Limiteur de vitesse programmable



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



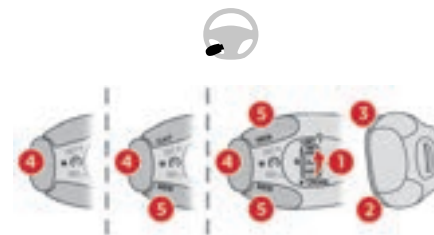
Ce système empêche le véhicule de dépasser la vitesse programmée par le conducteur (vitesse de consigne).

La mise en marche du limiteur de vitesse est manuelle.

La vitesse de consigne minimale est de 30 km/h.

La valeur de la vitesse de consigne reste en mémoire à la coupure du contact.

Commande au volant



1. ON (position **LIMIT**) / OFF (position **0**)
2. Diminution de la vitesse de consigne
3. Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la limitation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Selon version :
Affichage des seuils de vitesse enregistrés avec la Mémorisation des vitesses ou
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses** ou sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Affichages au combiné



6. Indication de marche (couleur ambre) / pause (couleur grise) de la limitation
7. Indication de sélection du mode limiteur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**LIMIT**" pour sélectionner le mode limiteur ; la fonction est en pause.
- ▶ Si le seuil de vitesse limite vous convient (dernière vitesse programmée dans le système), appuyer sur **4-II** pour mettre en marche le limiteur.
- ▶ Un nouvel appui sur **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).

i En cas de vitesse de consigne inférieure à la vitesse du véhicule de

façon prolongée, une alerte sonore est émise.

Réglage de la vitesse limite (consigne)

Il n'est pas nécessaire de mettre en marche le limiteur pour régler la vitesse.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse actuelle du véhicule :

- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
- ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de l'écran tactile :

- ▶ Appuyer sur la touche **5-MEM** pour afficher les seuils de vitesse mémorisés.
- ▶ Appuyer sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu dans l'écran tactile.

L'écran de sélection se referme après quelques instants.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse limite.

Pour modifier la valeur de vitesse limite à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée.

La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Dépassement temporaire de la vitesse de consigne

- ▶ Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. Le limiteur est neutralisé momentanément et la vitesse de consigne affichée clignote.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur pour revenir au-dessous de la vitesse de consigne. Lorsque le dépassement n'est pas dû à l'action du conducteur (ex. : en cas de forte pente), un signal sonore se déclenche immédiatement.

! En cas de forte descente ou en cas de forte accélération, le limiteur de vitesse n'empêche pas le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser l'allure du véhicule.

Lorsque la vitesse du véhicule retrouve le niveau de la vitesse de consigne, le limiteur fonctionne de nouveau : l'affichage de la vitesse de consigne redevient fixe.

Arrêt

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au limiteur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Régulation de vitesse - Recommandations particulières

! Le régulateur de vitesse ne garantit pas le respect de la vitesse maximale autorisé et de la distance de sécurité entre les véhicules, le conducteur reste responsable de sa conduite.

Pour la sécurité de tous, activer le régulateur de vitesse uniquement si les conditions de circulation permettent de rouler à vitesse constante et de maintenir une distance de sécurité suffisante.

Rester vigilant lorsque le régulateur de vitesse est activé. En cas d'appui maintenu sur l'une des touches de modification de la

vitesse de consigne, un changement très rapide de la vitesse du véhicule peut survenir. En cas de **forte descente**, le régulateur de vitesse ne pourra pas empêcher le véhicule de dépasser la vitesse de consigne. Freiner si nécessaire pour maîtriser la vitesse du véhicule.

En cas de **forte montée** ou de remorquage, la vitesse de consigne pourra ne pas être atteinte ou maintenue.

i Dépassement de la vitesse de consigne

En appuyant sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser **momentanément** la vitesse de consigne (la vitesse programmée affichée clignote). Pour revenir à la vitesse de consigne, relâcher la pédale d'accélérateur (lorsque cette vitesse est de nouveau atteinte, l'affichage de la vitesse redevient fixe).

! Limites de fonctionnement

Ne jamais utiliser le système dans les situations suivantes :

- En zone urbaine avec piétons risquant de traverser la voie.
- En circulation dense (sauf versions avec fonction Stop & Go).
- Sur route sinueuse ou escarpée.
- Sur chaussée glissante ou inondée.

- En cas de conditions météorologiques défavorables.
- En cas de visibilité dégradée pour le conducteur.
- Conduite sur un anneau de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.
- Utilisation d'une roue de secours de type "galette".
- Utilisation de chaînes à neige ou d'enveloppes antidérapantes.

Régulateur de vitesse programmable

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse.**



Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à la valeur programmée par le conducteur (vitesse de consigne), sans action sur la pédale d'accélérateur.

La mise en marche du régulateur de vitesse est manuelle.

Elle nécessite une vitesse minimale du véhicule de 40 km/h.

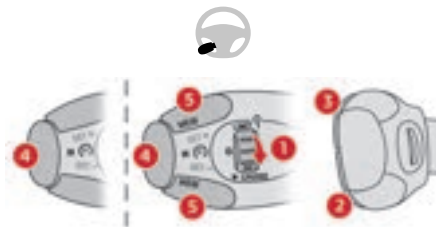
Avec une boîte de vitesses manuelle, le troisième rapport au minimum doit être engagé.

Avec une boîte de vitesses automatique, le mode **D** ou le deuxième rapport au minimum en mode **M** doit être engagé.

i Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation reste active après un changement de rapport sur les motorisations équipées de la fonction Stop & Start.

i La coupure du contact annule toute vitesse de consigne.

Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF (position **0**)
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne
3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne

4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
5. Selon version :
Affichage des seuils de vitesse enregistrés avec la Mémorisation des vitesses ou
Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)

Pour plus d'informations sur la **Mémorisation des vitesses** ou sur la **Reconnaissance des panneaux**, se reporter aux rubriques correspondantes.

Affichages au combiné



6. Indication de marche (couleur ambre) / pause (couleur grise) de la limitation
7. Indication de sélection du mode régulateur
8. Valeur de la vitesse de consigne
9. Vitesse proposée par la reconnaissance des panneaux de vitesse (selon version)

Mise en marche / Pause

- ▶ Tourner la molette **1** sur la position "**CRUISE**" pour sélectionner le mode régulateur ; la fonction est en pause.
- ▶ Appuyer sur **2-SET-** ou **3-SET+** pour activer le régulateur et enregistrer une vitesse de consigne, dès que la vitesse du véhicule atteint le niveau souhaité ; la vitesse actuelle du véhicule devient la vitesse de consigne.
- ▶ Relâcher la pédale d'accélérateur.
- ▶ L'appui sur **4-II** permet d'interrompre momentanément la fonction (pause).
- ▶ Un nouvel appui sur **4-II** permet de remettre en marche le régulateur (ON).

- i** Le fonctionnement du régulateur de vitesse peut être aussi momentanément interrompu (pause) :
- Par appui sur la pédale de frein.
 - Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).

Modification de la vitesse de croisière (consigne)

- Le régulateur de vitesse doit être actif. Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse actuelle du véhicule :
- ▶ Pour des pas de +/- 1 km/h, faire des appuis courts successifs sur **2-SET-** ou **3-SET+**.
 - ▶ Pour des pas de +/- 5 km/h, maintenir enfoncés les boutons **2-SET-** ou **3-SET+**.

! L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

! Par prudence, il est recommandé de retenir une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule, afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule.

Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à l'aide des seuils de vitesse mémorisés et de l'écran tactile :

- ▶ Appuyer sur la touche **5-MEM** pour afficher les seuils de vitesse mémorisés.
- ▶ Appuyer sur la touche correspondant au seuil de vitesse retenu dans l'écran tactile. L'écran de sélection se referme après quelques instants.

Ce seuil devient la nouvelle vitesse de croisière. Pour modifier la valeur de vitesse de croisière à partir de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux affichée au combiné d'instruments :

- ▶ Appuyer une première fois sur la touche **5-MEM** ; un message s'affiche pour confirmer la demande de mémorisation.
- ▶ Appuyer une seconde fois sur **5-MEM** pour enregistrer la vitesse proposée. La nouvelle valeur de vitesse de consigne s'affiche au combiné d'instruments.

Arrêt

▶ Tourner la molette **1** sur la position "**OFF**" : l'affichage des informations liées au régulateur de vitesse disparaît.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent clignotants puis fixes en lieu et place de la vitesse de consigne. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Highway Driver Assist

Disponible uniquement sur les versions avec boîte de vitesses automatique e-DCS6 ou EAT8. Ce système régule automatiquement la vitesse et corrige la trajectoire du véhicule en associant le Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go et l'Aide au maintien de la position dans la voie. Ces deux fonctions doivent être activées et en fonctionnement. Pour plus d'informations sur le **Régulateur de vitesse adaptatif** et l'**Aide au maintien de la**

position dans la voie, se reporter aux rubriques correspondantes.

! Le système assiste le conducteur en agissant sur la direction, l'accélération et le freinage dans les limites physiques et des capacités du véhicule. Certains éléments de l'infrastructure routière ou des véhicules environnants peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et le radar, ce qui peut induire un changement de direction inattendu, une absence de correction de la direction et/ou une gestion inappropriée de l'accélération ou du freinage.

! Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.

Régulateur de vitesse adaptatif

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre** et aux **Recommandations particulières de la régulation de vitesse**.

Ce système maintient automatiquement la vitesse du véhicule à une valeur fixée par le conducteur (vitesse de consigne), en respectant une distance de sécurité avec le véhicule le précédant (véhicule cible) préalablement fixée par le conducteur. Le système gère automatiquement l'accélération et la décélération du véhicule.

Avec une boîte de vitesses manuelle, le système fait décélérer le véhicule jusqu'à atteindre une vitesse de 30 km/h.

Avec la **fonction Stop** (avec la boîte de vitesses automatique EAT6), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Avec la **fonction Stop & Go** (avec la boîte de vitesses automatique e-DCS6 ou EAT8), le système gère le freinage jusqu'à l'arrêt complet du véhicule et redémarre ce dernier.



Toute décélération du véhicule effectuée par le système allume les feux de stop.

Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.



Pour cela, le système utilise une caméra implantée en haut du pare-brise et, selon

version, un radar implanté dans le pare-chocs avant.

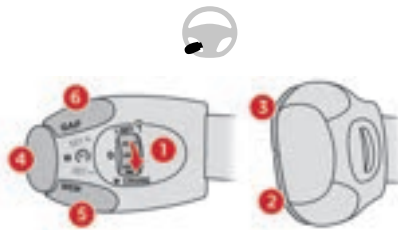


Essentiellement conçu pour la conduite sur voies rapides et autoroutes, ce système ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement roulant dans le même sens de circulation que votre véhicule.



Si le conducteur active le clignotant pour dépasser un véhicule plus lent, le régulateur de vitesse pourra momentanément réduire la distance au véhicule cible pour faciliter le dépassement, sans dépasser la vitesse de consigne.

Commande au volant



1. ON (position **CRUISE**) / OFF (position **0**)
2. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Diminution de la vitesse de consigne

3. Activation de la régulation à la vitesse actuelle / Augmentation de la vitesse de consigne
4. Mise en pause / Reprise de la régulation avec la vitesse de consigne précédemment enregistrée
Confirmation du redémarrage du véhicule après arrêt automatique (versions avec fonction Stop & Go)
5. Prise en compte de la vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux (affichage **MEM**)
6. Affichage et réglage de la consigne de distance avec le véhicule qui précède

Utilisation

Activation du système (en pause)

► Tourner la molette **1** vers le bas en position **CRUISE**, moteur tournant. La régulation de vitesse est prête à fonctionner (affichage gris).


Mise en marche de la régulation et choix d'une vitesse

Avec une boîte de vitesses manuelle, votre vitesse doit être comprise entre 30 et 180 km/h. Avec une boîte de vitesses automatique EAT6, votre vitesse doit être comprise entre 2 et 180 km/h.

Avec une boîte de vitesses automatique e-DCS6 ou EAT8, la vitesse du véhicule doit être comprise entre 0 et 180 km/h.

► Appuyer sur les boutons **2-SET-** ou **3-SET+** : la vitesse courante devient la vitesse de consigne (minimum 30 km/h) et la régulation de vitesse est active immédiatement (affichage vert).

► Appuyer sur **3-SET+** pour augmenter ou sur **2-SET-** pour diminuer la vitesse de consigne (pas de 5 km/h si appui maintenu).

 L'appui maintenu prolongé sur un des boutons **2-SET-** ou **3-SET+** entraîne une modification rapide de la vitesse du véhicule.

Mise en pause / Relance de la régulation de vitesse

► Appuyer sur **4-II** ou sur la **pédale de frein** (affichage gris).

La régulation de vitesse peut avoir été mise en pause également :


- Automatiquement en cas de déclenchement du programme de stabilité électronique (ESC).
- En engageant le point mort.
- Lorsque la vitesse du véhicule passe au-dessous de 30 km/h pour une boîte de vitesses manuelle.
- Lorsque le régime moteur passe au-dessous de 1 100 tr/min pour une boîte de vitesses manuelle.
- Par appui sur la pédale d'embrayage plus de 10 secondes.
- Par utilisation du frein de stationnement électrique.


► Appuyer sur **4-II** pour réactiver la régulation de vitesse (affichage vert).

Avec une boîte de vitesses manuelle, le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis au-delà de 30 km/h, réactiver la fonction en appuyant sur **2-SET-**, **3-SET+** ou **4-II**

Avec une boîte de vitesses EAT6, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, le système maintient le véhicule immobilisé ; le régulateur se met en pause. Le conducteur doit appuyer sur la pédale d'accélérateur pour repartir, puis au-delà de 2 km/h, réactiver la fonction en appuyant sur **2-SET-**, **3-SET+** ou **4-II**

Avec une boîte de vitesses e-DCS6 ou EAT8, après un freinage ayant entraîné l'arrêt du véhicule, si les conditions de circulation ne permettent pas le redémarrage immédiat du véhicule dans les 3 secondes qui suivent l'immobilisation, appuyer sur **4-II** ou sur la pédale d'accélérateur pour repartir. Sans action du conducteur après l'immobilisation, le frein de stationnement électrique se serre automatiquement au bout d'environ 5 minutes.


 Quel que soit le type de boîte de vitesses, la régulation de vitesse reste actif après un changement de rapport.

 Lorsque le régulateur de vitesse est en pause et que le conducteur tente de le réactiver, le message "**Activation refusée**,

conditions inadaptées" s'affiche temporairement si la réactivation est impossible (conditions de sécurité non réunies).

Modification de la vitesse de consigne avec la fonction Reconnaissance des panneaux

► Appuyer sur **5-MEM** pour prendre en compte la vitesse proposée par la fonction au combiné, puis appuyer de nouveau pour valider.

 Afin d'éviter toute accélération ou décélération brutale du véhicule, sélectionner une vitesse de consigne assez proche de la vitesse actuelle du véhicule.

Modifier la distance inter-véhicules

► Appuyer sur **6** pour afficher les seuils de consigne de distance (« Loin », « Normal », « Proche »), puis appuyer de nouveau pour sélectionner un seuil.

Après quelques secondes, l'option est prise en compte et sera mémorisée à la coupure du contact.

Dépasser temporairement la vitesse de consigne

► Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur. La surveillance de distance et le régulateur de vitesse sont désactivés tant que l'accélération est maintenue. « Régulateur suspendu » s'affiche.

Désactiver le système

- Tourner la molette **1** vers le haut en position **OFF**.

Affichage au combiné

Les informations suivantes sont visibles au combiné en mode d'affichage "**Conduite**".



- Véhicule détecté par le système (symbole plein)
- Régulation de vitesse active (couleur non grise)
- Valeur de la vitesse de consigne
- Vitesse proposée par la fonction Reconnaissance des panneaux
- Véhicule maintenu à l'arrêt (versions avec boîte de vitesses automatique)




- Consigne de distance inter-véhicules

13. Position du véhicule détecté par le système

Messages et alertes

Le mode d'affichage "**Conduite**" du combiné numérique doit avoir été sélectionné au préalable.

 L'ordre réel d'affichage de ces messages ou alertes peut être différent.



"**Régulateur en pause**" ou "**Régulateur suspendu**" suite à une accélération momentanée du conducteur.



"**Régulateur actif**", pas de véhicule détecté.



"**Régulateur en pause**", véhicule détecté.




"**Régulateur actif**", véhicule détecté.



 (orange)
"**Reprenez le contrôle**".

- Freiner ou accélérer, selon le contexte.



 (rouge)
"**Reprenez le contrôle**".

► **Reprendre immédiatement en main le véhicule** : le système ne sait pas gérer la situation de conduite actuelle.



"**Activation refusée, conditions inadaptées**".

Le système refuse d'activer la régulation, car les conditions requises ne sont pas réunies.

Fonction Stop



"**Régulateur en pause**" (pendant quelques secondes).

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet et le maintient immobilisé ; le régulateur se met en pause.

Le conducteur doit accélérer pour repartir, puis réactiver le régulateur.

Fonction Stop & Go



"**Pour repartir : accélérez ou appuyez sur le bouton II**".

Le système a freiné le véhicule jusqu'à son arrêt complet.

En deçà de 3 secondes, le véhicule redémarre automatiquement et progressivement.

Au-delà de 3 secondes, le conducteur doit accélérer ou appuyer sur **4-II** pour repartir.



Pendant la phase d'immobilisation du véhicule, il est recommandé :

- Que le conducteur ne quitte pas le véhicule.
- De ne pas ouvrir le coffre.
- De ne pas déposer ni prendre de passagers.
- De ne pas engager la marche arrière.



Au redémarrage du véhicule, prendre garde aux cyclistes, piétons ou animaux qui pourraient ne pas être correctement détectés.

Limites de fonctionnement

Le régulateur de vitesse fonctionne de jour comme de nuit, par temps sec ou de pluie modérée.

Certaines situations peuvent ne pas être gérées par le système et nécessitent l'intervention du conducteur.

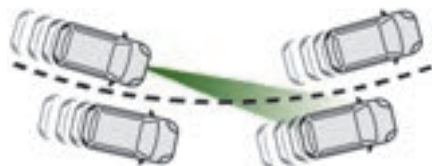
Cas de non-prise en compte par le système :

- Piétons, cyclistes, animaux.
- Véhicules à l'arrêt (ex. : embouteillage, panne).



- Véhicules traversant la voie.
- Véhicules roulant en sens inverse.

Mise en pause requise du système par le conducteur :



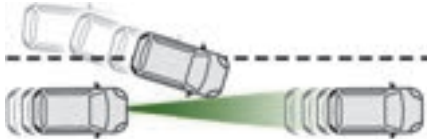
- Véhicules dans un virage serré.
- À l'approche d'un rond-point.




- En suivant un véhicule étroit. Réactiver le système lorsque les conditions le permettent.


Cas d'incitation de reprise en main immédiate par le conducteur :

- Décélération trop brutale du véhicule qui vous précède.




- Rabattement brutal d'un véhicule entre votre véhicule et celui qui le précède.


 Certains véhicules présents sur la chaussée peuvent être mal perçus ou interprétés par la caméra et/ou le radar (ex. : camion), ce qui peut conduire à une mauvaise évaluation des distances et entraîner une accélération ou un freinage inapproprié du véhicule.

 Faire particulièrement attention :
- En présence de motocycles et de véhicules décalés sur la voie de circulation.

- En s'engageant dans un tunnel, sur un pont.


 Si un de ces cas de dysfonctionnement survient, ne pas utiliser le système :


- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra ou sur le pare-chocs avant (versions avec radar).
- Feux de stop défaillants.

 Après une de ces modifications du véhicule, ne pas utiliser le système :

- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Remorquage.
- Utilisation de la roue de secours de type "galette" (selon version).
- Partie avant du véhicule modifiée (ajout de projecteurs à longue portée, de peinture sur le pare-chocs).
- Obstruction du radar et/ou de la caméra.


Anomalie de fonctionnement

 ! --- En cas de dysfonctionnement, des tirets s'affichent en lieu et place de la vitesse de consigne.

 L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message et d'un signal sonore, confirme le dysfonctionnement.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Aide au maintien de la position dans la voie

 Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système identifie les délimitations de la voie de circulation et pilote le véhicule à l'intérieur de cette voie pour le maintenir dans la position latérale choisie par le conducteur. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Ce système est principalement adapté à la conduite sur autoroutes et voies rapides.

Conditions de fonctionnement

- Régulateur de vitesse adaptatif actif.
- Vitesse du véhicule supérieure à 30 km/h.
- Voie de circulation délimitée par des lignes sur chacun des côtés.

- Système ESC en état de fonctionnement.
- Systèmes ASR/CDS activés.
- Pas de remorque détectée.
- Pas d'utilisation de roue de secours de type "galette".
- Véhicule non soumis à une forte accélération latérale.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.

Activation / Désactivation

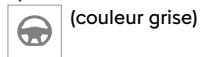


► Avec le système Régulateur de vitesse adaptatif avec fonction Stop & Go activé, appuyer sur ce bouton.

L'action est confirmée par :

- L'allumage vert du voyant du bouton.
- L'affichage du pictogramme ci-après au combiné.

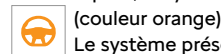
Au combiné, la couleur du pictogramme dépend de l'état de fonctionnement du système :



Au moins une des conditions de fonctionnement n'est pas remplie, le système est en pause.




Toutes les conditions de fonctionnement sont remplies, le système est actif.



Le système présente un dysfonctionnement.

Si le conducteur ne souhaite plus bénéficier durablement du système, il peut le désactiver en appuyant de nouveau sur le bouton.

Le voyant du bouton s'éteint et le pictogramme disparaît au combiné.

 L'état de la fonction reste en mémoire à la coupure du contact.

Régulation

Le conducteur doit tenir correctement le volant.


Dès que la régulation s'active, le pictogramme s'affiche en vert : par de petites actions sur la direction, le système dirige le véhicule et le maintient à la position choisie par le conducteur, dans la voie de circulation. Cette position n'est pas nécessairement le centre de la voie.


Le conducteur perçoit les mouvements du volant.


À tout instant, il peut modifier la position du véhicule en intervenant sur le volant, ce qui suspend la fonction. Le conducteur positionne

le véhicule où il le souhaite dans la voie. Dès qu'il estime que la position du véhicule lui convient, il la maintient jusqu'à réactivation de la fonction. Le système reprend le contrôle en réglant sur la nouvelle position définie.

Mise en pause / Suspension du système

 Le conducteur doit intervenir dès qu'il estime que les conditions de circulation ou l'état de la chaussée le nécessitent, par action sur le volant, pour la suspension temporaire du système. Toute intervention sur la pédale de frein qui entraîne la mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif va également entraîner la mise en pause du système.

 Si le système détecte que le conducteur ne tient pas suffisamment le volant, il déclenche une série d'alertes progressives puis, en l'absence de réaction du conducteur, il se désactive.

 Après une suspension due au relâchement prolongé de l'effort de maintien du volant, il est impératif de réactiver la fonction en appuyant de nouveau sur le bouton.

Mise en pause automatique

- Déclenchement de l'ESC.
- Perte prolongée de la détection d'une des délimitations de la voie. Dans ce cas, la fonction d'Aide au maintien de la position dans


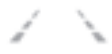

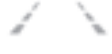
la voie peut prendre le relais et le système se réactivera dès que les conditions de fonctionnement seront à nouveau remplies.











Sur action du conducteur : suspension

- Activation des feux indicateurs de direction.
- Roulage en dehors des limites de la voie.
- Tenue trop ferme du volant ou action dynamique sur le volant.
- Action sur la pédale de frein (mise en pause jusqu'à réactivation du régulateur) ou d'accélérateur (suspension pendant la durée de l'appui sur la pédale).
- Mise en pause du Régulateur de vitesse adaptatif.
- Désactivation des systèmes ASR/CDS.

Situations de conduite et alertes associées

Les tableaux ci-après décrivent les affichages liés aux principales situations de conduite. L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.


Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Éteint	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Régulateur en pause. Aide au maintien non activée.
Éteint	CRUISE	 (vert)	 (gris)	Régulateur actif. Aide au maintien non activée.

Voyant du bouton	Molette du régulateur	Pictogrammes	Affichage	Commentaires
Vert	CRUISE	 (verts)	 (vert)	Highway Driver Assist activé. Le système fonctionne normalement (présence de correction au volant).
Vert	CRUISE	 (gris)	 (gris)	Highway Driver Assist en pause.
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	Highway Driver Assist activé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	OFF ou LIMIT	 (gris)	 (gris)	Régulateur désactivé. Toutes les conditions nécessaires au maintien dans la voie ne sont pas réunies.
Vert	CRUISE	 (vert) / (gris)	 (gris)	Highway Driver Assist suspendu. Le régulateur de vitesse et le maintien dans la voie sont suspendus.

Messages	Situations de conduite
"Activer régulateur pour utiliser le maintien dans la voie"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que le régulateur de vitesse n'est pas activé.
"Conditions inadaptées, Activation en attente"	Activation de l'aide au maintien dans la voie alors que toutes les conditions ne sont pas réunies.

Messages	Situations de conduite
"Gardez les mains sur le volant"	Roulage prolongé avec le volant non tenu, mal tenu ou sans aucun effort appliqué.
"Tenez le volant"	Perte constatée ou à venir de l'aide au maintien dans la voie.
"Reprenez le contrôle"	Perte simultanée du régulateur de vitesse et de l'aide au maintien dans la voie.

Limites de fonctionnement

 Le système peut émettre une alerte lorsque le véhicule roule sur une longue voie rectiligne avec chaussée lisse même si le conducteur pense tenir correctement le volant.

Le système peut ne pas fonctionner ou générer des corrections au volant inadaptées dans les situations suivantes :

- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, chute de neige, pluie, brouillard).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombre et de lumière).
- Zone du pare-brise située devant la caméra encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou masquée par un autocollant.
- Marquages au sol dégradés, partiellement masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux, raccords de revêtement).
- Roulage dans un virage serré.

- Routes sinueuses.
- Présence de raccord de goudron sur la chaussée.

Risque de déclenchements indésirables



Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- En roulant avec une roue de secours de type "galette".
- En situation de remorquage ou de porte-vélos sur attelage, notamment avec une remorque non branchée ou non homologuée.
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur chaussée à faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Dans les zones de travaux et de péages.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, le témoin de Service et ce pictogramme (orange) s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Active Safety Brake avec Alerte Risque Collision et Assistance au freinage d'urgence intelligent

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système :

- prévient le conducteur que son véhicule risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste ;
- Réduit la vitesse du véhicule afin d'éviter la collision ou d'en limiter la sévérité.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

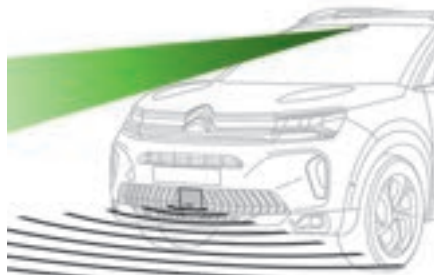
Si non, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

i Le système prend également en compte les motocyclistes. Il peut également réagir en cas d'animaux. Les animaux (en particulier inférieurs à 0,5 m) et les objets sur la chaussée ne sont pas forcément détectés.

Ce système comprend trois fonctions :

- Alerte Risque Collision.
- Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUj).
- Active Safety Brake (freinage automatique d'urgence).



Le véhicule comporte une caméra multifonction implantée en haut du pare-brise et, selon version, un radar situé dans le pare-chocs avant.

! Ce système ne remplace pas la vigilance du conducteur. Ce système est conçu pour aider le conducteur et améliorer la sécurité de conduite.

Il incombe au conducteur de surveiller en permanence l'état de la circulation dans le respect du code de la route.

i Dès que le système détecte une collision potentielle, il prépare le circuit de freinage. Cela peut produire un léger bruit et une légère sensation de décélération.

Conditions et limites de fonctionnement

Véhicule roulant en marche avant sans remorque.

Vitesse du véhicule inférieure à 140 km/h. Système de freinage en état de fonctionnement.

Systèmes CDS/ASR activés.

Ceintures de sécurité de tous les passagers bouclées.


Vitesse stabilisée sur routes peu ou non sinueuses.




Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments sans autre message pour indiquer que le système de freinage automatique post-collision n'est pas disponible.


Ce phénomène est normal et indique qu'une condition n'est pas remplie ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier. Lorsque le contact est mis et que le freinage automatique post-collision présente un risque, il est recommandé de désactiver le système via le menu de configuration du véhicule, par exemple :


- Remorque attelée au véhicule (en particulier une remorque non équipée de son propre système de freinage).
- Transport d'objets longs sur barres de toit.
- Conduite avec chaînes à neige.
- Passage dans une station de lavage automatique.
- Réalisation d'une tâche d'entretien (exemple : changement d'une roue, intervention dans le compartiment moteur).
- Passage sur un banc à rouleaux dans un atelier.
- Remorquage du véhicule.
- Après l'endommagement du pare-chocs avant (version avec radar).
- Après un impact sur le pare-brise au niveau de la caméra de détection.

 Le système se désactive automatiquement après détection de l'utilisation de certaines roues de secours de type "galette" (diamètre inférieur) ou du

dysfonctionnement du contacteur de pédale de frein ou du feu de stop droit ou gauche. Après une forte collision (exemple : avec déploiement de l'airbag), le système est désactivé automatiquement. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

 Si la détection est dégradée ou temporairement indisponible en raison des conditions de l'environnement, aucune indication pour le conducteur n'est affichée (car aucune action de la part du conducteur n'est nécessaire).

 Il peut s'avérer dangereux de conduire sans les feux de stop en parfait état de fonctionnement.

 Le conducteur ne doit pas surcharger le véhicule (respecter la limite MTAC et les limites de hauteur de charge pour les barres de toit).

Alerte Risque Collision

Cette fonction prévient le conducteur s'il risque d'entrer en collision avec le véhicule qui le précède, un piéton ou un cycliste.

Modification du seuil de déclenchement de l'alerte

Ce seuil de déclenchement détermine la sensibilité avec laquelle la fonction avertit du risque de collision.



Le paramétrage du seuil se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

► Sélectionner un des trois seuils pré-définis : "**Loin**", "**Normale**" ou "**Proche**".

Le seuil retenu est mémorisé à la coupure du contact.

Fonctionnement

En fonction du risque de collision détecté par le système et du seuil de déclenchement de l'alerte choisi par le conducteur, différents niveaux d'alerte peuvent se déclencher et s'afficher au combiné d'instruments.

Le système prend en compte la dynamique véhicule, l'écart de vitesse entre le véhicule et l'objet identifié pour le risque de collision et la situation de vie (actions sur les pédales, le volant, etc.) pour déclencher l'alerte à l'instant le plus pertinent.



(orange)

Niveau 1 : alerte visuelle seule signalant que le véhicule qui vous précède est très proche.

Le message "**Véhicule proche**" s'affiche.



(rouge)

Niveau 2 : alerte visuelle et sonore signalant qu'une collision est imminente.

Le message "**Freinez !**" s'affiche.

i Si le véhicule se rapproche de l'obstacle trop rapidement, l'alerte de niveau 2 peut s'afficher directement.

Important : l'alerte de niveau 1 dépend du seuil de déclenchement sélectionné. Elle ne fonctionne qu'avec des véhicules en mouvement. Elle se désactive automatiquement à faible vitesse.

! Il peut arriver que des avertissements de collision ne soient pas émis, soient émis trop tardivement ou paraissent injustifiés.

Le conducteur doit rester en toutes circonstances maître de son véhicule et attentif pour intervenir activement à tout moment et éviter un accident.

! Si "**Loin**" est sélectionné sur l'écran tactile, le système émet un avertissement plus tôt. Cela contribue à renforcer la sécurité, mais augmente également le nombre d'alertes si la distance légale de sécurité n'est pas respectée. Pour réduire le nombre d'alertes, régler le paramètre sur l'une des deux autres options.

Assistance au freinage d'urgence intelligent (AFUi)

Cette fonction augmente la décélération du véhicule si le freinage du conducteur n'est pas suffisant pour éviter une collision. Cette assistance n'a lieu que si le conducteur effectue un appui sur la pédale de frein.

Active Safety Brake



Cette fonction, également appelée "freinage automatique d'urgence", intervient après l'alerte sonore si le conducteur n'appuie pas assez vite sur la pédale de frein.

Le système a pour objectif de réduire la vitesse d'impact ou d'éviter une collision en cas de non-intervention du conducteur.

i À des vitesses inférieures à 30 km/h, un freinage automatique d'urgence peut entraîner le ralentissement du véhicule jusqu'à l'arrêt complet.

Sinon, pour les versions avec caméra seule, la vitesse peut être réduite de 25 km/h maximum.

Pour les versions avec caméra et radar, la vitesse peut être réduite de 50 km/h, si les deux capteurs sont en mesure de détecter l'obstacle.

Fonctionnement

Le système fonctionne dans les conditions suivantes :

- À vitesse réduite dans un environnement urbain, lorsqu'un véhicule à l'arrêt, un piéton ou un cycliste est détecté.
- La vitesse du véhicule est supérieure à 10 km/h (versions avec caméra et radar) ou comprise entre 10 km/h et 85 km/h (versions avec caméra seule) lorsqu'un véhicule en mouvement est détecté.



Ce témoin clignote (pendant environ 10 secondes) dès que la fonction agit sur le freinage du véhicule.

Tant que le témoin clignote, la fonction n'est pas disponible.

Avec une boîte de vitesses automatique, en cas de freinage automatique d'urgence, maintenir l'appui sur la pédale de frein, même

si le véhicule a atteint l'arrêt complet, pour l'empêcher de rouler.

Avec une boîte de vitesses manuelle, en cas de freinage automatique d'urgence jusqu'à l'arrêt complet du véhicule, le moteur peut caler.

i À tout instant, le conducteur peut passer outre le freinage automatique d'urgence en exerçant une action franche sur le volant (manœuvre évasive) et/ou sur la pédale d'accélérateur.

i Le fonctionnement peut se manifester par une résistance de la pédale de frein et de légères vibrations sur celle-ci. En cas d'arrêt complet du véhicule, le freinage automatique post-collision est maintenu 1 à 2 secondes.

Neutralisation / Activation

Par défaut, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite/Véhicule** de l'écran tactile.



La désactivation du système est signalée par l'allumage de ce témoin, accompagné de l'affichage d'un message.

i Le système ne peut pas être désactivé au-dessus de 10 km/h.

Anomalie de fonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant. Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant ou le radar avant sont recouverts de saletés, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Si ces témoins s'allument après un arrêt du moteur puis un

redémarrage, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour vérification du système.



Ces témoins s'allument au combiné d'instruments et/ou sur l'afficheur des témoins de ceintures de sécurité et d'airbag frontal passager pour signaler le non-bouclage de la ceinture du conducteur et/ou du passager avant (selon version). Le système de freinage automatique est désactivé tant que les ceintures ne sont pas bouclées.

Détection d'inattention



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

La fonction comporte le système "Coffee Break Alert" complété par le système "Alerte Attention Conducteur".



En aucun cas, ces systèmes n'ont pour but de maintenir le conducteur éveillé ou de l'empêcher de s'endormir au volant. Il est de la responsabilité du conducteur de s'arrêter lorsqu'il se sent fatigué. Faire une pause en cas de sensation de fatigue ou au minimum toutes les 2 heures.

Coffee Break Alert



Le système déclenche une alerte lorsqu'il détecte que le conducteur n'a pas fait de

pause après 2 heures de conduite à vitesse supérieure à 70 km/h.

Cette alerte est traduite par l'affichage d'un message incitant à faire une pause, accompagné d'un signal sonore.

Si le conducteur ne suit pas cette recommandation, l'alerte est répétée toutes les heures jusqu'à l'arrêt du véhicule.

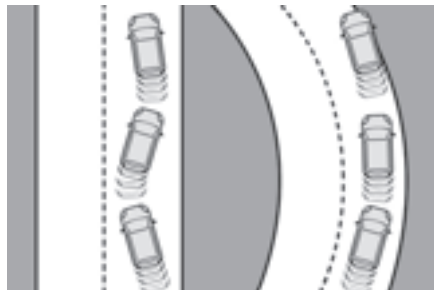
Le système se réinitialise si l'une des conditions suivantes est remplie :

- Moteur tournant, le véhicule est immobilisé depuis plus de 15 minutes.
- Le contact est coupé depuis quelques minutes.
- La ceinture de sécurité du conducteur est détachée et la porte conducteur est ouverte.

i Dès que la vitesse du véhicule est inférieure à 70 km/h, le système se met en veille.

Le temps de roulage est de comptabilisé lorsque la vitesse est supérieure à 70 km/h.

Alerte Attention Conducteur



Le système évalue l'état de vigilance, de fatigue ou d'inattention du conducteur en identifiant les écarts de trajectoire par rapport aux marquages au sol. Pour cela, le système utilise une caméra placée sur la partie supérieure du pare-brise. Cette fonction est particulièrement adaptée sur voies rapides (vitesse supérieure à 70 km/h).

i Le système peut lancer une procédure d'apprentissage qui peut durer jusqu'à 30 minutes après le début de la surveillance. Pendant cette période, le comportement de conduite propre au conducteur est analysé et aucune alerte n'est donnée.

À un premier niveau d'alerte, le conducteur est averti par le message "**Soyez vigilant !**", accompagné d'un signal sonore.

Après 3 alertes de premier niveau, le système déclenche une nouvelle alerte avec le message "**Conduite à risques : faites une pause**", accompagné d'un signal sonore plus prononcé.

i Dans certaines conditions de conduite (chaussée dégradée ou par vent fort), le système peut émettre des alertes indépendamment de l'état de vigilance du conducteur.

! Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Système Aide au maintien de la position dans la voie actif.
- Mauvaises conditions de visibilité (éclairage insuffisant de la chaussée, forte pluie, brouillard dense, chutes de neige).
- Éblouissement (feux d'un véhicule roulant en sens inverse, soleil rasant, reflets sur chaussée mouillée, sortie de tunnel, alternance d'ombres et de lumières).
- Zone du pare-brise située devant la caméra (encrassée, embuée, givrée, enneigée, endommagée ou recouverte d'un autocollant).
- Marquages au sol absents, usés, masqués (neige, boue, feuilles mortes) ou multiples (zones de travaux).
- Faible distance avec le véhicule qui précède (marquages au sol non détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Désactivation / Activation

La fonction est activée par défaut à la mise du contact du véhicule.



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



La désactivation est signalée par l'allumage de ce voyant au combiné d'instruments.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire**" si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué. Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié.

Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de saletés, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Aide au maintien de la position dans la voie



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.

Le système rectifie la trajectoire du véhicule en alertant le conducteur dès qu'il détecte un risque de franchissement involontaire de ligne ou de bas-côté (selon version).

Pour cela, le système utilise une caméra, placée sur la partie supérieure du pare-brise, identifiant les lignes de marquage au sol et les bords de route (selon version).

L'utilisation de ce système est surtout optimale sur les autoroutes et les voies rapides.



Conditions de fonctionnement

- Vitesse du véhicule comprise entre 70 km/h et 180 km/h.
- Voie de circulation délimitée par une ligne médiane.
- Volant maintenu à deux mains.
- Indicateurs de direction éteints à l'activation du système.
- Système ESC activé et en état de fonctionnement.



Le système assiste le conducteur uniquement lorsque le véhicule risque de quitter involontairement la voie sur laquelle il roule. Il ne gère ni la distance de sécurité, ni la vitesse ni le freinage. Le conducteur doit impérativement tenir le volant à deux mains de manière à pouvoir conserver le contrôle dès que les conditions ne permettent plus au système d'intervenir (par exemple, en cas de disparition de la ligne médiane de marquage au sol).

Fonctionnement

Dès que le système identifie un risque de franchissement involontaire d'une des lignes de marquage au sol détectées, il effectue la correction de trajectoire nécessaire au rétablissement du véhicule dans sa voie initiale. Le conducteur perçoit alors un mouvement de rotation du volant.



Ce témoin clignote pendant la durée de la correction.



Le conducteur peut empêcher la correction en maintenant fermement

le volant (ex. : au cours d'une manœuvre d'évitement).






La correction est interrompue dès l'activation des feux indicateurs de direction.






Tant que les feux indicateurs de direction sont activés et pendant quelques secondes après leur arrêt, le système considère un écart de trajectoire comme volontaire et ne déclenche aucune correction pendant cette période.

Situations de conduite et alertes associées

Le tableau ci-après décrit les alertes et les messages affichés en fonction des situations de conduite.

L'ordre réel d'affichage de ces alertes peut être différent.

État de la fonction	Témoin	Affichage et/ou message associé	Commentaires
OFF		 (gris)	Fonction désactivée.
ON		 (gris)	Fonction active, conditions non remplies : <ul style="list-style-type: none"> - Vitesse inférieure à 70 km/h. - Pas de reconnaissance de ligne. - Systèmes ASR/CDS désactivés ou système ESC en cours de régulation. - Style de conduite dynamique.
ON		 (gris)	Désactivation / Mise en veille automatique de la fonction (ex. : détection d'une remorque, utilisation de la roue de secours "galette" fournie avec le véhicule).
ON		 (vert)	Détection du marquage au sol. Vitesse supérieure à 70 km/h.

État de la fonction	Témoin	Affichage et/ou message associé	Commentaires
ON		 (orange) / (vert)	Le système corrige la trajectoire du côté où le risque de franchissement a été détecté (ligne orange).
ON	 	 (orange) / (vert) "Poser les mains à nouveau sur le volant"	<ul style="list-style-type: none"> - Si, pendant la correction, le système détecte que le conducteur ne tient pas le volant depuis quelques secondes, il interrompt la correction et redonne la main au conducteur. - Pendant la correction de la trajectoire, le système détecte qu'elle sera insuffisante : le conducteur est averti qu'il doit impérativement modifier encore davantage la correction de trajectoire. <p>Plus les corrections se succèdent, plus la durée de l'alerte sonore se rallonge. Elle devient continue tant que le conducteur n'intervient pas.</p> <p>Ce message peut également s'afficher avec les mains sur le volant.</p>

Limites de fonctionnement

Le système passe automatiquement en veille dans les cas suivants :

- ESC désactivé ou en cours de régulation.
- Vitesse inférieure à 70 km/h ou supérieure à 180 km/h.
- Branchement électrique d'une remorque.
- Détection de l'utilisation d'une roue de secours de type "galette" (la détection n'est pas

immédiate, il est recommandé de désactiver la fonction).

- Détection d'un comportement de conduite dynamique, pression sur la pédale de frein ou d'accélérateur.
- Roulage au-delà des lignes de marquage.
- Activation des indicateurs de direction.
- Franchissement de la ligne intérieure d'un virage.
- Roulage en virage serré.

- Détection d'une inactivité du conducteur pendant une correction.



Le système peut être perturbé ou ne pas fonctionner dans les situations suivantes :

- Contraste insuffisant entre la chaussée et le bas-côté (ombre).
- Marquages au sol usés, masqués (neige, boue) ou multiples (zones de travaux).

- Faible distance avec le véhicule qui précède (les marquages au sol ne peuvent pas être détectés).
- Routes étroites, sinueuses.

Risque de déclenchements indésirables

Le système doit être désactivé dans les situations suivantes :

- Lors d'un changement de roue ou d'une intervention près d'une roue.
- Remorquage ou porte-vélos sur attelage, notamment avec remorque non branchée ou non homologuée.
- Chaussée en mauvais état, non stabilisée ou à très faible adhérence (risque d'aquaplaning, neige, verglas).
- Conditions météorologiques défavorables.
- Conduite sur anneaux de vitesse.
- Roulage sur banc à rouleau.

Désactivation / Activation

Pour satisfaire aux conditions légales, à chaque démarrage, le système est automatiquement activé.



▶ À tout moment, appuyer sur ce bouton pour désactiver / réactiver le système.



La neutralisation est signalée par l'allumage du voyant du bouton et de ce témoin au combiné.

Dysfonctionnement



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : **"Défaut du système d'alerte audio : réparation nécessaire"** si le système d'avertissement sonore est défaillant.

Le système peut être perturbé ou indisponible. Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement, ces témoins s'allument au combiné, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message

suivant : **"Capteur d'assistance à la conduite sale: nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur"** si le capteur est masqué.

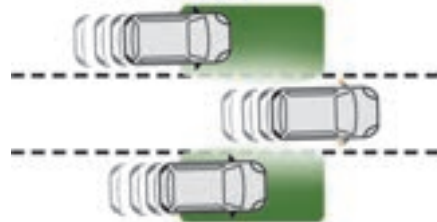
Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si la caméra avant est recouverte de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection.

Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Surveillance des angles morts

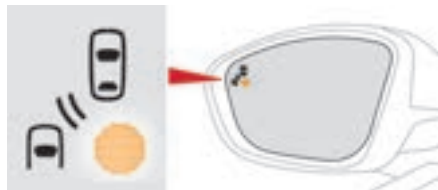


Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre**.



Ce système avertit le conducteur d'un danger potentiel posé par la présence d'un autre véhicule (automobile, camion, moto) dans les angles morts du véhicule (zones masquées

du champ de vision du conducteur) à l'aide de capteurs aménagés sur les côtés des pare-chocs.



Un voyant lumineux apparaît dans le rétroviseur du côté concerné :

- **Fixe**, de manière immédiate, lorsque l'on est doublé.
- **Clignotant**, après un délai d'une seconde environ, lorsque l'on dépasse lentement un véhicule et que l'indicateur de direction est utilisé.

Activation / Désactivation



Le paramétrage se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile.

L'état du système reste en mémoire à la coupure du contact.

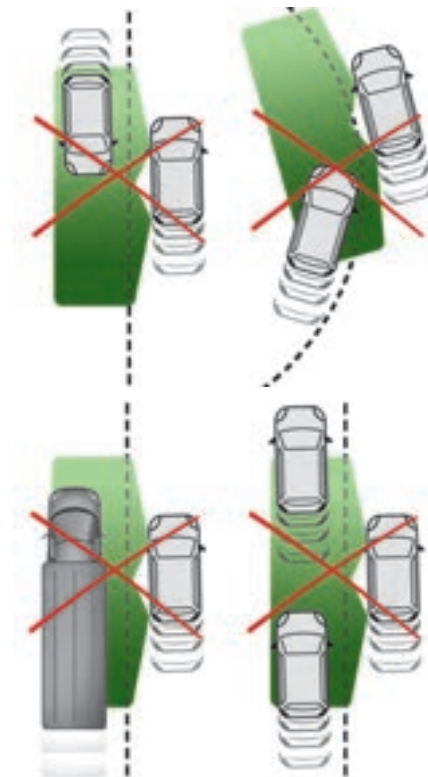


Le système sera désactivé automatiquement en cas de remorquage avec un dispositif d'attelage homologué par CITROËN.

Conditions de fonctionnement

- Tous les véhicules roulent dans le même sens de circulation et sur des voies contiguës.
- La vitesse de votre véhicule est comprise entre 12 km/h et 140 km/h.
- En dépassant un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 10 km/h.
- En étant dépassé par un véhicule, l'écart de vitesse est inférieur à 25 km/h.
- Le flux de circulation est fluide.
- En cas de manœuvre de dépassement, celle-ci se prolonge et le véhicule dépassé stagne dans la zone d'angle mort.
- Vous circulez sur une voie en ligne droite ou en légère courbe.
- Votre véhicule ne tracte pas de remorque, de caravane...

Limites de fonctionnement



Aucune alerte n'est déclenchée dans les situations suivantes :

- Présence d'objets immobiles (ex. : véhicules en stationnement, rails de sécurité, lampadaires, panneaux).
- Véhicules roulants en sens inverse.
- Sur routes sinueuses ou cas de virages prononcés.
- En dépassement d'un (ou par un) véhicule très long (ex. : camion, autocar) qui est à la fois détecté dans une zone d'angle mort par l'arrière et présent dans le champ de vision du conducteur par l'avant.
- Manœuvre de dépassement rapide.
- Circulation très dense : les véhicules, détectés à l'avant et à l'arrière, sont confondus avec un camion ou un objet fixe.
- Activation de la fonction Park Assist.

Anomalie de fonctionnement



En cas de dysfonctionnement, ce témoin s'allume au combiné, accompagné de l'affichage d'un message.

Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Le système peut être passagèrement perturbé par certaines conditions climatiques (ex. pluie, grêle).

En particulier, rouler sur route mouillée ou passer d'une zone sèche à une zone mouillée peut provoquer de fausses alertes (ex. : présence d'un nuage de gouttelettes d'eau

dans l'angle mort interprété comme un véhicule).

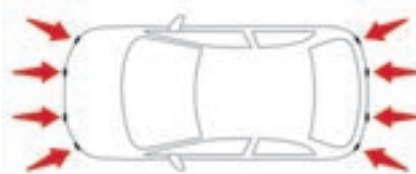
Par mauvais temps ou par temps hivernal, assurez-vous que les capteurs ne sont pas recouverts par de la boue, du givre ou de la neige.

Veiller à ne pas masquer la zone d'avertissement, située sur les rétroviseurs extérieurs, ainsi que les zones de détection, situées sur les pare-chocs avant et arrière, par des étiquettes adhésives ou autres objets ; ceux-ci risqueraient d'entraver le bon fonctionnement du système.

Aide au stationnement



Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Ce système détecte et signale la proximité d'obstacles (ex. : piéton, véhicule, arbre, barrière) à l'aide de capteurs situés dans le pare-chocs.

Aide au stationnement arrière

Le système peut démarrer à l'engagement de la marche arrière.

Un signal sonore de confirmation est émis, accompagné de l'affichage d'une indication.



Si un obstacle est détecté dès l'engagement de la marche arrière, un signal sonore de détection est émis directement, au lieu du signal sonore de confirmation.

Si aucun signal sonore n'est émis, aucune indication n'est affichée ou un message d'avertissement apparaît, le système est défaillant.

Aide sonore




Le système signale la présence d'obstacles dans la zone de détection des capteurs.

L'information de proximité est donnée par un signal sonore discontinu, dont la fréquence est d'autant plus rapide que le véhicule est proche de l'obstacle.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle devient inférieure à une trentaine de centimètres, le signal sonore devient continu. Le son diffusé par le haut-parleur (droit ou gauche) indique de quel côté se situe l'obstacle. Le signal sonore est suspendu automatiquement lorsque le véhicule est à l'arrêt pendant quelques secondes. Le signal sonore est automatiquement rétabli lorsque le véhicule repart ou si l'obstacle se rapproche du véhicule.

Réglage du signal sonore

 Selon version, avec CITROËN Connect Radio ou CITROËN Connect Nav, l'appui sur cette touche permet d'ouvrir la fenêtre de réglage du volume du signal sonore.


Aide graphique



Elle complète le signal sonore par l'affichage à l'écran de segments dont l'emplacement représente la distance entre l'obstacle et le véhicule (blanc : éloigné ; orange : proche ; rouge : très proche).

Au plus près de l'obstacle, le pictogramme "Danger" s'affiche à l'écran.

Fermeture de la fenêtre d'affichage du système

 Un appui sur cette touche ferme la fenêtre d'affichage du système.



Ce témoin clignote au combiné d'instruments pendant la détection d'obstacles.

Mise en sourdine de l'aide sonore / Fermeture de l'aide visuelle


Si le son du signal sonore de détection est coupé ou si la fenêtre d'affichage du système est fermée manuellement par le conducteur au moyen du bouton ci-dessus pendant la détection d'obstacles, seul le témoin continue de clignoter au combiné d'instruments.

Aide au stationnement avant

En complément à l'aide au stationnement arrière, l'aide au stationnement avant se déclenche lorsqu'un obstacle est détecté à l'avant et que la vitesse du véhicule est inférieure à 10 km/h.

L'aide au stationnement avant est interrompue si le véhicule s'arrête plus de 3 secondes en marche avant, s'il n'y a plus d'obstacle détecté


ou dès que la vitesse du véhicule dépasse 10 km/h.

 Le son diffusé par le haut-parleur (avant ou arrière) permet de situer l'obstacle par rapport au véhicule, à l'avant ou à l'arrière.

Désactivation / Activation

(Selon pays de commercialisation)


Par défaut, le signal sonore est automatiquement activé chaque fois que la marche arrière est engagée.

 Ce système ne peut pas être désactivé.



Il est possible de démarrer le système manuellement et d'activer / de désactiver le signal sonore depuis le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.



 La fonction aide au stationnement arrière sera désactivée automatiquement en cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur un

dispositif d'attelage installé selon les préconisations du constructeur. Dans ce cas, le dessin d'une remorque s'affiche à l'arrière de la représentation du véhicule.

i Au démarrage du véhicule, les aides graphique et sonore sont seulement disponibles après le démarrage de la tablette tactile.

Limites de fonctionnement

L'inclinaison du véhicule en cas de chargement important du coffre peut perturber les mesures de distance.

En cas de panne de la boîte de vitesses, le système n'est pas actif, à l'engagement de la marche arrière.

Dysfonctionnement

i En cas de dysfonctionnement de l'afficheur ou des haut-parleurs (image figée, écran noir), le système peut être perturbé ou indisponible.

! En cas de dysfonctionnement du véhicule qui exige d'arrêter celui-ci, le système peut se désactiver.

P) En cas de dysfonctionnement temporaire (exemple : déclenchement

impromptu dû à des sources de bruit extérieures ou à d'autres interférences), ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip court).

En cas de dysfonctionnement permanent, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore (bip long).

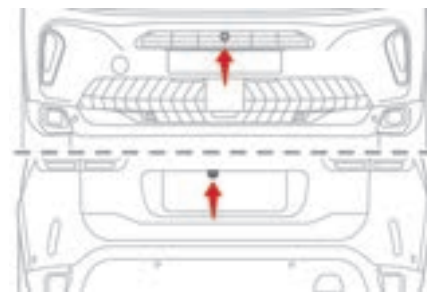
Faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

P) Ce témoin s'affiche au combiné d'instruments, accompagné du message suivant : "**Capteur d'assistance au stationnement obstrué : nettoyez le capteur, consultez le Manuel de l'utilisateur**" si le capteur est masqué.

Ce phénomène est normal ; il n'est pas nécessaire de consulter un atelier qualifié. Dans ce cas, arrêter le véhicule et vérifier si les capteurs avant et/ou arrière sont recouverts de salissures, boue, sable, neige, givre ou de tout autre élément pouvant empêcher la détection. Le système redevient opérationnel dès que le champ de détection a été nettoyé.

Top Rear Vision - Top 360 Vision

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**



Moteur tournant, ces systèmes permettent d'afficher sur l'écran tactile des vues des alentours proches de votre véhicule à l'aide d'une caméra, pour la Top Rear Vision, et de deux caméras pour la 360 Vision.



L'écran se divise en deux parties avec une vue contextuelle et une vue de dessus du véhicule dans son environnement proche.

Les capteurs d'aide au stationnement complètent l'information sur la vue de dessus du véhicule.

Différentes vues contextuelles peuvent être affichées :

- Vue standard.
- Vue à 180°.
- Vue zoom.

Par défaut, le mode AUTO est activé.

Dans ce mode, le système choisit la meilleure vue à afficher (standard ou zoom).

À tout instant, pendant la manœuvre, il est possible de changer le type de vue.

► Appuyer sur la touche située dans le coin inférieur gauche de l'écran tactile.

► Sélectionner un type de vue :

- **"Vue Standard"**.
- **"Vue 180"**.
- **"Vue Zoom"**.
- **"Vue AUTO"**.

L'affichage se met à jour immédiatement avec le type de vue sélectionné.

L'état de la fonction n'est pas mémorisé à la coupure du contact.

Principe de fonctionnement



À l'aide d'une ou de deux caméras, les alentours proches du véhicule sont enregistrés pendant les manœuvres à basse vitesse.

Une image du dessus de votre véhicule dans son environnement proche est créée en temps réel (représentée entre les crochets), au fur et à mesure de la progression du véhicule.

Elle permet de faciliter l'alignement du véhicule lors du stationnement et de percevoir les obstacles situés à proximité. Elle s'efface automatiquement si le véhicule reste immobile trop longtemps.

Avec la 360 Vision, l'image est créée à l'aide des deux caméras, en marche avant comme en marche arrière.

À l'activation de la fonction, il est possible que la vue de dessus ne soit pas affichée. Si la fonction est activée alors que le véhicule a déjà roulé, la vue de dessus peut être complètement affichée.

Top Rear Vision

Vision arrière



Pour activer la caméra, située à proximité des feux de plaque minéralogique, engager la marche arrière et ne pas dépasser la vitesse de 10 km/h.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 10 km/h.
- Automatiquement à l'ouverture du hayon.
- Au retrait de la marche arrière (l'image reste affichée pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs arrière, la vue automatique permet de passer de la vue arrière (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle au niveau de la ligne rouge (moins de 30 cm) lors de la manœuvre.

Vue standard



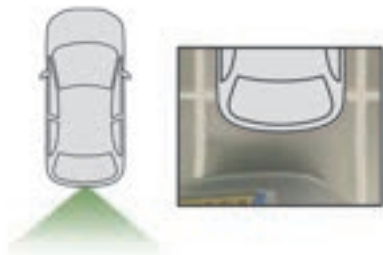
La zone située derrière votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en bleu **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs arrière, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes bleues **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom



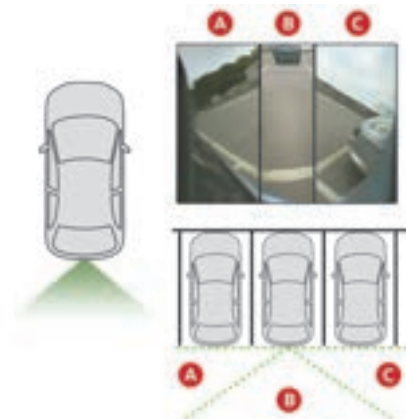
La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus arrière du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°



La vue à 180° permet de pouvoir quitter, en marche arrière, une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, piétons ou cyclistes.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

Top 360 Vision

Le véhicule comporte une caméra à l'avant, aménagée dans la calandre, et une caméra à

l'arrière, située à proximité des feux de plaque minéralogique.

À l'aide de ces caméras, le système permet d'afficher les alentours proches du véhicule sur la tablette tactile, en proposant les vues de l'arrière du véhicule (vision arrière), lorsque la marche arrière est engagée et des vues de l'avant du véhicule (vision avant), lorsque la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée.

Vision arrière



La fonction s'active automatiquement à l'engagement de la marche arrière.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 10 km/h.
- Au retrait de la marche arrière (l'image de la vision avant remplace celle de la vision arrière pendant 7 secondes).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.



En cas de branchement d'une remorque ou d'un porte-vélo sur rotule d'attelage, la zone située derrière le véhicule sur la vue de dessus devient noire. La reconstitution des alentours est réalisée par la caméra avant uniquement.

Les vues de la vision arrière sont similaires à celles décrites dans la fonction Top Rear Vision. Pour plus d'informations sur la fonction **Top Rear Vision**, se reporter à la rubrique correspondante.

Visions avant et arrière



Moteur tournant et à vitesse inférieure à 20 km/h, l'activation de la fonction se fait par le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile :

- Sélectionner "**Aide visuelle au parking**".

Le mode AUTO s'affiche par défaut, avec la vision avant, si la boîte de vitesses est au point mort ou avec une vitesse engagée, ou avec la vision arrière, si la marche arrière est engagée.

La fonction se désactive :

- Automatiquement au-delà d'environ 30 km/h (l'image disparaît temporairement à partir de 20 km/h).
- Par appui sur la flèche blanche dans le coin supérieur gauche de la tablette tactile.

Mode AUTO



Ce mode est activé par défaut.

À l'aide des capteurs situés sur le pare-chocs avant, la vue automatique permet de passer de la vue avant (standard) à la vue de dessus (zoom) à l'approche d'un obstacle lors de la manœuvre.

Vue standard



La zone située devant votre véhicule s'affiche à l'écran.

Les lignes de gabarit en orange **1** représentent la largeur de votre véhicule, rétroviseurs déployés ; elles s'orientent en fonction de la position du volant.

À partir du pare-chocs avant, la ligne rouge **2** représente la distance à 30 cm et les deux lignes orange **3** et **4**, respectivement à 1 m et à 2 m.

Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

Vue zoom



La caméra enregistre les alentours lors de la manœuvre pour créer une vue de dessus avant du véhicule dans son environnement proche, permettant de réaliser une manœuvre du véhicule avec les obstacles environnants. Cette vue est disponible avec le mode AUTO ou par sélection dans le menu de changement de vue.

i Les obstacles peuvent paraître plus éloignés que dans la réalité.

Durant la manœuvre, il est important de contrôler les côtés du véhicule à l'aide des rétroviseurs.

L'aide au stationnement permet également de compléter les informations sur l'environnement du véhicule.

Vue à 180°



La vue à 180° permet de pouvoir sortir, en marche avant, d'une place de stationnement en anticipant l'arrivée de véhicules, cyclistes ou piétons.

Cette vue n'est pas recommandée pour réaliser une manœuvre complète.

Elle se décompose en trois zones : gauche **A**, centrale **B** et droite **C**.

Cette vue est disponible uniquement par sélection dans le menu de changement de vue.

Park Assist

! Pour plus d'informations, se reporter aux **Recommandations générales des aides à la conduite et à la manœuvre.**

Ce système apporte une assistance active au stationnement : il détecte un espace de stationnement puis pilote le système de direction pour se garer dans cet espace.

En **boîte de vitesses manuelle et automatique**, le conducteur gère l'accélération, le freinage, le passage de la marche avant et de la marche arrière.

Pendant les phases d'entrée et de sortie dans/ de l'espace de stationnement, le système fournit des informations visuelles et sonores au conducteur afin de sécuriser ses manœuvres. Plusieurs manœuvres de marche avant ou arrière peuvent être nécessaires.

À tout instant, le conducteur peut reprendre la direction en saisissant le volant.



Le Park Assist apporte une assistance aux manœuvres suivantes :

- A. Stationnement en "créneau"
- B. Sortie de stationnement en "créneau"
- C. Stationnement en "bataille"

i Le Park Assist ne peut pas fonctionner moteur arrêté.

Lorsque le Park Assist est activé, il empêche le passage en mode STOP du Stop & Start. En mode STOP, l'activation du Park Assist redémarre le moteur.

i Le Park Assist prend en charge l'assistance pour 4 cycles de manœuvres au maximum. Il se désactive à l'issue de ces 4 cycles. Si le véhicule n'est pas positionné correctement, reprendre la direction pour terminer la manœuvre.

! Le déroulement des manœuvres et les instructions de conduite s'affichent sur la tablette tactile.


AUTO
L'assistance est activée : l'affichage de ce pictogramme et d'une limite de vitesse indique que les manœuvres de direction sont prises en charge par le système : ne pas toucher le volant.


OFF
L'assistance est désactivée : l'affichage de ce pictogramme indique que les manœuvres de direction ne sont plus prises en charge par le système : reprendre la direction.


! L'activation du Park Assist neutralise la Surveillance des angles morts.

i La fonction d'Aide au stationnement est indisponible pendant la phase de mesure de place disponible. Elle intervient ultérieurement, pendant les manœuvres pour avertir que le véhicule se rapproche d'un obstacle : le signal sonore devient continu dès que la distance par rapport à l'obstacle est inférieure à 30 centimètres. Si la fonction d'Aide au stationnement a été désactivée, elle sera automatiquement réactivée au cours des phases de manœuvres assistées.


i Au cours des manœuvres de stationnement ou de sortie de stationnement, les fonctions Top Rear Vision - Top 360 Vision peuvent entrer en fonctionnement. Elles permettent de mieux surveiller les alentours du véhicule, en affichant des informations complémentaires dans la tablette tactile. Pour plus d'informations sur les fonctions **Top Rear Vision - Top 360 Vision**, se reporter à la rubrique correspondante.


 Dans certains cas, les capteurs peuvent ne pas détecter les petits obstacles situés dans leurs angles morts. Tout objet dépassant le gabarit du véhicule (ex. : échelle sur le toit, rotule d'attelage) n'est pas pris en compte par le Park Assist lors d'une manœuvre.


 Toujours vérifier les alentours du véhicule avant de commencer une manœuvre. Si la distance latérale entre le véhicule et la place est trop importante, le système risque de ne pas mesurer la place.


 Pendant les phases de manœuvres, le volant effectue des rotations rapides : ne pas tenir le volant, ne pas mettre les mains entre les branches du volant. Prendre garde à tout objet susceptible de bloquer la manœuvre (ex. : vêtements amples, écharpes, cravates) - Risques de blessure !


Aide aux manœuvres de stationnement en "créneau"


 ▶ Au moment de stationner, sélectionner "**Park Assist**" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile pour activer la fonction.


 Avec un combiné numérique, ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.


 ▶ Limiter la vitesse du véhicule à 20 km/h ou 12 mph maximum et sélectionner "**Entrée en créneau**" sur la tablette tactile.


 Pour une entrée en créneau, le système ne signale pas les emplacements dont la taille est nettement inférieure ou supérieure au gabarit du véhicule.


 ▶ Actionner l'indicateur de direction vers le côté de stationnement choisi, pour activer la fonction de mesure. Le véhicule doit rouler à une distance comprise entre 0,5 m et 1,5 m de la rangée de véhicules en stationnement.

 ▶ Rouler à une vitesse inférieure à 20 km/h ou 12 mph en suivant les instructions jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.


 ▶ Avancer lentement jusqu'à l'affichage d'un message, accompagné d'un signal sonore, demandant de passer la marche arrière.

 ▶ Passer la marche arrière, lâcher le volant et démarrer sans dépasser la vitesse de 7 km/h ou 5 mph.

 La manœuvre de stationnement assistée est en cours.

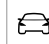
 ▶ Sans dépasser la vitesse de 7 km/h ou 5 mph, effectuer les manœuvres


d'avance ou de recul, en suivant les avertissements de la fonction d'Aide au stationnement, jusqu'à l'indication de la fin de la manœuvre.


 ▶ À la fin de la manœuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.


L'assistance se désactive : il est possible de reprendre la main.


Aide aux manœuvres de stationnement en "bataille"

 ▶ Au moment de stationner, sélectionner "**Park Assist**" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile pour activer la fonction.


 Avec un combiné numérique, ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.


 ▶ Limiter la vitesse du véhicule à 20 km/h ou 12 mph au maximum et sélectionner "**Entrée en bataille**" sur la tablette tactile.


 ▶ Actionner l'indicateur de direction vers le côté de stationnement choisi, pour activer la fonction de mesure. Le véhicule doit rouler à une distance comprise entre 0,5 m et 1,5 m de la rangée de véhicules en stationnement.


 ▶ Rouler à une vitesse inférieure à 20 km/h ou 12 mph en suivant les


instructions jusqu'à ce que le système trouve une place disponible.


 Lorsque plusieurs emplacements successifs sont détectés, le véhicule sera dirigé vers le dernier.

 ▶ Avancer lentement jusqu'à l'affichage du message accompagné d'un signal sonore, demandant de passer la marche arrière.


 ▶ Passer la marche arrière, lâcher le volant et démarer sans dépasser la vitesse de 7 km/h ou 5 mph.

 La manœuvre de stationnement assistée est en cours.

 ▶ Sans dépasser la vitesse de 7 km/h ou 5 mph, suivre les instructions et avertissements de la fonction d'Aide au stationnement, jusqu'à l'indication de la fin de la manœuvre.

 À la fin de la manœuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

L'assistance se désactive : il est possible de reprendre la main.

 Au cours de la manœuvre de stationnement en "bataille", la fonction Park Assist est automatiquement désactivée dès que l'arrière du véhicule se rapproche à moins de 50 cm d'un obstacle.

Aide aux manœuvres de sortie de "créneau"

▶ Au moment de quitter un emplacement de stationnement en "créneau", allumer le moteur.



▶ Véhicule à l'arrêt, sélectionner "**Park Assist**" dans le menu **Conduite / Véhicule** de la tablette tactile pour activer la fonction.



Avec un combiné numérique, ce témoin s'allume au combiné pour confirmer l'activation de la fonction.




▶ Appuyer sur "**Sortie de créneau**" dans la tablette tactile.



▶ Actionner l'indicateur de direction vers le côté de sortie choisi.



 ▶ Engager la marche arrière ou la marche avant et lâcher le volant.



La manœuvre de stationnement assistée est en cours.



▶ Sans dépasser la vitesse de 5 km/h ou 3 mph, effectuer les manœuvres

d'avance ou de recul en suivant les avertissements de la fonction d'Aide au stationnement, jusqu'à l'indication de la fin de la manœuvre.

La manœuvre est terminée dès que l'axe des roues avant du véhicule est sorti de la place de stationnement.



▶ À la fin de la manœuvre, le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné, accompagné d'un message et d'un signal sonore.

L'assistance se désactive : il est possible de reprendre la main.

Désactivation

Le système se désactive via le menu **Conduite / Véhicule** de l'écran tactile.

Le système se désactive automatiquement dans les cas suivants :

- À la coupure du contact.
 - Si le moteur cale.
 - Si la ceinture de sécurité conducteur est déboutée.
 - À l'ouverture de la porte conducteur.
 - Si aucune manœuvre n'est engagée dans les 5 minutes après sélection du type de manœuvre.
 - Après une immobilisation prolongée du véhicule pendant la manœuvre.
 - Si l'antipatinage des roues (ASR) se déclenche.
 - Si la vitesse du véhicule est supérieure à 70 km/h.
 - Quand le conducteur interrompt la rotation du volant.
 - Au-delà de 4 cycles de manœuvres.
 - Si une des roues avant rencontre un obstacle.
 - En cas d'attelage d'une remorque, branchée.
- Le témoin de fonctionnement s'éteint au combiné et un message s'affiche accompagné d'un signal sonore.
- Le conducteur doit reprendre alors le contrôle de la direction du véhicule.



Si le système est désactivé pendant une manœuvre, le conducteur doit le réactiver pour relancer la mesure en cours.

Pour une neutralisation prolongée du système, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Anomalies de fonctionnement



Hors activation de la fonction, le clignotement temporaire de ce témoin (avec un combiné type 2) et/ou un signal sonore indiquent le dysfonctionnement du système.

Si le dysfonctionnement survient en cours d'utilisation du système, le voyant s'éteint. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



En cas de dysfonctionnement de la direction assistée, ce témoin s'affiche au combiné accompagné d'un message d'alerte.



L'arrêt du véhicule est impératif.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



FAIRE LE PLEIN DE CONFIANCE AVEC LES LUBRIFIANTS QUARTZ

Partenaires depuis plus de 50 ans, Citroën et TotalEnergies partagent des valeurs communes : technologie, créativité et innovation. TotalEnergies équipent les véhicules Citroën en lubrifiants Quartz dès leur premier plein en usine jusque dans les réseaux d'entretien agréés pour leur garantir une performance optimale au quotidien. **Conçus spécialement pour les véhicules Citroën**, les lubrifiants Quartz permettent de les rendre encore plus performantes, plus économes en carburant et plus respectueuses de l'environnement. Pour l'entretien de votre Citroën, faites le plein de confiance avec les huiles moteurs Quartz !

Pour un moteur plus jeune, plus longtemps !

Quartz Ineo Xtra First 0W-20 est un lubrifiant de très haute performance issu du travail conjoint des équipes R&D Citroën et TotalEnergies. Sa technologie innovante permet de prolonger la durée de vie de votre moteur tout en réalisant des économies de carburant significatives et limitant ainsi les émissions de CO₂. Le produit est désormais disponible dans un nouvel emballage* constitué à 50% de matière recyclée et 100% recyclable.

Compatibilité des carburants

E5 **E10**

Carburants essence conformes à la norme EN228 contenant respectivement jusqu'à 5 % et 10 % d'éthanol.

B7 **B10** **B20** **B30**

Carburants Diesel conformes respectivement aux normes EN590, EN16734 et EN16709 et contenant respectivement jusqu'à 7 %, 10 %, 20 % et 30 % d'Ester Méthylique d'Acide Gras. L'utilisation même occasionnelle de carburants B20 ou B30 impose des conditions particulières d'entretien appelées "Roulages sévères".

XTL

Carburant Diesel paraffinique conforme à la norme EN15940.



L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (exemple : huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique) est formellement prohibée - risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant !



Seule l'utilisation d'additifs carburants respectant les normes B715001 (Essence) ou B715000 (Diesel) est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0 °C (+32 °F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut empêcher le moteur de fonctionner correctement. Dans ces conditions de températures, utiliser des gazoles de type hiver et maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité. Par des températures inférieures à -15 °C (+5 °F), pour éviter les problèmes de démarrage, privilégier le stationnement à l'abri (garage chauffé).

Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur.

Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consulter le point de vente.

Approvisionnement en carburant

Capacité du réservoir : environ 53 litres (Essence, Diesel ou Hybride) ou 43 litres (Hybride rechargeable).

Niveau de réserve : 6 litres environ.

Réserve de carburant



Lorsque le niveau mini de carburant est atteint, ce témoin s'allume au combiné d'instruments, accompagné de l'affichage d'un message et d'un signal sonore. Au premier allumage, il reste **environ 6 litres** de carburant.

Tant qu'un complément de carburant suffisant n'est pas effectué, ce témoin réapparaît à chaque mise du contact, accompagné du message et du signal sonore. En roulant, ce signal sonore et l'affichage du message d'alerte sont répétés à une fréquence d'autant plus élevée que le niveau de carburant se rapproche de "0".

Faire impérativement un complément de carburant pour éviter la panne.

Pour plus d'informations sur la **Panne de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.



Une petite flèche au niveau du témoin indique de quel côté du véhicule se situe la trappe à carburant.



Stop & Start / mode e-Auto
Ne jamais effectuer un remplissage en carburant lorsque le moteur est en mode STOP ou en attente ; couper impérativement le contact.

Approvisionnement en carburant

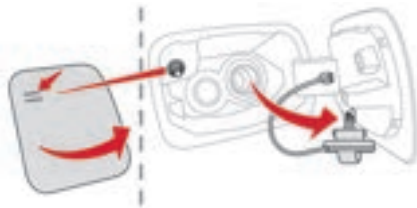
Les compléments en carburant doivent être supérieurs à 10 litres pour être pris en compte par la jauge de carburant.

L'ouverture de la trappe peut déclencher un bruit d'aspiration d'air. Cette dépression, tout à fait normale, est provoquée par l'étanchéité du circuit de carburant.

Le bouchon est intégré à la trappe ou se dévisse (selon version).

Pour réaliser le remplissage en toute sécurité :

- ▶ **Arrêter impérativement le moteur.**



- ▶ Pour les véhicules hybrides rechargeables uniquement, pour ouvrir la trappe, appuyer plus

de 2 secondes sur le bouton d'ouverture de la trappe situé sur la planche de bord.

- ▶ Pour les autres types de véhicules, pour ouvrir la trappe, avec le véhicule déverrouillé, appuyer sur le coin supérieur arrière de la trappe face à l'éjecteur ou sur le repère tactile si présent (selon version).

i Véhicules hybrides rechargeables

Après un appui sur le bouton de la planche de bord, l'ouverture de la trappe peut prendre quelques minutes. Un son accompagne l'ouverture de la trappe. En cas de blocage de la trappe, faire un appui de plus de 3 secondes sur le bouton de la planche de bord.

- ▶ Repérer la pompe correspondant au carburant conforme au moteur du véhicule (rappelé par l'étiquette collée sur la trappe).
- ▶ Tourner le bouchon vers la gauche, le retirer et le poser sur son support sur la trappe (selon version).
- ▶ Introduire le pistolet jusqu'en butée, avant de le déclencher pour remplir le réservoir (risque d'éclaboussures).
- ▶ Effectuer l'opération de remplissage.

Ne pas insister au-delà de la troisième coupure du pistolet, ceci pourrait engendrer des dysfonctionnements.

- ▶ Remettre le bouchon en place et le tourner vers la droite (selon version).
- ▶ Pousser la trappe à carburant pour la refermer.

Le véhicule est équipé d'un catalyseur réduisant les substances nocives dans les gaz d'échappement.

Pour les moteurs essence, le carburant sans plomb est obligatoire.

La goulotte de remplissage a un orifice plus étroit qui n'autorise que l'essence sans plomb.

⚠ En cas d'introduction de carburant non conforme à la motorisation du véhicule, la vidange du réservoir est indispensable avant la mise en route du moteur.

Détrompeur carburant (Diesel)

(Selon pays de commercialisation.)

Ce dispositif mécanique empêche le remplissage de carburant essence dans le réservoir d'un véhicule fonctionnant au gazole. Situé à l'entrée du réservoir, le détrompeur est visible lorsque le bouchon est retiré.

Fonctionnement

Lors de l'introduction dans le réservoir Diesel, le pistolet essence vient buter sur le volet.

Le système reste verrouillé et empêche le remplissage.

Ne pas insister et introduire un pistolet de type Diesel.



Le détrompeur n'empêche pas le remplissage à l'aide d'un jerrycan quel que soit le carburant.



Déplacements à l'étranger

Les pistolets de type Diesel pouvant être différents selon les pays, la présence du détrompeur peut rendre le remplissage du réservoir impossible.

Préalablement à tout déplacement à l'étranger, il est conseillé de vérifier auprès du réseau CITROËN si le véhicule est adapté au matériel de distribution des pays traversés.

Système hybride

Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride est identifié par des câbles violets et ses éléments sont repérés par ce symbole :



Le groupe motopropulseur hybride utilise une tension de 48 V. Ce système

peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après la coupure du contact. Respecter les messages d'avertissement figurant sur les étiquettes.



Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, CITROËN vous recommande de :

- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles violets à haute tension ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier, ni retirer les câbles violets à haute tension ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. CITROËN vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



En cas d'accident avec déploiement de l'airbag

La batterie de traction est automatiquement débranchée du circuit électrique pour empêcher l'apparition de courts-circuits et/ou d'incendies.

En cas de choc sur le soubassement du véhicule

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés.

Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact.
S'éloigner du véhicule.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Lavage à haute pression


Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.
Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

Batterie de traction


La batterie de traction de 48 V, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

La batterie de traction est chargée automatiquement pour garantir un niveau de charge d'environ 50 % en tout temps, et ce, pour que la fonctionnalité hybride puisse être pleinement exploitée et que la récupération d'énergie soit toujours possible.

Elle est située sous le siège avant gauche.
L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours et du vieillissement de ses composants.

 Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs

paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

 Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction du véhicule.


En cas d'endommagement de la batterie de traction

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Surchauffe de la batterie de traction



 Si les témoins suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- ▶ d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- ▶ de couper le contact ;

- ▶ d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- ▶ d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.

Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

Véhicule immobilisé plus d'1 mois

Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10 °C et +30 °C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction).

Effectuer la procédure de charge de la batterie de traction (48 V) via la batterie d'accessoires (12 V) et le convertisseur DC/DC.

Se reporter à la rubrique **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires** pour connaître la procédure de charge de la batterie à l'aide d'un chargeur de batterie.

Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de CITROËN sont respectées.


Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau CITROËN pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, CITROËN assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Système hybride rechargeable


Circuit électrique

Le circuit électrique du système hybride rechargeable est identifié par des câbles de couleur orange et ses éléments sont repérés par ce symbole :



 Le groupe motopropulseur hybride rechargeable utilise une tension comprise entre 240 V et 400 V. Ce système

peut être chaud pendant l'utilisation du véhicule et après avoir coupé le contact. Respecter les messages d'avertissement portés sur les étiquettes, notamment dans la trappe de charge.

 Une haute tension du système est dangereuse et peut causer des brûlures ou d'autres blessures, ou même un choc électrique pouvant entraîner la mort. Étant donné que les éléments à haute tension ne sont pas visibles, CITROËN vous recommande de :

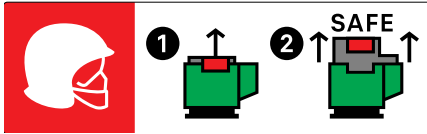
- Ne jamais toucher les composants, endommagés ou non, et ne jamais laisser vos bijoux ou autres objets métalliques entrer en contact avec ces éléments.
- Ne jamais intervenir sur les câbles à haute tension (violets ou orange) ou sur tout autre élément à haute tension repéré par l'étiquette de risque électrique. Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail.
- Ne jamais endommager, modifier, ni retirer les câbles à haute tension (violets ou orange) ou les débrancher du réseau haute tension.
- Ne jamais ouvrir, modifier ni retirer le couvercle de la batterie de traction.
- Ne jamais utiliser d'outils de découpe et de mise en forme ou des sources de chaleur

à proximité d'éléments et câbles à haute tension.

En cas de niveau bas de liquide dans le réservoir de refroidissement, le remplissage devra uniquement être effectué dans un atelier qualifié et compétent afin de vérifier que la fuite n'est pas présente dans la batterie de traction.

Toute intervention sur le système à haute tension doit être réalisée par un personnel compétent dans des ateliers qualifiés et approuvés pour effectuer ce type de travail. Les dommages causés au véhicule ou à la batterie de traction peuvent entraîner une fuite de gaz toxiques ou de fluides, dans l'immédiat ou ultérieurement. CITROËN vous recommande de :

- Toujours informer les services de secours et des pompiers en cas d'incident, en prévenant que le véhicule est équipé d'une batterie de traction.
- Ne jamais toucher une fuite de liquide de la batterie de traction.
- Ne pas inhaler les gaz émis par la batterie de traction qui sont toxiques.
- S'éloigner du véhicule en cas d'incident ou d'accident. Les gaz émis sont inflammables et peuvent causer un incendie.



! Cette étiquette est exclusivement réservée aux pompiers et services de maintenance en cas d'intervention sur le véhicule.

Tout autre personne ne doit pas toucher au dispositif illustré sur cette étiquette.

! **En cas d'accident ou de choc sur le soubassement du véhicule**

Dans ces situations, le circuit électrique ou la batterie de traction peuvent être sérieusement endommagés. Stationner dans les meilleures conditions de sécurité et couper le contact. Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! **En cas de lavage**

Avant tout lavage du véhicule, vérifier que la trappe de charge est correctement fermée.

Ne pas laver le véhicule pendant la procédure de charge de la batterie.

! **Lavage à haute pression**

Afin de ne pas endommager les organes électriques, il est formellement

interdit d'utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment moteur et sous le châssis.

Pour le lavage de la carrosserie, ne pas utiliser de pression supérieure à 80 bars.

! Éviter toute entrée d'eau ou de poussière dans le connecteur ou dans le pistolet de charge - Risque d'électrocution ou d'incendie !

Ne pas brancher / débrancher le câble ou le pistolet de charge avec les mains mouillées - Risque d'électrocution !

Batterie de traction

La batterie de traction, de type Li-ion (Lithium-ion), stocke l'énergie électrique dédiée au mouvement du véhicule.

Elle est située sous les sièges arrière.

L'autonomie de la batterie de traction varie en fonction du type de conduite, de parcours, de l'utilisation des équipements de confort thermique et du vieillissement de ses composants.

i Le vieillissement de la batterie de traction dépend de plusieurs paramètres, tels que les conditions climatiques ou le kilométrage parcouru.

! Afin de préserver le kilométrage de votre véhicule et la longévité de votre

batterie de traction, CITROËN vous recommande de :

- Ne pas charger complètement la batterie de votre véhicule électrique de manière quotidienne (charger la batterie de traction au-dessous de 80 % le plus souvent possible).
- Ne pas décharger complètement la batterie.
- Ne pas stocker le véhicule en cas de non-utilisation pendant une longue période (plus de 12 heures) lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou élevé. Préférer un niveau de charge compris entre 20 et 40 %.
- Limiter l'usage de la charge rapide.
- Ne pas exposer le véhicule à des températures inférieures à -30 °C et supérieures à +60 °C plus de 24 heures.
- Éviter de recharger le véhicule à des températures négatives (sauf si le véhicule a roulé plus de 20 minutes) ou supérieures à +30 °C.
- Ne pas utiliser la batterie de traction du véhicule comme générateur d'énergie.
- Ne pas utiliser de générateur pour recharger la batterie de traction de votre véhicule.

! **En cas d'endommagement de la batterie de traction**

Il est strictement interdit d'intervenir soi-même sur le véhicule.

Ne pas toucher aux liquides provenant de la batterie et, en cas de contact corporel avec ces produits, rincer abondamment à l'eau et consulter un médecin au plus vite.
Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié pour vérification du système.

Surchauffe de la batterie de traction



Si les témoins suivants s'allument, accompagnés de l'affichage d'un message et d'un signal sonore, il convient :

- ▶ d'immobiliser le véhicule dès que possible si les conditions permettent de le faire en toute sécurité ;
- ▶ de couper le contact ;
- ▶ d'évacuer le véhicule aussi vite que possible et de se tenir à une distance sûre ;
- ▶ d'appeler les pompiers et/ou les services de secours et de leur préciser qu'il s'agit d'un véhicule électrique.



Danger de mort / Risque de blessures graves

Une batterie de traction qui prend feu peut entraîner une réaction en chaîne.

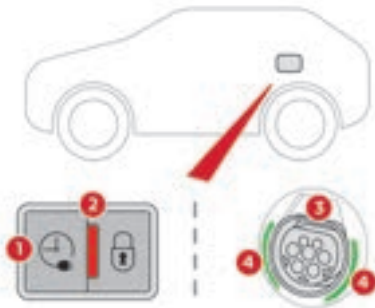
Mise au rebut de la batterie de traction

La batterie de traction est conçue pour la durée de service du véhicule, si les recommandations de CITROËN sont respectées.

Si le remplacement de la batterie est nécessaire, faire appel au réseau CITROËN pour obtenir des instructions sur sa mise au rebut. Une mise au rebut incorrecte implique des risques de brûlure grave, de choc électrique et de dommages pour l'environnement. En conformité avec les réglementations, CITROËN assure une seconde vie ou un recyclage de ses composants en collaboration avec les opérateurs compétents.

Trappe de charge

La trappe de charge est située sur le côté arrière gauche du véhicule.



1. Bouton d'activation d'une charge différée

2. Voyant de verrouillage du pistolet dans le connecteur de charge.
Rouge fixe : pistolet correctement positionné et verrouillé.
Rouge clignotant : pistolet mal positionné ou incident de verrouillage.
3. Connecteur de charge
4. Guides lumineux



État des guides lumineux	Signification
Blanc fixe	Éclairage d'accueil à l'ouverture de la trappe
Bleu fixe	Charge différée
Vert clignotant	Charge en cours
Vert fixe	Charge terminée
Rouge fixe	Dysfonctionnement



En cas de choc, même léger, contre la trappe de charge, ne pas l'utiliser. Ne pas démonter ou modifier le connecteur de charge - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Câbles de charge, prises et chargeurs

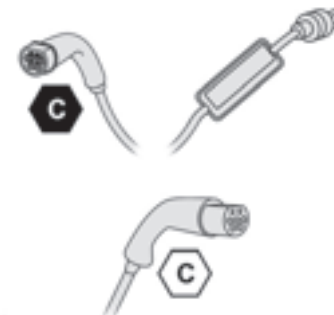
Il est possible de charger la batterie de traction à l'aide de plusieurs types de câbles.

Le câble de charge livré avec le véhicule est compatible avec les installations électriques du pays de commercialisation. En cas de départ à l'étranger, se reporter aux tableaux suivants



pour vérifier la compatibilité des installations électriques locales avec le câble de charge. Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour se procurer le ou les câbles de charge adéquats.

Étiquettes d'identification sur les prises / connecteurs de charge

Des étiquettes d'identification sont apposées sur le véhicule, le câble de charge et le chargeur pour informer l'utilisateur de l'appareil qu'il doit utiliser.

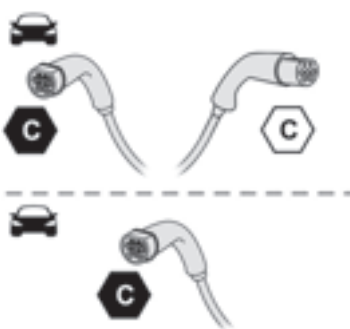




La signification de chaque étiquette d'identification est la suivante :

Étiquette d'identification	Emplacement	Configuration	Type d'alimentation / Plage de tension
	Connecteur de charge (côté véhicule)	TYPE 2	AC < 480 Vrms
	Prise de charge (côté chargeur)	TYPE 2	AC < 480 Vrms

Types de charge

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
<p data-bbox="177 192 550 238">Câble de charge mode 2 avec boîtier de contrôle intégré</p>  <p data-bbox="145 472 584 522">Étiquette d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule).</p>	<p data-bbox="671 192 1018 213">Prise électrique classique (selon pays).</p> 	<p data-bbox="1145 192 1437 213">Charge limitée à 10 A maximum.</p>
	<p data-bbox="730 362 959 384">Prise de type "Green'Up".</p> 	<p data-bbox="1145 362 1437 384">Charge limitée à 16 A maximum.</p>

Type de câble	Compatibilité	Caractéristiques
<p>Câble de charge mode 3</p>  <p>Étiquettes d'identification C sur le connecteur de charge (côté véhicule) et sur la prise (côté chargeur).</p>	<p>Prise de boîtier de charge accélérée.</p> 	<p>Charge limitée à 32 A maximum.</p>
	<p>Boîtier de charge accélérée Wallbox.</p> 	

i Le temps de charge estimatif est indiqué au combiné d'instruments au branchement du véhicule. Il varie en fonction de différents facteurs tels que la température extérieure ou la qualité de l'alimentation électrique. Si la température extérieure est inférieure à -10 °C, il est recommandé de brancher le véhicule dès que possible, car le temps de charge peut augmenter significativement. La batterie de traction pourrait ne pas se charger complètement.

! **Câble de charge domestique (mode 2)**

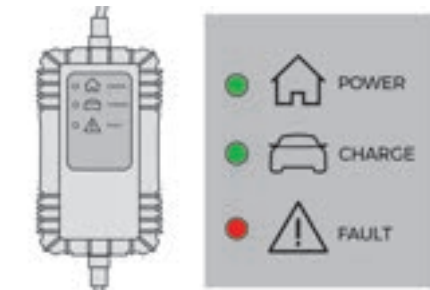
Il est impératif de ne pas détériorer le câble de charge et de le conserver intact. En cas de détérioration, ne pas l'utiliser et contacter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le remplacer.

! **Boîtier de charge accélérée (mode 3)**

Ne pas démonter ou modifier le boîtier de charge accélérée - Risque d'électrocution et/ou d'incendie !

Pour connaître les consignes d'utilisation, se reporter à la notice du boîtier de charge accélérée.

Boîtier de contrôle (mode 2)



POWER

Vert : liaison électrique établie ; la charge peut être effectuée.

CHARGE

Vert clignotant : charge en cours ou préconditionnement thermique activé.
Vert fixe : charge terminée.

FAULT

Rouge : anomalie ; charge non autorisée ou à arrêter immédiatement. Vérifier que les branchements sont corrects et que l'installation électrique ne présente pas de défaut.

Si le voyant ne s'éteint pas, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.






Au branchement du câble de charge sur la prise domestique, tous les voyants s'allument pendant un instant.













Si aucun voyant ne s'allume, vérifier le disjoncteur associé à la prise domestique :

– Si le disjoncteur s'est coupé, contacter un professionnel pour vérifier la compatibilité de l'installation électrique et/ou la réparer.

– Si le disjoncteur ne s'est pas coupé, ne plus utiliser le câble de charge et contacter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Étiquette du boîtier de contrôle - États des voyants

	État du voyant
Éteint	
Allumé	 
Clignotant	 

POWER	CHARGE	FAULT	Symbole	Description
				Non branché à l'alimentation électrique ou l'alimentation n'est pas disponible à partir de l'infrastructure.
 (vert)	 (vert)	 (rouge)		Le boîtier de contrôle effectue actuellement un auto-test.
 (vert)				Branché uniquement à l'infrastructure ou à l'infrastructure et au Véhicule Électrifié (VE) mais pas de charge en cours.

2. Toujours utiliser une prise électrique correctement raccordée à la Terre et protégée par un interrupteur différentiel 30 mA.
3. Utiliser toujours une prise électrique protégée par un disjoncteur adapté à l'ampérage du circuit électrique.
4. La prise électrique, la fiche électrique et les câbles ne doivent pas supporter le poids du boîtier de contrôle.
5. Ne jamais utiliser ce câble de charge s'il est défectueux ou présente un quelconque dommage.
6. Ne jamais tenter de réparer ou d'ouvrir ce câble de charge. Aucune pièce n'est réparable : remplacer le câble de charge s'il est défectueux.
7. Ne jamais immerger ce câble de charge dans l'eau.
8. Ne jamais utiliser ce câble de charge avec une rallonge, une prise multiple, un adaptateur de conversion ou sur une prise électrique endommagée.
9. Ne pas débrancher la fiche murale pour arrêter la charge.
10. Stopper immédiatement la charge par le verrouillage puis déverrouillage avec la clé à télécommande du véhicule si le câble de charge ou la prise murale deviennent brûlants au toucher.

11. Ce câble de charge comporte des pièces pouvant produire des arcs électriques ou des étincelles : ne pas exposer à des vapeurs inflammables.
12. N'utiliser ce câble de charge qu'avec des véhicules de la marque CITROËN.
13. Ne jamais brancher ni débrancher la fiche murale avec les mains mouillées.
14. Ne pas forcer sur le connecteur s'il est verrouillé dans le véhicule.

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable)

Principe

Pour une charge complète, suivre la procédure de charge sans l'interrompre, jusqu'à son arrêt automatique. La charge peut être immédiate (par défaut) ou différée.



Le paramétrage de la charge différée se fait via la tablette tactile ou l'application

MyCitroën App.

Au branchement du véhicule, les informations suivantes s'affichent au combiné :

- État de charge de la batterie de traction (%).
- Autonomie restante (km ou miles).
- Temps de charge estimé (le calcul peut prendre quelques secondes).

- Vitesse de charge (km ou miles acquis par heure).

Après la mise en veille du combiné, il est possible de ré-afficher ces informations en déverrouillant le véhicule ou en ouvrant une porte.



L'avancement de la charge peut également être suivi via l'application

MyCitroën App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.



Niveau de charge bas / conduite

Conduire lorsque le niveau de charge de la batterie de traction est trop bas peut causer une immobilisation du véhicule et entraîner des accidents ou de graves blessures. TOUJOURS s'assurer que le niveau de charge de la batterie de traction est suffisant.



Niveau de charge bas / stationnement

Si la température extérieure est négative, il est recommandé de ne pas stationner son véhicule à l'extérieur plusieurs heures avec un niveau de charge bas (inférieur à 20 %).

**Véhicule immobilisé plus d'1 mois**

En cas de non-utilisation du véhicule pendant une longue période (plus de 4 semaines) sans la possibilité de le recharger au redémarrage, la décharge automatique peut rendre impossible le redémarrage si le niveau de charge de la batterie de traction est bas ou très bas, spécialement à des températures ambiantes négatives. TOUJOURS s'assurer que la charge de la batterie de traction est comprise entre 20 et 40 % si l'utilisation du véhicule n'est prévue pendant plusieurs semaines. Ne pas brancher le câble de charge. Toujours stationner le véhicule dans un lieu ayant des températures comprises entre -10°C et 30°C (le stationnement dans un lieu ayant des températures extrêmes peut endommager la batterie de traction). Se reporter à la rubrique **Batteries d'accessoires (Hybride rechargeable)** pour la procédure de débranchement des batteries.

Précautions

Les véhicules hybrides rechargeables ont été développés en respectant les recommandations relatives aux limites de champs électromagnétiques maximales établies par l'ICNIRP (International Commission on Non-ionizing Radiation Protection - 1998 Guidelines).



Porteur d'un pacemaker ou équivalent, se renseigner auprès d'un médecin sur les précautions à prendre et à respecter ou auprès du fabricant de l'appareil électro-médical implanté que son fonctionnement est garanti dans un environnement respectant les recommandations de l'ICNIRP.

En cas de doute, pendant la charge, ne pas rester à l'intérieur ni à proximité du véhicule, du câble de charge ou encore du boîtier de charge, même pour une courte durée.

**Avant la charge**

Selon le contexte :

- ▶ Faire vérifier par un professionnel que l'installation électrique à utiliser est aux normes et compatible avec le véhicule.
- ▶ Faire installer par un professionnel une prise domestique dédiée ou un boîtier de charge accélérée compatible avec le véhicule.

Utiliser le câble de charge livré avec le véhicule.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

**Pendant la charge**

Par sécurité, le moteur ne démarre pas si le câble de charge est branché sur le connecteur du véhicule. Un avertissement s'affiche dans le combiné. Charge en cours, le déverrouillage du véhicule entraîne l'arrêt de la charge.

Sans action sur un des ouvrants (porte ou coffre) ou sur le pistolet de charge, le véhicule se verrouille au bout de 30 secondes et la charge reprend automatiquement.

Ne jamais intervenir sous le capot :

- Certaines zones restent très chaudes même 1 heure après la fin de la charge - Risque de brûlure !
- Le ventilateur peut se mettre en marche à tout moment - Risque de coupure ou d'étranglement !

**Après la charge**

Vérifier la fermeture de la trappe de charge.

Ne pas laisser le câble branché sur la prise domestique - Risque de court-circuit ou d'électrocution en cas de contact ou d'immersion dans l'eau !

Charge différée

Par défaut, l'heure de début de la charge différée est paramétrée sur minuit.

Selon équipement, cette heure peut être modifiée.


Réglages**Avec CITROËN Connect Nav**

- ▶ Dans le menu **Energy** de l'écran tactile, choisir la page **Charge**.
- ▶ Définir l'heure de début de la charge.

- ▶ Appuyer sur **OK**.

Le paramétrage est mémorisé dans le système.

Avec CITROËN Connect Radio ou CITROËN Connect Nav


 Le paramétrage de la charge différée s'effectue également à tout moment depuis un smartphone via l'application

MyCitroën App.

Pour plus d'informations sur les **Fonctionnalités supplémentaires disponibles à distance**, se reporter à la rubrique correspondante.

Activation

- ▶ Après avoir effectué le paramétrage de la charge différée, brancher le véhicule au matériel de charge souhaité.

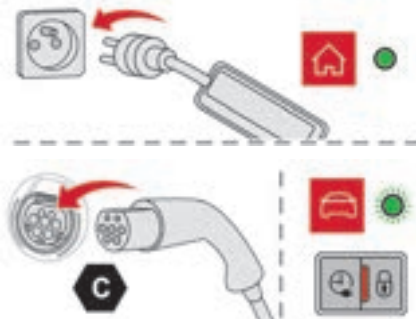
 ▶ Dans la minute, appuyer sur ce bouton dans la trappe pour activer la charge différée (confirmé par l'allumage des guides lumineux en bleu).

Procédure de charge

Branchement

- ▶ Vérifier avant la charge que le sélecteur de vitesses est en mode **P** et le contact coupé, sinon la charge est impossible.
 - ▶ Appuyer sur l'arrière de la trappe de charge pour l'ouvrir et s'assurer de l'absence de tout corps étranger sur le connecteur de charge du véhicule.
- Les guides lumineux dans la trappe s'allument en blanc.

Charge domestique (mode 2)



- ▶ Brancher d'abord le câble de charge côté boîtier sur la prise domestique.
- Au branchement, tous les voyants du boîtier de contrôle s'allument, puis seul le voyant **POWER** reste allumé en vert.
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe et le clignotement vert du voyant **CHARGE** sur le boîtier de contrôle.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.

Charge accélérée (mode 3)



- ▶ Suivre les consignes d'utilisation du boîtier de charge accélérée (Wallbox).
- ▶ Retirer le couvercle de protection du pistolet de charge.
- ▶ Insérer le pistolet dans le connecteur de charge du véhicule.

Le début de la charge est confirmé par le clignotement vert des guides lumineux dans la trappe.

Si ce n'est pas le cas, la charge n'a pas commencé ; reprendre la procédure en vérifiant que tous les branchements sont corrects. L'allumage du voyant rouge dans la trappe indique le verrouillage du pistolet.


Débranchement



Avant de débrancher le pistolet du connecteur de charge :

- ▶ Si le véhicule est verrouillé, le déverrouiller.

► Si le véhicule est déverrouillé, **le verrouiller puis le déverrouiller.**

 Si le déverrouillage sélectif des portes est activé, appuyer 2 fois sur le bouton de déverrouillage de la télécommande pour débrancher le pistolet.

L'extinction du voyant rouge dans la trappe confirme le déverrouillage du pistolet.

► Dans les **30 secondes**, retirer le pistolet de charge.

Charge domestique (mode 2)

La fin de la charge est indiquée par l'allumage fixe du voyant vert **CHARGE** sur le boîtier de contrôle et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.

► Après débranchement, remettre le couvercle de protection du pistolet et refermer la trappe de charge.

► Débrancher le câble de charge côté boîtier de la prise domestique.

Charge accélérée (mode 3)

La fin de la charge est indiquée par le boîtier de charge accélérée (Wallbox) et par l'allumage vert fixe des guides lumineux dans la trappe.


► Après débranchement, raccrocher le pistolet sur le boîtier de charge et refermer la trappe de charge.

Dispositif d'attelage

Répartition des charges

► Répartir la charge dans la remorque pour que les objets les plus lourds se trouvent le plus près possible de l'essieu, et que le poids sur flèche approche le maximum autorisé, sans toutefois le dépasser.

La densité de l'air diminue avec l'altitude, réduisant ainsi les performances du moteur. Il faut réduire la charge maximale remorquable de 10 % par tranche de 1 000 mètres d'altitude.


 Utiliser les dispositifs d'attelage et leurs faisceaux d'origine homologués par CITROËN. Il est recommandé d'en confier le montage au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.


En cas de montage hors réseau CITROËN, ce montage doit se faire impérativement en suivant les préconisations du constructeur.

Important : avec un hayon motorisé et la fonction Accès bras chargés, en cas d'installation d'un dispositif d'attelage hors Réseau CITROËN, il est impératif de se rendre dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié pour faire recalibrer le système de détection - Risque de dysfonctionnement de la fonction Accès bras chargés.

Certaines fonctions d'aide à la conduite ou d'aide à la manœuvre sont neutralisées automatiquement en cas d'utilisation d'un système d'attelage homologué.


Pour plus d'informations sur la conduite avec un attelage équipé d'une remorque et associé au **Contrôle de stabilité de la remorque**, se reporter à la rubrique correspondante.

 Respecter la masse maximale remorquable autorisée indiquée sur le certificat d'immatriculation du véhicule, l'étiquette constructeur ainsi que dans la rubrique **Caractéristiques techniques** de ce guide.

 En cas d'utilisation d'accessoires fixés au dispositif d'attelage (exemple : porte-vélos, coffres d'attelage).

- Ne pas dépasser le poids maximal autorisé sur flèche.
- Ne pas transporter plus de 4 vélos classiques ou 2 vélos électriques.

En cas de chargement de vélos sur un porte-vélos sur rotule, s'assurer de placer les vélos les plus lourds au plus près du véhicule.

 Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation.

⚠ Véhicule équipé du hayon motorisé avec fonction mains-libres (Accès bras chargés)

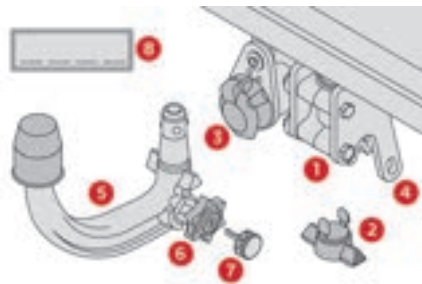
Pour éviter l'ouverture inopinée du hayon motorisé lors de la manipulation du dispositif d'attelage :

- Désactiver au préalable cette fonction dans le menu de configuration du véhicule.
- Ou éloigner la clé électronique de la zone de reconnaissance, hayon fermé.

Attelage à rotule démontable sans outil

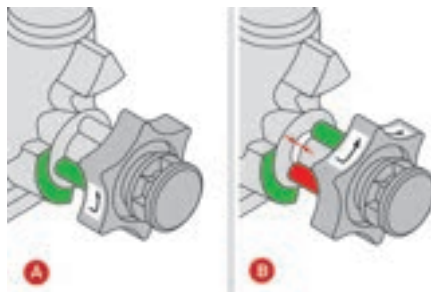
Présentation

L'installation et le retrait de ce dispositif d'attelage d'origine ne nécessitent pas d'outil.



1. Support de fixation

2. Obturateur de protection
3. Prise de raccordement
4. Anneau de sécurité
5. Rotule amovible
6. Molette de verrouillage / déverrouillage
7. Serrure à clé
8. Étiquette pour noter les références de la clé



- A.** Position **verrouillée** (les repères **verts** sont en regard l'un de l'autre) ; la molette est en contact avec la rotule (aucun espace).
- B.** Position **déverrouillée** (repère **rouge** en face du repère **vert**) ; la molette et la rotule ne sont plus en contact (espace d'environ 5 mm).

i Apposer l'étiquette jointe dans un endroit bien visible, à proximité du support ou à l'intérieur du coffre.

⚠ Les remorques avec feux à LED ne sont pas compatibles avec le faisceau électrique de ce dispositif.

i Pour rouler en toute sécurité avec un **Dispositif d'attelage**, se reporter à la rubrique correspondante.

⚠ Avant toute utilisation

Contrôler que la rotule est correctement montée en vérifiant les points suivants :

- Le repère vert de la molette coïncide avec le repère vert de la rotule.
- La molette est en contact avec la rotule (position **A**).
- La serrure de sécurité est fermée et la clé retirée ; la molette ne peut plus être actionnée.
- La rotule ne doit absolument plus bouger dans son support ; essayer de la secouer avec la main.

Si la rotule n'est pas verrouillée, la remorque peut se détacher - Risque d'accident !

⚠ Pendant l'utilisation

Ne jamais déverrouiller le dispositif tant que l'attelage ou le porte-charge est installé sur la rotule. Ne jamais dépasser la masse maximale roulante autorisée (MTRA) du véhicule.

Respecter impérativement la charge maximale autorisée sur le dispositif d'attelage : en cas de dépassement, ce dispositif peut se détacher du véhicule - Risque d'accident !

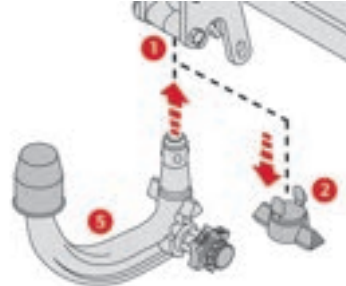
Avant de rouler, vérifier le réglage du site des projecteurs et le fonctionnement des feux de remorque.

Pour plus d'informations sur le **Réglage du site des projecteurs**, se reporter à la rubrique correspondante.

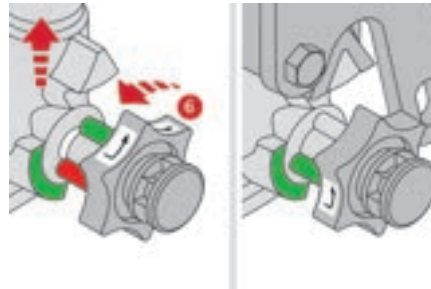
Après utilisation

Lors de trajets effectués sans remorque ou porte-charge, retirer la rotule et insérer l'obturateur dans le support pour que la plaque minéralogique et/ou le dispositif d'éclairage soient bien visibles. De plus, basculer la prise de raccordement dans la position la plus haute pour éviter d'endommager l'équipement en roulant.

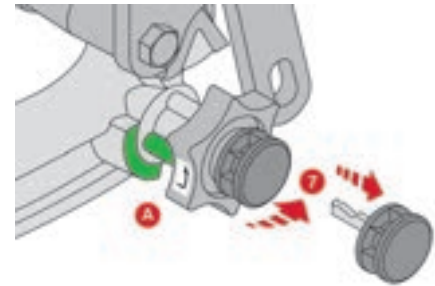
Montage de la rotule



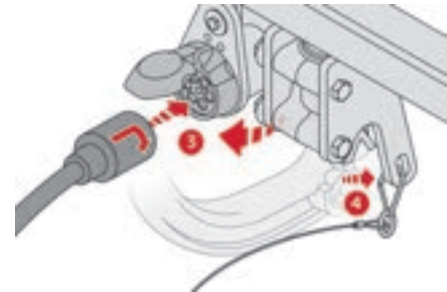
- ▶ Sous le pare-chocs arrière, retirer l'obturateur de protection **2** du support de fixation **1**.
- ▶ Insérer l'extrémité de la rotule **5** dans le support **1** et la pousser vers le haut ; le verrouillage s'effectue alors automatiquement.



- ▶ La molette **6** effectue un quart de tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ; faire attention à ne pas laisser la main à proximité !



- ▶ Vérifier que le mécanisme est correctement verrouillé (position **A**).
- ▶ Fermer la serrure **7** à l'aide de la clé.
- ▶ Retirer la clé. La clé ne peut pas être retirée lorsque la serrure est ouverte.
- ▶ Clipper le capuchon sur la serrure.

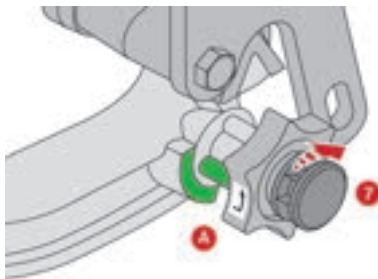


- ▶ Retirer le cache de protection de la rotule d'attelage.
- ▶ Fixer la remorque sur la rotule d'attelage.
- ▶ Attacher le câble solidaire de la remorque à l'anneau de sécurité **4** du support.

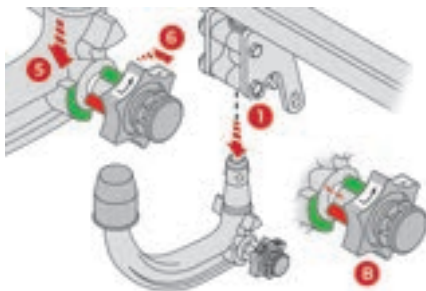
- ▶ Descendre la prise de raccordement **3** pour la mettre en position.
- ▶ Insérer et tourner d'un quart de tour la fiche de la remorque pour la brancher dans la prise de raccordement **3** du support.

Démontage de la rotule

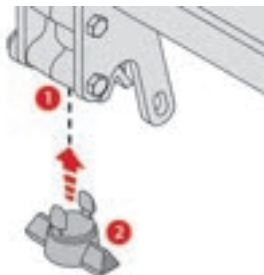
- ▶ Tourner d'un quart de tour et tirer la fiche de la remorque pour la débrancher de la prise de raccordement **3** du support.
- ▶ Remonter la prise de raccordement **3** vers la droite pour la ranger.
- ▶ Détacher le câble solidaire de la remorque de l'anneau de sécurité **4** du support.
- ▶ Détacher la remorque de la rotule d'attelage.
- ▶ Remettre en place le cache de protection sur la rotule d'attelage.
- ▶ Retirer le capuchon de la serrure et l'enfoncer sur la tête de la clé.



- ▶ Insérer la clé dans la serrure **7**.
- ▶ Ouvrir la serrure à l'aide de la clé.



- ▶ Tenir fermement la rotule **5** d'une main ; de l'autre main, tirer et tourner la molette **6** dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'en butée ; ne pas relâcher la molette.
- ▶ Sortir la rotule par le bas de son support **1**.
- ▶ Relâcher la molette ; celle-ci se bloque automatiquement en position déverrouillée (position **B**).



- ▶ Remettre en place l'obturateur de protection **2** dans le support de fixation **1**.

- ▶ Ranger la rotule dans sa housse à l'abri des chocs et des salissures.


Entretien


Le fonctionnement correct n'est possible que si la rotule et son support restent propres. Avant de nettoyer le véhicule avec un jet à haute pression, la rotule doit être retirée et l'obturateur inséré dans le support.

Intervention sur le dispositif d'attelage

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Barres de toit

 Pour des raisons de sécurité et pour éviter d'endommager le toit, il est impératif d'utiliser des barres de toit transversales homologuées pour le véhicule. Respecter les consignes de montage et les conditions d'utilisation indiquées dans la notice fournie avec les barres de toit.

 Charge maximale répartie sur les barres de toit transversales, pour une hauteur de chargement ne dépassant pas 40 cm (sauf porte-vélos) : **75 kg**. Cette valeur pouvant être modifiée, vérifier la charge maximale mentionnée dans la notice livrée avec les barres de toit.

Si la hauteur dépasse 40 cm, adapter la vitesse du véhicule en fonction du profil de la route, afin de ne pas endommager les barres de toit et les fixations sur le véhicule. Se référer aux législations nationales afin de respecter la réglementation du transport d'objets plus longs que le véhicule.

⚠️ Recommandations

Répartir la charge uniformément, en évitant de surcharger l'un des côtés. Disposer la charge la plus lourde le plus près possible du toit.

Arrimer solidement la charge.

Conduire avec souplesse : la sensibilité au vent latéral est augmentée et la stabilité du véhicule peut être modifiée.

Vérifier régulièrement la tenue et le bon serrage des barres de toit, au minimum avant chaque trajet.

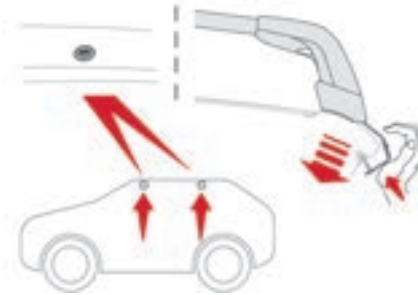
Retirer les barres de toit aussitôt le transport terminé.



⚠️ Toit ouvrant

Ne pas ouvrir le toit ouvrant lors de l'utilisation des barres de toit - Risque de détérioration importante !

Pose directe sur pavillon



Les barres transversales doivent être fixées exclusivement aux quatre points d'ancrage situés sur le cadre de pavillon. Ces points sont masqués par les portes du véhicule lorsqu'elles sont fermées.

Les fixations des barres de toit comportent un goujon qu'il faut introduire dans l'orifice de chacun des points d'ancrage.

Pose sur barres longitudinales



Les barres transversales doivent être fixées au niveau des repères situés sur les barres longitudinales.

Mode économie d'énergie

Ce système gère la durée d'utilisation de certaines fonctions pour préserver une charge suffisante de la batterie, contact coupé. Après l'arrêt du moteur, il est encore possible d'utiliser, pendant une durée cumulée maximale d'environ 30 minutes, des fonctions telles que le système audio et télématique, les feux de croisement ou les plafonniers.

Entrée dans le mode

L'entrée en mode économie d'énergie est signalée par l'affichage d'un message et les fonctions actives sont mises en veille.



Si une communication téléphonique est engagée au même moment, celle-ci sera maintenue pendant environ 10 minutes avec le kit mains-libres du système audio.

Sortie du mode

Ces fonctions sont réactivées automatiquement à la prochaine utilisation du véhicule.

Pour retrouver l'usage immédiat de ces fonctions, démarrer le moteur et le laisser tourner :

- Moins de 10 minutes, pour disposer des équipements pendant 5 minutes environ.
- Plus de 10 minutes, pour les conserver pendant 30 minutes environ.

Respecter les temps de mise en route du moteur pour assurer une charge correcte de la batterie.

Pour recharger la batterie, ne pas utiliser le redémarrage du moteur de façon répétée et continue.



Une batterie déchargée ne permet pas le démarrage du moteur.

Pour plus d'informations sur la **Batterie 12 V / Batterie d'accessoires**, se reporter à la rubrique correspondante.

Mode délestage

Ce système gère l'utilisation de certaines fonctions par rapport au niveau d'énergie restant dans la batterie.

Véhicule roulant, le délestage neutralise temporairement certaines fonctions, telles que l'air conditionné et le dégivrage de la lunette arrière.

Les fonctions neutralisées sont automatiquement réactivées dès que les conditions le permettent.

Chaînes à neige

En conditions hivernales, les chaînes à neige améliorent la traction ainsi que le comportement du véhicule lors des freinages.



Les chaînes à neige doivent être montées uniquement sur les roues avant.

Elles ne doivent pas être montées sur les roues de secours de type "galette".



Tenir compte de la réglementation spécifique à chaque pays pour l'utilisation des chaînes à neige et la vitesse maximale autorisée.

Utiliser uniquement des chaînes conçues pour être montées sur le type de roues qui équipent le véhicule :

Dimensions des pneumatiques d'origine	Taille de maillon maxi
215/65 R17	9 mm
225/55 R18	9 mm
235/55 R18	Non chaînable
205/55 R19	9 mm
225/50 R19	Non chaînable

Pour plus d'informations sur les chaînes à neige, consultez le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Conseils d'installation

- ▶ Pour installer les chaînes à neige pendant le trajet, arrêter le véhicule sur une surface plane, en bord de route.
- ▶ Serrer le frein de stationnement et poser éventuellement des cales sous les roues pour éviter que le véhicule ne glisse.
- ▶ Installer les chaînes à neige en suivant les instructions fournies par le fabricant.
- ▶ Démarrer lentement et rouler quelques instants, sans dépasser la vitesse de 50 km/h.
- ▶ Arrêter le véhicule et vérifier que les chaînes à neige sont correctement tendues.



Il est vivement recommandé de s'entraîner au montage des chaînes à neige avant le départ, sur un sol plat et sec.

! Éviter de rouler sur route déneigée avec des chaînes à neige pour ne pas endommager les pneumatiques du véhicule ainsi que la chaussée. Si le véhicule est équipé de jantes en alliage d'aluminium, vérifier qu'aucune partie de la chaîne ou des fixations n'entre en contact avec la jante.

Écran grand froid

(Selon pays de commercialisation)
Ce dispositif amovible évite l'accumulation de neige au niveau du ventilateur de refroidissement du radiateur.

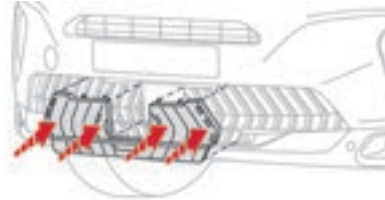
i En cas de difficulté pour le montage / démontage

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

! Avant toute manipulation, s'assurer que le moteur et le ventilateur sont à l'arrêt.

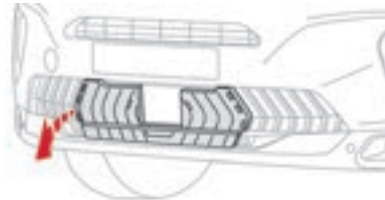
! Il est impératif de le retirer en cas de :
– Température extérieure supérieure à 10 °C.
– Remorquage.
– Vitesse supérieure à 120 km/h.

Montage



- ▶ Placer l'écran contre la calandre du pare-chocs.
- ▶ Clipper l'écran.
- ▶ Vérifier le bon maintien de l'écran en appuyant sur son pourtour.

Dépose



- ▶ Déclipper l'écran avec les doigts ou un outil.

Capot

! **Stop & Start / mode e-Auto**
Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact

pour éviter tout risque de redémarrage automatique du moteur.

Prendre garde aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice du moto-ventilateur ou dans certains éléments tournants - Risque d'étranglement et de blessures graves !



! Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention sous le capot, couper impérativement le contact et débrancher le pistolet du connecteur de charge si celui-ci est branché, vérifier que le témoin **READY** est éteint au combiné et attendre 4 minutes - Risques de blessures graves !



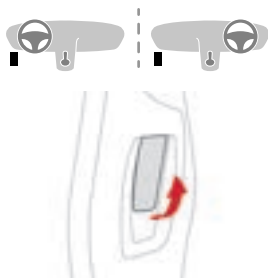
i L'implantation de la commande intérieure empêche l'ouverture tant que la porte avant gauche est fermée.

! Moteur chaud, manipuler avec précaution la commande extérieure et

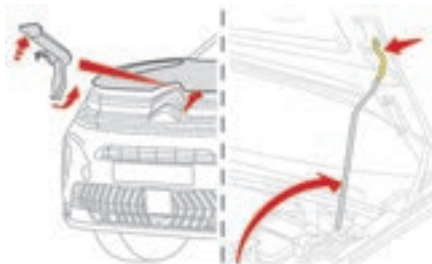
la béquille de capot (risque de brûlure), en utilisant la zone protégée.
Capot ouvert, faire attention de ne pas heurter la commande d'ouverture.
Ne pas ouvrir le capot en cas de vent violent.

⚠ **Réfrigérissement du moteur à l'arrêt**
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Ouverture



- ▶ Ouvrir la porte avant gauche.
- ▶ Tirer vers soi la commande intérieure, située en bas de l'encadrement de la porte.



- ▶ Lever le crochet de sécurité extérieur et soulever le capot.
- ▶ Déclipper la béquille de son logement et la fixer dans le cran pour maintenir le capot ouvert.

Fermeture

- ▶ Maintenir le capot et sortir la béquille du cran de maintien.
- ▶ Clipper la béquille dans son logement.
- ▶ Abaisser le capot et le lâcher en fin de course.
- ▶ Soulever le capot pour vérifier son bon verrouillage.

⚠ En raison de la présence d'équipements électriques dans le compartiment moteur, il est fortement recommandé de limiter les expositions à l'eau (pluie, lavage, ...).

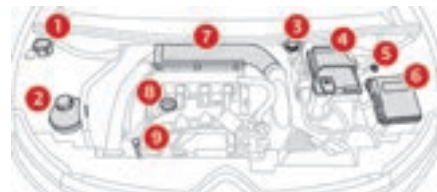
Compartiment moteur

Le moteur représenté est un exemple donné à titre indicatif.

Les emplacements des éléments suivants peuvent varier :

- Filtre à air.
- Jauge d'huile moteur.
- Remplissage de l'huile moteur.

Moteur essence



Moteur Diesel



1. Réservoir du liquide de lave-vitre
2. Réservoir du liquide de refroidissement
3. Réservoir du liquide de freins
4. Batterie / Fusibles
5. Point de masse déporté (-)

6. Boîte à fusibles
7. Filtre à air
8. Remplissage de l'huile moteur
9. Jauge d'huile moteur



Circuit de gazole

Ce circuit est sous très haute pression. Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Vérification des niveaux

Vérifier régulièrement tous ces niveaux dans le respect du plan d'entretien du Constructeur. Faire l'appoint si nécessaire, sauf indication contraire.

En cas de baisse importante d'un niveau, faire vérifier le circuit correspondant par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



Les liquides doivent être conformes aux recommandations du Constructeur et au moteur du véhicule.



Lors d'intervention sous le capot, faire attention car certaines zones du moteur peuvent être extrêmement chaudes (risque de brûlure) et le moto-ventilateur peut se mettre en marche à tout instant (même contact coupé).

Produits usagés



Éviter tout contact prolongé de l'huile et des liquides usagés avec la peau. La plupart de ces liquides sont nocifs pour la santé, voire très corrosifs.



Ne pas jeter l'huile et les liquides usagés dans les canalisations d'évacuation ou sur le sol. Vider l'huile usagée dans les containers réservés à cet usage dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Huile moteur



La vérification du niveau s'effectue sur un sol plat, moteur à l'arrêt depuis 30 minutes, soit avec l'indicateur de niveau d'huile au combiné, à la mise du contact (pour les véhicules équipés d'une jauge électrique), soit avec la jauge manuelle. Il est normal de faire des appoints d'huile entre deux révisions (ou vidanges). Il est préconisé d'effectuer un contrôle, avec appoint si nécessaire, tous les 5 000 km.



Pour préserver la fiabilité des moteurs et les dispositifs d'antipollution, ne jamais utiliser d'additif dans l'huile moteur.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour l'emplacement de la jauge manuelle, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.

- ▶ Saisir la jauge par son embout coloré et la dégager complètement.
- ▶ Essuyer la tige de la jauge à l'aide d'un chiffon propre et non pelucheux.



- ▶ Remettre la jauge en place, jusqu'en butée, puis la retirer de nouveau pour effectuer un contrôle visuel : le niveau correct doit se situer entre les repères **A (maxi)** et **B (mini)**.

Ne pas démarrer le moteur si le niveau est :

- supérieur au repère **A** : faire appel au Réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
- inférieur au repère **B** : effectuer impérativement un complément d'huile moteur.



Caractéristiques de l'huile

Avant d'effectuer un complément d'huile ou une vidange du moteur, vérifier que l'huile corresponde à la motorisation et soit conforme aux recommandations indiquées dans le plan d'entretien fourni avec le véhicule (ou disponible auprès du réseau CITROËN ou d'un atelier qualifié).

L'utilisation d'une huile non recommandée peut entraîner la perte de la garantie contractuelle en cas de défaillance du moteur.

Complément d'huile moteur

Pour l'emplacement de l'orifice de remplissage de l'huile moteur, se reporter à l'illustration du sous-capot moteur correspondant.



Ne jamais retirer le bouchon de l'orifice de remplissage moteur tournant. Risque de brûlure et d'éclaboussures dans le compartiment moteur.

- ▶ Verser l'huile par petites quantités, en évitant les projections sur les éléments du moteur (risque d'incendie).
- ▶ Attendre quelques minutes avant de faire une vérification du niveau avec la jauge manuelle.
- ▶ Compléter le niveau, si nécessaire.
- ▶ Après vérification du niveau, revisser soigneusement le bouchon de l'orifice de remplissage d'huile et enfoncer la jauge dans son logement jusqu'en butée.



La jauge d'huile doit être enfoncée complètement pour empêcher tout déversement d'huile sur le moteur. Risque d'incendie dans le compartiment moteur.



Dans les 30 minutes qui suivent un appoint d'huile, l'indication du niveau d'huile au combiné d'instruments à la mise du contact n'est pas valable.

Liquide de freins



Le niveau de ce liquide doit se situer proche du repère "**MAXI**". Sinon, vérifier l'état d'usure des plaquettes de freins.

Pour connaître la périodicité de la vidange du circuit de freinage, se reporter au plan d'entretien du constructeur.



Nettoyer le bouchon avant de le retirer pour faire l'appoint. N'employer que du liquide de freins DOT4 provenant d'un bidon scellé.

Liquide de refroidissement



Un appoint de ce liquide entre deux révisions est normal.

Le contrôle et l'appoint doivent être faits impérativement moteur froid.

Un niveau insuffisant présente des risques de dommages importants pour le moteur, il doit se situer proche du repère "**MAXI**" sans jamais le dépasser.

Si le niveau est proche ou en-dessous du repère "**MINI**", il est impératif de faire un appoint. Lorsque le moteur est chaud, la température du liquide de refroidissement est régulée par le moto-ventilateur.

Le circuit de refroidissement étant sous pression, attendre au moins une heure après l'arrêt du moteur pour intervenir. En cas d'intervention urgente, pour éviter tout risque de brûlure, se munir d'un chiffon et dévisser le bouchon de deux tours pour laisser retomber la pression. Lorsque celle-ci est retombée, retirer le bouchon et compléter le niveau.



Refroidissement du moteur à l'arrêt
Le moto-ventilateur peut se mettre en marche après l'arrêt du moteur.
Attention aux objets ou aux vêtements qui pourraient se prendre dans l'hélice !

Liquide de lave-vitre



Compléter le niveau dès que cela est nécessaire.

Caractéristiques du liquide

La mise à niveau du liquide doit être effectuée avec un mélange prêt à l'emploi. En période hivernale (températures négatives), utiliser un liquide avec antigel adapté aux conditions de températures afin de préserver les éléments du système (pompe, réservoir, canalisations, gicleurs).



Dans tous les cas, le remplissage avec de l'eau pure est proscrit (risque de gel, dépôt de calcaire).

Additif gasoil (Diesel avec filtre à particules)



Le niveau minimum du réservoir d'additif du filtre à particules est indiqué par l'allumage fixe de ce témoin, accompagné d'un signal sonore et d'un message d'alerte.

Appoint

La mise à niveau de cet additif doit être effectuée rapidement.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

AdBlue® (BlueHDi)

Une alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint.

Pour plus d'informations sur les **Indicateurs** et notamment sur les indicateurs d'autonomie d'AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Pour éviter l'immobilisation réglementaire du véhicule, il est impératif d'effectuer le remplissage du réservoir d'AdBlue.

Pour plus d'informations sur l'**AdBlue® (BlueHDi)** et notamment sur

l'approvisionnement en AdBlue, se reporter à la rubrique correspondante.

Contrôles

Sauf indication contraire, contrôler ces éléments, conformément au plan d'entretien du Constructeur et en fonction du moteur. Sinon, les faire contrôler par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.



N'utilisez que des produits recommandés par CITROËN ou des produits de qualité et de caractéristiques équivalentes.

Afin d'optimiser le fonctionnement d'organes aussi importants que le circuit de freinage, CITROËN sélectionne et propose des produits spécifiques.

Batterie 12 V



La batterie est sans entretien. Vérifier régulièrement le serrage des cosses vissées (pour les versions sans collier rapide) et l'état de propreté des branchements.



Pour plus d'informations sur les précautions à prendre avant toute intervention sur la **Batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.



Les versions équipées du Stop & Start comportent une batterie au plomb

12 V de technologie et de caractéristiques spécifiques.

Son remplacement doit être effectué exclusivement dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Filtre habitacle



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**



Un filtre habitacle encrassé peut détériorer les performances du système d'air conditionné et générer des odeurs indésirables.

Filtre à air



En fonction de l'environnement et de l'utilisation du véhicule (exemples : atmosphère poussiéreuse, conduite urbaine), **le changer si nécessaire deux fois plus souvent.**

Filtre à huile



Changer le filtre à huile à chaque vidange d'huile moteur.

Filtre à particules (Diesel)



Le début de colmatage du filtre à particules est indiqué par l'allumage temporaire de ce témoin, accompagné d'un message d'alerte.

Dès que les conditions de circulation le permettent, régénérer le filtre en roulant à une vitesse d'au moins 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2500 tours/minute, pendant environ 15 minutes (jusqu'à l'extinction du témoin).

Si il n'est pas possible d'atteindre 60 km/h, laisser le moteur tourner au ralenti pendant environ 15 minutes, puis rouler avec un régime moteur supérieur à 2500 tours/minute pendant 15 minutes.



Ne pas éteindre le moteur avant la fin de la régénération du filtre ; des intervalles répétés peuvent dégrader prématurément l'huile moteur. Il n'est pas recommandé d'effectuer la régénération du filtre lorsque le véhicule est à l'arrêt.



Si le témoin reste affiché, il s'agit d'un manque d'additif gasoil. Pour plus d'informations sur la **Vérification des niveaux**, se reporter à la rubrique correspondante.



Après un fonctionnement prolongé du véhicule à très basse vitesse ou au ralenti, il est possible de constater exceptionnellement des émissions de vapeur d'eau à l'échappement, lors d'accélération. Ces émissions sont sans conséquence sur le

comportement du véhicule et sur l'environnement.



Véhicule neuf

Les premières opérations de régénération du filtre à particules peuvent s'accompagner d'odeurs de "brûlé" qui sont parfaitement normales.

Boîte de vitesses manuelle



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Boîte de vitesses automatique



La boîte de vitesses est sans entretien (pas de vidange).

Plaquettes de freins



L'usure des freins dépend du style de conduite, en particulier pour les véhicules utilisés en ville, sur courtes distances. Il peut être nécessaire de faire contrôler l'état des freins, même entre les révisions du véhicule. Hors fuite dans le circuit, une baisse du niveau du liquide de frein indique une usure des plaquettes de freins.



Après un lavage du véhicule, de l'humidité ou, en conditions hivernales, du givre peut se former sur les disques et les plaquettes de freins : l'efficacité du freinage

peut être diminuée. Effectuer de légères manoeuvres de freinage pour sécher et dégivrer les freins.

État d'usure des disques de freins



Pour toute information relative à la vérification de l'état d'usure des disques de freins, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Frein de stationnement électrique



Ce système ne nécessite aucun contrôle particulier. Néanmoins, en cas de problème, ne pas hésiter à le faire vérifier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.




Pour plus d'informations sur le **Frein de stationnement électrique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Roues et pneumatiques



Le contrôle de la pression de gonflage de tous les pneumatiques, y compris de la roue de secours, doit être effectué "à froid". Les pressions indiquées sur l'étiquette de pression des pneumatiques sont valables pour des pneumatiques "froids". Si le véhicule a roulé plus de 10 minutes ou plus de 10 kilomètres à

plus de 50 km/h, ajouter 0,3 bar (30 kPa) aux valeurs indiquées sur l'étiquette.

 Le sous-gonflage augmente la consommation d'énergie. Une pression de gonflage non-conforme provoque l'usure prématurée des pneumatiques et dégrade la tenue de route du véhicule - Risque d'accident !

Rouler avec des pneumatiques usés ou endommagés réduit les performances de freinage et de maintien de la direction du véhicule. Vérifier régulièrement l'état des pneumatiques (bande de roulement et flancs) et des jantes ainsi que la présence des bouchons de valve.

Lorsque les témoins d'usure n'apparaissent plus en retrait de la bande de roulement, la profondeur des rainures est inférieure à 1,6 mm ; remplacer impérativement les pneumatiques. L'utilisation de roues et de pneumatiques de dimensions autres que celles spécifiées peut affecter la durée de vie des pneumatiques, la rotation des roues, la garde au sol, l'indication du compteur de vitesse et dégrader la tenue de route.

Le montage de pneumatiques différents sur les essieux avant et arrière peut provoquer des régulations intempestives de l'ESC. Marquer systématiquement le sens de rotation sur les pneumatiques qui seront stockés lors du montage des pneumatiques hiver ou été. Les

stocker dans un endroit frais, sec et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.



Les pneumatiques hiver ou 4 saisons sont identifiables grâce à ce symbole apposé sur leurs flancs.

Amortisseurs



Des amortisseurs usés sont difficilement repérables par l'utilisateur. Or, ils influencent fortement l'efficacité du freinage et la tenue de route.

Un contrôle régulier par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié est nécessaire pour assurer la sécurité et le confort de conduite.

Kits de distribution et d'accessoires



Les kits de distribution et d'accessoires sont sollicités dès la mise en route du moteur et jusqu'à son arrêt complet ; leur usure est normale.

Un kit de distribution ou d'accessoires défectueux peut altérer le moteur et le mettre hors d'usage. Respecter la préconisation de remplacement donnée en kilomètres parcourus ou en temps, au premier des deux termes atteint.

AdBlue® (BlueHDi)

Pour assurer le respect de l'environnement et de la norme Euro 6, sans altérer les

performances ni pénaliser la consommation de carburant de ses moteurs Diesel, CITROËN a fait le choix d'équiper ses véhicules d'un dispositif qui associe le système SCR (Réduction Catalytique Sélective) et le filtre à particules (FAP) pour le traitement des gaz d'échappement.

Système SCR

À l'aide d'un liquide appelé AdBlue® qui contient de l'urée, un catalyseur transforme jusqu'à 85 % des oxydes d'azote (NOx) en azote et en eau, inoffensifs pour la santé et l'environnement.




L'AdBlue® est contenu dans **un réservoir spécifique** d'environ 17 litres.

Sa contenance permet une autonomie de roulage avant alerte d'environ 6 500 km **fortement variable** selon le mode de conduite. Un dispositif d'alerte se déclenche dès que le niveau de réserve est atteint : il est alors possible de parcourir environ 2 400 km avant que le réservoir ne soit vide et le véhicule bloqué.



Pour plus d'informations sur les **Témoins** et les alertes associées ou les **Indicateurs**, se reporter aux rubriques correspondantes.

 Lorsque le réservoir d'AdBlue® est vide, un dispositif réglementaire empêche le redémarrage du moteur.

Lorsque le système SCR est défaillant, le niveau d'émissions du véhicule n'est plus conforme à la réglementation Euro 6 : le véhicule devient polluant.

Dans le cas d'un dysfonctionnement confirmé du système SCR, il est impératif de se rendre dès que possible dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié. Après 1 100 km parcourus, un dispositif s'active automatiquement pour empêcher le démarrage du moteur.


Dans les deux cas, un indicateur d'autonomie indique la distance pouvant être parcourue avant l'immobilisation du véhicule.

 **Gel de l'AdBlue®**
L'AdBlue® gèle à des températures inférieures à -11 °C environ.

Le système SCR comporte un dispositif de réchauffage du réservoir d'AdBlue® qui permet de rouler en conditions climatiques très froides.

Approvisionnement en AdBlue®

Il est recommandé de procéder à un appoint en AdBlue® dès la première alerte signalant que le niveau de réserve est atteint.

 Pour le bon fonctionnement du système SCR :

- Utiliser uniquement du liquide AdBlue® conforme à la norme ISO 22241.
- Ne jamais transvaser l'AdBlue® dans un autre récipient : il perdrait de ses qualités de pureté.
- Ne jamais diluer l'AdBlue® avec de l'eau.


Il est possible de se procurer de l'AdBlue® dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié ainsi que dans les stations-service équipées de pompes à AdBlue® spécialement conçues pour les véhicules particuliers.

Recommandations de stockage

L'AdBlue® gèle en-deçà de -11 °C environ et se dégrade à partir de +25 °C. Il est recommandé de stocker les bidons dans un endroit frais et à l'abri de l'exposition directe au rayonnement solaire.

Dans ces conditions, le liquide peut être conservé au moins un an.

Si le liquide a gelé, il peut être utilisé une fois complètement dégelé à l'air ambiant.

 Ne pas stocker les bidons d'AdBlue® dans le véhicule.

Précautions d'utilisation

L'AdBlue® est une solution à base d'urée. Ce liquide est ininflammable, incolore et inodore (conservé dans un endroit frais).

En cas de contact avec la peau, laver la zone touchée à l'eau courante et au savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante ou avec une solution de lavage oculaire pendant au moins 15 minutes. En cas de sensation de brûlure ou d'irritation persistante, consulter un médecin. En cas d'ingestion, rincer immédiatement la bouche avec de l'eau claire et boire ensuite beaucoup d'eau.


Dans certaines conditions (par forte température, par exemple), on ne peut exclure des risques de dégagement d'ammoniac : ne pas inhaler le liquide. Les vapeurs d'ammoniac ont une action irritante sur les muqueuses (yeux, nez et gorge).

 Conserver l'AdBlue® hors de portée des enfants, dans son bidon d'origine.

Procédure

Avant de procéder à l'appoint, s'assurer que le véhicule est stationné sur une surface plane et horizontale.

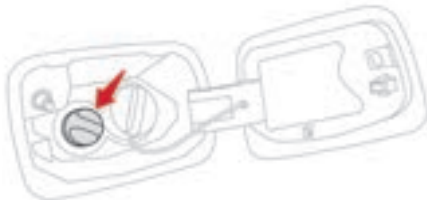
Par temps hivernal, vérifier que la température du véhicule est supérieure à -11 °C. Dans le cas contraire, en gelant, l'AdBlue® ne peut pas être déversé dans le réservoir. Garer le véhicule dans un local plus tempéré pendant quelques heures pour permettre l'appoint.

 Ne jamais verser l'AdBlue® dans le réservoir de gazole.

! En cas de projections d'AdBlue® ou de coulures sur le côté de caisse, rincer immédiatement à l'eau froide ou essuyer à l'aide d'un chiffon humide.
Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et d'eau chaude.

! Important : en cas d'appoint après une panne d'AdBlue, il est impératif de patienter environ 5 minutes avant de remettre le contact, **sans ouvrir la porte conducteur, ni déverrouiller le véhicule, ni introduire la clé dans le contacteur, ni introduire la clé du système "Accès et Démarrage Mains Libres" dans l'habitacle.** Mettre le contact, puis, après un délai de 10 secondes, démarrer le moteur.

- ▶ Couper le contact et retirer la clé du contacteur pour éteindre le moteur.
ou
- ▶ Avec le système Accès et Démarrage Mains Libres, appuyer sur le bouton **"START/STOP"** pour éteindre le moteur.



- ▶ Tourner le bouchon bleu du réservoir d'AdBlue® dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et le retirer.
- ▶ Avec un bidon d'AdBlue® : après avoir vérifié la date de péremption, lire attentivement les consignes d'utilisation figurant sur l'étiquette avant de verser le contenu dans le réservoir d'AdBlue® du véhicule.
- ▶ Avec une pompe AdBlue® : introduire le pistolet et remplir le réservoir jusqu'à l'arrêt automatique du pistolet.

! Afin de ne pas faire déborder le réservoir d'AdBlue® :

- Faire un appoint compris entre 10 et 13 litres en utilisant des bidons d'AdBlue®.
- Ne pas insister après le premier arrêt automatique du pistolet dans le cas d'un approvisionnement dans une station-service. Tout appoint intermédiaire d'AdBlue® doit être au minimum de 5 litres pour être pris en compte par le système.

! Si le réservoir d'AdBlue® s'est vidé complètement, ce qui est confirmé par le message **"Ajouter AdBlue : Démarrage impossible"**, il est impératif d'effectuer un appoint d'au moins 10 litres.
Il se peut que le système ne détecte pas un appoint instantanément, mais seulement au bout de quelques kilomètres.

Mise en roue libre du véhicule

Dans certaines situations, il est nécessaire de mettre le véhicule en roue libre (ex. : remorquage, sur banc à rouleaux, lavage automatique en station (mode Wash), transport ferroviaire ou maritime).
La procédure diffère en fonction des types de boîte de vitesses et de frein de stationnement.

! Ne jamais laisser le véhicule sans surveillance lorsqu'il est en mode roue libre.

! Avec une boîte de vitesses automatique, il est vivement conseillé de rester dans le véhicule quand il est en roue libre.

i **Accès et Démarrage Mains Libres**
Il est impératif de ne pas appuyer sur la pédale de frein pour la remise, puis la coupure du contact. Sinon, le moteur démarre et il faut recommencer la procédure.

Avec boîte de vitesses manuelle et frein de stationnement électrique



Pour les débloquer

- ▶ Moteur tournant, pied sur le frein, mettre le levier de vitesses au point mort.
- ▶ Pied sur le frein, couper le moteur.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, puis remettre le contact.
- ▶ Pied sur le frein, appuyer sur la commande pour desserrer le frein de stationnement.
- ▶ Relâcher la pédale de frein, couper le contact.

Pour revenir à un fonctionnement normal

- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et serrer le frein à main.

Avec boîte de vitesses automatique et frein de stationnement électrique




Procédure de déblocage

Véhicule à l'arrêt et moteur tournant :

- ▶ Appuyer sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée.

- ▶ Sélectionner le mode **N** sur le sélecteur impulsif et y rester.
- ▶ Appuyer sur le bouton **START/STOP** pendant 1 s environ pour éteindre le moteur (confirmé par le clignotement des témoins **P** et **N**).
- ▶ Relâcher la pédale de frein pour mettre le contact et désactiver le frein de stationnement électrique.

 Un message apparaît au combiné pour confirmer le déblocage des roues pendant 15 minutes.
Lorsque le véhicule est en roue libre, la mise à jour de l'autoradio est impossible (message indiqué sur le combiné d'instruments).

Après 15 minutes ou pour revenir à un fonctionnement normal


- ▶ Pied sur le frein, redémarrer le moteur et sélectionner le mode **P**.

Conseils d'entretien

Consignes générales


Respecter les consignes suivantes pour éviter d'endommager le véhicule.

À l'extérieur

 Ne jamais utiliser le lavage à haute pression dans le compartiment

moteur - Risque d'endommager les organes électriques !

Ne pas laver en plein soleil ou par grand froid.

 Lors du lavage du véhicule dans une station automatique à rouleaux, penser à verrouiller les portes et selon version, à éloigner la clé électronique ainsi qu'à désactiver la fonction mains-libres (Accès bras chargés).
Lors de l'utilisation d'une lance à haute pression, respecter une distance d'au moins 30 cm avec le véhicule (en particulier, sur les impacts de gravillons, capteurs, joints d'étanchéité).

Nettoyer rapidement les salissures contenant des substances chimiques agressives pour la peinture (résines d'arbres, fientes d'oiseaux, sécrétions d'insectes, pollen, goudron).

Nettoyer fréquemment, selon l'environnement, pour éliminer les dépôts iodés (zone côtière), les suies (zone industrielle), les boues et les sels (zone humide ou froide) : très corrosifs.

Pour éliminer des salissures persistantes nécessitant un produit spécifique (anti-goudron, démoustiqueur), consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Faire effectuer, de préférence, les retouches de peinture par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

À l'intérieur

! Lors du lavage du véhicule, ne jamais nettoyer l'intérieur au jet d'eau ou à la lance à haute pression.

Tout liquide transporté à bord en gobelet (mug ou équivalent) pouvant se renverser, présente un risque de détérioration des commandes du poste de conduite et de la console centrale. Être vigilant !

Pour le nettoyage des combinés, écrans tactiles ou autres, essuyer délicatement à l'aide d'un chiffon doux et sec. Ne pas utiliser de produits (exemple : alcool, désinfectant) ni d'eau savonneuse directement sur ces surfaces - Risque de détérioration !

Carrosserie

Peinture brillante

! Ne pas utiliser de produits abrasifs, solvants, essence, pétrole pour nettoyer la carrosserie.

Ne jamais utiliser d'éponge abrasive pour nettoyer des salissures persistantes - Risque de rayer la peinture !

Ne pas appliquer le produit lustrant en plein soleil, sur les plastiques ou caoutchoucs.

i Utiliser un chiffon doux et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.

Essuyer délicatement la carrosserie avec un chiffon en microfibres propre.

Appliquer le produit lustrant sur un véhicule propre et sec.

Respecter les consignes d'utilisation mentionnées sur le produit.

Autocollants

(Selon version)

! Ne pas utiliser le lavage à haute pression pour nettoyer le véhicule - Risque d'endommager ou de décoller les autocollants !

i Utiliser le lavage au jet d'eau à gros débit (température comprise entre 25°C et 40°C).

Déplacer le jet d'eau perpendiculairement à la surface à nettoyer.

Rincer le véhicule à l'eau déminéralisée.

Textile

La planche de bord, les panneaux de porte et les sièges peuvent comporter des pièces en matière textile.

Entretien

! Ne pas utiliser de produits de nettoyage agressifs (ex. : alcool, solvant ou ammoniacal).

Ne pas utiliser de systèmes de nettoyage à vapeur - Risque d'altération de l'adhérence des tissus !

i Épousseter régulièrement les pièces textiles à l'aide d'un chiffon sec, d'une brosse douce ou d'un aspirateur. Passer annuellement un chiffon propre et humide sur les pièces textiles. Après une nuit de séchage, passer une brosse à poils doux.

Détachage

! Ne pas frotter pour éviter de répandre ou de faire pénétrer la substance.

i Intervenir rapidement en réduisant la tache à partir du bord. Retirer le maximum de substance, solide à l'aide d'un cuillère ou d'une spatule, liquide à l'aide d'un papier absorbant.

i **Produit / Procédure à utiliser en fonction du type de tache :**

- Graisse, huile et encre : nettoyer avec du détergent à pH neutre.
- Reflux gastrique : nettoyer avec de l'eau minérale gazeuse.

- Sang : déposer de la farine ; laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Boue : laisser sécher et enlever avec un chiffon légèrement humide.
 - Gâteaux, chocolat, glace : nettoyer avec de l'eau tiède.
 - Boissons sucrées et/ou alcoolisées : nettoyer avec de l'eau tiède ou du jus de citron, si tache résistante.
 - Gel coiffant, café, sauce tomate, vinaigre : nettoyer avec de l'eau tiède et du jus de citron.
- Pour les substances solides, utiliser ensuite une brosse douce ou un aspirateur.
- Pour les substances liquides, utiliser ensuite un chiffon microfibre humide, puis sécher avec un autre chiffon.

Cuir

Le cuir est un produit naturel. Un entretien adapté et régulier est indispensable à sa longévité.

Il doit être protégé et nourri à l'aide d'un produit "spécial cuir" pour conserver sa souplesse et son aspect d'origine.



Ne pas utiliser de produit d'entretien non-adapté au nettoyage du cuir (ex. : solvant, détergent, essence, alcool pur).
Ne pas utiliser de produit de blanchiment ou de décoloration (ex. : perchloroéthylène).

Dans le cas d'un élément composé partiellement de cuir, veiller à ne pas endommager les autres matières avec le produit "spécial cuir".



Avant nettoyage, en cas de tache grasse ou liquide, absorber rapidement le surplus.

Avant nettoyage, enlever tous les résidus susceptibles de rayer le cuir avec un chiffon humidifié d'eau déminéralisée et bien essoré. Nettoyer, sans frotter énergiquement, le cuir avec un chiffon doux humecté d'eau savonneuse ou d'un produit à pH neutre. Sécher avec un chiffon doux et sec.

Triangle de présignalisation

Ce dispositif réfléchissant et démontable est à installer au bord de la route lorsqu'un véhicule est en panne ou accidenté.



Avant de descendre du véhicule

Allumer les feux de détresse, puis enfiler le gilet de sécurité pour monter et installer le triangle.

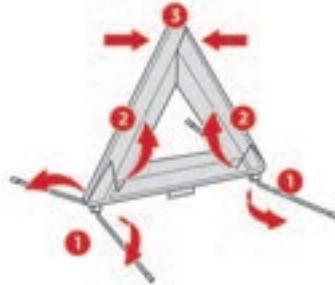
Compartment de rangement



Un compartiment est aménagé dans la garniture intérieure du hayon pour le rangement d'un triangle.

► Après ouverture du hayon, déverrouiller le couvercle en tournant la vis d'un quart de tour vers la gauche.

Montage et positionnement du triangle



Pour les versions où un triangle est fourni comme équipement d'origine, se reporter à l'illustration ci-dessus.

Pour les autres versions, se reporter aux instructions de montage fournies avec le triangle.

► Installer le triangle derrière le véhicule, en se conformant à la législation en vigueur localement.

Panne de carburant (Diesel)

Avec un moteur Diesel, en cas de panne sèche, il est nécessaire de réamorcer le circuit de carburant.

Avant de commencer le réamorçage, il est impératif de mettre au moins 5 litres de gazole dans le réservoir de carburant.



Pour plus d'informations sur l'**Approvisionnement en carburant** et sur le **Détrompeur de carburant (Diesel)**, se reporter à la rubrique correspondante.

Moteurs BlueHDi 130

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 1 minute environ et couper le contact.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Moteurs BlueHDi 180

- Mettre le contact (sans mettre en route le moteur).
- Attendre 6 secondes environ et couper le contact.
- Répéter l'opération 10 fois.
- Actionner le démarreur pour mettre en route le moteur.

Si le moteur ne démarre pas du premier coup, ne pas insister et recommencer la procédure.

Outillage de bord

Ensemble des outils livrés avec le véhicule.

Sa composition dépend de l'équipement de votre véhicule :

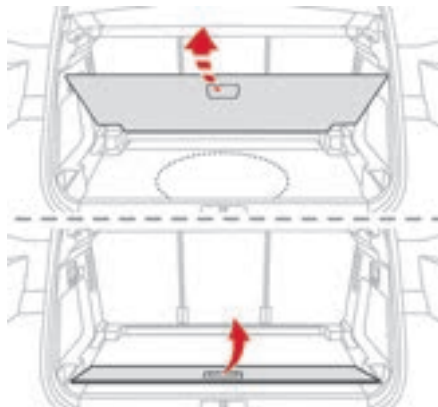
- Kit de dépannage provisoire de pneumatique.
- Roue de secours.



Ces outils sont spécifiques au véhicule et peuvent varier selon l'équipement.

Ne pas les utiliser pour d'autres usages.

Accès à l'outillage



L'essentiel des outils est rangé dans le coffre, sous le plancher.

Pour y accéder :

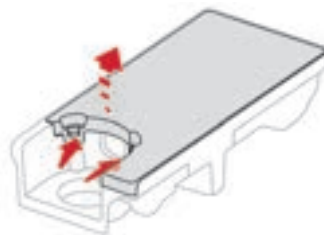
Versions avec plancher de coffre 2 positions :

- Ouvrir le coffre.
- Placer le plancher de coffre mobile en position haute.

Versions avec surtapis de coffre articulé (Hybride rechargeable) :

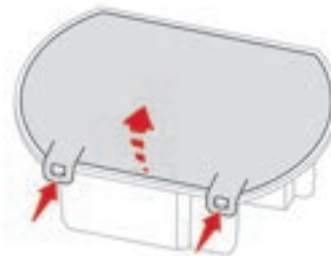
- Ouvrir le coffre.
- Déplier le surtapis de coffre articulé en le tirant par sa poignée, jusqu'à l'ouvrir complètement.

Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



- Déclipper les deux attaches pour ouvrir son couvercle.

Avec roue de secours



- Déclipper la boîte de rangement en tirant vers le haut.
- Déclipper les deux attaches pour ouvrir son couvercle.

Détail des outils

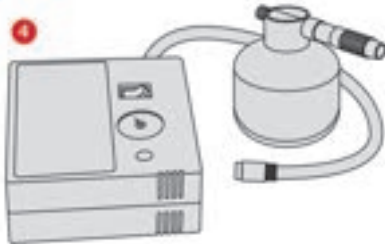


1. Cales pour immobiliser le véhicule (selon équipement)

2. Douille pour vis antivol (située dans la boîte à gants) (selon équipement)
Pour adapter la clé démonte-roue aux vis spéciales "antivol".
3. Anneau amovible de remorquage et outil d'ouverture des caches de protection avant et arrière (selon équipement)

Pour plus d'informations sur le **Remorquage du véhicule** et l'utilisation de l'anneau amovible, se reporter à la rubrique correspondante.

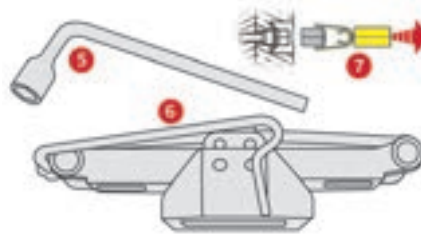
Avec kit de dépannage provisoire de pneumatique



4. Compresseur 12 V avec cartouche de produit de colmatage et autocollant de limitation de vitesse
Pour réparer temporairement la roue et ajuster la pression du pneumatique.

Pour plus d'informations sur le **Kit de dépannage provisoire de pneumatique**, se reporter à la rubrique correspondante.

Avec roue de secours



5. Clé démonte-roue
Pour déposer les vis de fixation de la roue.
6. Cric avec manivelle intégrée
Pour soulever le véhicule.
7. Démonse-cache-vis de roue (selon équipement)
Pour déposer les enjoliveurs de tête de vis sur les roues aluminium.

Pour plus d'informations sur la **Roue de secours**, se reporter à la rubrique correspondante.



Le cric doit être utilisé uniquement pour remplacer un pneumatique endommagé.

Ne pas utiliser un autre cric que celui fourni avec le véhicule

Si le véhicule n'est pas équipé de son cric d'origine, consulter le réseau CITROËN ou à un atelier qualifié afin d'obtenir celui prévu par le Constructeur.

Le cric est conforme à la réglementation européenne, telle que définie dans la Directive Machines 2006/42/CE, et est également conforme à la réglementation UKCA, telle que définie dans le Règlement no 1597 de 2008 sur la fourniture de machines (sécurité).
Le cric ne nécessite aucun entretien.

Kit de dépannage provisoire de pneumatique



Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



Composé d'un compresseur et d'une cartouche de produit de colmatage, il permet d'effectuer une **réparation temporaire** du pneumatique pour se rendre dans le garage le plus proche. Il est prévu pour réparer la plupart des crevaisons se situant sur la bande de roulement.



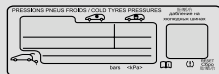
Le circuit électrique du véhicule permet le branchement du compresseur sur la prise 12 V pour la durée

nécessaire à la réparation du pneumatique endommagé.

i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

i La pression de gonflage des pneumatiques est indiquée sur cette étiquette.

Pour plus d'informations sur les **Éléments d'identification**, notamment cette étiquette, se reporter à la rubrique correspondante.



! En cas de modification de la pression d'un ou de plusieurs pneumatiques, il est nécessaire de réinitialiser le système de détection de sous-gonflage.

Pour plus d'informations sur la **Détection de sous-gonflage**, se reporter à la rubrique correspondante.

Procédure de réparation

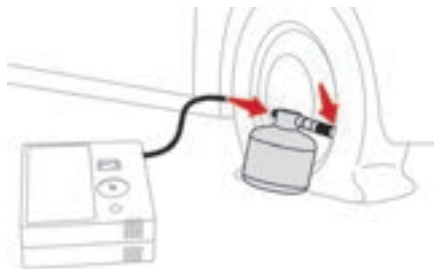
! Ne pas enlever tout corps étranger (exemples : clou, vis) ayant pénétré dans le pneumatique.

▶ Stationner sans gêner la circulation et serrer le frein de stationnement.

▶ Appliquer les consignes de sécurité (feux de détresse, triangle de signalisation, gilet de sécurité...) selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

▶ Couper le contact.

▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique à réparer et le conserver dans un endroit propre.



▶ Raccorder le tuyau du flacon de produit de colmatage à la valve du pneumatique à réparer et serrer fermement.

▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.

▶ Raccorder le tuyau du compresseur au flacon de produit de colmatage.

▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".

▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.

▶ Connecter la prise électrique du compresseur à l'une des prises 12 V du véhicule.



▶ Coller l'autocollant de limitation de vitesse.

! L'autocollant de limitation de vitesse doit être collé à l'intérieur du véhicule, dans l'environnement proche du conducteur, pour lui rappeler qu'une roue est en usage temporaire.

▶ Mettre le contact.



▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" jusqu'à ce que la pression du pneumatique atteigne 2 bars. Le produit de colmatage est injecté sous pression dans le pneumatique ; ne pas débrancher le tuyau de la valve pendant cette opération (risque d'éclaboussures).

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout d'environ 7 minutes, c'est que le pneumatique n'est pas réparable ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Débrancher la prise électrique du compresseur de la prise 12 V du véhicule.
- ▶ Retirer le kit.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.
- ▶ Retirer puis ranger le flacon de produit de colmatage.

! Le produit de colmatage est nocif en cas d'ingestion et irritant pour les yeux.

Tenir ce produit hors de portée des enfants. La date limite d'utilisation du liquide est inscrite sur le flacon.

Après utilisation, ne pas jeter le flacon dans la nature, le rapporter dans le réseau CITROËN ou à un organisme chargé de sa récupération.

Ne pas oublier de se réapprovisionner avec un nouveau flacon disponible dans le Réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

- ▶ S'arrêter pour vérifier la réparation et **contrôler la pression** à l'aide du kit :
 - Si la pression du pneumatique n'est pas correcte, contacter le Réseau CITROËN pour faire changer le pneumatique.
 - Si la pression du pneumatique est correcte, rouler à nouveau pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h) ; arrêter le véhicule, puis contrôler à nouveau la pression du pneumatique à l'aide du kit pour être sûr que la crevaison est réparée.

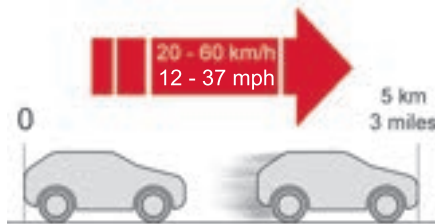
! Ne pas dépasser la vitesse de 80 km/h et ne pas rouler plus de 200 km avec un pneumatique réparé à l'aide de ce type de kit.

Consulter impérativement le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour faire vérifier la réparation et faire changer le pneumatique.

- ▶ Visser le tuyau sur la valve et serrer fermement.
- ▶ Vérifier que l'interrupteur du compresseur est sur la position "O".
- ▶ Dérouler complètement le fil électrique, rangé sous le compresseur.
- ▶ Connecter la prise électrique du compresseur à l'une des prises 12 V du véhicule.
- ▶ Mettre le contact.
- ▶ Mettre en marche le compresseur en basculant l'interrupteur sur la position "I" et ajuster la pression, conformément à l'étiquette de pression des pneumatiques du véhicule. Pour dégonfler : appuyer sur le bouton noir situé sur le tuyau du compresseur, au niveau du raccord de valve.

! Si la pression de 2 bars n'est pas atteinte au bout de 7 minutes, le pneumatique est endommagé ; consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié pour le dépannage du véhicule.

- ▶ Une fois la pression correcte atteinte, basculer l'interrupteur sur la position "O".
- ▶ Retirer le kit, puis le ranger.
- ▶ Replacer le bouchon sur la valve.



- ▶ Rouler immédiatement pendant environ 5 kilomètres à vitesse réduite (entre 20 et 60 km/h), afin de colmater la crevaison.

Contrôle de pression / Gonflage occasionnel

Il est possible d'utiliser le compresseur, **sans injection de produit**, pour contrôler ou gonfler occasionnellement les pneumatiques.

- ▶ Retirer le bouchon de la valve du pneumatique, et le conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dérouler le tuyau rangé sous le compresseur.

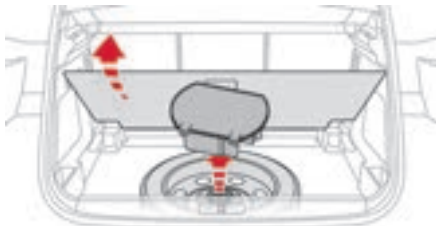
Roue de secours

i Consulter ce lien pour visualiser des vidéos explicatives : <http://q-r.to/bagGI9>



i Pour plus d'informations sur l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Accès à la roue de secours

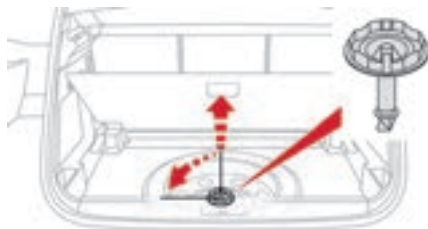


La roue de secours est installée dans le coffre sous le plancher.

Pour accéder à la roue de secours, se reporter au préalable à la rubrique concernant l'**Outillage de bord**.

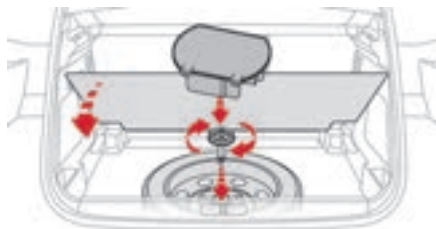
i Selon version, la roue de secours est homogène en tôle ou en aluminium. Pour certains pays de commercialisation, elle est de type "galette".

Retrait de la roue de secours



- ▶ Dévisser l'écrou central.
- ▶ Retirer le dispositif de fixation (écrou et vis).
- ▶ Relever la roue de secours vers soi par l'arrière.
- ▶ Retirer la roue du coffre.

Remise en place de la roue de secours



- ▶ Remettre en place la roue de secours dans son logement.
- ▶ Dévisser de quelques tours l'écrou sur la vis.
- ▶ Mettre en place le dispositif de fixation (écrou et vis) au centre de la roue.
- ▶ Serrer suffisamment l'écrou central pour bien maintenir la roue.
- ▶ Remettre en place la boîte à outils au centre de la roue et la clipper.

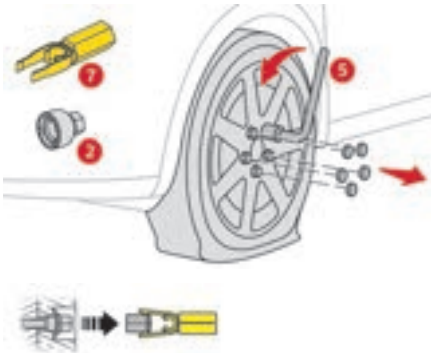
i En l'absence de roue dans la cuvette, le dispositif de fixation (écrou et vis) ne peut être remis en place.

Démontage de la roue

- ! Stationnement du véhicule**
- Immobiliser le véhicule de façon à ne pas gêner la circulation. Le sol doit être horizontal, stable et non glissant. Avec une boîte de vitesses manuelle, engager la première vitesse de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Avec une boîte de vitesses automatique, sélectionner le mode **P** de façon à bloquer les roues, serrer le frein de stationnement, sauf si celui-ci est programmé en mode automatique et couper le contact. Vérifier l'allumage fixe des témoins de frein de stationnement au combiné.

S'assurer impérativement que les occupants sont sortis du véhicule et situés dans une zone garantissant leur sécurité. Placer une cale, si nécessaire, sous la roue diagonalement opposée à celle à remplacer. Ne vous engagez jamais sous un véhicule levé par un cric ; utilisez une chandelle.

i Roue avec enjoliveur
Lors du retrait de la roue, dégager au préalable l'enjoliveur en tirant des deux mains sur l'un des bras supérieurs.
Lors du remontage de la roue, remonter l'enjoliveur en commençant par placer son encoche en regard de la valve, et appuyer sur son pourtour avec la paume de la main.

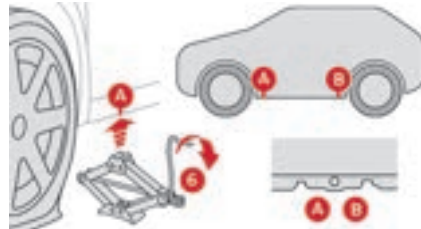


► Pour retirer le cache-vis de roue sur chacune des vis, utiliser l'outil **7** (roues aluminium).

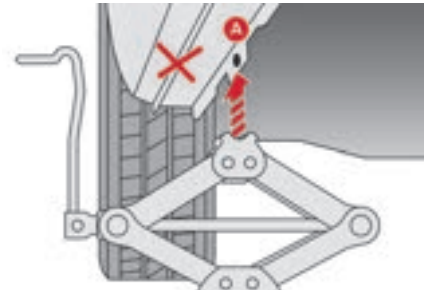
- Monter la douille antivol **2** sur la clé démonte-roue **5** pour débloquer la vis antivol.
- Débloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



Ne jamais utiliser une clé à chocs sur la douille antivol.



- Positionner la semelle du cric **6** au sol et s'assurer que celle-ci est à l'aplomb de l'emplacement avant **A** ou arrière **B** prévu sur le soubassement, le plus proche de la roue à changer.



- Déployer le cric **6** jusqu'à ce que sa tête vienne en contact avec l'emplacement **A** ou **B** utilisé ; la zone d'appui **A** ou **B** du véhicule doit être bien insérée dans la partie centrale de la tête du cric.
- Lever le véhicule jusqu'à laisser un espace suffisant entre la roue et le sol, pour mettre facilement ensuite la roue de secours (non crevée).



Veiller à ce que le cric soit bien stable. Si le sol est glissant ou meuble, le cric risque de dérapier ou de s'affaisser - Risque de blessure !

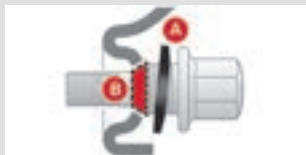
Veiller à positionner le cric uniquement aux emplacements **A** ou **B** sous le véhicule, en s'assurant que la tête du cric est bien centrée sous la zone d'appui du véhicule. Sinon, le véhicule risque d'être endommagé et/ou le cric de s'affaisser - Risque de blessure !



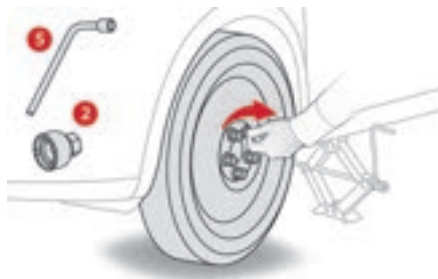
- ▶ Retirer les vis et les conserver dans un endroit propre.
- ▶ Dégager la roue.

Montage de la roue

Fixation de la roue de secours tôle ou de type "galette"



Dans le cas des roues aluminium, les rondelles **A** ne viennent pas en contact avec la roue de secours tôle ou de type "galette". Le maintien de la roue se fait par l'appui conique **B** de chaque vis.



- ▶ Mettre en place la roue sur le moyeu.
- ▶ Visser les vis à la main jusqu'en butée.

- ▶ Effectuer un pré-serrage de la vis antivolt avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivolt **2**.
- ▶ Effectuer un pré-serrage des autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.



- ▶ Redescendre le véhicule à fond.
- ▶ Replier le cric **6** et le dégager.



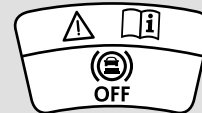
- ▶ Bloquer la vis antivolt avec la clé démonte-roue **5** équipée de la douille antivolt **2**.
- ▶ Bloquer les autres vis uniquement avec la clé démonte-roue **5**.

- ▶ Remonter le cache-vis de roue sur chacune des vis (selon équipement).
- ▶ Ranger l'outillage.

Après un changement de roue

Ranger la roue crevée dans le coffre ou, selon version, retirez au préalable le cache central pour la ranger sous le plancher en lieu et place de la roue de secours.

Avec une roue de secours non homogène ou de type "galette"



Désactiver certaines fonctions d'aides à la conduite (Active Safety Brake, Régulateur de vitesse adaptatif...).

Ne pas dépasser la vitesse maximale autorisée de 80 km/h ou la distance maximale de 80 km.

Il est interdit de rouler avec plus d'une roue de secours de ce type.

Ne pas remonter l'enjoliveur provenant de la roue crevée.

Se rendre dans le réseau CITROËN ou dans un atelier qualifié.

Faire contrôler le serrage des vis et la pression de la roue de secours.

Faire examiner la roue crevée. Après diagnostic, le technicien conseille la réparation ou le remplacement du pneumatique.

Changement d'une lampe

i Dans certaines conditions climatiques (température basse, humidité), la présence de buée sur la surface interne de la glace des projecteurs avant et des feux arrière est normale ; celle-ci disparaît quelques minutes après l'allumage des feux.

! Les projecteurs sont équipés de glaces en polycarbonate, revêtues d'un vernis protecteur :

- **Ne pas les nettoyer avec un chiffon sec ou abrasif, ni avec un produit détergent ou solvant.**
- Utiliser une éponge et de l'eau savonneuse ou un produit avec pH neutre.
- En utilisant le lavage haute-pression sur des salissures persistantes, ne pas diriger de manière prolongée la lance sur les projecteurs, les feux et leur contour pour éviter de détériorer leur vernis et leur joint d'étanchéité.

! Le changement d'une lampe doit se faire impérativement contact coupé et projecteur / feu éteint depuis plusieurs minutes - Risque de brûlure grave !
Ne pas toucher directement la lampe avec les doigts : utiliser des chiffons non pelucheux.
Il est impératif de n'utiliser que des lampes de type anti-ultraviolet (UV) afin de ne pas détériorer le projecteur.
Toujours remplacer une lampe défectueuse par une lampe neuve ayant les mêmes références et caractéristiques. Pour éviter un déséquilibre de l'éclairage, remplacer les lampes par paire.

i **Remontage des feux**
Effectuer les opérations dans l'ordre inverse du démontage.

Projecteurs et feux à diodes électroluminescentes (LED)

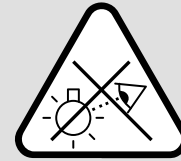
Selon version, les types de projecteurs / feux concernés sont :

- Projecteurs à technologie LED.
- Projecteurs antibrouillard avant.
- Répétiteurs latéraux d'indicateurs de direction.
- Spots latéraux.
- Feux de stop.
- Troisième feu de stop.

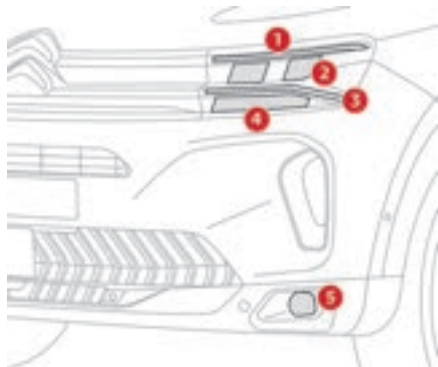
- Feux de position arrière.
- Feux de plaque minéralogique.

! Pour le remplacement de ce type de feux, s'adresser impérativement au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.
Ne pas toucher aux lampes à technologie LED - Risque d'électrocution !

! Ne jamais regarder de près le faisceau lumineux des lampes à technologie LED - Risque de lésions oculaires graves !

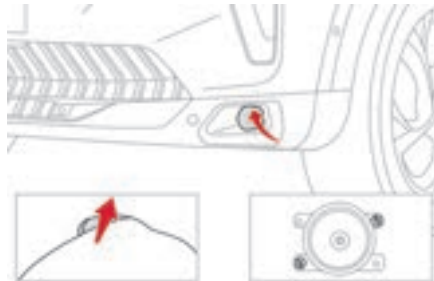


Feux avant

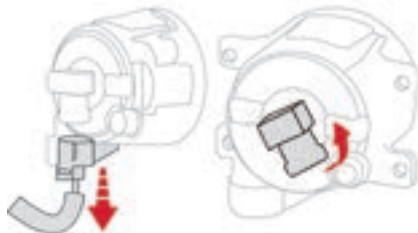


1. Feux diurnes ou indicateurs de direction (LED)
2. Feux de croisement (LED)
3. Feux diurnes (LED)
4. Feux de route (LED)
5. Feux antibrouillard (P21W ou LED)

Feux antibrouillard (P21W)



- ▶ Introduire un tournevis plat dans le trou de l'enjoliveur.
- ▶ Tirer en faisant levier pour déclipper l'enjoliveur du projecteur antibrouillard.
- ▶ À l'aide d'un tournevis Torx, retirer les deux vis de fixation du module.
- ▶ Sortir le module de son logement.



- ▶ Débrancher le connecteur du porte-lampe.
- ▶ Tourner d'un quart de tour le porte-lampe et le retirer.
- ▶ Remplacer l'ensemble.

i Pour le remplacement de ce type de lampe, il est également possible de consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

Feux arrière



1. Feux de stop (LED)
2. Feux de position (LED)
3. Indicateurs de direction (WY21W)
4. Feux de recul (W16W)
5. Feux antibrouillard (P21W)

Indicateurs de direction (sur les ailes)



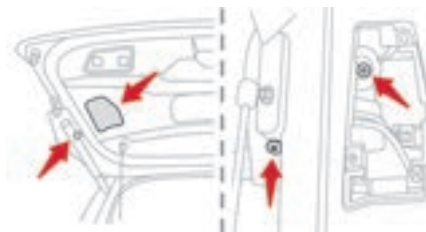
- ▶ Ouvrir le hayon, puis déclipser la trappe d'accès du côté correspondant.
- ▶ Débloquer les 2 écrous de fixation du feu à l'aide d'une clé à tube de 10 mm.
- ▶ Pour éviter la perte des écrous dans la garniture d'aile en cas de chute, placer au préalable un chiffon dans le fond.
- ▶ Dévisser et retirer manuellement les écrous de fixation du feu.



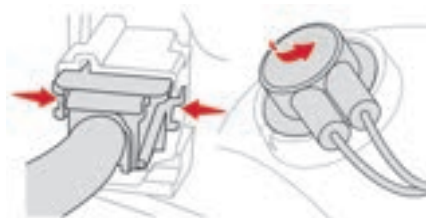
- ▶ De l'extérieur, sortir le feu avec précaution en le tirant vers l'arrière, puis vers le haut.

- ▶ Dégager le passe-câbles de la tôle.
- ▶ Tourner d'un quart de tour le porte-lampe à l'aide d'une pince universelle si besoin et le retirer.
- ▶ Démonter la lampe et la remplacer.

Feux de recul (sur le hayon)



- ▶ Ouvrir le hayon, puis introduire un tournevis plat dans l'encoche pour déclipser la trappe d'accès du côté correspondant.
- ▶ Dévisser et retirer les 2 vis Torx de fixation du feu avec un tournevis Torx.



- ▶ De l'extérieur, sortir le feu avec précaution en le tirant vers l'arrière.

- ▶ Débrancher le connecteur du feu en appuyant de chaque côté.
- ▶ Tourner d'un quart de tour le porte-lampe et le retirer.
- ▶ Démonter la lampe et la remplacer.

Feux antibrouillard



Ces lampes se changent depuis l'extérieur du pare-chocs arrière.

- ▶ Passer la main sous le pare-chocs.
- ▶ Tourner d'un quart de tour le porte-lampe et le retirer.
- ▶ Tourner d'un quart de tour la lampe et la remplacer.

! Pour changer la lampe dans les minutes qui suivent la coupure du contact, faire attention de ne pas toucher le pot d'échappement - Risque de brûlures !

Fusibles



Remplacement d'un fusible

Toute intervention doit être effectuée exclusivement par le réseau CITROËN ou par un atelier qualifié.

Le remplacement d'un fusible par une tierce personne peut entraîner un dysfonctionnement grave sur le véhicule.



Installation d'accessoires électriques

Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou optionnels.

Avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



CITROËN décline toute responsabilité pour les frais occasionnés par la remise en état du véhicule ou les dysfonctionnements résultant de l'installation d'accessoires auxiliaires non fournis, non recommandés par CITROËN et non installés selon ses prescriptions, en particulier lorsque la consommation de l'ensemble des appareils supplémentaires branchés dépasse 10 milliampères.

Batterie 12 V / Batteries d'accessoires

Batteries de démarrage au plomb



Les batteries contiennent des substances nocives (acide sulfurique, plomb).

Elles doivent être éliminées selon les prescriptions légales et ne doivent en aucun cas être jetées avec les ordures ménagères. Déposer les batteries usées dans un point de collecte spécial.



Avant de manipuler la batterie, se protéger les yeux et le visage. Toute opération sur la batterie doit être effectuée dans un milieu aéré et loin de flammes libres ou de sources d'étincelles, afin d'éviter tout risque d'explosion et d'incendie. Se laver les mains en fin d'opération.



Calculateurs électroniques / Projecteurs LED

Ne jamais connecter le câble de secours négatif sur la partie métallique des calculateurs électroniques ou à l'arrière des projecteurs.

Risque de destruction des calculateurs électroniques et/ou projecteurs !
Se connecter au point de masse déporté dédié à cet usage.



Batterie gelée

Ne jamais essayer de recharger une batterie gelée - Risque d'explosion !
Si la batterie a gelé, la faire contrôler par le Réseau CITROËN ou par un atelier qualifié qui vérifiera que les composants internes n'ont pas été endommagés et que le conteneur ne s'est pas fissuré, ce qui impliquerait un risque de fuite d'acide toxique et corrosif.



Boîte de vitesses automatique

Ne jamais chercher à démarrer le moteur en poussant le véhicule.

Symboles



Pas d'étincelle ou de flamme nue, interdit de fumer.



Toujours protéger les yeux. Les gaz explosifs peuvent causer une cécité ou des blessures.



Conserver la batterie du véhicule hors de portée des enfants.



La batterie du véhicule contient de l'acide sulfurique qui peut rendre aveugle ou causer de graves brûlures.



Pour plus d'informations, consulter le guide d'utilisation.



Des gaz explosifs peuvent être présents à proximité de la batterie.

Pour les versions essence / Diesel

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée.

Accès à la batterie

La batterie est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
- ▶ Soulever le capot.
- (+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.
- (-) Borne négative.

La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Démarrer à partir d'une autre batterie

Lorsque la batterie du véhicule est déchargée, le moteur peut être démarré à l'aide d'une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et de câbles de secours ou bien à l'aide d'un booster de batterie.



Ne jamais démarrer le moteur en branchant un chargeur de batterie.

Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

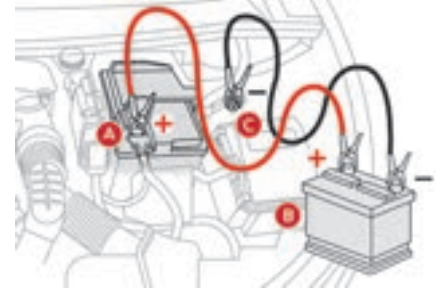
Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
 - ▶ Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique soudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.
 - ▶ Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).
 - ▶ Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.
 - ▶ Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.
 - ▶ Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.
- Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.
- ▶ Attendre le retour au ralenti.
 - ▶ Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 30 minutes afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (par exemple, Stop & Start).

Recharger la batterie avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie :

- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

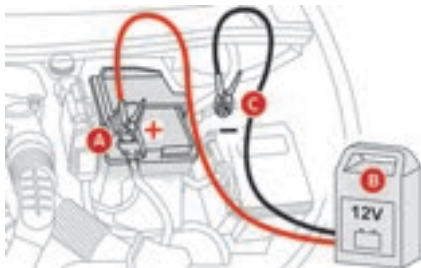
Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

! Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

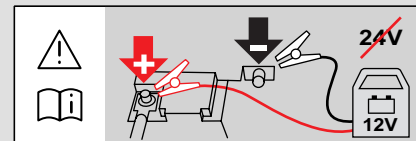
i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

! En présence de cette étiquette, utiliser uniquement un chargeur 12 V, au risque de provoquer la dégradation irréversible des équipements électriques.



Débranchement / rebranchement de la batterie 12 V

Afin de maintenir un niveau de charge suffisant pour permettre le démarrage du moteur, il est recommandé de débrancher la batterie en cas d'immobilisation de très longue durée.

Avant de procéder au débranchement de la batterie 12 V :

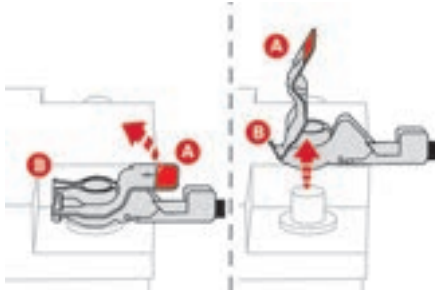
- ▶ Fermer tous les ouvrants (portes, coffre, vitres, toit).
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).

▶ Couper le contact et respecter un délai d'attente de 4 minutes.

Après avoir accédé à la batterie 12 V, il suffit de débrancher la borne (+).

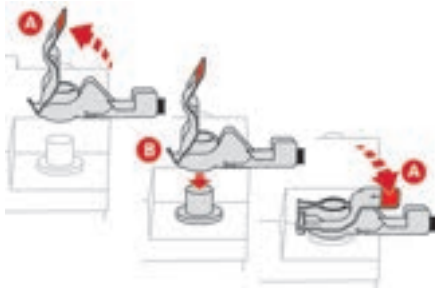
Cosse à verrouillage rapide

Débranchement de la borne (+)



- ▶ Selon équipement, soulever le cache plastique de la borne **(+)**.
- ▶ Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
- ▶ Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement de la borne (+)



- ▶ Relever la palette **A** au maximum.

- ▶ Replacer le collier **B** ouvert sur la borne **(+)**.
- ▶ Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
- ▶ Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.
- ▶ Selon équipement, abaisser le cache plastique de la borne **(+)**.

! Ne pas forcer en appuyant sur la palette, car si le collier est mal positionné, le verrouillage est impossible. Recommencer la procédure.

i Lors du trajet suivant le premier démarrage du moteur, le Stop & Start pourrait ne pas être opérationnel. Dans ce cas, la fonction ne sera de nouveau disponible qu'après une immobilisation continue du véhicule, dont la durée dépendra de la température ambiante et de l'état de charge de la batterie (jusqu'à environ 8 heures).

Pour les versions hybrides

Mode opératoire pour démarrer le moteur à partir d'une autre batterie ou pour recharger la batterie déchargée (12 V ou 48 V).

- ▶ Accès à la batterie 12 V.
- Pour plus d'informations sur l'**Accès à la batterie**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Si nécessaire, effectuer la procédure de débranchement / rebranchement de la batterie 12 V.

Pour plus d'informations sur le **Débranchement / rebranchement de la batterie 12 V**, se reporter à la rubrique correspondante.

- ▶ Après avoir rebranché la batterie 12 V, effectuer les procédures de remise à zéro automatique des systèmes électroniques et remettre à zéro manuellement certains équipements.

Pour plus d'informations sur quoi faire **Après un rebranchement**, se reporter à la rubrique correspondante.

Démarrer à partir d'une autre batterie

i Le système hybride démarre le véhicule, mais une alimentation 12 V est nécessaire. Le démarrage du véhicule peut être impossible pour plusieurs raisons.

Lorsque la batterie 12 V est déchargée, l'alimentation 12 V peut être fournie par une batterie de secours (externe ou d'un autre véhicule) et des câbles de secours, par un booster de batterie ou un chargeur de batterie.

! Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur. Vérifier au préalable que la batterie de secours a une tension nominale de 12 V et

une capacité au minimum égale à celle de la batterie déchargée.

Les deux véhicules ne doivent pas se toucher.

Éteindre tous les consommateurs électriques des deux véhicules (autoradio, essuie-vitres, feux...).

Veiller à ce que les câbles de secours ne passent pas à proximité des parties mobiles du moteur (ventilateur, courroie...).

Ne pas débrancher la borne (+) quand le moteur tourne.



► Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Connecter le câble rouge à la borne (+) de la batterie en panne **A** (au niveau de la partie métallique coudée), puis à la borne (+) de la batterie de secours **B** ou du booster.

► Connecter une extrémité du câble vert ou noir à la borne (-) de la batterie de secours **B** ou

du booster (ou au point de masse du véhicule dépanneur).

► Connecter l'autre extrémité du câble vert ou noir au point de masse **C**.

► Démarrer le moteur du véhicule dépanneur et le laisser tourner pendant quelques minutes.

► Actionner le démarreur du véhicule en panne et laisser tourner le moteur.

Si le moteur ne démarre pas immédiatement, couper le contact et attendre quelques instants avant d'effectuer une nouvelle tentative.

► Attendre le retour au ralenti.

► Débrancher les câbles de secours **dans l'ordre inverse**.

► Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.

► Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans un endroit ventilé pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement) afin que la batterie atteigne un niveau de charge suffisant.

! Rouler immédiatement sans avoir atteint un niveau de charge suffisant peut altérer certaines fonctions du véhicule (exemple : mode e-Auto).

Charger la batterie 12 V avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie (exemple : en prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines).

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

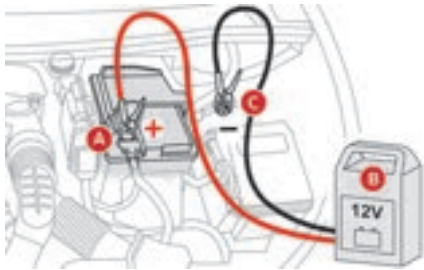
! Le système hybride est relié au réseau 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut compromettre le comportement global du système. Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.

! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

► Couper le contact.

► Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de brancher les câbles à la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Charger la batterie 48 V avec un chargeur de batterie 12 V

En cas d'impossibilité de démarrer, se reporter au paragraphe "**Démarrer à partir d'une autre batterie**" et suivre la procédure recommandée.

En cas de panne, surtout après une période d'immobilisation prolongée, la batterie 48 V

peut être déchargée et donc nécessiter une recharge.

⚠ Ne pas essayer de charger le système hybride directement.

Le système hybride est relié au réseau 12 V via le convertisseur DC/DC. Toute opération peut compromettre le comportement global du système.

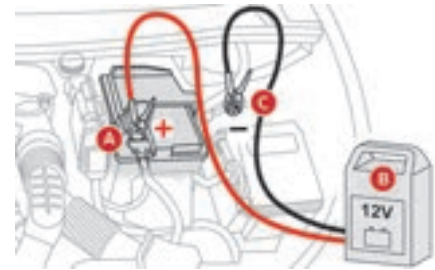
⚠ Utiliser uniquement un chargeur de batterie 12 V spécifique capable de maintenir 13,5 V avec un niveau élevé de courant de 40-50 A (en. 600 W).

Pour recharger soi-même la batterie du véhicule, utiliser uniquement un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V. Ne jamais utiliser un booster de batterie 24 V ou supérieur.

⚠ Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de brancher les câbles à la batterie 12 V, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.
- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Soulever le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**,
 - le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ Ouvrir la porte conducteur et mettre le contact **sans appuyer sur la pédale de frein** (pour "réveiller" le véhicule). Le système hybride commence automatiquement à charger la batterie 48 V au bout de 1 minute avec une alimentation 12 V et maintient une tension supérieure à 13,5 V. Le courant fourni par le chargeur de batterie doit être d'environ 30-50A. Lorsque le niveau d'énergie approprié est atteint dans la batterie 48 V (temps nécessaire :

entre 30 et 40 minutes selon l'état de charge de la batterie 12 V), le système hybride arrête automatiquement le processus de charge de la batterie 48 V.

- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de débrancher les câbles de la batterie 12 V **A**.
- ▶ Remettre en place le cache plastique de la borne (+), si le véhicule en est équipé.
- ▶ Actionner le démarreur du véhicule et laisser tourner le moteur.
- ▶ Attendre le retour au ralenti.
- ▶ Laisser tourner le moteur, à l'arrêt, au minimum 20 minutes (dans un endroit ventilé pour éviter l'accumulation de gaz d'échappement) afin que la batterie 48 V atteigne un niveau de charge suffisant.

Pour les versions hybrides rechargeables

Le système hybride rechargeable comporte 2 batteries d'accessoires : une à l'avant et une à l'arrière du véhicule.



Remplacement des batteries d'accessoires

Faire appel au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.



Dépannage d'un autre véhicule

Ne pas démarrer ou dépanner un autre véhicule à partir des batteries d'accessoires du véhicule.

Accès aux batteries d'accessoires

Avant

La batterie avant est située sous le capot moteur.



Pour accéder à la borne (+) :

- ▶ Déverrouiller le capot en actionnant la commande intérieure, puis la commande extérieure.
 - ▶ Soulever le capot.
 - (+) Borne positive avec une cosse à verrouillage rapide.
 - (-) Borne négative.
- La borne négative de la batterie n'étant pas accessible, un point de masse déporté est implanté à proximité de la batterie.

Arrière

La batterie arrière est située dans le coffre. Pour accéder à la batterie :



- ▶ Soulever le plancher de coffre.

(+) Borne positive, protégée par un cache plastique rouge (non accessible).
(-) Borne négative avec un connecteur rapide noir.

Recharger la batterie avant avec un chargeur de batterie

Afin d'assurer une longévité optimale à la batterie avant, il est indispensable de maintenir sa charge à un niveau suffisant.

Dans certains cas, il peut être nécessaire de charger la batterie avant :

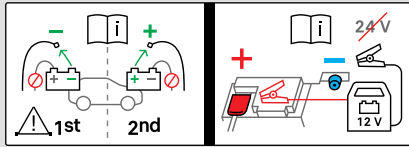
- Utilisation du véhicule essentiellement pour des trajets courts.
- En prévision d'une immobilisation prolongée de plusieurs semaines.

Consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



Pour recharger soi-même la batterie avant du véhicule, utiliser uniquement

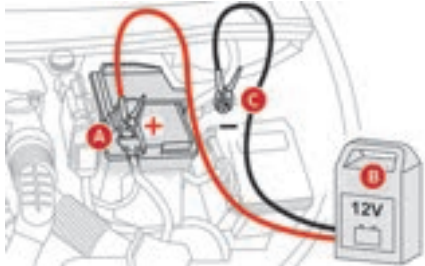
un chargeur compatible avec les batteries au plomb, d'une tension nominale de 12 V.



! Respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du chargeur. Ne jamais inverser les polarités.

i Il n'est pas nécessaire de débrancher la batterie.

- ▶ Couper le contact.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, feux, essuie-vitres...).



- ▶ Éteindre le chargeur **B** avant de connecter les câbles avec la batterie, afin d'éviter toute étincelle dangereuse.

- ▶ Vérifier le bon état des câbles du chargeur.
- ▶ Si le véhicule en est équipé, soulever le cache plastique de la borne (+).
- ▶ Connecter les câbles du chargeur **B** comme suit :
 - Le câble rouge positif (+) à la borne (+) de la batterie **A**.
 - Le câble noir négatif (-) au point de masse **C** du véhicule.
- ▶ À la fin de l'opération de charge, éteindre le chargeur **B** avant de déconnecter les câbles de la batterie **A**.

Débranchement / Rebranchement des batteries d'accessoires

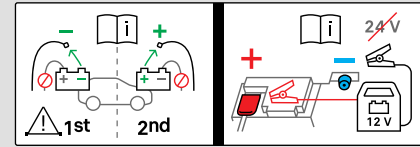
Mode opératoire pour procéder au débranchement / rebranchement des batteries d'accessoires en cas d'immobilisation de longue durée du véhicule.

Avant de procéder au débranchement des batteries d'accessoires :

- ▶ Ouvrir la porte conducteur et le coffre.
- ▶ Fermer tous les autres ouvrants.
- ▶ Éteindre tous les consommateurs électriques (autoradio, essuie-vitres, feux...).
- ▶ Couper le contact et attendre l'extinction du témoin **READY**.
- ▶ Respecter un délai d'attente de 4 minutes.

! Ne jamais inverser l'ordre des étapes de débranchement et rebranchement

des batteries d'accessoires - Risque de dommage irréversible !

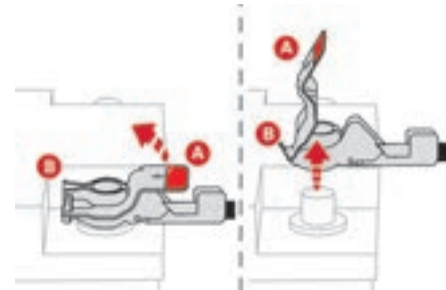


Débranchement

Batterie arrière :

- ▶ Débrancher la borne **(-)** en actionnant le connecteur rapide noir.

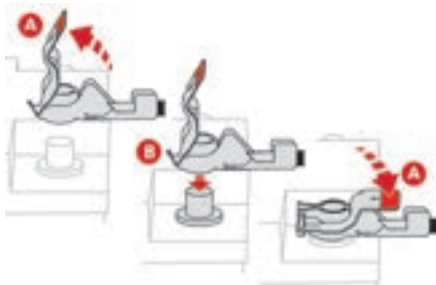
Batterie avant :



- ▶ Débrancher la borne **(+)** en déconnectant le collier rapide rouge :
 - Relever la palette **A** au maximum pour déverrouiller le collier **B**.
 - Enlever le collier **B** en le soulevant.

Rebranchement

Batterie avant :



- Brancher la borne **(+)** en connectant le collier rapide rouge :
 - Relever la palette **A** au maximum.
 - Replacer le collier **B** ouvert sur la borne **(+)**.
 - Appuyer sur le collier **B** jusqu'en butée.
 - Abaisser la palette **A** pour verrouiller le collier **B**.

Batterie arrière :

- Brancher la borne **(-)** en actionnant le connecteur rapide noir.

Après rebranchement

Après rebranchement de la batterie, mettre le contact et attendre 1 minute avant de démarrer, afin de permettre l'initialisation des systèmes électroniques.

Toutefois, si après cette manipulation de légères perturbations subsistent, consulter le Réseau CITROËN ou un atelier qualifié.

En se reportant à la rubrique correspondante, réinitialiser certains équipements :

- Clé à télécommande ou clé électronique (selon version).
- Toit ouvrant et rideau d'occultation électrique.
- Lève-vitres électriques.
- Date et heure.
- Stations de radio mémorisées.

i Après le rebranchement de la batterie, le message "**Défaut système de détection du risque de collision**" apparaît au combiné à la mise du contact. Ce fonctionnement est normal. Le message disparaît en roulant.

Remorquage du véhicule

i **Consignes générales**
Respecter la législation en vigueur dans le pays de circulation. Vérifier que le poids du véhicule tracteur est supérieur à celui du véhicule remorqué. Le conducteur doit rester au volant du véhicule remorqué et être muni d'un permis de conduire valide.

Lors d'un remorquage avec les quatre roues au sol, toujours utiliser une barre de remorquage homologuée ; les cordes et les sangles sont interdites.

Le véhicule remorqueur doit démarrer progressivement.

Lors d'un remorquage moteur arrêté, il n'y a plus d'assistance de freinage et de direction.

! **Appel impératif à un professionnel du remorquage :**

- En panne sur autoroute ou sur voie rapide.
- Impossibilité de mettre la boîte de vitesses au point mort, de débloquer la direction, de desserrer le frein de stationnement.
- Impossibilité de remorquer un véhicule avec boîte de vitesses automatique moteur tournant.
- Remorquage avec deux roues au sol seulement.
- Véhicule à quatre roues motrices.
- Absence de barre de remorquage homologuée.

! Avant de le remorquer, il est impératif de mettre le véhicule en roue libre.

Pour plus d'informations sur la **Mise en roue libre du véhicule**, se reporter à la rubrique correspondante.

! **Particularités du remorquage des véhicules hybrides**

Avec les deux roues arrière au sol : autorisé uniquement sur de courtes distances (environ 15 km) et à faible vitesse (maximum 25 km/h).

Avec les quatre roues au sol : le véhicule peut être remorqué sur 100 mètres maximum sans dépasser 10 km/h (boîte de vitesses automatique en mode **N** et **N** affiché au combiné d'instruments).



Véhicules hybrides rechargeables

Avant toute intervention, contact mis, appuyer sur la pédale de frein et sélectionner le mode **N** puis couper le système hybride (témoin **READY** éteint).

Faire impérativement appel à un professionnel pour le remorquage du véhicule sur un plateau. Utiliser l'anneau de remorquage **uniquement** pour dégager le véhicule ou pour l'arrimer dans le cadre du remorquage sur un plateau.

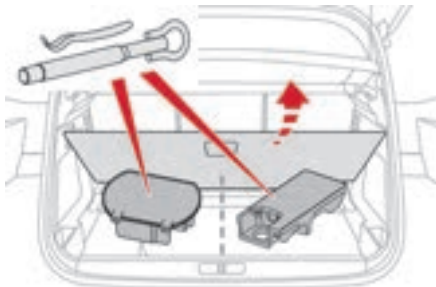
Type de véhicule (moteur / boîte de vitesses)	Contraintes de remorquage			
	Roues avant au sol	Roues arrière au sol	Plateau	4 roues au sol avec barre de traction
Thermique / Manuelle				
Thermique / Automatique				
Hybride / Automatique				
Hybride rechargeable 2WD				

2WD : 2 roues motrices.



En cas de panne de batterie ou du frein de stationnement électrique, il est impératif de faire appel à un professionnel utilisant le remorquage avec plateau (hors boîte de vitesses manuelle).

Accès à l'outillage

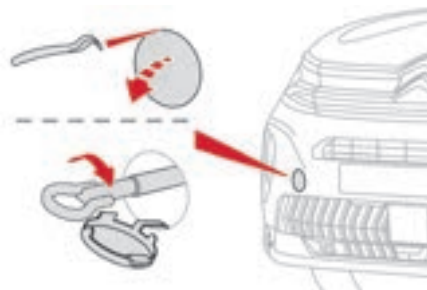


L'anneau de remorquage est rangé dans une boîte à outils, sous le plancher de coffre.

L'outil d'ouverture du cache de protection arrière est fixé sur l'anneau de remorquage. Pour plus d'informations sur l'accès à l'**Outillage de bord**, se reporter à la rubrique correspondante.

Remorquage de son véhicule

Pour accéder au pas de vis avant :



► Déclipser le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.

► Dégager le cache vers la droite puis vers le bas.

Pour être remorqué :

► Visser l'anneau de remorquage jusqu'en

butée.

► Installer la barre de remorquage.

► Mettre la boîte de vitesses au point mort.

! Le non-respect de cette consigne peut conduire à la détérioration de certains organes (par exemple, freinage, transmission) et à l'absence d'assistance de freinage au redémarrage du moteur.

Boîte de vitesses automatique

! Ne jamais remorquer le véhicule roues motrices au sol avec le moteur arrêté.

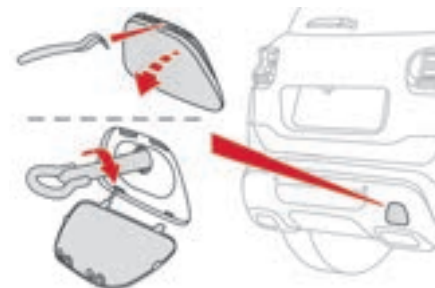
► Débloquer la direction et desserrer le frein de stationnement.

► Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules selon la législation en vigueur dans le pays de circulation.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Remorquage d'un autre véhicule

Pour accéder au pas de vis arrière :



► Déclipser le cache en utilisant l'outil fixé sur l'anneau de remorquage.

► Dégager le cache vers le bas.

Pour remorquer :

► Visser l'anneau de remorquage jusqu'en butée.

► Installer la barre de remorquage.

► Allumer les feux de détresse sur les deux véhicules.

► Démarrer doucement et rouler lentement sur une courte distance.

Caractéristiques des moteurs et charges remorquables

Moteurs

Les caractéristiques du moteur sont détaillées sur le certificat d'immatriculation du véhicule, ainsi que dans la documentation commerciale. Seules les valeurs disponibles au moment de la publication sont présentées dans les tableaux. Pour obtenir des valeurs manquantes, consulter le réseau CITROËN ou un atelier qualifié.



La puissance maxi correspond à la valeur homologuée au banc moteur, comme défini par la réglementation UE 715/2007.

Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Masses et charges remorquables

Les valeurs de masses et de charges remorquables liées au véhicule sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation, ainsi que dans la documentation commerciale. Ces valeurs sont également présentes sur la plaque ou l'étiquette constructeur. Pour plus d'informations, s'adresser au réseau CITROËN ou à un atelier qualifié.

Les valeurs de MTRA (Masse Totale Roulante Autorisée) et de charges remorquables indiquées sont valables pour une altitude maximale de 1 000 mètres. La valeur de charge remorquable doit être réduite de 10 % par tranche de 1 000 mètres supplémentaires. Le poids maximal autorisé sur flèche correspond au poids admis sur la rotule d'attelage.



Des températures extérieures élevées peuvent entraîner des baisses de performance du véhicule pour protéger le moteur. Lorsque la température extérieure est supérieure à 37 °C, limiter la masse remorquée.



Le remorquage avec un véhicule tracteur même peu chargé peut dégrader sa tenue de route. Tracter une remorque augmente la distance de freinage. Dans le cas d'un véhicule tracteur, ne jamais dépasser la vitesse de 100 km/h (respecter la législation locale en vigueur).

Moteurs et charges remorquables - Essence

Moteurs	THP 150	THP 165	PureTech 130 S&S		PureTech 180 S&S
Boîtes de vitesses	EAT6 (Automatique 6 rapports)		BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	EP6FDTMD AT6III Euro 5	EP6FDTM AT6III Euro 5	EB2ADTS STTd MB6E Euro 6.3 / 6.4	EB2ADTS STTd ATN8 Euro 6.3 / 6.4	EP6FADTXD STTd ATN8 Euro 6.3
Types variantes versions J...	5GX	5GY	HNS		5GF
Cylindrée (cm ³)	1 598		1 199		1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	110	121	96		133
Carburant	Sans Plomb		Sans Plomb		Sans Plomb
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	900	1 000	1 350	1 300	1 500
Remorque non freinée (kg)	600		600		600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	48		65		65

Moteurs et charges remorquables - Diesel

Moteurs	BlueHDi 130 S&S		BlueHDi 180 S&S
	BVM6 (Manuelle 6 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)	EAT8 (Automatique 8 rapports)
Codes	DV5RC STTd ML6C Euro 6.3	DV5RC STTd ATN8 Euro 6.3 / 6.4	DW10FC STTa AMN8 Euro 6.2
Types variantes versions J...	YHZ		EHZ
Cylindrée (cm ³)	1 499		1 997
Puissance maxi : norme CEE (kW)	96		130
Carburant	Gazole		Gazole
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 450	1 250	1 650
Remorque non freinée (kg)	600	600	600
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	58	65	66

Moteurs et charges remorquables - Hybride

	Hybrid 136 e-DCS6
Codes	EB2LTDH2 EDCT6 Euro 6.4
Types variantes versions J...	HPY
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 250
Remorque non freinée (kg)	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65
Moteurs essence	PureTech 136
Boîtes de vitesses	Automatique électrifiée à double embrayage 6 rapports
Cylindrée (cm ³)	1 199
Puissance maxi. : norme CEE (kW)	100
Carburant	Sans plomb
Moteur électrique	
Technologie	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi. : norme CEE (kW)	21
Batterie de traction	
Technologie	Lithium-Ion
Tension (Vcc)	48
Capacité installée (kWh)	0,9

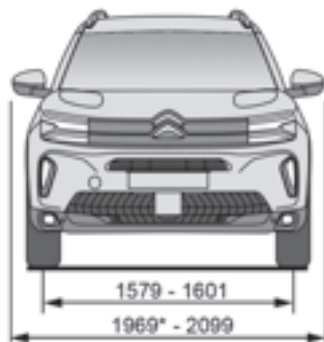
Moteurs et charges remorquables - Hybride rechargeable

	Hybride rechargeable 180 e-EAT8	Hybride rechargeable 225 e-EAT8
Codes	EP6FADTXHPE EATN8 FWD Euro 6.4	EP6FADTXHPD EATN8 FWD Euro 6.3 / 6.4
Types Variantes Versions J...	DGX	DGZ / DGY
Remorque freinée (dans la limite de la MTRA) (kg) en pente 10 ou 12 %	1 300	1 300
Remorque non freinée (kg)	750	750
Poids maximal autorisé sur flèche (kg)	65	65
Moteurs essence	PureTech 150	PureTech 180
Boîtes de vitesses	Automatique électrifiée 8 rapports	Automatique électrifiée 8 rapports
Cylindrée (cm ³)	1 598	1 598
Puissance maxi : norme CEE (kW)	110	133
Carburant	Sans plomb	Sans plomb
Moteur électrique		
Technologie	Synchrone à aimants permanents	Synchrone à aimants permanents
Puissance maxi : norme CEE (kW)	81	81
Batterie de traction		
Technologie	Lithium-Ion	Lithium-Ion
Tension (Vac)	240-400	240-400

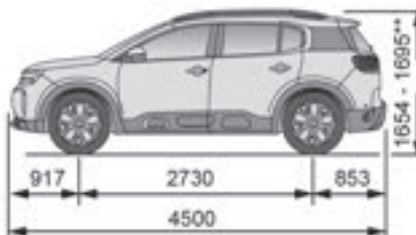
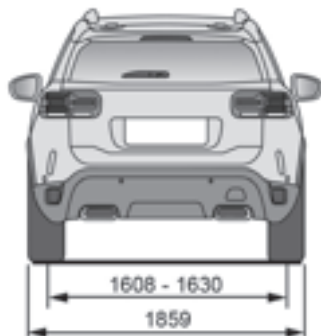
	Hybride rechargeable 180 e-EAT8	Hybride rechargeable 225 e-EAT8
Codes	EP6FADTXHPE EATN8 FWD Euro 6.4	EP6FADTXHPD EATN8 FWD Euro 6.3 / 6.4
Types Variantes Versions J...	DGX	DGZ / DGY
Capacité installée (kWh)	12,4	13,2 / 14,2
Puissance combinée (kW)	132	165

Dimensions (en mm)

Ces dimensions ont été mesurées sur un véhicule non chargé.



* Avec rétroviseurs rabattus.



** Avec barres longitudinales.

Éléments d'identification

Différents dispositifs de marquage visibles pour l'identification et la recherche du véhicule.



A. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sous le capot moteur.

Gravé sur le châssis.

B. Numéro d'identification véhicule (V.I.N.), sur la planche de bord.

Inscrit sur une étiquette collée et visible à travers le pare-brise.

C. Étiquette constructeur.

Collée au niveau de la porte côté droit. Répertoire les informations suivantes :

- Nom du Constructeur.
- Numéro de réception communautaire.
- Numéro d'identification véhicule (V.I.N.).
- Masse maximale techniquement admissible en charge (MTAC).
- Masse totale roulante autorisée (MTRA).
- Masse maximale sur l'essieu avant.
- Masse maximale sur l'essieu arrière.

D. Étiquette pneumatiques / peinture.

Collée au niveau de la porte côté conducteur.
Répertorie les informations suivantes sur les pneumatiques :

- Pressions de gonflage à vide et en charge.
- Références, constituées des dimensions, du type, ainsi que des indices de charge et de vitesse.
- Pression de gonflage de la roue de secours.

Indique également la référence de la couleur de la peinture.



Le véhicule peut être équipé d'origine de pneumatiques à indices de charge et de vitesse supérieurs à ce qui est indiqué sur l'étiquette, sans impact sur les pressions de gonflage (données à froid).

En cas de changement du type de pneumatiques, consulter le réseau CITROËN pour connaître les montes de pneumatiques homologuées pour le véhicule.

CITROËN Connect Radio

Autoradio multimédia - Applications - Téléphone Bluetooth®



Les fonctions et les réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.



Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.



Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule.

L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.



Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes.
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile. Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" disposées à gauche de l'écran tactile pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Il est à tout moment possible d'afficher le carrousel des menus, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts.

Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Pour les pages avec plusieurs onglets en bas de l'écran, il est possible de changer de pages, soit en appuyant sur l'onglet correspondant à

la page souhaitée, soit à l'aide d'un doigt, faire glisser les pages vers la gauche ou vers la droite. Appuyer dans la zone grisée pour remonter d'un niveau ou pour valider. Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau ou pour valider.

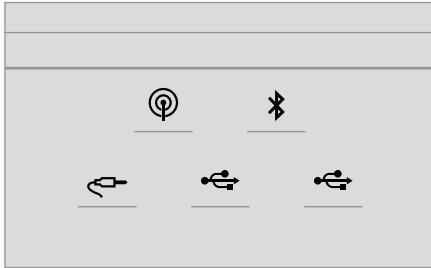


L'écran est de type "capacitif". Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel. Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran. Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans le bandeau supérieur de l'écran tactile :

- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
 - Rappel des informations des menus Radio Média et Téléphone.
 - Rappel des informations de confidentialité.
 - Accès aux Réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.
- Sélection de la source sonore (selon équipement) :
- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
 - Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
 - Clé USB.

- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, ambiances...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant

Commandes au volant - Type 1



Radio :

Sélection station mémorisée inférieure / supérieure.

Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.

Média :

Sélection du morceau précédent / suivant. Sélection élément précédent / suivant d'un menu ou d'une liste.



Radio :

Appui court : affichage de la liste des stations.

Appui long : mise à jour de la liste.

Média :

Appui court : affichage de la liste des répertoires.

Appui long : affichage des types de tri disponibles.



Changement de source sonore (Radio ; USB ; AUX si équipement branché ; CD ; Streaming).



Validation d'une sélection.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.



Couper le son / Rétablir le son par appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore.

Commandes au volant - Type 2



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du smartphone via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



Radio : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

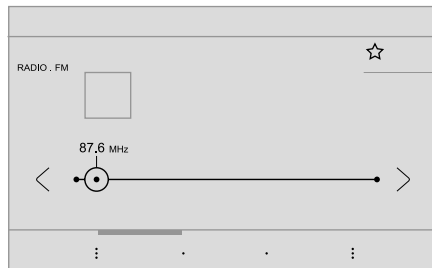
Menus

Applications



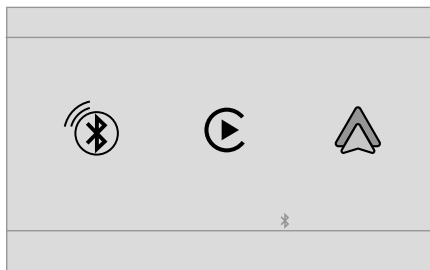
Accéder à des équipements paramétrables.

Radio Media



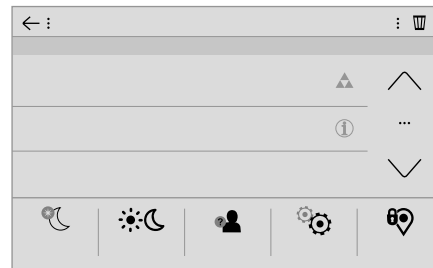
Sélectionner une source sonore, une station de radio.

Téléphone



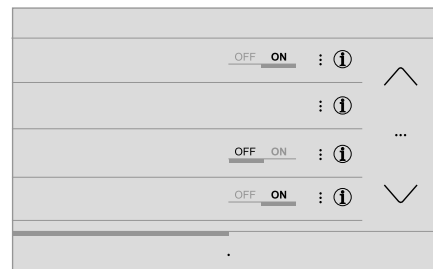
Connecter un téléphone en Bluetooth®. Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto.

Réglages



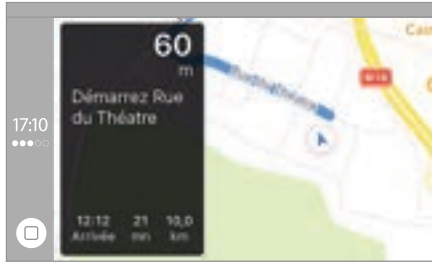
Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).


Conduite



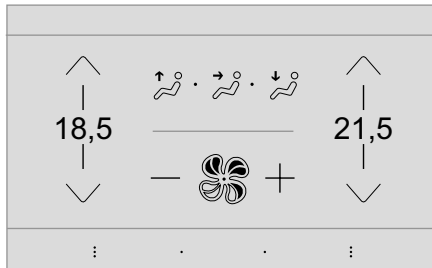
Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.


Navigation



 Paramétrer le guidage et choisir sa destination via CarPlay® ou Android Auto.

Climatisation



 Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Applications

Visualiser des photos

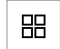


Insérer une clé USB dans la prise USB.

 Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système gère les lectures de dossiers ainsi que les lectures de fichiers images aux formats : .tiff ; .gif ; .jpg/jpeg ; .bmp ; .png.

-  Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur "**Photos**".
-  Sélectionner un dossier.
-  Sélectionner une image pour la visualiser.
-  Appuyer sur cette touche pour afficher le détail de la photo.
-  Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Gestion des messages


-  Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.
-  Appuyer sur "SMS".
-  Sélectionner l'onglet "SMS".

-  Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.
-  Appuyer sur cette touche pour rechercher et sélectionner un destinataire.
-  Sélectionner l'onglet "Messages rapides".
-  Appuyer sur cette touche pour sélectionner les paramètres d'affichage des messages.
-  Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.
-  Appuyer sur la corbeille en face du message choisi pour le supprimer.
-  Appuyer sur cette touche en face du message choisi pour afficher une page secondaire.
-  Appuyer sur cette touche pour éditer le texte existant et le modifier.
-  Appuyer sur cette touche pour rédiger un nouveau message.
-  Appuyer sur la corbeille pour supprimer le message.

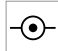
Radio

Sélectionner une station

-  Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

 Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

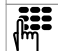
Ou

 Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou

MHz Appuyer sur la fréquence.

KHz

 Saisir les valeurs sur le clavier virtuel des bandes FM et AM.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V.

L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Changer de bande

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour changer de bande.



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.



Faire un appui court sur l'étoile vide. Si l'étoile est remplie, la station de radio est déjà mémorisée.

Ou

Sélectionner une station ou une fréquence.

Appuyer sur "**Mémoires**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**RDS**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de la station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations transmises par la station radio, relatives à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**INFO**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA.

Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**TA**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Réglages audio



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Réglages audio**".



Sélectionner l'onglet "**Tonalité**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonneries**" pour paramétrer les réglages audio.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Dans l'onglet "**Tonalité**", les réglages audio **Ambiance**, ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Dans l'onglet "**Répartition**", les réglages de **Tous passagers**, **Conducteur** et **Avant seul** sont communs à toutes les sources. Dans l'onglet "**Son**", activer ou désactiver "**Volume asservi à la vitesse**", "**Entrée auxiliaire**" et "**Sons tactiles**".



La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule.



Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Bande**" pour sélectionner "**Bande DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Suivi FM-DAB

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire.

Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi FM-DAB" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".



Appuyer dans la zone grisée pour valider.



Si le "Suivi FM-DAB" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.

Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebasculé automatiquement en "DAB". Pour minimiser ce décalage, il est conseillé de mémoriser les stations de radio dans la bande "DAB".



Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM", ou si le "Suivi FM-DAB" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB



Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion. Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement



Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**SOURCES**".
Choisir la source.

Streaming audioBluetooth®

Le Streaming audio permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume du système.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en Streaming audio, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.



Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts). Il est aussi possible d'utiliser un

classement structuré sous forme de bibliothèque.

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.



Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wav, wma, .aac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).


Tout autre type de fichier (.mp4 par exemple) ne peut être lu.

Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 11, 22, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù) afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.


Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.

Téléphone

Prises USB


Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay**® ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

 Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

 La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie CarPlay® ou Android Auto du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie CarPlay®, il faut au préalable activer la fonction CarPlay® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

 Au branchement du câble USB, la fonction CarPlay® désactive le mode Bluetooth® du système. La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher l'interface CarPlay®.

Ou



Lors d'une connexion Bluetooth® du smartphone déjà effectuée.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.




A partir du système, appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface CarPlay®.

 Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode Radio Media, un changement de source devra être réalisé manuellement.




A tout moment, il est possible d'accéder à la navigation CarPlay® par un appui sur la touche **Navigation** du système.

Connexion smartphones Android Auto

Selon pays.



Sur le smartphone, télécharger l'application Android Auto.

 La fonction "Android Auto" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

Téléphone non connecté en Bluetooth®



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

Selon le smartphone, il est nécessaire d'activer la fonction "**Android Auto**".

OK

Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.



Lors du branchement du smartphone au système, il est préconisé de lancer le Bluetooth® du smartphone.

Téléphone connecté en Bluetooth®



A partir du système, appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour afficher la page secondaire.



Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.



Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Jumeler un téléphone Bluetooth®



Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.



La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.



En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Recherche Bluetooth**". La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.



La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.



Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique

De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu, et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact, le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).

Pour modifier le profil de connexion :



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur la touche "détails" d'un périphérique jumelé.



Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**TEL**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.



Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.

Supprimer un téléphone



Appuyer sur la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.



Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.

Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.



Faire un appui court sur la touche **TEL** des commandes au volant pour décrocher.

Et



Faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou



Appuyer sur "**Raccrocher**".

Passer un appel



L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garer le véhicule. Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.



Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Ou faire un appui long



sur la touche **TEL** des commandes au volant.

Appuyer sur "**Contacts**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Appuyer sur "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Ou



Faire un appui long



sur la touche des commandes au volant.

Appuyer sur "**Journal d'appels**".

Sélectionner le contact dans la liste proposée.



Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.

Régler la sonnerie



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Volume sonnerie**" pour afficher la barre du volume.



Appuyer sur les flèches ou déplacer le curseur pour régler le volume de la sonnerie.

Réglages

Paramétrer les profils



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".



Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour activer le profil.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

Régler la luminosité



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur **Luminosité**.



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer dans la zone grisée pour valider.

Modifier les paramètres du système



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration système**".

Appuyer sur l'onglet "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Appuyer sur l'onglet "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



La réinitialisation du système en réglage d'usine, active la langue anglaise par défaut (selon version).

Appuyer sur l'onglet "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Appuyer sur l'onglet "**Confidentialité**", ou



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Confidentialité**" pour activer ou désactiver le mode des données privées.



Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage (données, position du véhicule)**".

- "**Partage de données uniquement**"

- "Partage des données et de la position du véhicule"



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Configuration écran**".

Appuyer sur "**Luminosité**".



Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné (selon version).



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Appuyer sur "**Animation**".



Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".



Sélectionner "**Transitions animées**".



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langue**" pour changer de langue.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.



Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer l'heure.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer les réglages.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Configuration**" pour accéder à la page secondaire.



Appuyer sur "**Date et heure**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur la flèche retour pour enregistrer la date.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Appuyer à nouveau sur la flèche retour pour valider.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "Synchronisation GPS" est désactivée.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Radio

La qualité de réception de la station radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (pas de son, 87,5 Mhz s'affiche...).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du bandeau supérieur, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'environnement (colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol...) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

L'antenne est absente ou a été endommagée (par exemple lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

Je ne retrouve pas certaines stations radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur la flèche ronde dans l'onglet "Liste" de la page "Radio".

Média

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogue).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir...).

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les

contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio sur la position milieu.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.


Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.


L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.


CITROËN Connect Nav


Navigation GPS - Applications - Autoradio multimédia - Téléphone Bluetooth®


 Les fonctions et réglages décrits varient selon la version et la configuration du véhicule, ainsi que le pays de commercialisation.


 Pour des raisons de sécurité et parce qu'elles nécessitent une attention soutenue de la part du conducteur, les opérations suivantes doivent être réalisées **véhicule à l'arrêt** et contact mis :

- Le jumelage du smartphone au système en Bluetooth.
- L'utilisation du smartphone.
- Les connexions aux applications CarPlay® ou Android Auto (certaines applications interrompent leur affichage à la reprise du roulage).
- Le visionnage d'une vidéo (la vidéo s'interrompt à la reprise du roulage).
- Les réglages et paramétrages du système.

 AM et DAB non disponibles sur les véhicules Hybrides.

 Le système est protégé de manière à fonctionner uniquement sur le véhicule. L'affichage du message **Mode économie d'énergie** signale la mise en veille imminente.

 Il est possible de télécharger les mises à jour du système et des cartographies, sur le site de la Marque. La procédure de mise à jour y est également disponible.

 Les codes sources OSS (Open Source Software) du système sont accessibles aux adresses suivantes :
<https://www.groupe-psa.com/fr/oss/>
<https://www.groupe-psa.com/en/oss/>

Premiers pas



Moteur tournant, un appui permet de couper le son.

Contact coupé, un appui met le système en marche.

Augmenter ou diminuer le volume à l'aide de la molette ou des touches "plus" ou "moins" (selon équipement).

Utiliser les touches des menus disposées de chaque côté ou en dessous de l'écran tactile pour accéder aux menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Selon modèle, utiliser les touches "Source" ou "Menu" pour accéder aux carrousels des menus, puis appuyer sur les boutons matérialisés de l'écran tactile.

Afficher le carrousel des menus à tout moment, par un appui court sur l'écran, avec trois doigts. Toutes les zones tactiles de l'écran sont de couleur blanche.

Appuyer sur la flèche retour pour remonter d'un niveau.

Appuyer sur "OK" pour valider.



L'écran est de type "capacitif". Pour entretenir l'écran, il est recommandé d'utiliser un chiffon doux non abrasif (chiffon à lunettes) sans produit additionnel. Ne pas utiliser d'objets pointus sur l'écran. Ne pas toucher l'écran avec les mains mouillées.

Certaines informations sont affichées en permanence dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement) :

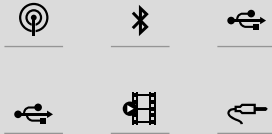
- Rappel des informations de climatisation (selon version), et accès direct au menu correspondant.
- Accéder directement au choix de la source sonore, à la liste des stations (ou des titres selon la source).
- Accéder aux "Notifications" de messages, aux emails, aux mises à jour cartographiques

et suivant les services aux notifications de navigation.

- Accéder aux réglages de l'écran tactile et du combiné numérique.

Sélection de la source sonore (selon équipement) :

- Radios FM / DAB / AM (selon équipement).
- Téléphone connecté en Bluetooth et en diffusion multimédia Bluetooth (streaming).
- Clé USB.
- Lecteur média connecté par la prise auxiliaire (selon équipement).
- Vidéo (selon équipement).



i Par l'intermédiaire du menu "Réglages", il est possible de créer un profil relatif à une personne seule ou à un groupe de personnes ayant des points communs, avec la possibilité de paramétrer une multitude de réglages (mémoires radio, réglages audio, historique de navigation, contacts favoris...). La prise en compte des réglages se fait automatiquement.

i En cas de très forte chaleur, le volume sonore peut être limité afin de préserver le système. Il peut se mettre en veille (extinction complète de l'écran et du son) pendant une durée minimale de 5 minutes. Le retour à la situation initiale s'effectue lorsque la température de l'habitacle a baissé.

Commandes au volant



Commandes vocales :

Cette commande se situe sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement).

Appui court, commandes vocales du système.

Appui long, commandes vocales du smartphone ou CarPlay®, Android Auto via le système.



Augmentation du volume sonore.



Diminution du volume sonore.

Couper le son par un appui simultané

sur les touches augmentation et diminution du volume sonore (selon équipement).

Rétablir le son par un appui sur une des deux touches du volume sonore.



Média (appui court) : changer de source multimédia.



Téléphone (appui court) : décrocher le téléphone.

Appel en cours (appui court) : accéder au menu téléphone.

Téléphone (appui long) : refuser un appel entrant, raccrocher un appel en cours ; hors appel en cours, accéder au menu téléphone.



Radio (rotation) : recherche automatique de la station précédente / suivante.

Média (rotation) : plage précédente / suivante, déplacement dans les listes.

Appui court : validation d'une sélection ; hors sélection, accéder aux mémoires.



Radio : afficher la liste des stations.

Média : afficher la liste des pistes.

Radio (pression continue) : mettre à jour la liste des stations captées.

Menus

Navigation connectée



Paramétrer le guidage et choisir sa destination.

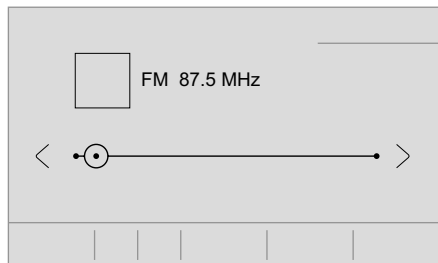
Utiliser les services disponibles en temps réel selon équipement.

Applications



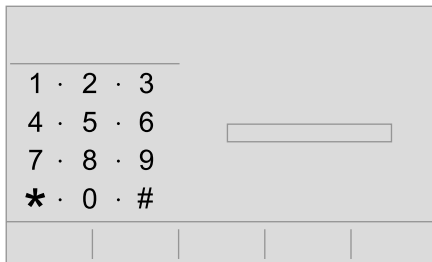
Exécuter certaines applications du smartphone connecté via CarPlay® ou Android Auto. Vérifier l'état des connexions Bluetooth® et Wi-Fi.

Radio Media



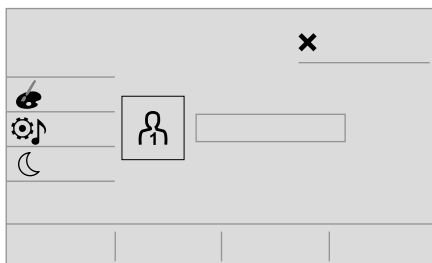
Sélectionner une source sonore, une station de radio, afficher des photographies.

Téléphone



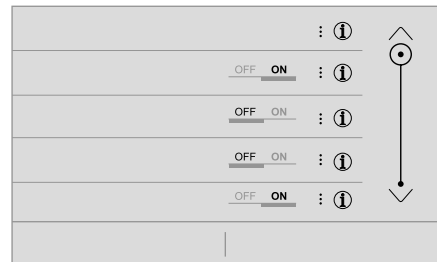
Connecter un téléphone en Bluetooth®, consulter des messages, des emails et envoyer des messages rapides.

Régages



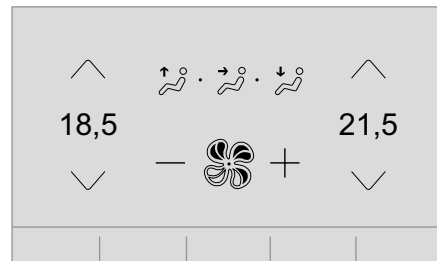
Paramétrer un profil personnel et/ou paramétrer le son (balance, ambiance, ...) et l'affichage (langue, unités, date, heure, ...).

Véhicule



Activer, désactiver, paramétrer certaines fonctions du véhicule.

Climatisation



Gérer les différents réglages de température et de débit d'air.

Commandes vocales

Commandes au volant



Commandes vocales :

Les commandes vocales peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran après avoir effectué un appui court sur le bouton de "Commandes vocales" situé sur le volant ou à l'extrémité de la commande d'éclairage (selon équipement), à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.



Pour s'assurer que les commandes vocales soient toujours reconnues par le système, il est conseillé de suivre les suggestions suivantes :

– **utiliser un langage naturel, parler d'un ton de voix normal sans découper les mots, ni élever la voix.**

- avant de parler, toujours attendre le "bip" (signal sonore),
- pour un fonctionnement optimal, il est conseillé de fermer les vitres et le toit ouvrant pour éviter toute perturbation extérieure (selon version),
- avant de prononcer les commandes vocales, demander aux autres passagers de ne pas parler.

Premiers pas



Exemple de "commande vocale" pour la navigation :

"Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris"

Exemple de "commande vocale" pour la radio et les medias :

"Écouter artiste Madonna"

Exemple de "commande vocale" pour le téléphone :

"Appeler Patrice"



Les commandes vocales, avec un choix de 17 langues (Français, Allemand, Anglais, Arabe, Brésilien, Danois, Espagnol, Farsi, Italien, Néerlandais, Norvégien, Polonais, Portugais, Russe, Suédois, Tchèque, Turque) se font en correspondance avec la langue choisie et paramétrée au préalable dans le système.

Pour certaines commandes vocales, il existe des alternatives de synonymes.

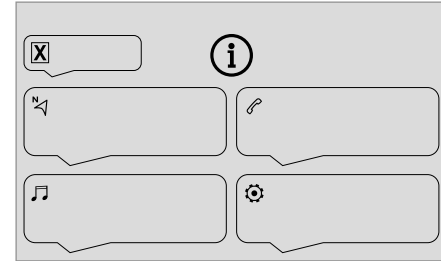
Exemple : Guider vers / Naviguer vers / Aller vers / ...

Les commandes vocales en langue Arabe de : "Naviguer vers adresse" et "Afficher POI dans la ville", ne sont pas disponibles.

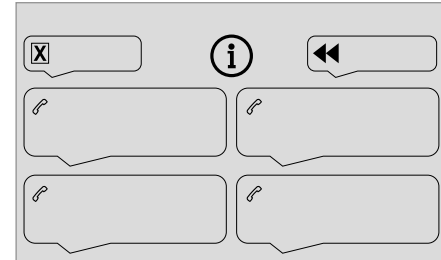
Informations - Utilisations



A l'activation des commandes vocales, par un appui court sur le bouton, une aide s'affiche sur l'écran tactile proposant divers menus et permettant d'interagir avec la voix du système.



Après le choix d'un menu, des commandes sont proposées.



Appuyez sur le bouton de commande vocale et dites votre commande après le signal sonore. N'oubliez pas que vous pouvez m'interrompre à tout moment en appuyant sur ce bouton. Vous pouvez appuyer sur ce même bouton pendant que je vous écoute si vous voulez mettre fin à la conversation. Si vous êtes perdu et que vous voulez interrompre l'action en cours, dites "annuler". Si vous voulez revenir en arrière et recommencer, dites "retour". Pour obtenir de l'aide ou des conseils, dites "aide". Si

vous dites une commande et que j'ai besoin de plus d'informations, je vous donnerai des exemples pour vous aider à me donner les informations dont j'ai besoin ou je vous guiderai. Vous trouverez plus d'informations en mode "débutant". Si vous vous sentez plus à l'aise, vous pouvez régler l'interaction vocale en mode "expert".

Commandes vocales globales



Commandes vocales

Régler l'interaction vocale en mode expert - débutant

Sélectionner le profil 1 / Sélectionner le profil Jean

Augmenter température

Baisser température



Messages d'aide

Je peux vous aider dans de nombreux domaines. Vous pouvez dire: "aide téléphone", "aide navigation", "aide média" ou encore "aide radio". Pour en savoir plus sur l'utilisation des commandes vocales, vous pouvez dire "aide commandes vocales". Dites "oui" si j'ai bien compris votre requête. Autrement, dites "non" pour recommencer.

Commandes vocales "Navigation"



Commandes vocales

Guider vers la maison

Guider vers le bureau

Guider vers destination préférée, Club de Tennis

Guider vers contact Jean

Guider vers adresse 11 rue Matignon, Paris



Messages d'aide

Pour lancer le guidage, dites "guider vers" suivi de l'adresse, du nom du contact ou de l'intersection. Dites par exemple "guider vers adresse, 11 rue de Rennes, Paris", "guider vers contact, Jean" ou "guider vers l'intersection de rue de Rennes, Paris". Vous pouvez également préciser s'il s'agit d'une destination préférée ou d'un point d'intérêt. Dites par exemple "guider vers destination préférée, club de tennis", "guider vers point d'intérêt aéroport Charles de Gaulle à Paris", ou encore "guider vers la maison". Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtels à Paris" ou "afficher point d'intérêt stations-service à proximité". Pour plus d'informations, dites "aide points d'intérêt" ou "aide guidage". Pour choisir une destination, dites "guider vers la ligne trois" ou "sélectionner la deuxième ligne". Si vous n'arrivez pas à trouver la destination mais que la rue est correcte, dites

par exemple "sélectionner la rue ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Quelle est la distance restante?

Quel est le temps restant?

Quelle est l'heure d'arrivée?

Arrêter le guidage



Messages d'aide

Vous pouvez dire "désactiver" ou "reprendre guidage". Vous pouvez obtenir des informations sur votre itinéraire en disant par exemple "temps restant", "distance restante" ou "heure d'arrivée". Dites "aide navigation" pour en savoir plus.



Commandes vocales

Afficher point d'intérêt hôtel à la destination

Afficher point d'intérêt station-service à proximité

Guider vers point d'intérêt Aéroport Charles de Gaulle à Paris

Guider vers point d'intérêt station-service sur la route



Messages d'aide

Pour afficher les POI sur la carte, vous pouvez dire "afficher point d'intérêt hôtel à Paris",

"afficher point d'intérêt parking à proximité", "afficher point d'intérêt hôtel à la destination" ou "afficher point d'intérêt stations-service sur la route". Si vous préférez naviguer directement vers un point d'intérêt, dites "guider vers point d'intérêt station-service à proximité". Si vous avez l'impression de ne pas être bien compris, essayez de dire le terme "point d'intérêt" devant le point d'intérêt. Par exemple, dites "naviguer vers point d'intérêt restaurant à la destination". Pour choisir un point d'intérêt, dites "sélectionner la deuxième ligne". Si vous cherchez un point d'intérêt et que vous ne le trouvez pas dans la liste, vous pouvez la filtrer en disant "sélectionner le type de POI ligne 2" ou "sélectionner la ville ligne trois". Pour vous déplacer dans la liste, dites "page suivante" ou "page précédente".



En fonction du pays, donner les instructions de destination (adresse) en correspondance avec la langue du système.

Commandes vocales "Radio Media"



Commandes vocales

Allumer source radio - Streaming Bluetooth

- ...



Messages d'aide

Pour sélectionner une source audio, dites "allumer source" suivi du nom du dispositif. Par exemple, "allumer source, Bluetooth" ou "allumer source, radio". Utilisez la commande "écouter" pour sélectionner la musique que vous souhaitez écouter. Vous pouvez choisir entre "titre", "artiste" ou "album". Dites simplement "écouter artiste Alizée", "écouter titre L'Été Indien" ou "écouter album Discovery".



Commandes vocales

Écouter radio France Inter

Écouter 98.5 FM / Régler sur 98.5 FM

Écouter mémoire cinq



Messages d'aide

Vous pouvez sélectionner une station radio en disant "régler sur" suivi du nom ou de la fréquence de la station que vous voulez écouter. Vous pouvez par exemple dire "régler sur radio France Musique" ou "régler sur 98.5 FM". Pour écouter une station mémorisée, dites par exemple "régler sur la mémoire cinq".



Commandes vocales

Qu'est ce qu'on écoute?



Messages d'aide

Pour choisir ce que vous voulez écouter, dites "écouter" suivi de votre choix. Dites par exemple "écouter titre L'Été Indien", "écouter la ligne 3" ou "sélectionner la ligne 2". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant

"retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Écouter titre Marcher dans le sable

Écouter artiste Madonna

Écouter album Discovery



Messages d'aide

Je n'ai pas compris ce que vous voulez écouter. Dites "écouter" suivi du nom d'un titre, d'un artiste ou d'un album. Dites par exemple "écouter titre Allumer le feu", "écouter artiste Madonna" ou "écouter album Grain de sable". Vous pouvez également dire "sélectionner la ligne deux". Pour vous déplacer dans une liste, dites "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Les commandes vocales medias sont disponibles uniquement en connexion USB.

Commandes vocales "Téléphone"



Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plait, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.



Commandes vocales

Appeler Patrice*

Appeler la boîte vocale*

Afficher les appels*



Messages d'aide

Pour passer un appel, dites "appeler" suivi du nom du contact, par exemple "appeler Jean-Pierre". Vous pouvez également préciser le type de téléphone en disant par exemple "appeler Jean-Pierre à la maison". Pour passer un appel en utilisant un numéro de téléphone, dites "composer" suivi du numéro de téléphone, par exemple "composer 01 23 45 67 89". Pour consulter vos messages vocaux, vous pouvez dire "appeler la boîte vocale". Pour envoyer un message, dites par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre" suivi du nom du message rapide que vous souhaitez envoyer. Par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre", "je serai en retard" ". Pour afficher la liste des appels, dites "afficher les appels". Pour plus d'informations sur les messages, dites "aide avec les messages".

Pour choisir un contact, dites par exemple "sélectionner ligne trois". Vous pouvez parcourir la liste en disant "page suivante" ou "page

précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.

Commandes vocales "Messages de texte"

i Si aucun téléphone n'est connecté en Bluetooth, un message vocal annonce : "S'il vous plaît, connectez d'abord un téléphone" et la séquence vocale sera fermée.

i La fonction des commandes vocales "Messages de texte" permet de dicter et d'envoyer un SMS.

Dicter le texte en faisant bien attention à marquer un petit temps d'arrêt entre chaque mot.

A la fin de l'opération, le système de reconnaissance vocale va automatiquement créer un SMS.



Commandes vocales

Envoyer message rapide à Jean, je serai en retard



Messages d'aide

Vous pouvez envoyer un message rapide en précisant le nom du destinataire. Pour vous déplacer dans la liste, dites "aller au début", "aller à la fin", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Envoyer un SMS à Jean, Je viens d'arriver

Envoyer un SMS à Jean au bureau, ne m'attend pas



Messages d'aide

Vous pouvez dire "appeler" ou "envoyer un message à" et sélectionner ensuite une ligne dans la liste. Pour vous déplacer dans une liste, dites "aller en haut", "aller en bas", "page suivante" ou "page précédente". Vous pouvez revenir en arrière et recommencer en disant "retour", ou dites "annuler" pour interrompre l'action en cours.



Commandes vocales

Lire le dernier message**


* Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.

** Cette fonction est disponible uniquement si le téléphone connecté au système supporte le téléchargement du répertoire et des derniers appels, et si le téléchargement a été effectué.



Messages d'aide

Pour écouter le dernier message, dites "lire le dernier message". Pour envoyer un message, vous pouvez utiliser les messages rapides pré-enregistrés. Il vous suffit d'utiliser le nom du message rapide, par exemple "envoyer un message rapide à Jean-Pierre, je serai en retard". Vous trouverez la liste des messages rapides dans le menu téléphone.

 Le système envoie uniquement les "Messages rapides" pré-enregistrés.

Navigation

Choix d'une destination

Vers une nouvelle destination

Méthode intuitive :



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Rechercher...**".



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination.



Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Ou

Méthode guidée :



Afin de pouvoir utiliser la navigation, il est nécessaire de renseigner la "**Ville**", la "**Rue**", des suggestions s'affichent automatiquement au début de la saisie, ensuite renseigner le "**Numéro**" avec le clavier virtuel ou prendre dans la liste de "**Contact**" ou dans l'"**Historique**" des adresses.



Sans confirmation du numéro, le système de navigation indiquera l'une des extrémités de la rue.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Saisir adresse**".

Ensuite



Choisir le "**Pays**".



Sélectionner la "langue" du clavier.



Changer le "type" de clavier, selon la "langue" choisie : ABCDE ; AZERTY ; QWERTY ; QWERTZ.



Saisir la "**Ville**", la "**Rue**", le "**Numéro**" et confirmer en appuyant sur les propositions affichées.



Appuyer sur "**OK**" pour choisir les "**Critères de guidage**".

Et / Ou



Sélectionner "**Voir sur carte**" pour choisir les "**Critères de guidage**".



Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.



Dézoomer / zoomer à l'aide des touches tactiles ou avec deux doigts sur l'écran.

Vers une des dernières destinations



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Récentes**".

Sélectionner l'adresse choisie dans la liste pour afficher les "**Critères de guidage**".



Appuyer sur "**OK**" pour démarrer le guidage.



Sélectionner "**Position**" pour visualiser géographiquement le point d'arrivée.

Vers "Ma maison" ou "Mon travail"



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Préférées**".



Sélectionner "**Ma maison**".

Ou



Sélectionner "**Mon travail**".

Ou

Sélectionner une destination favorite enregistrée au préalable.

Vers un contact du répertoire



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Mes destinations**".

Sélectionner l'onglet "**Contact**".

Choisir un contact dans la liste pour démarrer le guidage.

Vers des points d'intérêt (POI)

Méthode guidée :

Les points d'intérêt (POI) sont répertoriés en différentes catégories.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Points d'intérêts**".



Sélectionner l'onglet "**Voyage**" ou "**Vie active**" ou "**Commercial**" ou "**Public**" ou "**Géographique**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**" pour saisir le nom et l'adresse d'un POI.

Appuyer sur "**OK**" pour lancer le calcul de l'itinéraire.



Ou

Méthode intuitive :



Afin de pouvoir utiliser le service, la sélection n'est possible que si la connexion réseau est active, soit par une "connexion réseau apportée par le véhicule", avec l'offre Citroën Connect Box, soit par une "connexion réseau apportée par l'utilisateur" via son smartphone, Dans les deux cas, le système est relié automatiquement à Internet, sous réserve de couverture réseau.



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Rechercher**".

Appuyer sur le mode affiché en bas à droite de l'écran (Local ou Connecté) pour changer la "Base de données".



Sélectionner la "Base de données" en mode "Local" intégrée à la cartographie ou en mode "Connecté" reliée au réseau Internet.



Appuyer sur la flèche retour pour valider.



Entrer une adresse ou les mots clefs de la destination (POI).



Appuyer sur "**OK**" pour lancer la recherche.



Sélectionner l'onglet "**Sur itinéraire**" ou "**Autour du véhicule**" ou "**A destination**" pour affiner les recherches.

Sélectionner l'adresse souhaitée pour lancer le calcul de l'itinéraire.

Vers un point de la carte



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Sélectionner la destination en appuyant sur la carte.



Taper sur l'écran pour placer un point-repère et afficher un sous-menu.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.



L'appui prolongé sur un point ouvre une liste de POI à proximité.

Vers des coordonnées GPS



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Explorer la carte en la faisant glisser avec le doigt.

Pointer un doigt sur l'écran pour obtenir l'image suivante.



Appuyer sur cette touche pour afficher la mappemonde.

A l'aide du quadrillage, sélectionner par zoom le pays ou la région souhaité.



Appuyer sur cette touche pour afficher ou saisir les coordonnées GPS.



Un point-repère s'affiche au centre de l'écran, renseigné des coordonnées de

"Latitude" et "Longitude".

Choisir le type de coordonnées :

DMS pour : Degré, Minute, Seconde.

DD pour : Degré, Décimal.



Appuyer sur cette touche pour démarrer le guidage.

Ou



Appuyer sur cette touche pour enregistrer l'adresse affichée.

OU



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la

"Latitude".

Et



Appuyer sur cette touche pour saisir les valeurs sur le clavier virtuel de la

"Longitude".

TMC (Trafic Message Channel)

Selon pays.

Les messages TMC (Trafic Message Channel) sont liés à une norme européenne qui permet de diffuser des informations de circulation via le système RDS de la radio FM pour transmettre des informations routières en temps réel.

Les informations TMC sont ensuite affichées sur une carte de Navigation-GPS et prises en compte instantanément lors du guidage afin d'éviter les accidents, embouteillages et fermetures de voies.



L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

Navigation connectée

Connexion navigation connectée

Selon version, suivant le niveau d'équipement du véhicule, ainsi que la souscription des services connectés et des options.

Connexion réseau apportée par le véhicule



Avec l'offre Citroën Connect Box, le système est relié automatiquement à Internet, aux services connectés et ne nécessite pas de connexion apportée par l'utilisateur via son smartphone.

OU

Connexion réseau apportée par l'utilisateur



Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

Activer et paramétrer le partage de connexion du smartphone.



Les principes et les normes sont constamment en évolution ; pour que le processus de communication entre le

smartphone et le système fonctionne correctement, il est conseillé de **mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connexion USB



Brancher le câble USB.

Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

Connexion Bluetooth



Activer la fonction Bluetooth du téléphone et s'assurer qu'il est

détectable (voir rubrique "Applications").

Connexion Wi-Fi



Sélectionner un réseau Wi-Fi trouvé par le système et se connecter.



Cette fonction n'est disponible que si elle a été activée soit par les "Notifications", soit par le menu "Applications".



Appuyer sur "**Notifications**".



Sélectionner Wi-Fi pour l'activer.

OU



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Sélectionner l'onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".



Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion du smartphone avec le

système du véhicule.



Restriction d'utilisation :

En CarPlay®, le partage de connexion se limite au mode de connexion Wi-Fi.

La qualité des services dépend de la qualité du réseau.

Autoriser l'envoi d'informations



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Configuration système**".



Sélectionner l'onglet "**Mode Privé**".

OU



Appuyer sur "**Notifications**".



Appuyer sur "**Mode Privé**".

PUIS



Activer ou désactiver :

- "**Aucun partage de données sauf véhicule entreprise**".
- "**Partage de données uniquement**".
- "**Partage des données et de la position véhicule**".

Paramétrage spécifique à la navigation connectée



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**MENU**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages**".



Sélectionner l'onglet "**Carte**".



Activer ou désactiver :

- "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".
- "**Conseil de fin de trajet à pied**".

Ces réglages sont à effectuer en fonction de chaque profil.



Appuyer sur "**OK**" pour valider la sélection.



Sélectionner l'onglet "**Alertes**".



Activer ou désactiver :

- "**Avertir parking à proximité**".

- "Avertir station service".
- "Avertir des zones à risques" puis appuyer sur l'icône alerte (triangle) pour paramétrer les alertes.
- "Diffuser une alerte sonore".
- "Avertir proximité POI 1".
- "Avertir proximité POI 2".

OK Appuyer sur "OK" pour valider la sélection.

i Il est possible d'accéder à tout moment aux "Notifications" situées dans le bandeau supérieur.

i L'affichage des zones de danger est conditionné par la législation en vigueur et à la souscription du service.

TOPTOM TRAFFIC A l'apparition de "TOMTOM TRAFFIC", les services sont disponibles.

i Les services proposés en navigation connectée sont les suivants.

Un pack Services connectés :

- Météo,
- Stations services,
- Parking,
- Trafic,
- POI recherche locale.

Un pack Zone de danger (en option).

Déclaration : "Avertir des zones à risques"

! Pour diffuser l'information de la déclaration des zones de danger, cocher l'option : "**Autoriser la déclaration des zones de danger**".

N Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

! Appuyer sur la touche "**Déclare une nouvelle zone de danger**" situé dans les bandeaux latéraux ou dans le bandeau supérieur de l'écran tactile (selon équipement).

! Sélectionner l'option "**Type**" pour choisir le type de "Zone de danger".

! Sélectionner l'option "**Vitesse**" et la renseigner à l'aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et diffuser l'information.

Afficher les informations du carburant choisi

N Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

! Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.

! Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.

! Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station service**".

☑ Activer / Désactiver "**Station service**".

! Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.
Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

! Sélectionner le carburant souhaité.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher les informations des stations de recharge

N Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.

! Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.

! Appuyer sur "**POI sur carte**" pour afficher la liste des points d'intérêts.

! Appuyer sur l'une des touches pour rechercher "**Station de recharge**".

☑ Activer / Désactiver "**Station de recharge**".

! Appuyer sur cette touche pour afficher une page secondaire.

! Sélectionner l'onglet "**Paramètres**".

! Sélectionner le type de connecteur souhaité.

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer.

Afficher la météo



Appuyer sur **Navigation** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur cette touche pour afficher la liste des services.



Sélectionner "**Consult. carte**".



Sélectionner "**Météo**".



Appuyer sur cette touche pour afficher un premier niveau d'information.



Appuyer sur cette touche pour afficher les informations météo détaillées.

i La température affichée à 6 heures du matin, sera la température maximum de la journée.

La température affichée à 18 heures, sera la température minimum de la nuit.

Applications

Prises USB

Selon équipement, pour plus d'informations sur la ou les prises USB compatible(s) avec les applications **CarPlay**® ou **Android Auto**, se reporter à la rubrique "Ergonomie et confort".

i Pour connaître les modèles des smartphones éligibles, se connecter à l'adresse Internet de la Marque du pays.

i La synchronisation du smartphone permet aux usagers d'afficher les applications, adaptées à la technologie **CarPlay**® ou **Android Auto** du smartphone à l'écran du véhicule. Pour la technologie **CarPlay**®, il faut au préalable activer la fonction **CarPlay**® sur le smartphone. Déverrouiller le smartphone pour que le processus de communication entre le smartphone et le système fonctionne. Les principes et les normes sont constamment en évolution, **il est conseillé de mettre à jour le système d'exploitation du smartphone ainsi que la date et l'heure du smartphone et du système.**

Connectivité



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre les fonctions **CarPlay**® ou **Android Auto**.

Connexion smartphones CarPlay®

Selon pays.

i Au branchement du câble USB, la fonction **CarPlay**® désactive le mode **Bluetooth**® du système. La fonction "**CarPlay**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



Appuyer sur "**Téléphone**" pour afficher l'interface **CarPlay**®.

Ou



Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.



A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction **CarPlay**®.



Appuyer sur "**CarPlay**" pour afficher l'interface **CarPlay**®.





Au débranchement du câble USB et au contact coupé puis remis, le système ne basculera pas automatiquement en mode **Radio Media**, un changement de source devra être réalisé manuellement.

Connexion smartphones Android Auto


Selon pays.


 Installer sur le smartphone l'application "**Android Auto**" via "Google Play". La fonction "**Android Auto**" nécessite un smartphone et des applications compatibles.

 Brancher le câble USB. Le smartphone est en mode charge lorsqu'il est relié par le câble USB.

 A partir du système, appuyer sur "**Applications**" pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction Android Auto.


 Appuyer sur "**Android Auto**" pour lancer l'application du système.


 Lors de la procédure, plusieurs pages-écrans sur l'association de certaines fonctionnalités s'affichent.

Accepter pour lancer et terminer la connexion.

En marge de l'affichage Android Auto, les accès au choix des différentes sources de musique restent accessibles à l'aide des touches tactiles situées dans le bandeau supérieur.

L'accès aux menus du système peut se faire à tout moment à l'aide des touches dédiées.

 En mode Android Auto, la fonction pour afficher le carrousel des menus par un appui court avec trois doigts sur l'écran, est désactivée.

 Suivant la qualité du réseau, un temps d'attente est nécessaire pour la disponibilité des applications.

Apps Véhicule

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur "**Apps Véhicule**" pour afficher la page d'accueil des applications.


Navigateur Internet


 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Connectivité**" pour atteindre la fonction "**Apps Connectées**".


Appuyer sur "**Apps Connectées**" pour afficher la page d'accueil du navigateur.

 Sélectionner le pays de résidence.


 Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer et lancer le navigateur.

 La connexion internet se fait via l'une des connexions réseaux apportées par le véhicule ou l'utilisateur.


Connexion Bluetooth®

 Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du


smartphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

 La fonction Bluetooth doit être activée et le smartphone "visible par tous" (configuration du smartphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du smartphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le smartphone.

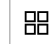
 En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du smartphone.

Procédure à partir du smartphone

 Sélectionner le nom du système dans la liste des appareils détectés.


Sur le système, accepter la demande de connexion du smartphone.

Procédure à partir du système

 Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Appuyer sur "**Connexion Bluetooth**".

 Sélectionner "**Rechercher**". La liste du (ou des) smartphone(s) détecté(s) s'affiche.



Sélectionner le nom du smartphone choisi dans la liste.



Selon le type de smartphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le smartphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du smartphone),
- en "**Données internet mobile**".



L'activation du profil ; "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire (dans le cas où le véhicule n'est pas équipé des services "Appel d'urgence et d'assistance"), après avoir au préalable activé ce partage de connexion du smartphone.



Sélectionner un ou plusieurs profils.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Connexion Wi-Fi

Connexion réseau par le Wi-Fi du smartphone.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Connexion réseau Wi-Fi**".



Sélectionner l'onglet "**Sécurisé**" ou "**Non sécurisé**" ou "**Mémorisé**".



Sélectionner un réseau.



A l'aide du clavier virtuel, composer la "**Clé**" réseau Wi-Fi et le "**Mot de passe**".

OK

Appuyer sur "**OK**" pour lancer la connexion.



La connexion Wi-Fi et le partage de connexion Wi-Fi sont exclusifs.

Partage de connexion Wi-Fi

Selon équipement.

Création d'un réseau local Wi-Fi par le système.



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Partage de connexion Wi-Fi**".

Sélectionner l'onglet "**Activation**" pour activer ou désactiver le partage de connexion Wi-Fi.

Et / Ou

Sélectionner l'onglet "**Réglages**" pour changer le nom du réseau du système et le mot de passe.

OK

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Afin de se protéger d'éventuelles intrusions de pirates et de sécuriser au maximum l'ensemble des systèmes, il est conseillé d'utiliser un code de sécurité ou un mot de passe complexe.

Gérer les connexions



Appuyer sur **Applications** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Gérer connexion**".

Par cette fonction, visualiser l'accès aux services connectés, la disponibilité des services connectés et modifier le mode de connexion.

Radio

Sélectionner une station



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Appuyer sur l'une des touches pour effectuer une recherche automatique des stations de radio.

Ou



Déplacer le curseur pour effectuer une recherche manuelle de fréquence supérieure / inférieure.

Ou



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Stations radio**" sur la page secondaire.

Appuyer sur "**Fréquence**".



Saisir les valeurs sur le clavier virtuel.

Saisir d'abord les unités puis cliquer sur la zone des décimales pour saisir les chiffres après la virgule.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



La réception radiophonique peut être perturbée par l'utilisation d'équipements électriques non homologués par la Marque, tels qu'un chargeur avec prise USB branché dans la prise 12 V. L'environnement extérieur (colline, immeuble, tunnel, parking, sous-sol...) peut bloquer la réception, y compris en mode de suivi RDS. Ce phénomène est normal dans la propagation des ondes radio et ne traduit en aucune manière une défaillance de l'autoradio.

Mémoriser une station

Sélectionner une station ou une fréquence.

(se reporter à la rubrique correspondante)

Appuyer sur "**Mémoire**".



Faire un appui long sur l'une des touches pour mémoriser la station.

Changer de bande



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Pour changer de bande, appuyer sur "Bande ..." affiché en haut à droite de l'écran.

Activer / Désactiver le RDS

Le RDS, si activé, permet de continuer à écouter une même station grâce au suivi de fréquence.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Suivi de station**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Le suivi de station RDS n'est pas assuré sur tout le pays, les stations de radio ne couvrant pas 100 % du territoire. Cela explique la perte de réception de station lors d'un trajet.

Afficher les informations textes

La fonction "Radio Texte" permet d'afficher des informations, transmises par la station radio, relative à l'émission de la station ou la chanson en cours d'écoute.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".



Activer / Désactiver "**Affichage radio texte**".



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Écouter les messages TA

La fonction TA (Trafic Announcement) rend prioritaire l'écoute des messages d'alerte TA. Pour être active, cette fonction nécessite la réception correcte d'une station de radio émettant ce type de message. Dès l'émission d'une info trafic, le média en cours s'interrompt automatiquement pour diffuser le message TA. L'écoute normale du média reprend dès la fin de l'émission du message.

Sélectionner "**Annonces**".



Activer / Désactiver "**Annonce trafic**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Radio DAB (Digital Audio Broadcasting)

Radio Numérique Terrestre

La radio numérique permet une écoute de qualité supérieure.

Les différents "multiplex/ensemble" proposent un choix de radios rangées par ordre alphabétique.

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur "Bande ..." en haut à droite de l'écran pour afficher la bande "**DAB**".

Suivi DAB-FM

Le "DAB" ne couvre pas 100 % du territoire. Lorsque la qualité du signal numérique est dégradée, le "Suivi auto DAB-FM" permet de continuer à écouter une même station, en basculant automatiquement sur la radio analogique "FM" correspondante (si elle existe).

 Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.


 Sélectionner "**Réglages Radio**".

Sélectionner "**Général**".


 Activer / Désactiver "**Suivi FM-DAB**".

 Activer / Désactiver "**Suivi de station**".

OK Appuyer sur "**OK**".


 Si le "Suivi auto DAB-FM" est activé, il peut y avoir un décalage de quelques secondes lorsque le système bascule en radio analogique "FM" avec parfois une variation de volume.


Lorsque la qualité du signal numérique redevient bonne, le système rebascule automatiquement en "DAB". Pour minimiser ce décalage, il est conseillé de mémoriser les stations de radio dans la bande "DAB".

 Si la station "DAB" écoutée n'est pas disponible en "FM" (option "**DAB-FM**" grisée), ou si le "Suivi auto DAB / FM" n'est pas activé, il y a une coupure de son lorsque la qualité du signal numérique devient mauvaise.

Media

Prise USB

 Insérer la clé USB dans la prise USB ou brancher le périphérique USB à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

 Afin de préserver le système, ne pas utiliser de répartiteur USB.

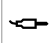
Le système constitue des listes de lecture (mémoire temporaire) dont le temps de création peut prendre de quelques secondes à plusieurs minutes à la première connexion.

Réduire le nombre de fichiers autres que musicaux et le nombre de répertoires, permet de diminuer le temps d'attente.

Les listes de lecture sont actualisées à chaque coupure du contact ou connexion d'une clé USB. Les listes sont mémorisées : sans intervention dans les listes, le temps de chargement suivant est réduit.

Prise Auxiliaire (AUX)

Selon équipement

 Brancher l'équipement nomade (lecteur MP3, ...) sur la prise Jack à l'aide d'un câble audio (non fourni).

Cette source n'est disponible que si "Entrée auxiliaire" a été cochée dans les réglages audios.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Le pilotage des commandes se fait via l'équipement nomade.

Choix de la source



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".

Choisir la source.

Regarder une vidéo

Selon équipement / Selon version / Selon pays.
Insérer une clé USB dans la prise USB.



Les commandes de gestion de la vidéo se font uniquement par l'écran tactile.



Appuyer sur **Radio Media** pour afficher la page primaire.

Sélectionner "**Sources**".



Sélectionner **Vidéo** pour lancer la vidéo.



Pour retirer la clé USB, appuyer sur la touche pause pour arrêter la vidéo, ensuite retirer la clé.

Le système lit les fichiers au format vidéo :
"MPEG-4 Part 2, MPEG-2, MPEG-1, H.264, H.263, VP8, WMV, RealVideo.

Streaming audio Bluetooth®

Le streaming permet d'écouter le flux audio provenant du smartphone.

Le profil Bluetooth doit être activé.

Régler d'abord le volume de l'équipement nomade (niveau élevé).

Régler ensuite le volume de l'autoradio.

Si la lecture ne commence pas automatiquement, il peut être nécessaire de lancer la lecture audio à partir du smartphone.

Le pilotage se fait via le périphérique ou en utilisant les touches tactiles du système.



Une fois connecté en streaming, le smartphone est considéré comme une source média.

Connexion lecteurs Apple®

Connecter le lecteur Apple® à la prise USB à l'aide d'un câble adapté (non fourni).

La lecture commence automatiquement.

Le pilotage se fait via les commandes du système audio.



Les classements disponibles sont ceux du lecteur nomade connecté (artistes / albums / genres / playlists / audiobooks / podcasts).

Le classement utilisé par défaut est le classement par artistes. Pour modifier le classement utilisé, remonter l'arborescence jusqu'à son premier niveau puis sélectionner le classement souhaité (playlists par

exemple) et valider pour descendre l'arborescence jusqu'à la piste souhaitée.

La version du logiciel de l'autoradio peut être incompatible avec la génération du lecteur Apple®.

Informations et conseils

Le système supporte les lecteurs nomades USB Mass Storage, les BlackBerry® ou les lecteurs Apple® via les prises USB. Le câble d'adaptation n'est pas fourni.

La gestion du périphérique se fait par les commandes du système audio.

Les autres périphériques, non reconnus par le système lors de la connexion, doivent être branchés à la prise auxiliaire à l'aide d'un câble Jack (non fourni) ou via le streaming Bluetooth suivant la compatibilité.

L'autoradio lit les fichiers audio avec l'extension ".wma, .aac, .flac, .ogg, .mp3" avec un débit compris entre 32 Kbps et 320 Kbps.

Il supporte aussi le mode VBR (Variable Bit Rate).

Tout autre type de fichier (.mp4, ...) ne peut être lu.


Les fichiers ".wma" doivent être de type wma 9 standard.

Les fréquences d'échantillonnage supportées sont 32, 44 et 48 KHz.

Il est conseillé de rédiger les noms de fichiers avec moins de 20 caractères en excluant les caractères particuliers (ex : « » ? . ; ù)


afin d'éviter tout problème de lecture ou d'affichage.


Utiliser uniquement des clés USB au format FAT32 (File Allocation Table).

 Il est recommandé d'utiliser le câble USB d'origine de l'appareil nomade.


Téléphone

Jumeler un téléphone Bluetooth®

 Les services disponibles sont dépendants du réseau, de la carte SIM et de la compatibilité des appareils Bluetooth utilisés. Vérifier sur le manuel du téléphone et auprès de l'opérateur quels sont les services disponibles.

 La fonction Bluetooth doit être activée et le téléphone "visible par tous" (configuration du téléphone).

Pour finaliser le jumelage, quelle que soit la procédure du téléphone ou du système, confirmer et valider le code affiché à l'identique sur le système et sur le téléphone.

 En cas d'échec, il est conseillé de désactiver puis de réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Procédure à partir du téléphone



Sélectionner le nom système dans la liste des appareils détectés.

Sur le système, accepter la demande de connexion du téléphone.

Procédure à partir du système



Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.



Appuyer sur "**Rechercher Bluetooth**".

Ou



Sélectionner "**Rechercher**".
La liste du (ou des) téléphone(s) détecté(s) s'affiche.




Sélectionner le nom du téléphone choisi dans la liste.

Partage de connexion

Le système propose de connecter le téléphone avec 3 profils :

- en "**Téléphone**" (kit mains-libres, téléphone uniquement),
- en "**Streaming audio**" (streaming : lecture sans fil des fichiers audio du téléphone),
- en "**Données internet mobile**".

 L'activation du profil "**Données internet mobile**" pour la navigation connectée est obligatoire, après avoir au préalable activé le partage de connexion du smartphone.





Sélectionner un ou plusieurs profils.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.

Selon le type de téléphone, il est demandé d'accepter ou non le transfert du répertoire et des messages.

 La capacité du système à ne connecter qu'un seul profil dépend du téléphone. Les trois profils peuvent se connecter par défaut.

 Les profils compatibles avec le système sont : HFP, OPP, PBAP, A2DP, AVRCP, MAP et PAN.

Se connecter sur le site de la Marque pour plus d'informations (compatibilité, aide complémentaire...).

Reconnexion automatique


De retour dans le véhicule, si le dernier téléphone connecté est à nouveau présent, il est automatiquement reconnu et dans les 30 secondes environ qui suivent la mise du contact le jumelage est opéré automatiquement (Bluetooth activé).


Pour modifier le profil de connexion :




Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur la touche "détails".

 Sélectionner un ou plusieurs profils.


OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.


Gestion des téléphones jumelés

Cette fonction permet de connecter ou de déconnecter un périphérique ainsi que de supprimer un jumelage.

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.


 Sélectionner "**Connexion Bluetooth**" pour afficher la liste des périphériques jumelés.

 Appuyer sur le nom du téléphone choisi dans la liste pour le déconnecter.

Appuyer à nouveau pour le connecter.


Supprimer un téléphone

 Sélectionner la corbeille en haut à droite de l'écran pour afficher une corbeille en face du téléphone choisi.


 Appuyer sur la corbeille en face du téléphone choisi pour le supprimer.


Recevoir un appel

Un appel entrant est annoncé par une sonnerie et un affichage superposé sur l'écran.

 Faire un appui court sur la touche téléphone des commandes au volant pour décrocher.

Et


 Faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant pour refuser l'appel.

Ou


 Sélectionner "**Raccrocher**" sur l'écran tactile.

Passer un appel

 L'utilisation du téléphone est fortement déconseillée en conduisant. Garer le véhicule. Passer l'appel à l'aide des commandes au volant.

Appeler un nouveau numéro


 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Saisir le numéro à l'aide du clavier numérique.

 Appuyer sur "**Appeler**" pour lancer l'appel.

Appeler un contact

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.

 Ou faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner "**Contact**".


Sélectionner le contact dans la liste proposée.

 Sélectionner "**Appeler**".

Appeler un des derniers numéros composés

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Ou

 Faire un appui long

 sur la touche téléphone des commandes au volant.

Sélectionner "**Appels**".


Sélectionner le contact dans la liste proposée.


 Il est toujours possible de lancer un appel directement depuis le téléphone ; stationner le véhicule par mesure de sécurité.


Gestion des contacts / fiches


 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Sélectionner **"Contact"**.


 Sélectionner **"Créer"** pour ajouter un nouveau contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Téléphone"** pour renseigner les numéros de téléphone du contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Adresse"** pour renseigner les adresses du contact.

 Appuyer sur l'onglet **"Email"** pour renseigner les adresses Email du contact. Appuyer sur **"OK"** pour enregistrer.

 Appuyer sur cette touche pour trier les contacts par Nom-prénom ou Prénom-nom.


 La fonction **"Email"** permet de renseigner les adresses email des contacts, mais en aucun cas le système ne peut envoyer d'email.


Gestion des messages

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Messages"** pour afficher la liste des messages.


 Sélectionner l'onglet **"Tous"** ou **"Reçus"** ou **"Envoyés"**.

 Sélectionner le détail du message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Répondre"** pour envoyer un message rapide intégré dans le système.

 Appuyer sur **"Appeler"** pour lancer l'appel.


 Appuyer sur **"Ecouter"** pour écouter le message.


 L'accès aux **"Messages"** dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré. Selon le smartphone, la remontée des messages ou emails peut être longue.

Gestion des messages rapides


 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Messages rapides"** pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet **"En retard"** ou **"Mon arrivée"** ou **"Non disponible"** ou **"Autre"** avec la possibilité de créer de nouveaux messages.

 Appuyer sur **"Créer"** pour écrire un nouveau message.

 Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.

 Appuyer sur **"Transférer"** pour sélectionner le ou les destinataires.


 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

Gestion des emails

 Appuyer sur **Téléphone** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche **"OPTIONS"** pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner **"Email"** pour afficher la liste des messages.

 Sélectionner l'onglet **"Reçus"** ou **"Envoyés"** ou **"Non lus"**.


Sélectionner le message choisi dans l'une des listes.


 Appuyer sur **"Ecouter"** pour lancer la lecture du message.

 L'accès aux emails dépend de la compatibilité du smartphone et du système intégré.

Réglages

Réglages audio

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

 Sélectionner **"Réglages audio"**.

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".


OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

i La répartition (ou spatialisation grâce au système Arkamys®) du son est un traitement audio qui permet d'adapter la qualité sonore, en fonction du nombre de passagers dans le véhicule. Disponible uniquement en configuration haut-parleurs avant et arrière.

i Les réglages audio **Ambiances** (6 ambiances au choix) ainsi que **Graves**, **Médiums** et **Aiguës** sont différents et indépendants pour chaque source sonore. Activer ou Désactiver "**Loudness**". Les réglages de "**Répartition**" (Tous passagers, Conducteur et Avant seul) sont communs à toutes les sources. Activer ou Désactiver "**Sons tactiles**", "**Volume asservi à la vitesse**" et "**Entrée auxiliaire**".

i Audio embarqué : le Sound Staging d'Arkamys® optimise la répartition du son dans l'habitacle.


Paramétrer les profils

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

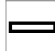
 Sélectionner "**Paramétrage des profils**".

Sélectionner "**Profil 1**" ou "**Profil 2**" ou "**Profil 3**" ou "**Profil commun**".

 Appuyer sur cette touche pour entrer un nom de profil à l'aide du clavier virtuel.

OK Appuyer sur "**OK**" pour valider.

 Appuyer sur cette touche pour intégrer une photo de profil.

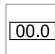
 Insérer une clé USB contenant la photo dans la prise USB.


Sélectionner la photo.

OK Appuyer sur "**OK**" pour accepter le transfert de la photo.


OK Appuyer à nouveau sur "**OK**" pour enregistrer les réglages.

i L'emplacement de la photo est dans un format carré, le système déforme la photo d'origine si elle est dans un format autre que celui du système.

 Appuyer sur cette touche pour réinitialiser le profil sélectionné.

 La réinitialisation du profil sélectionné active la langue anglaise par défaut.


Sélectionner un "**Profil**" (1 ou 2 ou 3) pour lui associer les "**Réglages audio**".

 Sélectionner "**Réglages audio**".

Ensuite sélectionner "**Ambiances**" ou "**Répartition**" ou "**Son**" ou "**Voix**" ou "**Sonnerie**".

OK Appuyer sur "**OK**" pour enregistrer les réglages du profil sélectionné.


Modifier les paramètres du système

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.


Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.


 Sélectionner "**Configuration écran**".

Sélectionner "**Animation**".


 Activer ou désactiver : "**Défilement de texte automatique**".

Sélectionner "**Luminosité**".

 Déplacer le curseur pour régler la luminosité de l'écran et/ou du combiné.

 Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.

 Sélectionner "**Administration système**".

Sélectionner "**Unités**" pour changer l'unité de distance, consommation et température.

Sélectionner "**Paramètres usine**" pour revenir aux réglages initiaux.



La réinitialisation du système en "Paramètres usine" (réglage d'usine), active la langue anglaise par défaut ainsi que les degrés Fahrenheit et désactive l'heure d'été.

Sélectionner "**Info. système**" pour consulter la version des différents modules installés dans le système.

Sélectionner la langue



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Langues**" pour changer de langue.

Régler la date



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Date**".



Appuyer sur cette touche pour définir la date.



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Sélectionner le format d'affichage de la date.



Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la "synchronisation GPS" est désactivée.

Régler l'heure



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.

Appuyer sur la touche "**OPTIONS**" pour accéder à la page secondaire.



Sélectionner "**Réglage heure-date**".

Sélectionner "**Heure**".



Appuyer sur cette touche pour régler l'heure à l'aide du clavier virtuel.

Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Appuyer sur cette touche pour définir le fuseau horaire.



Sélectionner le format d'affichage de l'heure (12h / 24h).



Activer ou désactiver l'heure d'été (+1 heure).



Activer ou désactiver la synchronisation avec les satellites (UTC).



Appuyer sur "**OK**" pour valider.



Le système ne gère pas automatiquement les basculements heure d'été / heure d'hiver (selon pays de commercialisation).

Thèmes

Selon équipement / Selon version.



Pour des raisons de sécurité, la procédure de changement d'ambiance est possible uniquement **véhicule à l'arrêt**.



Appuyer sur **Réglages** pour afficher la page primaire.



Sélectionner "**Thèmes**".



Sélectionner dans la liste, l'ambiance graphique puis appuyer sur "**OK**" pour valider.



A chaque changement d'ambiance, le système effectue un redémarrage avec un passage par un écran noir.

Questions fréquentes

Les informations décrites ci-après regroupent les réponses aux questions les plus fréquemment posées concernant le système.

Navigation

Je n'arrive pas à saisir l'adresse de guidage.

L'adresse n'est pas reconnue.

► Privilégier la saisie par la "méthode intuitive" en appuyant sur la touche "Rechercher..." en bas de l'écran de la page "Navigation".

Le calcul de l'itinéraire n'aboutit pas.

Les critères de guidage sont peut être en contradiction avec la localisation actuelle (exclusion des routes à péage sur une autoroute à péage).

► Vérifier les critères de guidage dans le menu "Navigation".

Je ne reçois pas les alertes des "Zones de danger".

La souscription à l'option des services connectés n'a pas été réalisée.

► Si l'option a été souscrite :

- il peut se passer quelques jours avant l'activation,

- les services ne sont pas cochés dans le menu du système,

- les services connectés ne sont pas actifs ("TOMTOM TRAFFIC" ne s'affiche pas sur la carte).

Les POI n'apparaissent pas.

Les POI n'ont pas été sélectionnés.

► Mettre en zoom 200 mètres ou sélectionner les POI dans la liste des POI.

L'alerte sonore des "Zones de danger" ne fonctionne pas.

L'alerte sonore n'est pas active ou le volume sonore est trop faible.

► Activer l'alerte sonore dans le menu "Navigation" et vérifier le volume de la voix dans les réglages audio.

Le système ne propose pas de dévier un événement sur le parcours.

Les critères de guidage ne prennent pas en compte les informations TMC.

► Paramétrer la fonction "Info-traffic" dans la liste des critères de guidage (Sans, Manuel ou Automatique).

Je reçois une alerte pour une "Zone de danger" qui n'est pas sur mon parcours.

Hors guidage, le système annonce toutes les "Zones de danger" positionnées dans un cône situé devant le véhicule. Il peut alerter pour des "Zones de danger" situées sur les routes proches ou parallèles.

► Zoomer la carte afin de visualiser la position exacte de la "Zone de danger". Sélectionner "Sur itinéraire" pour ne plus être alerté hors guidage ou diminuer le délai d'annonce.

Certains embouteillages sur l'itinéraire ne sont pas indiqués en temps réel.

Au démarrage, le système met quelques minutes pour capter les informations trafic.

► Attendre que les informations trafic soient bien reçues (affichage sur la carte des icônes d'informations trafic).

Dans certains pays, seuls les grands axes (autoroutes...) sont répertoriés pour les informations trafic.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des informations trafic disponibles.

L'altitude ne s'affiche pas.

Au démarrage, l'initialisation du GPS peut mettre jusqu'à 3 minutes pour capter correctement plus de 4 satellites.

► Attendre le démarrage complet du système pour que la couverture GPS soit d'au moins 4 satellites.

Selon l'environnement géographique (tunnel...) ou la météo, les conditions de réception du signal GPS peuvent varier.

Ce phénomène est normal. Le système est dépendant des conditions de réception du signal GPS.

Je n'ai plus de navigation connectée.

Au démarrage et dans certaines zones géographiques, la connexion peut être indisponible.

► Vérifier l'activation des services connectés (paramétrages, contrat).

Radio

La qualité de réception de la station de radio écoutée se dégrade progressivement ou les stations mémorisées ne fonctionnent pas (ex. : pas de son, "87,5 Mhz" s'affiche).

Le véhicule est trop éloigné de l'émetteur de la station écoutée ou aucun émetteur n'est présent dans la zone géographique traversée.

► Activer la fonction "RDS" par le biais du menu raccourci, afin de permettre au système de vérifier si un émetteur plus puissant se trouve dans la zone géographique.

L'antenne est absente ou a été endommagée (ex. : lors d'un passage en station de lavage ou dans un parking souterrain).

► Faire vérifier l'antenne par le réseau de la Marque.

L'environnement (ex. : colline, immeuble, tunnel, parking sous-sol) bloque la réception, y compris en mode de suivi RDS.

Ce phénomène est normal et ne traduit pas une défaillance de l'autoradio.

Je ne retrouve pas certaines stations de radio dans la liste des stations captées.

Le nom de la station de radio change.

La station n'est plus captée ou son nom a changé dans la liste.

Certaines stations de radio envoient, à la place de leur nom d'autres informations (titre de la chanson par exemple).

Le système interprète ces données comme le nom de la station.

► Appuyer sur "Actualiser liste" dans le menu secondaire de "Stations radio".

Media

La lecture de ma clé USB démarre après un temps excessivement long (environ 2 à 3 minutes).

Certains fichiers fournis avec la clé peuvent ralentir de façon très importante l'accès à la lecture de la clé (multiplication par 10 du temps de catalogage).

► Supprimer les fichiers fournis avec la clé et limiter le nombre de sous-dossiers dans l'arborescence de la clé.

Le temps d'attente après le branchement d'une clé USB est long.

Le système lit un certain nombre de données (répertoire, titre, artiste, etc.). Ceci peut prendre de quelques secondes à quelques minutes. Ce phénomène est normal.

Certains caractères des informations du média en cours de lecture ne sont pas affichés correctement.

Le système audio ne sait pas traiter certains types de caractère.

► Utiliser des caractères standards pour nommer les pistes et les répertoires.

La lecture des fichiers en streaming ne commence pas.

Le périphérique connecté ne permet pas de lancer automatiquement la lecture.

► Lancer la lecture depuis le périphérique.

Les noms des plages et la durée de lecture ne s'affichent pas sur l'écran en streaming audio.

Le profil Bluetooth ne permet pas de transférer ces informations.

Téléphone

Je n'arrive pas à connecter mon téléphone Bluetooth.

Il est possible que le Bluetooth du téléphone soit désactivé ou l'appareil non visible.

► Vérifier que le Bluetooth du téléphone est activé.

► Vérifier dans les paramètres du téléphone qu'il est "Visible par tous".

► Désactiver puis réactiver la fonction Bluetooth du téléphone.

Le téléphone Bluetooth n'est pas compatible avec le système.

► Il est possible de vérifier la compatibilité du téléphone sur le site de la Marque (services).

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay peuvent ne pas s'activer si les câbles USB sont de mauvaise qualité.

► Utiliser des câbles USB officiels pour garantir une utilisation conforme.

Android Auto et/ou CarPlay ne fonctionnent pas.

Android Auto et CarPlay ne sont pas disponibles dans tous les pays.

► Vérifier la liste des pays supportés sur les sites Internet : Google Android Auto ou Apple.

Le son du téléphone connecté en Bluetooth est inaudible.

Le son dépend à la fois du système et du téléphone.

► Augmenter le volume de l'autoradio, éventuellement au maximum et augmenter le son du téléphone si nécessaire.

Le bruit ambiant influe sur la qualité de la communication téléphonique.

► Réduire le bruit ambiant (ex. : fermer les fenêtres, diminuer la ventilation, ralentir).

Certains contacts apparaissent en double dans la liste.

Les options de synchronisation des contacts proposent de synchroniser les contacts de la carte SIM, les contacts du téléphone ou les deux. Lorsque les deux synchronisations sont sélectionnées, il est possible de voir certains contacts en double.

► Choisir "Afficher contacts de carte SIM" ou "Afficher contacts du téléphone".

Les contacts ne sont pas classés dans l'ordre alphabétique.

Certains téléphones proposent des options d'affichage. Selon les paramètres choisis, les contacts peuvent être transférés dans un ordre spécifique.

► Modifier les paramètres d'affichage du répertoire du téléphone.

Le système ne reçoit pas les SMS.

Le mode Bluetooth ne permet pas de transmettre les SMS au système.

Réglages

En changeant le réglage des aigus et des graves, l'ambiance est désélectionnée.

En changeant d'ambiance, les réglages des aigus et des graves reviennent à zéro.

Le choix d'une ambiance impose le réglage des aigus et des graves et inversement.

► Modifier le réglage des aigus et des graves ou le réglage d'ambiance pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

En changeant le réglage des balances, la répartition est désélectionnée.

En changeant la répartition, le réglage des balances est désélectionné.

Le choix d'une répartition impose le réglage des balances et inversement.

► Modifier le réglage des balances ou le réglage de répartition pour obtenir l'environnement sonore souhaité.

Il y a un écart de qualité sonore entre les différentes sources audio.

Pour permettre une qualité d'écoute optimum, les réglages audio peuvent être adaptés aux différentes sources sonores, ce qui peut générer des écarts audibles lors d'un changement de source.

► Vérifier que les réglages audio sont adaptés aux sources écoutées. Il est conseillé de régler les fonctions audio (Graves, Aiguës, Balance) sur la position milieu, de sélectionner l'ambiance musicale "Aucune", de régler la correction loudness sur la position "Active" en mode USB et sur la position "Inactive" en mode radio.

► Dans tous les cas, après application des réglages audio, régler d'abord le volume sonore de l'équipement nomade (niveau élevé). Régler ensuite le volume sonore de l'autoradio.

Moteur coupé, le système s'arrête après plusieurs minutes d'utilisation.

Lorsque le moteur est coupé, le temps de fonctionnement du système dépend du niveau de charge de la batterie.

L'arrêt est normal : le système se met en mode économie d'énergie et se coupe afin de préserver la batterie du véhicule.

► Démarrer le moteur du véhicule afin d'augmenter la charge de la batterie.

Je n'arrive pas à régler la date et l'heure.

Les réglages de la date et de l'heure ne sont disponibles que si la synchronisation avec les satellites est désactivée.

► Menu Réglages / Options / Réglage Heure-Date. Sélectionner l'onglet "Heure" et désactiver la "synchronisation GPS" (UTC).

Enregistrement des données du véhicule et confidentialité

Des calculateurs électroniques sont installés dans votre véhicule. Ils traitent les données reçues, générées ou échangées par les capteurs du véhicule. Certains de ces calculateurs sont nécessaires au bon fonctionnement de votre véhicule, d'autres vous assistent en conduisant (systèmes d'assistance au conducteur), d'autres encore assurent des fonctions de confort ou d'infodivertissement.

Les rubriques suivantes contiennent des informations générales sur le traitement des données dans le véhicule.

Vous trouverez d'autres informations sur les données téléchargées, stockées et transmises à des tiers (ainsi que la finalité de cette transmission) dans votre véhicule sous le mot clé "Protection des données", sans oublier les références des caractéristiques fonctionnelles affectées dans le Guide d'utilisation du véhicule. Ces références sont également disponibles dans les conditions générales de vente du véhicule, dans les conditions générales de vente des services connectés ou en ligne sur le site Internet de la marque.

Données personnelles

Chaque véhicule est identifié au moyen d'un numéro de châssis unique. D'autres éléments, comme la plaque minéralogique du véhicule,

permettent de tracer des données sur la personne qui conserve le véhicule ou sur le conducteur.

Les données générées ou traitées par les calculateurs peuvent donc être personnelles ou rendues personnelles dans certaines conditions. Selon les données sur le véhicule disponibles, il est possible de tirer des conclusions sur certaines informations comme votre comportement de conduite, votre emplacement ou votre itinéraire, ou sur la façon dont vous utilisez les différents systèmes.

Données de fonctionnement dans le véhicule

Les calculateurs électroniques traitent les données utilisées pour le fonctionnement du véhicule.

Ces données comprennent, par exemple :

- Des informations sur l'état du véhicule (p. ex., affichage de la vitesse, du temps de trajet, de l'accélération latérale, de la vitesse de rotation des roues, du bouclage des ceintures de sécurité).
- Des conditions environnementales (p. ex., température, capteur de pluie, capteur de distance).

En général, ces données sont temporaires, ne sont enregistrées que le temps d'un cycle de fonctionnement et sont utilisées uniquement au sein du véhicule. Les calculateurs enregistrent souvent ces données (y compris

la clé du véhicule). Cette fonction permet l'enregistrement provisoire ou permanent des informations sur l'état du véhicule, sur les contraintes exercées sur les composants, sur les exigences d'entretien ainsi que sur les événements et les erreurs techniques.

Données techniques du véhicule

Selon équipement du véhicule, les données enregistrées sont les suivantes :

- État de fonctionnement des composants du système (niveau de remplissage, pression des pneus, état de charge de la batterie).
- Défauts et dysfonctionnements dans des composants importants du système (feux, freins).
- Réactions du système dans des situations de conduite spécifiques (déploiement d'un airbag, déclenchement du système de contrôle de stabilité et du système de freinage).
- Informations sur des événements qui ont endommagé le véhicule.
- Pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables : le niveau de charge de la batterie de traction et l'autonomie estimée. Dans des circonstances particulières (p. ex., si le véhicule a détecté un dysfonctionnement), il peut être nécessaire d'enregistrer des données qui autrement n'auraient tout bonnement pas été enregistrées.

Lorsque le véhicule est confié pour une intervention (p. ex., réparation, entretien), il est possible de lire les données de fonctionnement

enregistrées avec le numéro d'identification du véhicule et de les exploiter si nécessaire. Le personnel qui travaille pour le réseau d'intervention (p. ex., garages, constructeurs) ou les tiers (p. ex., dépanneurs) peuvent lire les données du véhicule. Cela s'applique également aux travaux effectués au titre de la garantie et aux mesures d'assurance qualité. Ces données sont généralement lues via la prise OBD (diagnostic embarqué), dont le véhicule doit être obligatoirement équipé. Elles donnent des renseignements sur l'état du véhicule ou ses composants sur le plan technique et facilitent le diagnostic de dysfonctionnements, conformément aux obligations de garantie et à des fins d'amélioration de la qualité. Ces données, en particulier les informations relatives aux contraintes exercées sur les composants, aux événements techniques, aux erreurs de l'opérateur ou à d'autres dysfonctionnements, sont envoyées au Constructeur, si nécessaire, avec le numéro d'identification du véhicule. La responsabilité du Constructeur peut également être engagée. Le Constructeur peut également exploiter les données de fonctionnement du véhicule à des fins de rappels de produits. Ces données peuvent aussi servir à vérifier la garantie du client et toute réclamation au titre de la garantie. Tout dysfonctionnement enregistré sur le véhicule peut être réinitialisé par une société de services après-vente pendant une intervention

d'entretien ou de réparation, ou à votre demande.

Fonctions de confort et d'info-divertissement

Les réglages de confort et les réglages personnalisés peuvent être enregistrés dans le véhicule et modifiés ou réinitialisés à tout moment.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Réglages de position de siège et de volant.
- Réglages de châssis et de climatisation.
- Réglages personnalisés tels que l'éclairage intérieur.

Vous pouvez saisir vos propres données dans les fonctions du système audio et télématique pour votre véhicule dans le cadre des fonctionnalités sélectionnées.

Selon le niveau d'équipement du véhicule, ceci peut inclure :

- Données multimédia telles que la musique, les vidéos ou les photos à lire dans un système multimédia intégré.
- Données du carnet d'adresses à utiliser avec un système mains-libres intégré ou un système de navigation intégré.
- Destinations saisies.
- Données sur l'utilisation des services en ligne.

Ces données pour les fonctions de confort et d'info-divertissement peuvent être stockées localement dans le véhicule ou conservées sur

un appareil que vous avez connecté au véhicule (ex. : smartphone, clé USB ou lecteur MP3). Les données que vous avez saisies vous-même peuvent être supprimées à tout moment. Ces données peuvent également être transmises hors du véhicule à votre demande, particulièrement en utilisant des services en ligne en accord avec les réglages que vous avez sélectionnés.

Intégration smartphone (ex. : Android Auto® ou Apple® CarPlay®)

Si votre véhicule est équipé en conséquence, vous pouvez connecter votre smartphone ou un autre appareil mobile au véhicule afin de pouvoir le contrôler via les commandes intégrées au véhicule. L'image et le son du smartphone peuvent être émis via le système audio et télématique. Simultanément, une information spécifique est transmise à votre smartphone. Selon le type d'intégration, ceci inclut des données telles que la position, le mode jour/nuit et d'autres informations générales au sujet du véhicule. Pour plus d'informations, veuillez consulter les consignes d'utilisation du véhicule ou du système audio et télématique.

L'intégration permet aux applications smartphone sélectionnées d'être utilisées, telles que la navigation ou la lecture de musique. Aucune autre intégration n'est possible entre

le smartphone et le véhicule, en particulier l'accès actif aux données du véhicule. La nature du traitement ultérieur des données est déterminée par le fournisseur de l'application utilisée. Si vous pouvez définir des paramètres, ceux-ci dépendent de l'application en question et du système d'exploitation de votre smartphone.

Services connectés - Connectivité "Over-The-Air"

Si le véhicule est connecté à un réseau sans fil, l'échange de données entre le véhicule et d'autres systèmes est possible. La connexion à un réseau sans fil est possible grâce à un émetteur situé dans le véhicule ou à un appareil mobile fourni par vos soins (smartphone, par exemple). Cette connexion sans fil permet d'utiliser les services connectés, notamment des services et applications en ligne mis à disposition par le Constructeur ou d'autres fournisseurs.

Services propriétaires

En ce qui concerne les services connectés du Constructeur, les fonctions correspondantes sont décrites par le Constructeur sur un support approprié (p. ex., guide d'utilisation, site Internet du Constructeur) ; la protection des données y est également abordée. Des données personnelles peuvent être exploitées dans le cadre de l'utilisation des services connectés.

L'échange de données à cette fin s'effectue via une connexion sécurisée, par exemple avec les systèmes informatiques dédiés du Constructeur. La collecte, le traitement et l'utilisation de données personnelles aux fins du développement des services se font uniquement sur des bases légales, par exemple dans le cas d'un appel d'urgence légal ou dans le cadre d'un accord contractuel ou de consentement.

Il est possible d'activer ou de désactiver les services et fonctions (certains sont facturés) et dans certains cas, toute la connexion du véhicule au réseau sans fil. Cela n'inclut pas les services et fonctions obligatoires sur le plan légal, comme un système de communication d'urgence.

Services tiers

Si vous utilisez des services en ligne d'autres fournisseurs (tiers), ces services sont soumis à la responsabilité, à la protection des données et aux conditions d'utilisation du fournisseur en question. Le Constructeur n'a souvent aucune influence sur le contenu échangé à cet égard. Veuillez donc noter la nature, l'étendue et le but de la collecte et de l'utilisation des données personnelles dans le cadre des services tiers fournis par le prestataire de services en question.

Application des obligations légales et des exigences respectives

Cette liste peut changer suivant les règlements européens. La liste à jour des règlements en vigueur au sein de l'Union européenne est disponible en ligne. Selon la date de réception communautaire du véhicule, certains règlements ne s'appliquent pas.

En général, ces obligations légales peuvent entraîner une divulgation des données, quels que soient les réglages de confidentialité appliqués sur le véhicule.

eCall - Appel d'urgence

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE. Lorsqu'elle est opérationnelle, elle est fournie par l'entremise du service d'urgence public de chaque pays de circulation. Peu importe le lieu d'achat ou d'immatriculation du véhicule. En cas de choc important ou d'accident grave enregistré par le DISPOSITIF sur le VÉHICULE, entraînant l'arrêt du VÉHICULE lui-même, un appel est automatiquement transféré depuis le VÉHICULE au numéro d'urgence public concerné (appel du "112" au sein de l'Europe), accompagné de la transmission d'un maximum de données permettant d'identifier et de localiser le VÉHICULE (emplacement exact, heure de l'accident, numéro d'identification du véhicule et direction suivie). Ces informations

sont transmises depuis le véhicule uniquement en cas d'accident grave ; elles permettent au service d'urgence public d'évaluer et gérer la situation. Le service d'urgence public agira selon les règles locales et ses propres procédures opérationnelles. En Europe, le service eCall fondé sur le 112 est un service public d'intérêt général et doit par conséquent rester accessible gratuitement par tous les consommateurs.

En vertu du Règlement 2015/758 (UE), ce système est obligatoire pour toutes les nouvelles réceptions communautaires postérieures au 31 mars 2018. Le système eCall n'est activé que si le véhicule est impliqué dans un accident grave et demeure inactif le reste du temps. En d'autres termes, pendant la conduite, aucun suivi permanent (enregistrement de la position du véhicule ou surveillance de la conduite) ni aucune transmission permanente de données n'a lieu au nom de ce service réglementaire.

OBFCM - "On-Board Fuel Consumption Meter" ou calculateur de consommation embarqué

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE. Conformément à l'Article 9 du Règlement d'application 2021/392 (UE) ("OBFCM"), ce service réglementaire autorise l'Agence européenne pour l'environnement (AEE) à collecter des données du véhicule associées

à l'utilisation (VIN, distance totale parcourue, carburant consommé, énergie totale du réseau fournie à la batterie, le cas échéant). Ces données sont utilisées par l'AEE pour surveiller en conditions d'utilisation réelles la consommation de carburant et d'énergie ainsi que les émissions de CO₂ des véhicules neufs, de manière anonyme et agrégée. Comme indiqué dans la réglementation OBFCM, le CLIENT peut refuser la collecte et la transmission des données du véhicule lors du contrôle réglementaire de l'OBFCM, et ce, en contactant le centre de la relation clientèle (coordonnées disponibles sur le site Internet de la marque de son pays, si disponible).

SLI - "Speed Limit Information" ou Information de limitation de vitesse

Cette fonction peut être utilisée pendant le cycle de vie complet du VÉHICULE, uniquement pour les véhicules vendus sur le marché européen. Conformément au Règlement 2018/858 (UE) du 30 mai 2018 relatif à la réception et à la surveillance du marché des véhicules à moteur et de leurs remorques, ainsi que des systèmes, composants et entités techniques distinctes destinés à ces véhicules, modifié par le Règlement 2019/2144 (UE) daté du 27 novembre 2019 et par le Règlement délégué 2021/1958 (UE) de la Commission daté du 23 juin 2021 (qui constitue ensemble le

Règlement "GSR V2"), les constructeurs de véhicules automobiles sont tenus d'équiper les véhicules neufs vendus en Europe de divers systèmes visant à garantir la sécurité globale desdits véhicules.

Conformément à l'Article 6 du Règlement 2019/2144 (UE), ces systèmes doivent comprendre le système ci-après dénommé ISA ("Intelligent speed assistance" ou adaptation intelligente de la vitesse), qui indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur pour au moins 90 % de la distance totale et pour au moins 80 % de la distance parcourue sur chacun des trois types de routes (urbaines, non urbaines et autoroutes / voies rapides / deux fois deux voies).

La fonction SLI indique au conducteur la limite de vitesse en vigueur sur les itinéraires empruntés. Elle vise à renforcer la sécurité en habilitant le véhicule à afficher en temps réel la limite de vitesse en vigueur, même lorsque les conditions extérieures ne le permettent pas (intempéries, panneau masqué par un autre véhicule). La limite de vitesse en vigueur est récupérée par la caméra avant du véhicule ; le système de communication Over-The-Air peut être utilisé pour améliorer la fiabilité des informations selon la définition du véhicule. Dans le but d'obtenir des informations de limitation de vitesse valides, la position actuelle du véhicule est envoyée via le boîtier télématique, puis est supprimée immédiatement après traitement. Il n'est jamais

possible de suivre la position du véhicule.

Ceci n'est pas affecté par les paramètres de confidentialité du véhicule.

Comme exigé par le "Règlement GSR V2", cette fonction SLI est activée par défaut à chaque démarrage du moteur, mais l'utilisateur du véhicule peut la désactiver partiellement à tout moment, étant donné qu'il peut désactiver la fonction d'alerte sonore dans les paramètres disponibles depuis l'écran tactile central. Ceci n'a aucune incidence sur la fonction d'avertissement visuel, qui demeure active et pour laquelle la transmission de données Over-The-Air de la position actuelle du véhicule peut être nécessaire à des fins de détection précise de la limite de vitesse. Selon le modèle du véhicule, il peut également être possible de désactiver complètement la fonction SLI (c.-à-d. d'arrêter les fonctions de détection et d'avertissement de limite de vitesse) depuis l'écran tactile central, et ainsi d'arrêter la transmission des données pour le trajet actuel.

Divulgaration du kilométrage à l'association Car-Pass

(Uniquement pour les véhicules immatriculés en Belgique)

Cette obligation de divulgation concerne la Belgique uniquement, en réponse à la législation belge réprimant la fraude relative au kilométrage des véhicules (loi belge du 28 novembre 2018, en vigueur depuis le 01/01/2020). Elle doit être respectée durant

toute la durée de vie du véhicule, tant que l'association Car-Pass exige les données.

Le principe est de fournir 4 fois par an le kilométrage de tout véhicule immatriculé en Belgique à Car-Pass, une association désignée par les autorités belges pour collecter et contrôler ces données.

Ce kilométrage est collecté Over-The-Air par Stellantis si un autre service connecté l'utilise déjà. Ces données sont transmises à l'association Car-Pass, à la demande de cet organisme.

Pour plus d'informations, se reporter à la politique en matière de protection de la vie privée de Car-Pass (<https://www.car-pass.be/en/privacy-policy>).

Utilisation des données - Amélioration de la qualité des produits

Vous reconnaissez et acceptez que pour améliorer la qualité des produits fabriqués par STELLANTIS AUTO SAS en tant que constructeur de véhicules automobiles, les Données de votre véhicule (comme défini dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés, voir ci-dessous), à l'exception de la géolocalisation du véhicule, sont transférées au constructeur de véhicules automobiles pour prévenir les anomalies et analyser les données

agrégées, aux fins d'amélioration des produits ou de la création de nouveaux produits.

De plus amples informations à ce sujet, ainsi que les moyens d'exercer vos droits de protection de vos renseignements personnels vis-à-vis de ce traitement, sont décrits dans la Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux services connectés (voir ci-dessous).

Politique en matière de protection de la vie privée de Stellantis relative aux véhicules connectés européens

La présente Politique en matière de protection de la vie privée relative aux véhicules connectés (la "Politique en matière de protection de la vie privée") s'applique aux Données personnelles que nous traitons sur les utilisateurs des services connectés par le biais de nos véhicules, nos sites Internet ou notre application et qui ont signé les Conditions générales en tant que Client ou qui sont autorisés par un Client à accéder aux services connectés et à les utiliser. La présente Politique en matière de protection de la vie privée est rédigée conformément à l'Article 13 du Règlement 679/2016 de l'UE et vous aidera à mieux comprendre la façon dont nous traitons vos informations. Dans ce document, vous trouverez quelques exemples de la façon dont nous traitons les

Données personnelles ainsi que des définitions apportant de plus amples explications (à la fin de la présente Politique en matière de protection de la vie privée) pour les termes écrits en majuscules ci-inclus. Si vous avez besoin d'éclaircir certains points de la présente Politique en matière de protection de la vie privée ou souhaitez en savoir plus sur la façon dont vos données sont traitées, veuillez envoyer votre demande à cette adresse : dataprotectionofficer@stellantis.com

Ce document est disponible sur les sites Internet de la marque, dans la rubrique consacrée aux services connectés.

-
- A**
- ABS 85
- Accès bras chargés 42-43
- Accès et Démarrage Mains-Libres 34-36, 109-110
- Accessoires 81
- Accessoires électriques 81
- Accoudoir avant 66-67
- Active Safety Brake 148-149, 150
- AdBlue® 23, 197
- Additif gasoil 195-196
- Adhésifs de personnalisation 201
- Advanced Grip Control 88
- Aérateurs 57
- Aide au démarrage en pente 123-124
- Aide au freinage d'urgence (AFU) 86
- Aide au maintien dans la voie 139, 144-145
- Aide au stationnement arrière 158
- Aide au stationnement avant 159
- Aide graphique et sonore au stationnement 158
- Aides à la conduite (recommandations) 129
- Aides à la manoeuvre (recommandations) ... 129
- Airbags 93-95, 97
- Airbags frontaux 93-95, 98
- Airbags latéraux 94-95
- Airbags rideaux 94-95
- Air conditionné 57-58, 62
- Air conditionné automatique 62
- Air conditionné automatique bizona 59
- Alarme 44-45
- Alerte active de franchissement involontaire de ligne 153
- Alerte attention conducteur 151-152
- Alerte Risque Collision 148-150
- Allumage automatique des feux 74-75
- Allume-cigares 65
- Aménagements du coffre 68
- Aménagements intérieurs 64-65
- Anneaux d'arrimage 68
- Antiblocage des roues (ABS) 85
- Antidémarrage électronique 107
- Antipatinage des roues (ASR) 86
- Antivol / Antidémarrage 34
- Appel d'assistance 82-83, 274
- Appel d'urgence 82-83, 274
- Applications 259
- Applications connectées 259
- Application smartphone 31, 63, 182-183
- Appoints en AdBlue® 198
- Appuis-tête arrière 56-57
- Appuis-tête avant 50-51
- Arborescence écran 239
- Arrêt de secours 111
- Arrêt du moteur 108
- Arrêt du véhicule 108-110, 116, 121
- Assistance au freinage d'urgence 86, 150
- Attelage 87, 185
- Attelage à rotule démontable 186-188
- Autonomie 10
- Autonomie AdBlue® 23, 195
- Avertisseur de véhicule silencieux (Hybride rechargeable) 82
- Avertisseur sonore 82
- Avertisseur sonore piétons (Hybride rechargeable) 82
-
- B**
- Bacs de porte 64
- Bacs de rangement 68, 70
- Balais d'essuie-vitre (changement) 79-80
- Balayage automatique des essuie-vitres 79
- Barres de toit 189-190
- Batterie 12 V 189, 195, 214-221
- Batterie 48 V 172-173, 213
- Batterie accessoires 214
- Batterie de traction 172-173
- Batterie de traction (Hybride rechargeable) 26, 175, 182
- Béquille de capot moteur 192
- Bidon d'AdBlue® 56-57
- BlueHdi 23, 26, 195, 203
- Bluetooth (kit mains-libres) 240-241, 264
- Bluetooth (téléphone) 240-241, 264-265
- Boîte à gants 65
- Boîte à outils 70
- Boîte de rangement 70
- Boîte de vitesses automatique 11, 115-119, 121, 124, 196, 214
- Boîte de vitesses automatique à double embrayage 118
- Boîte de vitesses manuelle 11, 114, 124, 196
- Boîtier de charge accélérée (Wallbox) ... 177-178

Boîtier de contrôle 177-178, 180, 184

C

Câble audio 262

Câble de charge 180

Câble de charge (Hybride rechargeable) 177-178, 184

Câble Jack 262

Cache-bagages 68

Cadrons de bord 11-12

Caméra aides à la conduite (avertissements) 129

Caméra de recul 130, 160-162

Caméra infrarouge 130

Capacité du réservoir carburant 170-171

Capot moteur 191-192

Capteur d'ensoleillement 57

Capteurs (avertissements) 130

Caractéristiques techniques 226-229

Carburant 9, 170

Carburant (réservoir) 170-171

Carrosserie 201

Ceintures de sécurité 90-92

Ceintures de sécurité arrière 90

Chaînes à neige 128, 190

Changement de la pile de la télécommande 38

Changement d'un balai d'essuie-vitre 79-80

Changement d'une lampe 211-213

Changement d'une roue 204, 208

Changement d'un fusible 214

Charge de la batterie 214, 216, 218-220

Charge de la batterie de traction 180

Charge de la batterie de traction (Hybride rechargeable) 174, 182, 184

Charge différée 31, 183

Charge différée (Hybride rechargeable) ... 30-31, 176, 182

Charge domestique 180

Charge domestique (Hybride rechargeable) 184

Chargement 69, 189-190

Charger la batterie 219

Charges remorquables 225-229

Chargeur à induction 65

Chargeur sans fil 65

Chauffage 57

Chauffage programmable 31, 63

CHECK 26

Clé 32, 34, 37-38

Clé à télécommande 32, 107-108

Clé électronique 34-36

Clé non reconnue 111

Clignotants 73-74

Coffre 40-41, 43, 71

Combiné 11, 13, 26, 28

Combiné d'instruments 11, 13, 27-28, 130

Combiné numérique 12-13

Combinés 12

Commande au volant de l'autoradio 233, 247

Commande d'éclairage 72, 74

Commande de secours coffre 40

Commande de secours portes 37-38

Commande des sièges chauffants 53

Commande d'essuie-vitre 77-79

Commandes au volant 116, 119

Commandes vocales 249-252

Commutation automatique feux de route 76

Compte-tours 11-12

Compteur 11-12, 130

Compteur kilométrique journalier 26

Conduite 106-107

Conduite économique 9

Configuration du véhicule 29

Connecteur de charge (Hybride rechargeable) 176, 182, 184

Connectivité 258

Connexion Android Auto 258

Connexion Apple CarPlay 239, 258

Connexion Bluetooth 240-241, 259-260, 264-265

Connexion MirrorLink 239

Connexion réseau Wi-Fi 260

Conseils de conduite 9, 106-107

Conseils d'entretien 173, 175, 200

Consommation carburant 9, 25

Consommation d'huile 193

Consommations 30

Contact 111, 266

Contacteur 108-109

Contrôle de pression (avec kit) 205, 207

Contrôle de stabilité de la remorque (TSM) ... 87

Contrôle de Traction Intelligent 87

Contrôle du niveau d'huile moteur 22

Contrôle dynamique de stabilité (CDS)	86
Contrôles	193, 195-197
Crevaison	205-206, 208
Cric	205, 208
Cuir (entretien)	202

D

DAB (Digital Audio Broadcasting) - Radio numérique	237, 262
Date (réglage)	243, 268
Dégivrage	55, 62
Dégivrage avant	62
Dégivrage lunette arrière	63
Délestage (mode)	190
Démarrage de secours	111, 215, 217
Démarrage du moteur	108, 110
Démarrage d'un moteur Diesel	170
Démarrage du véhicule	108-109, 116
Démarrer	215, 217
Démontage d'une roue	208-210
Démontage du surtapis	67
Désembuage	55, 62
Désembuage arrière	63
Désembuage avant	62
Détection de sous-gonflage	127, 206
Détection d'inattention	151-152
Détection d'obstacles	158
Détrompeur carburant	171
Déverrouillage	32, 35
Déverrouillage de l'intérieur	36

Déverrouillage des portes	36-37
Déverrouillage du coffre	33, 35
Déverrouillage du hayon	33, 35
Dimensions	230
Diodes électroluminescentes - LED	73, 211-212
Disques de freins	196

E

Éclairage à distance	34, 75
Éclairage coffre	71
Éclairage d'accompagnement	34, 74
Éclairage d'accueil	74-75
Éclairage d'ambiance	68
Éclairage de conduite	72, 75
Éclairage extérieur	75
Éclairage intérieur	68-69
Éclairage statique d'intersection	77
Éco-conduite (conseils)	9
Économie d'énergie (mode)	189
Écran grand froid	191
Écran pare-neige	191
Écran tactile	30, 63
Éléments d'identification	230
Enfants	92, 98-99
Enfants (sécurité)	104-105
Enregistrement des données du véhicule et vie privée	272
Enregistreur de données d'évènement	85
Entrée d'air	61-62

Entretien carrosserie	201
Entretien (conseils)	173, 175, 200
Entretien courant	130, 195, 197
Environnement	9, 38
ESC (programme de stabilité électronique) ...	85
Essuie-vitre	77, 79
Essuie-vitre arrière	78
Essuie-vitre avant	77, 79
Étiquettes d'identification	230

F

Fermeture des portes	35-36, 40
Fermeture du coffre	35-36, 40
Feux antibrouillard arrière	72, 213
Feux arrière	212
Feux à technologie Full LED	77
Feux de détresse	81, 203
Feux de position	73-74, 212
Feux de recul	212-213
Feux de route	76
Feux de stationnement	74
Feux de stop	212
Feux diurnes	73
Feux halogènes	75
Feux indicateurs de direction	73
Filet de retenue de charges hautes	69
Filtre à air	195
Filtre à huile	195
Filtre à particules	195-196
Filtre habitacle	57, 195

Fixations ISOFIX 98, 104
 Flux d'énergie 30
 Fonction e-Save (réserve d'énergie) 31
 Fonction massage 53
 Fonctionnalités disponibles à distance 183
 Fonctionnalités disponibles à distance
 (Hybride rechargeable) 31, 63
 Freinage 116
 Freinage automatique d'urgence 148-149, 150
 Freinage dynamique de secours 113-114
 Freinage régénératif (décélération
 par frein moteur) 116
 Frein de stationnement électrique ... 112-114, 196
 Freins 196
 Fréquence (radio) 261
 Fusibles 214

G

Gonflage des pneumatiques 196, 231
 Gonflage occasionnel (avec kit) 205, 207
 GPS 255

H

Haute tension 174
 Hayon 41
 Hayon mains-libres 42-43
 Hayon motorisé 41-43
 Heure (réglage) 243, 268

Highway Driver Assist 139
 Hill Assist Descent Control (HADC) 88
 Histogramme des consommations 30-31
 Huile moteur 193
 Hybridation légère 48 V 6, 126, 172, 222, 228

I

Inclinaison du siège 51
 Indicateur d'autonomie AdBlue® 23
 Indicateur de changement de rapport 124
 Indicateur de niveau d'huile moteur 22, 26
 Indicateur d'entretien 21, 26
 Indicateur de puissance (Hybride
 rechargeable) 25
 Indicateur de température du liquide de
 refroidissement 23
 Indicateur du niveau de charge (Hybride
 rechargeable) 26
 Indicateurs de direction (clignotants) 73-74,
 212-213
 Informations trafic (TMC) 255
 Informations véhicule 11, 272
 ISOFIX (fixations) 98, 104

J

Jack 262
 Jauge de carburant 170
 Jauge d'huile 22, 193

K

Kit anti-crevaisson 204-205
 Kit de dépannage provisoire
 de pneumatique 204-207
 Kit mains-libres 240-241, 264
 Klaxon 82

L

Lampes (changement) 211-213
 Lavage 130
 Lavage (conseils) 173, 175, 200-201
 Lave-vitre 78
 Lave-vitre arrière 78
 Lave-vitre avant 78
 Lecteur Apple® 238, 263
 Lecteur USB 237, 262
 LED - Diodes électroluminescentes ... 73, 211-212
 Lève-vitres électriques 46
 Levier boîte de vitesses manuelle 114
 Levier de vitesses 114
 Limiteur de vitesse 133-136
 Limiteur de vitesse programmable 135
 Liquide de freins 194
 Liquide de refroidissement 194
 Liseuses 68-69
 Localisation du véhicule 34
 Lombaie 51
 Luminosité 242
 Lunette arrière (dégivrage) 63

M

Massages multipoints	53
Masses	225-229
Mémorisation des positions de conduite	52
Mémorisation d'une vitesse	134-135
Menu	239
Menu général	30
Menus (audio)	234-235, 247-248
Menus raccourcis	30
Messages	266
Messages rapides	266
Miroir de courtoisie	64
Mise à jour de la date	243, 268
Mise à jour de l'heure	243, 268
Mise en roue libre du véhicule	199, 222
Mise sous contact	111
Mode délestage	190
Mode e-Auto	58, 126, 170, 191
Mode ECO	122
Mode économie d'énergie	189
Mode Normal	122
Modes de conduite	88, 122
Mode Sport	122-123
Moteur	197
Moteur Diesel	170, 193, 203, 227
Moteur électrique	122-123, 172, 174, 229
Moteur essence	123, 192, 226
Motorisation hybride 48 V	126, 172, 222, 228
Motorisation hybride rechargeable	30, 191, 223, 229
Motorisations	225-229

N

Navigateur Internet	255, 259
Navigation	253-255
Navigation connectée	255-258
Nettoyage (conseils)	173, 175, 200-202
Neutralisation de l'airbag passager	94, 97-98
Niveau d'AdBlue®	195
Niveau d'additif gasoil	195-196
Niveau de charge batterie	30
Niveau d'huile	22, 193
Niveau du liquide de freins	194
Niveau du liquide de lave-vitre	78, 194
Niveau du liquide de refroidissement	23, 194
Niveau mini carburant	170-171
Niveaux et vérifications	193-195
Numéro de série véhicule	230

P

Panne de carburant (Diesel)	203
Paramétrage des équipements	29
Paramètres du système	242, 267
Pare-brise chauffant	63
Pare-neige	191
Pare-soleil	64
Park Assist	165-167
Peinture	201, 230
Personnalisation	13
Pile de télécommande	38
Plafonnier	68
Plafonniers	68-69
Plancher de coffre mobile	70
Plaques d'identification constructeur	230
Plaquettes de freins	196
Plateau (remorquage)	223
Pneumatiques	196, 231
Poignées de maintien	64
Porte-canettes	64
Porte-cartes	64
Portes	40
Pose des barres de toit	189-190
Positions de conduite (mémorisation)	52
Pré-conditionnement thermique de l'habitacle (Hybride rechargeable)	31, 63
Pression des pneumatiques	196, 206, 231
Prétension pyrotechnique (ceintures de sécurité)	92
Prise accessoires 12 V	65, 70
Prise auxiliaire	238, 262

O

Obturbateur amovible (pare-neige)	191
Ordinateur de bord	27-28
Oubli de la clé	109
Oubli des feux	73
Outillage de bord	70, 203-205
Outils	203-205
Ouverture des portes	35, 40
Ouverture du capot moteur	191-192
Ouverture du coffre	35, 40

Prise diagnostic 81
 Prise Jack 262
 Prise secteur (réseau domestique) 177-178
 Prise USB 65, 237, 239, 258, 262
 Profils 242, 267
 Programme de stabilité électronique
 (ESC) 85, 87
 Projecteurs antibrouillard avant 72, 77, 212
 Projecteurs (réglage) 75
 Protection des enfants 93-99
 Puissance 25

R

Rabattement des sièges arrière 56-57
 Radar (avertissements) 129
 Radio 235-236, 260-261
 Radio numérique - DAB (Digital Audio
 Broadcasting) 237, 262
 Rangements 64-68
 RDS 236, 261
 READY (témoin) 191
 Réamorçage circuit de carburant 203
 Recharge batterie 214, 216, 218, 220
 Recharge batterie de traction 180
 Recharge batterie de traction (Hybride
 rechargeable) 174, 182, 184
 Recirculation d'air 61-62
 Reconnaissance de limite de vitesse 130, 275
 Reconnaissance des panneaux 275
 Reconnaissance étendue des panneaux 134
 Récupération d'énergie 25, 116

REF 85
 Référence couleur peinture 230
 Régénération filtre à particules 195
 Réglage de la date 243, 268
 Réglage de la répartition d'air 59, 61-62
 Réglage de la température 59-60
 Réglage de l'heure 243, 268
 Réglage de l'inclinaison du siège 51
 Réglage des appuis-tête 50-51
 Réglage des projecteurs 75
 Réglage des sièges 51-52
 Réglage du débit d'air 61-62
 Réglage du site des projecteurs 75
 Réglage en hauteur des ceintures
 de sécurité 90
 Réglage en hauteur et en profondeur
 du volant 54
 Réglage lombaire 51
 Régulateur de vitesse 133-135, 137-139
 Régulateur de vitesse adaptatif 139
 Régulateur de vitesse adaptatif
 avec fonction Stop 133-134
 Régulateur de vitesse programmable 134, 137
 Régulation par la reconnaissance
 de limite de vitesse 133-134
 Réinitialisation de la détection
 de sous-gonflage 128
 Réinitialisation de la télécommande 39
 Remise à zéro compteur kilométrique
 journalier 26
 Remise à zéro trajet 27-28
 Remontage d'une roue 208, 210
 Remorquage 222, 224

Remorquage d'un véhicule 224
 Remorquage du véhicule 222-224
 Remorque 87, 185
 Remplacement des fusibles 214
 Remplacement des lampes 211-213
 Remplacement filtre à air 195
 Remplacement filtre à huile 195
 Remplacement filtre habitacle 195
 Remplissage d'AdBlue® 195, 198
 Remplissage du réservoir de carburant 171
 Répartiteur électronique de freinage (REF) ... 85
 Réservoir d'AdBlue® 198
 Réservoir de carburant 170-171
 Réservoir lave-vitre 194
 Rétroviseur intérieur 55
 Rétroviseurs extérieurs 54-55, 63, 156
 Révisions 21, 195, 197
 Rhéostat d'éclairage 27
 Rideau d'occultation 47-49
 Rotule démontable sans outil 186-188
 Roue de secours 196, 204-205, 208

S

Saturation du filtre à particules (Diesel) 195
 SCR (Réduction Catalytique Sélective) ... 24, 197
 Sécurité des enfants 93-99
 Sécurité enfants 104-105
 Sélecteur de vitesses 115-118, 121
 Sièges arrière 55-57, 96
 Sièges avant 51-52
 Sièges chauffants 53

Sièges électriques 51–52
 Sièges enfants 92, 95–97, 99
 Sièges enfants classiques 99, 104
 Sièges enfants i-Size 99, 104
 Sièges enfants ISOFIX 98–99, 104
 Signal de détresse 81, 203
 Smartphone 31, 65
 Sous-capot moteur 191–192
 Sous-gonflage (détection) 127
 Spots latéraux 75
 Station de radio 235–236, 260–261
 Stationnement (aide) 158
 Stickers de personnalisation 201
 Stop & Start 28, 58, 62, 124–126,
 170, 191, 195, 217
 Streaming audio Bluetooth 238, 263
 Super-verrouillage 33, 36
 Surtapis 67, 130
 Surveillance d'angles morts 156
 Suspension 197
 Suspension à butées hydrauliques
 progressives 122
 Suspension active 122
 Synchronisation de la télécommande 39
 Système d'antipollution SCR 24, 197
 Système d'assistance au freinage 85–86
 Système d'enregistrement des données
 d'évènement 85
 Système hybride 6, 172
 Système hybride rechargeable 6, 30, 110,
 123, 174
 Systèmes de contrôle de la trajectoire 85

T

Tableaux des motorisations 226–229
 Tablette arrière 68
 Tablette tactile 29
 Télécommande 32–37
 Téléphone 240–242, 264–266
 Témoin de ceinture conducteur
 non bouclée 91
 Témoin de ceintures 91
 Témoin READY 191
 Témoins 14
 Témoins d'alerte 14, 26
 Témoins lumineux 14
 Température du liquide de refroidissement ... 23
 TMC (Infos trafic) 255
 Toit ouvrant panoramique 47–49
 Top 360 Vision 160, 162
 Top Rear Vision 160–161
 Top Tether (fixation) 98, 104
 Totalisateur kilométrique 26
 Trappe à carburant 171
 Trappe de charge 183
 Trappe de charge (Hybride
 rechargeable) 176, 182, 184
 Triangle de signalisation 203

U

USB 237, 239, 258, 262

V

Ventilation 57
 Vérification des niveaux 193–194
 Vérifications courantes 195–196
 Verrouillage 33–35
 Verrouillage centralisé 36
 Verrouillage de l'intérieur 36
 Verrouillage des portes 36–37
 Vidange 193
 Vidéo 263
 Vide-poches 64
 Visibilité 62
 Vision arrière 180° 163
 Vision avant 180° 163
 Volant (réglage) 54

W

Wallbox (Hybride rechargeable) 177–178, 184



Matières recyclées / véhicules hors d'usage
Automobiles CITROËN atteste, par application des dispositions de la réglementation européenne (Directive 2000/53) et de la réglementation no 1094 de 2010 (amendement) sur les véhicules hors d'usage (responsabilité du producteur), qu'elle atteint les objectifs fixés par celles-ci et que des matières recyclées sont utilisées dans la fabrication des produits qu'elle commercialise.

Les reproductions et traductions même partielles de ce document sont interdites sans autorisation écrite d'Automobiles CITROËN.

Imprimé en UE
02-24

CC5ACAO2402FR-1

